L'EVENEMENT-JOURNAL
est publié par L'Evenement-Journal Incorporé, au No 420 rue St-Vallier, à Québec. — Téléphone : 7116-7117-7118.
Bona ARSENAULT
Président et directeur-gérant

L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL

TEMPERATURE
Pronostics — Vents frais, nuageux, modérément froid.
Minimum : 30
Maximum : 32

72ième ANNEE No 265 — Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associee, des Agences Reuters et Havas. — QUEBEC, JEUDI 13 AVRIL 1939 — Tirage certifié par l'A. B. C. — LE NUMERO : 3 SOUS

Le bloc franco-britannique passe à l'action

Chamberlain et Daladier déclarent qu'ils sont prêts à défendre par les armes le statu quo méditerranéen. — Toute nouvelle agression déclenchera immédiatement la guerre totale.

LE CERCLE SE FERME SUR L'ALLEMAGNE

Londres, 13. — (U.P.) — Par Wallace Carroll, droits réservés. — La Grande-Bretagne et la France vont riposter aujourd'hui à l'invasion de l'Albanie par l'Italie en annonçant leur intention de protéger la Grèce et la Turquie contre toute attaque semblable et en avertissant l'Italie et sa partenaire de l'axe que toute nouvelle agression pouvant mettre en danger les intérêts anglo-français sera combattue par la force des armes.

Le parlement anglais, convoqué en session spéciale comme conséquence de l'annexion de l'Albanie à l'Italie, entendra cette déclaration de la bouche du premier ministre Neville Chamberlain et du vicomte Halifax, secrétaire du Foreign Office. Dans le même temps, le premier ministre Edouard Daladier fera à Paris une déclaration identique. On dit même en certains cercles que le ton de sa déclaration sera plus vigoureux encore que celui de la déclaration anglaise.

Les flottes méditerranéennes combinées de l'Angleterre et de la France ont pris des positions de combat en Méditerranée et se tiennent prêtes à appuyer la déclaration anglo-française. Les deux flottes réunies sont de 40 pour cent supérieures à la flotte italienne.

La déclaration anglaise, telle que rédigée hier soir, renferme les points suivants:

1.—Une énergique condamnation des méthodes employées par l'Italie contre l'Albanie. Elle ne dénonce toutefois pas le pacte anglo-italien dans lequel l'Italie a promis de respecter le "statu quo" méditerranéen.

2.—Une définition claire de ce que l'Angleterre entend par le "statu quo" méditerranéen. Ceci a pour but de priver l'Italie de toute excuse pour justifier des aventures comme la saisie de l'Albanie, que l'Italie affirme n'avoir rien changé au "statu quo" méditerranéen.

3.—Une déclaration formelle à l'effet que l'Angleterre considérera toute menace contre l'indépendance de la Grèce comme intéressant essentiellement la Grande-Bretagne et qu'elle appuiera les Grecs dans toute mesure défensive qu'ils pourront prendre.

4.—Une garantie semblable à la Turquie, quoique sous une forme différente.

5.—Une déclaration à l'adresse du parlement à l'effet que le gouvernement poursuit ses consultations avec d'autres puissances, dont la Russie et la Roumanie, en vue d'étendre le bloc de sécurité.

Cette ferme attitude anglo-française fut adoptée hier soir devant le manquement de Mussolini à donner des garanties finales concernant le rappel de ses volontaires de l'Espagne.

La France, de son côté, avertira l'Italie que toute modification au "statu quo" méditerranéen, dans lequel elle a autant d'intérêts que n'importe quelle autre puissance, sera combattue par la force armée.

Un miracle seul peut nous éviter la guerre

Paris, 13, (PA) — "Le Temps", journal indépendant, qui exprime souvent la pensée du ministère des Affaires étrangères, écrit dans un article de fond que certains observateurs diplomatiques s'attendent à ce que le premier ministre Edouard Daladier exprime aujourd'hui l'attitude française sur un ton qui n'admettra pas de réplique.

D'après ces mêmes observateurs, les lignes suivantes de l'article du "Temps" laisseraient prévoir le ton général de la déclaration de M. Daladier:

"Si les puissances de l'axe (Italie et Allemagne) persistent dans leur politique d'annexion, dit ce journal, il est difficile de voir comment, à moins d'un miracle, un conflit pourra être évité indéfiniment.

"La France, qui a donné tant de preuves de son attachement à la paix, est prête sans vantardise, mais sans faiblesse, à faire face au pire, si ce pire lui est imposé."

La Russie exige la Bessarabie

Paris, 13. — (P. C. — Havas) L'agence Havas dit que l'on affirme dans les milieux russes ici que le gouvernement de Moscou est disposé à garantir l'indépendance de la Roumanie à la seule condition que ce pays lui rende la Bessarabie, qui fut enlevée à la Russie et cédée à la Roumanie après la guerre, comme conséquence d'un plébiscite.

LLOYD GEORGE PROCLAME QUE SEULE UNE ENTENTE AVEC LA RUSSIE PEUT SAUVER L'EUROPE

Sans l'appui soviétique jamais les démocraties ne pourront bloquer l'avance hitlérienne. — Les alliances de paille. — L'ancien premier ministre dit que nous avons été joués.

L'ANGLETERRE BAFFOUEE

Pwllheli, Galles, 13. (UP) — Seule une entente militaire positive entre la Grande-Bretagne et la Russie peut prévenir un prochain raid territorial de la part de l'Italie ou de l'Allemagne, ou encore des deux simultanément, a déclaré hier M. David Lloyd George, premier ministre anglais de la grande guerre.

L'homme qui dirigea les destinées de l'Angleterre dans le conflit de 1914-18 s'attaqua à la politique de "la paix quand nous le voudrons" du premier ministre Neville Chamberlain et invita le peuple anglais à "ne pas permettre que ce grand pays devienne la risée de qui que ce soit".

M. Lloyd George dénonça les tactiques dilatoires dans un discours prononcé ici en présence de ses électeurs.

Parlant des efforts de M. Chamberlain pour aligner un front contre l'agression, l'ex-premier ministre déclara:

"Si la Russie n'entre pas en ligne rien ne sert d'inviter la Roumanie, la Grèce et la Yougoslavie à risquer leurs vies sur des promesses faites par deux puissances qui ont dû disgracieusement abandonner l'Autriche, la Tchéco-Slovaquie et l'Albanie à la rapine des dictateurs.

"Je prédis que si une entente militaire était conclue immédiatement avec la Russie, aucun des dictateurs n'oserait bouger.

"Mais je suis certain que la Russie n'entrera pas en ligne tant qu'elle n'aura pas l'assurance définitive que l'Angleterre et la France agiront, au lieu de discuter. Elle ne se joindra certainement pas à aucune alliance de paille comme on en a vu en ces derniers temps.

"Une alliance contre l'agression avec la Russie voudrait dire que la plus grande armée du monde, avec des ressources infinies derrière elle et la plus grande force aérienne qui existe, agirait sur des frontières que nous ne pourrions pas atteindre".

M. Lloyd George termina en disant:

"Nous avons été joués et joués encore, et nous sommes présentement en train de nous laisser jouer par des hommes infiniment plus habiles que ceux à qui les destinées de l'Angleterre et de l'Empire sont confiées".

L'entente anglo-française



LORD GORT, chef de l'état major impérial anglais, est ici photographié en compagnie du général Gamelin, de l'armée française, lors de la conférence qu'ils ont eue à Paris ces jours-ci pour coordonner les moyens de défense des deux nations.

L'Italie recule et parle de paix

Mussolini annonce qu'il ne touchera pas à la Grèce et qu'il va rappeler ses volontaires d'Espagne.

LES DEMOCRATIES SCEPTIQUES

Rome, 13. — (U.P.) Des communiqués officiels ont annoncé hier soir que le premier ministre Mussolini avait conféré avec le général Gaetone Gambara pour fixer une date pour le rappel des troupes italiennes de l'Espagne et que l'Italie avait donné une garantie d'amitié à la Grèce — attaquant ainsi les deux principaux obstacles à l'amitié anglo-italienne.

Des dépêches de Burgos ont annoncé dans la journée que le retrait des volontaires étrangers se ferait conformément à une promesse de les rappeler une fois la guerre finie, laissant entendre que ceci se produira après une "parade de la victoire" qui aura lieu dans Madrid le 2 mai.

Le communiqué concernant la Grèce dit que ce pays a accepté avec reconnaissance la promesse d'amitié de Mussolini.

Le Duce a affirmé à la Grèce qu'il n'entretenait aucune ambition territoriale ni maritime contre ce pays. Le ministre grec à Rome, répondant au nom du premier ministre Jean Metaxas, déclara que son pays appréciait hautement cette garantie de Mussolini, et collaborerait avec l'Italie.

Cet échange de garanties couchées en phrases diplomatiques courtoises, a été accueilli par les diplomates étrangers avec scepticisme étant donné les négociations qui se poursuivent depuis plusieurs jours entre la Grèce et l'Angleterre en vue de conclure un pact défensif mutuel. Une autre raison motivant ce scepticisme est dans la présence d'un grand nombre de troupes mussoliniennes en Albanie, dont les chent à la Grèce.

La décision de Mussolini de respecter la Grèce est appréciée par la presse nazie comme "une autre manifestation de la politique étrangère pacifique de l'Italie" et la preuve de son désir de collaborer avec les Etats voisins. La presse ajoute que la garantie italienne enlève leur raison d'être aux manoeuvres anglo-françaises pour exploiter l'"incident albanais" au profit de la formation d'un bloc anti-totalitaire frontières touchent à la Grèce.

Uncle Sam utilisera la magie

L'art de rendre invisibles les navires de guerre.

NOUVEL APPPAREIL

New-York, 13. — (UP.) — Joseph Dunniger, un simple magicien, a annoncé hier soir qu'il se rendra très prochainement à Washington pour faire une démonstration importante devant les autorités navales. Il s'agit de faire fonctionner devant eux un appareil étrange dont le rôle est de rendre les navires de guerre complètement invisibles.

Jusqu'à un demi-mille de l'ennemi, les navires de guerre qui seraient munis de cet appareil ne seraient pas vus. Chaque navire pourrait s'en munir pour $3,000.

Dunniger a déclaré qu'il vendra sa découverte uniquement au gouvernement américain.

La France défendra la paix à coups de canons

Daladier avertit l'axe Rome-Berlin que la France se charge d'écraser dans l'air, sur terre et sur la mer l'Italie fasciste.

L'ESPAGNE BOUGE

Paris, 13. (UP) — Le cabinet français a approuvé hier le texte d'une vigoureuse déclaration de politique avertissant l'Italie et l'Allemagne que toute nouvelle tentative d'expansion totalitaire en Méditerranée ou ailleurs, qui portera atteinte aux intérêts français, sera combattue par la force des armes.

Pour appuyer cette déclaration l'état-major français a procédé dans le plus grand secret à la concentration de la flotte française de la Méditerranée à un rendez-vous non dévoilé et l'armée française a été portée à plus d'un million d'hommes par l'arrivée constante aux dépôts de réservistes et de spécialistes appelés sous les couleurs.

Cette mobilisation des réservistes et des spécialistes se poursuit dans le plus grand secret depuis une couple de semaines.

L'état-major a fait occuper les fortifications françaises le long des frontières allemande et italienne par toutes les troupes de couverture nécessaires.

Le cabinet a approuvé trois décrets-lois destinés à utiliser les bras de plusieurs millions de réfugiés de divers pays qui se sont réfugiés en France pour ne pas être inquiétés par les autorités de leur pays. Ces hommes, si l'on en a besoin, feront partie de bataillons de travail, ce qui assurera à l'armée un plus grand nombre de Français.

Conformément aux plans conjointement tracés par les états-majors anglais et français pour une action militaire coordonnée, la France assumera la tâche, advenant un conflit avec l'axe Rome-Berlin, d'écraser l'Italie sur terre, dans l'air et sur mer, tandis que la Grande-Bretagne verra à neutraliser les forces de terre, d'air et de mer de l'Allemagne. Le premier souci de la France, advenant la guerre, sera de détruire la flotte italienne avec le concours de la flotte anglaise de la Méditerranée.

Devant la possibilité d'avoir à protéger une troisième frontière, celle de l'Espagne, la France a ouvert une rapide enquête pour établir l'authenticité de certains rapports voulant que des fortifications élaborées soient construites dans le Maroc espagnol, voisin du Maroc français, que des troupes nationalistes espagnoles se massent juste au sud des Pyrénées, et que des officiers italiens, portant l'habit civil, arrivent continuellement en Espagne.

Jamais depuis la reconnaissance de l'Espagne nationaliste par la France, les relations n'ont été aussi tendues que dans le moment entre Paris et Burgos.

ACCUSE DE DEFAUT DE RENDRE COMPTE

Montreal, 13. (PC) — Armand Thivierge, 32 ans, a été traduit hier devant le juge en chef Gustave Perrault sous l'accusation de défaut de rendre compte d'une vente de $30,000. L'accusé aurait fait lors de la vente de cette propriété un profit de $6,800. Il a été remis en liberté sous un cautionnement de $5,000.

La plaignante, Mlle Irène Gingras, accuse Thivierge de lui avoir enlevé sa propriété avec la promesse de lui en procurer une autre en échange et d'obtenir un prêt de $7,000 sur cette seconde maison.

Elle allègue que Thivierge a vendu pour $30,000 sa maison à une compagnie dont il était le principal intéressé et d'avoir ordonné ensuite à la compagnie de la revendre, réalisant pour lui-même un bénéfice de $6,800. Elle prétend que l'accusé ne lui a pas rendu compte.

NETTOYAGE DES PORTS

Ottawa, 13. — (P. C.) Le gouvernement veut nettoyer les ports et les abords des quais des épaves dont on ne peut retracer les propriétaires. M. Howe, ministre du Transport, a fait augmenter de $10,000 le budget attribué à cette fin. La dépense totale sera de $25,000.

Il est entendu qu'à l'avenir, les propriétaires des navires hors d'usage devront en débarrasser les havres.

Onze explosions

Londres, 13. — (U. P.) Onze explosions se sont produites hier dans des latrines publiques, quatre ont eu lieu à Londres. On les attribue aux terroristes Irlandais, auteurs d'explosions similaires qui se produisent en Angleterre depuis plusieurs mois. Hier, un vieillard de 72 ans a été sérieusement blessé par une de ces explosions.

Un ancien hitlérien se venge

Jurges avait vu sa femme mourir dans un camp de concentration.

EN ARGENTINE

Buenos-Ayres, 13. — (U.P.) — Enrique Jurges, ancien secrétaire de Paul-Joseph Goebbels, ministre allemand de la Propagande, dont la récente lettre au président Roberto-M. Ortiz déclencha une enquête par tout le pays autour des activités nazies, a déclaré hier qu'il avait agi ainsi pour se venger.

"Je suis un national socialiste et le serai toujours, mais je ne serai jamais un hitlérien", dit-il. Il ajouta qu'il avait voulu, en éventant les plans nazis en Argentine, venger la mort de sa femme, décédée à la suite de mauvais traitements dans un camp de concentration nazi, et celle de sa belle-même qu'il prétend avoir été tuée par la police nazie.

La Banque d'Etat et le commerce canadien

L'aide à la jeunesse

Ottawa, 13. — (P. C.) La Chambre des Communes étudiera aujourd'hui le projet de loi accordant un boni à l'âcre sur le blé et celui qui établit le "marketing" coopératif. On étudiera également le bill de l'Aide à la jeunesse présenté par M. Rogers, ministre du Travail.

M. Dunning explique la politique monétaire du gouvernement qu'il qualifie d'"expansionniste".

LE NUMERAIRE

Ottawa, 13.—(P.C.) Lorsqu'il faudra du numéraire additionnel pour maintenir un équilibre raisonnable dans le commerce canadien, il sera émis par la Banque du Canada, a déclaré hier le ministre des Finances, l'hon. Charles Dunning, en expliquant brièvement la politique monétaire du gouvernement, politique qu'il a qualifiée d'"expansionniste".

Le bill de M. Dunning demandant au parlement d'autoriser le gouvernement à emprunter jusqu'à concurrence de $750,000,000 pour rachat d'obligations et autres fins au cours de la présente année fiscale, a été passé en première lecture après que M. John Blackmore, chef des créditistes, eut annoncé que ses partisans étaient disposés à remettre leurs critiques jusqu'à la seconde lecture de cette mesure.

Au cours de la séance, M. Dunning déclara, en réponse à une question de l'hon. Dr R.-J. Manion, chef de d'opposition, qu'il espérait pouvoir présenter le budget le 20 avril, mais qu'il n'en était pas certain.

Le ministre de la Justice, l'hon. Ernest Lapointe, a soumis son bill relatif aux secrets officiels, qui aura pour effet de consolider l'ancienne législation impériale applicable au Canada, au moyen de récents amendements. Le ministre du Travail, l'hon. Norman Rogers, a fait passer en première lecture son bill prolongeant de trois ans le plan de spécialisation de la jeunesse avec un octroi annuel de $1,500,000.

Attaques simulées à Rome

Tous les civils devront porter des masques contre les gaz.

L'ECLAIRAGE

Rome, 13. (UP) — La discipline de la population civile de Rome sera mise à l'épreuve au cours d'une série d'attaques aériennes simulées qui commenceront à 8 h. p.m. aujourd'hui. Tous les civils devront porter le masque anti-gaz, diminuer l'éclairage dans les demeures, bureaux et places publiques avec du papier bleu, et au premier signal, se réfugier dans les premiers abris trouvés.

RESERVISTES BELGES SOUS LES DRAPEAUX

Bruxelles, 13. — (U.P.) On croit savoir ici que le gouvernement a décidé d'appeler sous les drapeaux tous les "réservistes spécialisés". On qualifie de prématurée une nouvelle voulant que quatre classes entières de conscrits soient appelées sous les couleurs.

COMMISSION VATICANE

Cité Vaticane, 13. (UP) — Le Pape a nommé hier une commission spéciale pour développer les mouvements de jeunesse d'action catholique. Les noms des commissaires n'ont pas été mentionnés.

Destroyers russes en Méditerranée

Istamboul, Turquie, 13. — (U. P.) Quatre destroyers russes ont franchi les Dardanelles hier pour aller rejoindre le reste de la flotte soviétique à l'est. Cette escadre viendra renforcer celle des navires anglais et français en Méditerranée.

LA POLOGNE N'A RIEN A PROPOSER

Berlin, 13. — (UP) Un porte-parole autorisé a nié hier une rumeur voulant que Josef Lipski, ambassadeur polonais à Berlin, ait apporté avec lui à Varsovie, où il est en visite, des demandes ni même des propositions de l'Allemagne. "Nous n'avons fait aucune demande à la Pologne", dit ce fonctionnaire.

La couronne de Zogu à Victor-Emmanuel d'Italie

L'Albanie sera incluse dans les cadres de l'Empire italien, mais gardera son drapeau et aura un statut politique semblable à celui de l'Islande.

UN CADEAU DES ALBANAIS

Tirana, Albanie, 13. — (UP) L'assemblée nationale albanaise qui s'est réunie ici hier a offert au roi Victor-Emmanuel la couronne du roi Zogu. Il est certain que cette offre ne rencontrera aucun refus à Rome, ou elle sera considérée par le grand conseil fasciste et par le roi.

L'Albanie sera intégré dans les cadres de l'empire italien, mais il restera un royaume séparé. Le comte Ciano, gendre de Mussolini, était à Tirana hier soir pour la réunion de l'assemblée nationale.

L'Albanie gardera son drapeau distinctif et aura un statut politique semblable à celui de l'Islande qui est sous le protectorat du Danemark.

LA LOI DU LOGEMENT

Ottawa, 13. (PC) — Le gouvernement est désireux de voir les citoyens se prévaloir du bas taux d'intérêt qu'offre la loi fédérale du logement, a déclaré hier M. Dunning, ministre des Finances. Cependant, il a dit qu'il était nécessaire qu'une municipalité ou bien un groupe de citoyens imbus d'esprit civique prenne l'initiative d'élaborer un système de construction qui recevra l'aide du gouvernement.

M. Howe a dit que le plan avait soulevé un intérêt dans toutes les provinces. Dans la province de Québec, un bill est actuellement devant la Législature qui enlèvera certaines difficultés qui empêchaient des municipalités de ce prévaloir de la loi du logement.

DE L'OR VOLE ETAIT VENDU AU GOUVERNEMENT

Washington, 13. — (U.P.) — Les agents secrets du gouvernement américain ont annoncé hier qu'ils avaient mis la main sur une bande de coquins qui tentaient de vendre au gouvernement de l'or volé.

A date, onze personnes impliquées dans cette affaire sont arrêtées. Les agents espèrent retrouver $55,000 en valeurs. Le lieu de provenance de l'or volé n'a pas été mentionné par la police.

La situation internationale

(Par l'United Press)

LONDRES — Les diplomates anglais et français ont annoncé jeudi que l'intention bien arrêtée de leurs gouvernements est de protéger la Grèce et la Turquie et de résister par la force des armes à toute nouvelle agression des puissances totalitaires.

ROME — L'Italie annonce qu'elle se prépare à rappeler ses troupes de l'Espagne et elle proclame son amitié avec la Grèce.

BERLIN — La presse nazie reproche au président Roosevelt de promouvoir la guerre.

PARIS — Le cabinet approuve une déclaration à l'effet que toute nouvelle agression de l'axe Rome-Berlin sera combattue par la force armée.

TIRANA — L'assemblée nationale albanaise abolit le gouvernement de Zogu et offre la couronne albanaise à Victor Emmanuel.

WASHINGTON — Le secrétariat d'Etat annonce que la France et l'Angleterre ont obtenu des permis pour acheter du matériel de guerre jusqu'à concurrence de $24,000,000 au cours du premier trimestre de la présente année.

LA NEIGE COUVRE LES ETATS-UNIS

Chicago, 13. — (A.P.) Chicago était sous la neige hier. Le froid et le vent avaient ramené l'hiver dans toute la région. Du Maine au Kentucky, il faisait également froid. Dans 15 Etats américains, la neige est tombée assez abondamment pour qu'on prenne la peine de déblayer les rues et les trottoirs.

En plusieurs endroits des Etats-Unis, on a annoncé hier que l'on avait la température la plus froide que l'on ale enregistrée un 12 d'avril.

HAUSSE DE TARIF

Ottawa, 13. — (P. C.) Le ministre des Transports, M. Howe, a déclaré hier aux Communes qu'il augmenterait probablement le tarif d'inspection sur les navires, afin que les compagnies de navigation en défraient elles-mêmes le coût. Les dépenses d'inspection se chiffrent à $206,290, tandis que les revenus provenant de la même source sont d'un peu plus de $100,000, seulement.

TERRAIN A VENDRE
Situés rue St-Jean et d'Aiguillon ; superficie 100 pieds x 136 pieds ; avantageux pour l'érection d'un magasin à rayons, théâtre, appartements, etc., etc. S'adresser A.-J. PELLAND, Hôtel Montcalm, Québec.

Tarifs d'assurances maritimes majorés

Par crainte d'un conflit, les compagnies haussent leurs taux sur les expéditions en Europe.

LE CANAL DE SUEZ

New-York, 13 — (P.C.) — Les assureurs maritimes ont annoncé hier soir qu'ils retiraient du marché les taux d'assurance contre les risques de guerre sur les expéditions destinées à ou venant de l'Italie ou d'Allemagne, et sur les cargaisons transportées sur des navires allemands ou italien, quelle que soit leur destination.

Exprimant leurs craintes concernant la possibilité d'un conflit général en Europe, les assureurs ont aussi annoncé une majoration des taux d'assurance sur les cargaisons destinées aux ports européens autres que ceux de l'Allemagne et de l'Italie.

Ils disent que leurs compagnies ne coteront des taux pour les cargaisons italiennes et allemandes que sur demande et que dans ce cas leur réponse dépendra de la possibilité, selon qu'elles en jugeront, qu'une guerre éclate pendant que la cargaison assuré sera en mer.

Les majorations de taux varient de cent à deux cents pour cent au dessus des taux déjà augmentés le 31 mars.

Les cargaisons destinées à l'Orient et devant passer par le canal de Suez sont les plus affectées par l'augmentation des taux. Ceux-ci sont maintenant établis sur la base de $1.25 par $100, alors que le taux antérieur était de 62 1-2 cents par $100.

Coulée phénoménale

Montreal, 13. — (P. C.) Les producteurs de sucre d'érable ont qualifié de "phénoménale" la coulée de la sève dans les erablières en fin de semaine dans le district de Montreal. A date, on a recueilli un tiers de la production totale de l'an dernier.

Budapest calme sa presse

Suspension d'un journal pour trois mois en Hongrie.

LA TRANSYLVANIE

Budapest, Hongrie, 13 (P.A.) — Le ministère de l'Interieur de la Hongrie a ordonné hier la suspension pour trois mois du journal Magyarsag, organe du parti national-socialiste hongrois, à cause de ses attaques contre la Roumanie et parce qu'il avait réclamé dans un article éditorial que la Roumanie fasse satisfaction aux prétentions hongroises sur la Transylvanie.

SOUMISSIONS DU HAVRE

La Commission des Ports Nationaux demandent actuellement des soumissions pour la reconstruction du tronçon de quai qui s'étend entre les hangars 28 et 29, face à la rivière St-Charles et du tronçon qui s'étend depuis le hangar 29 en direction ouest, c'est-à-dire vers Limoilou. Les travaux commenceront vers le 1er mai et devront être terminés pour le 1er octobre.

LE VOYAGE SE FERA

Londres, 13 — (U.P.) On affirme dans l'entourage du palais de Buckingham qu'aucun changement n'a été apporté dans le programme du voyage de Leurs Majestés britanniques au Canada à bord du H. M. S. Repulse. Le bruit avait couru dans la journée que ce voyage des souverains serait peut-être contremandé à cause de la situation internationale.

Une campagne contre la Hongrie

Bucarest, Roumanie, 13. — (P. A.) Les journaux roumains, après quelques jours de modération relative, ont entrepris hier une vigoureuse campagne contre la Hongrie. Plusieurs feuilles affirment que des nouvelles signalant la présence de nombreuses troupes hongroises près de la frontière ont aggravé depuis quelques heures les difficultés entre les deux nations.

L'imbroglio germano-polonais

Berlin, 13. — (P. A.) L'Allemagne semble attendre que la Pologne prenne la prochaine initiative pour régler le problème germano-polonais, cependant que de hauts fonctionnaires suggèrent que Varsovie rende publiques les demandes allemandes qui ont provoqué l'accord anglo-polonais. Ils prétendent que la publication de ces demandes démontrera au monde qu'elles ne sont pas exorbitantes.

Lévis
ET LA RIVE SUD

Décoration lumineuse à Lévis a l'occasion de la visite du Roi et de la Reine

Une assemblée de la Commission d'Urbanisme de Lévis a été tenue mardi soir dernier, sous la présidence de M. le Dr Charles Laflamme.

M. P.-E. Bégin, négociant, de Lévis, a demandé l'autorisation de faire sur un entrepôt qu'il possède, rue Commerciale, près des chantiers Davie, une décoration ou enseigne lumineuse, à l'occasion de la visite du Roi et de la Reine d'Angleterre. Cette demande a été accordée.

M. Georges Ouellet, de Lévis, qui a acheté dernièrement une maison sur la rue Fraser, près de la rue St-Jean, a demandé l'autorisation d'y faire certaines réparations qui se chiffreront à environ $1,500. Cette demande a été accordée.

Quelques autres demandes pour des réparations moins importantes ont été prises en considération et accordées.

Il est probable qu'une autre réunion de la Commission d'Urbanisme sera tenue mardi soir prochain.

Assemblée annuelle du Club de Golf de Lévis, samedi soir

L'assemblée annuelle du Club de Golf de Lévis aura lieu samedi soir prochain, à l'hôtel Larochelle, rue St-Louis, à Lévis. On y fera l'élection des officiers pour la saison 1939, lecture des rapports de 1938 et on discutera le programme pour cette saison-ci. L'assemblée sera précédée d'un souper qui aura lieu au susdit hôtel, à 7 heures 15. Tous les membres sont priés d'être présents à cette réunion importante.

Troisième séance de bridge-contrat, ce soir

Ce soir, à 8 heures précises, au mess des officiers de la 6ème brigade d'artillerie, au manège militaire de Lévis, aura lieu la troisième et dernière séance d'un tournoi de bridge-contrat organisé par les Chevaliers de Colomb de Lévis. Les deux séances précédentes eurent lieu les 30 mars et 4 avril. Il y aura des prix pour les gagnants et gagnantes de cet intéressant tournoi. Les joueurs ce soir seront les invités du lt-col. Antoine Audet, commandant de la 6ème brigade d'artillerie.

L'enlèvement de la neige et glace sur les trottoirs de Lauzon

Le conseil de ville de Lauzon, à sa séance de mardi soir dernier, a demandé aux contribuables demeurant du côté nord de la rue Saint-Joseph de bien vouloir enlever la neige et glace qui les recouvrent d'ici samedi prochain. Les employés de la voirie municipale ont commencé à déblayer les entrées des trues transversales donnant sur la rue St-Joseph et le travail sera terminé d'ici samedi. On voudra bien faire en sorte que tous les trottoirs du côté nord de la rue principale soient déblayés d'ici samedi.

Bingo de la J.O.C. de Bienville

Un grand bingo, organisé par la J.O.C. de Bienville, aura lieu les 20 et 21 avril, en la salle St-Antoine. Pour ces deux soirées, la J.O.C. a mis en vente des cartes donnant droit à six tours de bingo pour la somme de vingt-cinq centins. On voudra bien se procurer des cartes à l'avance, car elles ne se vendront pas dans la salle. On pourra s'en procurer des jocistes.

Assemblée du Club Social Ouvrier de Lauzon, demain soir

Une assemblée des officiers et membres du Club Social Ouvrier de Lauzon sera tenue demain soir, à 8 heures en la salle de l'hôtel de ville de Lauzon. On demande que tous soient présents vu que des questions importantes seront discutées.

Euchre ce soir au profit de l'église de Bienville

Une grande partie de cartes sera donnée ce soir, à 8 heures, à la résidence de M. J.-P. Thibault, rue Commerciale, près de la correspondance des tramways, au profit de l'église de Bienville. Il y aura de jolis prix à gagner ainsi que plusieurs prix de présence. Ce euchre sera sous la distinguée présidence de M. l'abbé S. Villeneuve, curé de la paroisse. L'admission est de vingt-cinq centins et les personnes qui n'ont pas organisé de table pourront se procurer des cartes à la porte de l'endroit où a lieu le euchre. On compte sur une assistance nombreuse.

Assemblée des Forestiers Indépendants de Lauzon, ce soir

Une assemblée des officiers et membres de la Cour Lauzon no 4007, de l'Ordre des Forestiers Indépendants, sera tenue ce soir, à 8 heures, en la salle de l'hôtel de ville. Il y aura un prix de présence. On demande à tous les membres d'être présents à cette assemblée importante.

Invitation Jiciste

Les Jicistes, section de Bienville, vous invitent cordialement à leur thé-concert qui aura lieu, en la salle St-Antoine, mardi, le 28 avril de 4 à 7 heures.

Mlles Marie-Paule LeBlond et Simonne Michaud ont préparé pour la circonstance un joli programme musical.

L'admission est de trente-cinq centins. Les cartes sont en vente chez M. Louis Langlois, épicier, 79 rue St-Joseph, à Bienville, au magasin J.-B. Michaud, côte du Passage, à Lévis, ainsi que par les membres de la J.I.C.F.

(communiqué)

Les affaires municipales à Lauzon

Une séance du conseil de ville a été tenue, mardi soir, sous la présidence de M. le maire L.-P.-J. Ruel. Tous les échevins étaient présents, à l'exception de MM. Dr Roméo Bourget et Wilfrid Couture.

MM. les avocats Pettigrew et Bourget, de la part de Mme Vve Romuald Bernier, du quartier Bienville, informent le conseil que leur cliente, le 1er avril, fit une chute sur le trottoir, en face de chez M. Gédéon Marotte, rue St-Joseph, qu'elle s'est blessée gravement. MM. Pettigrew et Bourget disent que cet accident est dû à ce que le trottoir était recouvert d'une couche de glace et que la ville est responsable vu sa négligence de ne pas avoir mis du sable sur les trottoirs. L'officier municipal fait rapport que l'accident s'est produit sur la partie du trottoir entre les propriétés de MM. Ed. Bernier et G. Marotte, où il y a une pente. Le conseil décide de faire une étude plus approfondie de cette question en séance de comité général.

La Commission des Services Publics informe le conseil que M. Télesphore Vien, de Beaumont, a fait une demande pour être autorisé de faire le transport de voyageurs à tant par tête entre Lévis et Beaumont. On demande au conseil s'il a des objections à cette demande et alors de les lui soumettre. Le conseil dit n'avoir pas d'objection.

M. Ed. Bernier fit une réclamation au conseil pour bris d'une vitrine de sa propriété, rue St-Joseph, quartier Bienville, par un morceau de glace venant de la rue. Le conseil transmet cette réclamation à la Cie des Tramways de Lévis et cette dernière a répondu au conseil qu'elle n'était pas responsable de ce bris. Le conseil décide d'étudier cette question.

M. l'échevin Roy dit qu'à la dernière séance, les évaluateurs ont soumis un compte de $222.50 pour leur travail exécuté à date. Il ajoute qu'on a terminé l'évaluation de la moitié du quartier Bienville et si l'on continue de cette manière la confection de tout le rôle d'évaluation va coûter au moins $2,000. Il demande si les évaluateurs ont reçu des instructions avant de commencer leur travail. M. le maire dit que le greffier leur fit part des recommandations des auditeurs concernant les évaluateurs.

M. l'échevin Roy dit que les évaluateurs ont commencé par le quartier Bienville et on lui dit qu'ils mesurent les terrains. Il se demande comment ils peuvent trouver les bornes quand il y a encore presque partout plus de 5 et 6 pieds de neige. Il croit qu'il aurait été préférable pour les évaluateurs de commencer l'évaluation des chantiers Davie et ensuite faire leur travail dans les différents quartiers. La neige serait alors disparue et leur aurait permis de faire un travail plus rapide et facile.

M. l'échevin Samson suggère que le conseil demande aux évaluateurs d'arrêter leur travail, qu'un comité spécial soit formé pour leur donner les instructions nécessaires. M. le maire fait venir au conseil le chef des évaluateurs pour avoir certaines explications.

M. Dorval dit que les évaluateurs viennent de terminer l'évaluation du quartier Bienville. Il dit qu'ils ont pris les mesures de certains terrains où ils n'étaient pas certains. M. l'échevin Roy dit que lors de la confection du rôle de 1936 toutes les mesures furent prises et qu'on a ces détails sur des cartes à l'hôtel de ville. M. Dorval dit que l'on ne fait pas un travail à l'oeil, mais une confection détaillée, établissant la superficie des terrains et des maisons avec leur description.

M. l'échevin Bolduc parle de nouveau de la question longuement discutée à la dernière séance au sujet de la présidence du comité des incendies qui a été abolie pour former une commission de protection et répète que M. l'échevin Massé s'est pratiquement imposé à la présidence de cette commission. M. l'échevin Massé proteste de nouveau et affirme que le conseil a été unanime de décider la formation de cette commission de protection.

M. le maire dit qu'à la dernière séance il était absent parce qu'il s'est rendu à Montréal pour s'enquérir si là le travail était plus abondant chez Vickers et à la Montreal Construction Co et a constaté que la situation ouvrière là était à peu près semblable à celle de Lauzon. Il dit que la Davie Shipbuilding est sur les listes des compagnies qui seront appelées à soumissionner lorsqu'il sera question de construction, ou réparation de navires en Canada.

M. le maire dit que lorsque la question mentionnée par M. l'échevin Bolduc plus haut, est venue pour étude à la séance de comité du 27 février dernier, il n'eut pas à se prononcer, vu que la majorité des échevins était en faveur de l'abolition des comités de police et incendie pour les remplacer par une commission de protection.

Le conseil a ensuite fait l'étude du nouveau règlement d'urbanisme et de construction. M. l'échevin Allaire dit avoir soumis ce règlement à M. le notaire Lagueux qui a suggéré certains amendements. Les membres du conseil ont étudié ces amendements ainsi que quelques autres. Ce règlement sera rédigé avec ces modifications et il sera soumis en seconde lecture lundi soir prochain afin de lui permettre de venir en force en mai prochain.

Le conseil a été unanime à adopter une résolution de félicitations à M. L.-Sylvio Durand, maire de Lévis, à l'occasion de sa réélection par acclamation pour un quatrième terme à la mairie.

M. l'échevin P.-E. Samson a été nommé pro-maire de la ville pour les prochains trois mois, en remplacement de M. le Dr Roméo Bourget, dont le terme d'office est expiré. M. l'échevin Samson a remercié ses collègues de cette belle marque de confiance à son égard et a dit qu'il fera son possible de s'en rendre digne.

Après la discussion de quelques autres questions de moindre importance la séance fut levée à onze heures et quart et ajournée à lundi soir prochain.

(Suite à la page 5)

Pour vous, Madame,



Cette jolie robe princesse à jupe tourbillon est le dernier cri du printemps, spécialement lorsqu'on la porte avec le petit boléro. Elle est très jeune, et les lignes basques flattent beaucoup la silhouette. Les manches remontantes sont éclairées de deux appliqués de piqué blanc dessinant un motif de fleur, que l'on pourra reproduire sur le chapeau de crêpe faille. Le patron pour l'appliqué et le chapeau est compris avec celui de la robe. Le chapeau pourra être de la couleur qui fait le fond de la robe. Pour les jours chauds, la robe sera charmante portée seule. Facile à coudre et très pratique.

Grandeurs : 12, 14, 16, 18, 20 ans. Buste: 30, 32, 34, 36, 38 et 40 pcs. La grandeur 16 requiert 3½ vgs de matériel de 39 pcs de large pour la robe et le chapeau; 1-4 vg de 35 pcs de large pour les appliqués; 1 vg 3-8 de 39 pcs pour le boléro.

No 3184

Grandeur . . . . . .

Nom . . . . . .

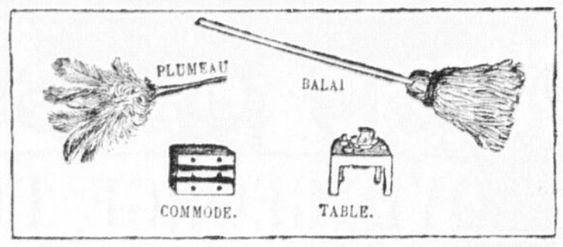
Adresse . . . . . .

Adressez votre commande : **Service des patrons L'Evénement-Journal, 420 rue St-Vallier, Québec.** Ecrivez lisiblement vos nom et adresse sur les lignes pointillées ci-dessous. Le prix du patron est 25c et il vous parviendra dans un intervalle de 8 jours.

N. B.—Ces patrons provenant d'une maison anglaise, les instructions ne sont fournies qu'en anglais.

Pour amuser les petits pendant que maman travaillera

Ménage de la poupée



Ramassez les plumes dans votre basse-cour ou les bouts de ficelle qui trainent: ils vous aideront à confectionner quelques ustensiles de ménage pour la poupée. Trois boites d'allumettes feront cette commode, et une boite découpée servira pour le thé ou la toilette.

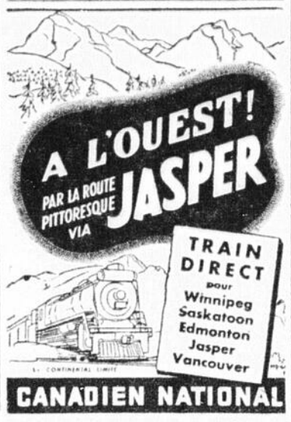
Les barbiers en Egypte

On sait par la Bible, par Hérodote, par Diodore de Sicile que les anciens Egyptiens ne portaient pas leur barbe. Les monuments nous les montrent toujours soigneusement rasés, et ils imposaient cette habitude à leurs prisonniers. Seuls les dieux et les rois, représentants de la divinité, ont le menton orné d'une barbiche postiche, nattée. Cet attribut avait un caractère sacré. Dans une vitrine du musée du Louvre, on peut voir une barbe en bronze, incrustée d'émaux.

L'usage étant d'avoir non seulement la barbe mais aussi les cheveux rasés, les barbiers pullulaient en Egypte et, en raison de la concurrence, tiraient peu de profit de leur industrie. Dans une poésie satirique, qui date de la XIIIe dynastie, un passage leur est consacré:

Le barbier rase jusqu'à la nuit. Lorsqu'il se met à manger alors seulement il se met sur le coude. Il va de maison en maison pour chercher des clients; il se rompt les bras pour remplir son ventre, comme les abeilles mangent de leurs travaux.







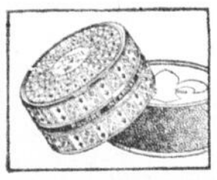
LE CHARME NATUREL fait fureur aujourd'hui. Et voici un crayon à lèvres qui le crée des plus magnifiquement. Les élégantes de partout choisissent le Crayon à Lèvres Angelus et le Rouge Incarnat créations de Louis Philippe.

Il est mélangé en chaudes couleurs qui rivalisent réellement avec celle du sang humain. Voilà pourquoi les couleurs s'harmonisent si subtilement avec tous les tons de la peau — font paraître les lèvres magnifiquement naturelles tout en ayant une vibrante et brillante couleur.

Mettez-en sur vos lèvres et sur vos joues, pour réaliser une délicieuse harmonie de votre maquillage. Une seule application durera toute la journée au lieu de durer une couple d'heures simplement.

Le Crayon à Lèvres Angelus—le Rouge Incarnat — et cette jolie nouvelle poudre faciale — la Poudre Incarnat — toutes créations de Louis Philippe sont en vente aux pharmacies et aux magasins à rayons.





Tarif d'Abonnement

	Québec et Lévis	Campagne
12 mois. . . .	$6.00	$5.00
6 mois. . . .	3.00	2.50
3 mois. . . .	1.50	1.25
Au numéro. .	0.03	0.03



LE sirop de blé-d'Inde (Maïs) "CROWN BRAND" convient aux enfants de tous les âges. Ils ne se lassent jamais de sa saveur exquise et vous ne pouvez leur donner rien de mieux que du sirop "CROWN BRAND" à chaque repas.

Les médecins affirment que le sirop "CROWN BRAND", est le plus satisfaisant dans l'alimentation des tout petits enfants, aussi bien qu'un aliment nourrissant pour les adolescents.

SIROP de BLÉ-D'INDE (MAÏS) EDWARDSBURG CROWN BRAND
LE CELEBRE ALIMENT PRODUCTEUR D'ENERGIE
The CANADA STARCH COMPANY, Limited, Montréal

Compagnie Mutuelle, Fondée le 12 Avril 1845

NEW YORK LIFE INSURANCE COMPANY

Incorporée sous les Lois de l'Etat de New York

THOMAS A. BUCKNER, *Président du Conseil d'Administration*

51 Madison Avenue, New York, N. Y.

ALFRED L. AIKEN, *Président*

UN DIGESTE BREF DU

94ième Compte Rendu Annuel

31 DÉCEMBRE 1938

Au cours de l'exercice 1938 les paiements aux Assurés et aux Bénéficiaires se sont élevés à $201,494,937. De ce total la somme de $131,804,103 a été payée aux Assurés en vie, et $69,690,834 aux Bénéficiaires de ceux qui sont morts.

Le total des paiements aux Assurés et aux Bénéficiaires, au cours de ces dix dernières années, a dépassé $2,147,000,000.

Le chiffre des Nouvelles Assurances au cours de l'exercice s'est élevé à $422,817,500. Les Assurances en vigueur à la fin de 1938 se montaient au total de $6,793,826,309, couvertes par 2,828,765 polices.

Au 31 décembre 1938 l'Actif de la Compagnie se montait à $2,647,454,712. Au Passif l'article le plus important était la Réserve couvrant les Assurances en cours et les Rentes Viagères, exigée par la loi, se montant à $2,159,527,400. Se trouve aussi comprise dans le Passif une Réserve de $41,569,539 pour les dividendes payables aux Assurés en 1939, et une Réserve Spéciale pour Placements de $45,000,000. Les Fonds d'Excédent réservés pour faire face aux éventualités générales se montaient à $124,555,211.

ACTIF

En Caisse ou en Banque		$50,466,059.12
Obligations:		
Gouvernement des Etats-Unis, directes ou intégralement garanties	626,759,519.45	
Etats, Comtés et Municipalités Canadiennes	252,459,640.75	
Compagnies de Chemins de Fer, Sociétés d'Utilités Publiques, Sociétés Industrielles ou autres	64,567,067.95	
Actions, Priorités ou Garanties	583,416,306.92	
Biens Immeubles appartenant à la Compagnie (y compris l'immeuble du Siège Social)	87,745,048.00	
Premières Hypothèques sur Biens Immeubles ou Fonciers (y compris $898,364.35 d'acquisitions par exécution d'hypothèques, et sujettes à rédemption)	135,450,673.37	
Prêts sur Polices	436,091,057.66	
Intérêts et Loyers échus et accrus	349,262,979.85	
Montant Net des Primes en souffrance et différées	29,880,864.05	
Autre Actif	31,335,538.18	
	19,956.31	
TOTAL		$2,647,454,711.61

PASSIF

Reserve couvrant les Assurances et les Rentes Viagères	$2,159,527,400.00
Valeur Actuelle des Montants pas encore échus sur Contrats Supplémentaires	127,972,335.45
Dividendes Laissés à intérêt par devers la Compagnie	113,087,924.11
Autre Passif du chef des Polices	15,761,712.71
Primes, Intérêts et Loyers payés d'avance	11,529,650.32
Passif Divers	3,572,265.52
Réserve Spéciale pour Placements	45,000,000.00
Réserve pour Impôts	4,878,673.66
Réserve pour Dividendes payables aux Assurés en 1939	41,569,539.00
Fonds d'Excédent réservés pour les Eventualités Générales	124,555,210.84
TOTAL	$2,647,454,711.61

Des titres d'une valeur de $38,758,698.21 compris dans le relevé ci-dessus, sont déposés conformément aux prescriptions de la loi.
Un Compte Rendu plus complet donnant la liste des valeurs du portefeuille de la Compagnie sera envoyé sur demande, avec le plus grand plaisir.

NEW YORK LIFE INSURANCE COMPANY AU CANADA

Il y a soixante-et-onze ans, en 1868, la New York Life Insurance Company a commencé à faire des affaires au Canada. C'était un an après la Confédération, et vingt-trois ans après que la Compagnie avait débuté aux Etats-Unis... Le total des Assurances en vigueur dans le Dominion, au 31 Décembre 1938, s'élevait à $138,958,956... En 1938 la Compagnie a payé $2,907,217 à ses Assurés en vie au Canada, et $1,522,827 aux bénéficiaires des Assurés qui sont morts... Les placements de la Compagnie au Canada se montaient au total de $82,620,763 à la fin de 1938.

A Québec, les bureaux de la New York Life se trouvent à 81, rue St-Pierre

FEUILLETON DE L'EVENEMENT-JOURNAL

"La fiancée du rebelle"

Episode de la guerre des Bostonnais, 1775

Par Joseph Marmette de la Société Royale

"Tous droits de reproduction réservés"

No 5

Possesseur d'une charge lucrative sous le gouvernement français, maître Cognard, compromis dans les malversations de Bigot et Cie. (1), n'avait pas osé émigrer, et avait su conserver sa place sous la domination anglaise, grâce à une parfaite servilité. Aussi fut-il un des rares Canadiens qui participèrent aux emplois de l'administration de Murray et des gouverneurs qui lui succédèrent. Pour quiconque connait la jalouse méfiance des conquérants à cette époque, il est facile de se faire une idée de la flexibilité de l'échine de M. Cognard.

Il est vrai qu'on se montrait du doigt parmi ses compatriotes qu'un juste sentiment de dignité tenait éloignés des vainqueurs; mais lui n'en riait pas moins de ce qu'il appelait leur sot patriotisme. A ceux qui lui témoignaient ouvertement leur mépris, il disait en riant que l'argent anglais avait bien meilleur cours que les assignats dont le gouvernement avait inondé le pays dans les derniers temps de la domination française. Naturellement il était rare que pareille objection lui attirât une réplique. Avec les hommes de cette trempe, les honnêtes gens évitent toute discussion.

Nicolas Cognard était un homme de cinquante ans, de taille moyenne et carré d'épaules. Sa figure musculeuse, sanguine et dure avait dans l'ensemble quelque chose de vulgaire et qui déplaisait à première vue. Venait-il à parler, l'impression désagréable qu'il causait s'augmentait encore. Les grincements de sa voix aiguë et rauque écorchaient le tympan comme les notes criardes d'une mauvaise clarinette.

M. Cognard avait eu de son premier mariage une fille unique qui ne ressemblait guère à son père et dont nous esquisserons, dans un instant, la sympathique figure.

Madame Gertrude, la seconde femme de Cognard, était la plus longue, la plus sèche, la plus anguleuse et la plus revêche des créatures. Avec un langage mielleux et une figure doucereuse, sous les dehors les plus cauteleux, sous les démonstrations de la politesse la plus affectée, elle cachait l'âme la plus envieuse, le coeur le mieux gonflé de venin qui ait jamais battu sous les côtes d'une vieille bégueule. Mariée par intérêt à quarante-cinq ans, elle avait eu le temps, pendant la durée de ce célibat prolongé, d'accumuler en elle tout le fiel des vieilles filles dédaignées contre ce qui est beau, jeune et recherché. Aussi haïssait-ele cordialement sa belle-fille Alice.

Celle-ci, à vingt ans qu'elle avait alors, était le portrait frappant de sa pauvre mère morte à la fleur de l'âge abreuvée de chagrins et de dégoût. Alice était petite, mignonne et délicate, sans toutefois être frêle. Ses cheveux noirs, relevés sur les tempes, étagés sur le sommet de la tête, et couronnés d'un panache de plumes, comme le voulait la mode du temps, avaient de ces reflets bleuâtres que l'on voit sur l'aile des geais. Son front était peu élevé, comme celui des belles statues grecques, et il avait toute la blancheur et le poli du marbre. Ses grands yeux bruns, et doux au regard comme le velours au toucher, brillaient d'une douce flamme sous de longs cils noirs. Le nez était droit, mince; la bouche petite et fraîche comme une rose sauvage qui s'entr'ouvre et sourit, humide de rosée, au premier baiser du matin; seulement la lèvre inférieure, un peu plus ronde que d'autre, était comme une cerise, traversée au milieu par la plus charmante petite raie du monde. Il y avait dans le sourire de cette bouche virginale comme un parfum de fleur joint à une saveur de fruit. Le contour de sa figure était d'un pur ovale, et sur le velouté des joues apparaissaient les teintes les plus délicieusement carminées qui se soient jamais rencontrées sous le délicat pinceau d'Isabée. Enfin, par la ténuité de la taille, et la petitesse de la main et du pied, elle aurait pu être Andalouse et comtesse comme la belle Juana d'Orvado, rêve de poète entrevu par Musset dans la plus fraîche inspiration de ses vingt ans. Quand l'oeil, charmé des exquises perfections de cette enfant, se portait ensuite sur la figure si peu séduisante du père, on se demandait comment, d'un aussi disgracieux personnage pouvait être issu un être aussi ravissant.

Il y avait donc nombreuse réunion chez M. Cognard qui, pour le moment, était absent de chez lui et occupé à faire sa cour au général Carleton. Il avait pensé, non sans raison, que cela le poserait bien aux yeux du gouverneur d'aller lui offrir ses hommages aussitôt après son arrivée.

Au moment où le capitaine James Evil entra dans la grande chambre, on y dansait joyeusement au son du violon. L'arrivée de l'officier causa la sensation qu'un habit galonné d'or ne manque jamais de produire dans un cercle où figurent des femmes. Toutes les dames, même la sèche compagne de M. Cognard, lui lancèrent leurs plus provoquantes oeillades, excepté pourtant Alice qui causait dans un coin avec le jeune homme que nous avons remarqué à l'évêché, et parut retenir avec peine un mouvement d'impatience à la vue du capitaine anglais.

Celui-ci s'en alla présenter ses saluts, assez froids, à la maîtresse de la maison, salua les assistants d'un signe de tête, et se rapprocha d'Alice sans regarder celui qui était avec elle.

Ce dernier, dont il est temps de dire le nom, s'appelait Marc Evrard. Il dirigeait dans la rue Sous-le-Fort, une maison de commerce dont les fonds appartenaient en partie à un riche marchand canadien de Montréal, M. François Cazeau, qui joua un rôle lors de l'invasion de 1775 et se compromit beaucoup pour aider les insurgents.

Marc Evrard — nous expliquerons bientôt la nature de ses relations avec François Cazeau, — paraissait depuis plusieurs mois faire la cour à Mademoiselle Alice Cognard et passait dans le monde pour lui être fiancé.

On disait aussi que le capitaine Evil recherchait Alice, mais qu'il ne paraissait pas lui plaire outre mesure. Toutes ces conjectures étaient fondées. Car il y a toujours eu, de par le monde, de ces vieilles femmes, mariées ou non, dont l'occupation unique est d'épier les jeune gens et de surprendre, dans leurs regards ou leur attitude, le secret de leur amour. Quelle ardeur inquiète pousse donc ces pions femelles, bêtes noires des amoureux, à scruter ainsi ces jeunes coeurs, à deviner en eux les élans comprimés d'une passion généreuse ? Est-ce, pour les dames sur l'âge du retour, par suite d'un regret de leurs amours éteintes et de leurs illusions fanées comme leurs charmes, et, chez les filles trop majeures, par cause d'un désir d'affection toujours déplorablement déçu ? Je laisse aux moralistes à préciser le fait.

James Evil avait donc brusquement interrompu le tête-à-tête d'Alice et de Marc Evrard.

— Mademoiselle, dit-il dans un assez bon français qu'il avait appris en France où il avait voyagé après la guerre de Sept ans, Mademoiselle me fera-t-elle l'honneur de sa compagnie à la prochaine danse ?

— J'en suis bien fâchée, répondit Alice, mais monsieur Evrard que voici et que vous n'avez pas semblé apercevoir, m'en a prié avant vous.

—Oh ! pardonnez-moi, mais vous êtes-vous engagée pour l'autre danse aussi ?

— Oui, monsieur.

— Toujours avec M. Evrard ?

— Oui, monsieur, répondit Alice en rougissant un peu, mais enchantée au fond de faire cette malice à l'officier qu'elle détestait.

— Oh ! oh ! c'est bien ! répondit Evil qui lança un regard haineux à Marc et pirouetta sur ses talons en se dirigeant vers un groupe de femmes auxquelles il demanda de vouloir bien organiser une contredanse.

Ce genre de danse n'était encore que peu ou point connu au Canada où elle fut apportée par les conquérants. La contredanse (country-danse) étant une innovation anglaise, James Evil avait un secret plaisir à l'imposer à une société canadienne, sachant bien que les invités de M. Cognard étaient presque tous gens à se plier aux caprices d'un officier de l'armée britannique.

Marc et Alice furent forcés de figurer dans la contredanse que James Evil dut diriger du commencement à la fin.

Quand la danse fut terminée, Marc dit à Alice qu'il ramenait à sa place:

— Je crois que vous avez un peu durement reçu ce pauvre capitaine.

(à suivre)

CHAQUE MATIN

rubriques spéciales des plus intéressantes

"L'Evénement-Journal" vous apporte un choix abondant et varié des dernières nouvelles locales, régionales, canadiennes et étrangères, une illustration soignée et des

L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL

Fumez LA CIGARETTE de chez nous

GRADS

Très douce — *Un changement pour le mieux !*

Maison indép de "chez nous": L.-O. GROTHE, Ltée

72ième ANNEE No 265 — QUEBEC, JEUDI 13 AVRIL 1939 — SEIZE PAGES

Québec ne peut accepter ce projet d'assurance-chômage

Le Premier Ministre déclare que la province ne peut donner un mandat en blanc au gouvernement d'Ottawa sans savoir dans quel sens sera amendée la constitution. — Les chômeurs actuels, dit-il, n'ont pas d'argent pour payer cette assurance. — Il suggère une législation concurrente, comme pour les pensions de vieillesse. — "Nous sommes pour l'harmonie des provinces, mais non au détriment de la nôtre". — Discussion provoquée par une motion des libéraux. — Le groupe Hamel n'approuve pas l'attitude prise par le premier ministre pour sauvegarder l'autonomie de la province.

CKCV tente une expérience de radio - encyclopédie

Le poste CKCV vient de tenter une nouvelle expérience radiophonique. Lundi dernier le Professeur Toc a complètement modifié son émission hebdomadaire de radio-encyclopédie et il a présenté quelque chose qui se rapproche du programme S. V. P. où l'on peut entendre d'honnêtes intellectuels aux prises avec des "colles". Jusqu'ici les concurrents étaient choisis au hasard — et trop souvent le hasard était contre les auditeurs. Sans aucun doute le nouveau genre est infiniment supérieur car il permet à une équipe de spécialistes non seulement de répondre aux questions posées, mais aussi de blaguer et de discuter en marge du questionnaire. Nous sommes certains qu'en renouvelant l'expérience, cette station radiophonique se rendrait rapidement compte qu'il est préférable à tous les points de vue de s'en tenir à cette formule de radio-encyclopédie.

A la radio



M. ARTHUR GODBOUT qui a protesté, au nom du mouvement social-ouvrier, contre une clause du bill de Québec voulant que pour être éligible à l'échevinage tout candidat possède $2.000 en biens immeubles.

3,000,000 de poussins dans nos 43 couvoirs

Les 2,000 membres des 43 couvoirs coopératifs de la province percevront plus de $300,000 cette année.

DEMANDE CONSIDERABLE

Les quarante-trois couvoirs coopératifs de la province ont commencé à fonctionner ces jours-ci et la demande pour les poussins est si considérable que l'on ne pourra y suffire. L'on estime que ces couvoirs produiront, au cours du printemps, 3,000,000 de poussins et que la somme globale perçue par les 2,000 membres tles coopératives sera de plus de $300,000. Ces couvoirs produisent sous la surveillance immédiate du ministère de l'Agriculture.

L'an dernier, nous dit hier M. Jos.-D. Barbeau, directeur du service avicole du département de l'Agriculture, les couvoirs coopératifs ont produit 2,021,000 poussins et leur chiffre d'affaires a été de $258,564.

Or, en 1931, la production des poussins se chiffrait à 161,942 seulement, pour toucher 976,304 en 1935 avant de faire un bond considérable en 1936, alors que la production a été de $1,448,040. Le développement de l'industrie avicole continue à s'accélérer grâce à la politique de l'Union nationale qui encourage de diverses façons les éleveurs.

Le département de l'Agriculture a aidé l'an dernier 500 cultivateurs à s'établir des poulaillers modèles; leur élevage a été dirigé par les experts du département. Leur revenu moyen durant l'année a été de $1.55 par poule.

Il faut considérer que la production des poussins dans les couvoirs coopératifs est un actif considérable pour la province pusqu'autrefois ces poussins étaient achetés en Ontario. Pour donner une idée de l'importance de la production de cette année, disons que près de 4,000,000 d'oeufs seront placés dans les incubateurs, soit suffisamment pour emplir 26 chars à raison de 400 caisses par char.

Pas de séance, hier soir, à la Chambre

Les députés n'ont pas siégé hier soir à cause du bill de Montréal. La séance de l'après-midi a été bien employée, comme toutes les séances, ces derniers temps. Les députés siégeront de nouveau cet après-midi. La session durera probablement encore trois semaines.

NOMINATIONS AU CHAPITRE DE L'I. O. D. E.

A l'assemblée du Chapitre municipal québecois de l'I.O.D.E., les nominations suivantes ont été faites pour les divers comités: Mme Philippe Carrington, Education; Mlle Mavis Thomas, Oeuvre de l'Empire aux Indes; Mme J.-D. Gilmour, la Presse; Mme H.-H. Gibaut, bien-être des enfants et de la famille; Mme W. E. Campbell, canadianisation et immigration; Mme R. L. Jess, Girl Guides; Mme W. L. Stewart, Films; Mme H. E. Huestis, anciens combattants; Mme H. MacLean, Ligue des nations; Mme Donald Gray-Donald, les chambres.

Le prochain congrès du barreau canadien

M. T. W. Laidlaw, C.R., de Winnipeg, secrétaire-trésorier de l'Association du Barreau Canadien, était de passage dans notre ville, hier. M. Laidlaw a eu des entretiens avec Me Robert Taschereau, C.R., secrétaire de la même association. Tous deux ont discuté de la préparation du prochain congrès de l'association qui aura lieu dans notre ville, le 17 août.

L'ACTIVITE DES INDUSTRIES DE DRUMMONDVILLE

Drummondville, 13. — (D.N.C) D'après les chiffres fournis au Conseil, à sa dernière séance, par les principaux industriels de cette ville, nos manufactures opèrent avec une belle activité malgré les temps incertains que nous vivons actuellement à cause des menaces de guerre. Les chiffres fournis sont les suivants: Eagle Pencil Company, 43 employés; Drummondville Cotton Company Limited, 526; Dennison Manufacturing Company of Canada, 79; Canadian Celanese Limited, 2,505; Butterfly Hosiery Company Limited, 384; Dominion Silk Printing & Dyeing Company Limited, 332; Louis Roessel Company Limited, 97; Compagnie J.-A. Gosselin Limitée, 43. Ce qui fait un total de 4,009. Cependant, si l'on tenait compte de toutes les autres entreprises industrielles de moindre importance que celles que nous avons mentionnées plus haut, on arriverait à un chiffre beaucoup plus considérable et qui ne devrait pas éloigner 4,500.

Dîner d'adieu des finissants en droit

Les étudiants en troisième année à la faculté de Droit de Laval auront un dîner d'adieu, ce soir, à sept heures et demie, chez Kerhulu. La réunion sera sous la présidence de M. André Gauthier. Les autorités universitaires seront représentées et tous les professeurs de droit assisteront à la fête, qui aura un caractère intime.

SON EMINENCE AU SEMINAIRE

Son Eminence le cardinal Villeneuve a fait sa troisième visite, hier, au Séminaire depuis son retour de Rome. Il a donné une conférence sur l'élection du Pape à laquelle il a participé.

"Nous sommes pour la coopération, oui; pour l'assimilation, jamais" !

Voilà ce qu'a déclaré le premier ministre de la province, hier après-midi, à la Chambre, en dénonçant une fois de plus le projet d'assurance-chômage tel que soumis par le gouvernement King. L'hon. M. Duplessis a fièrement et énergiquement revendiqué le droit de la province de maintenir intacte la constitution, "notre forteresse, notre rempart".

"Nous n'avons confiance dans aucun gouvernement à Ottawa, qu'il soit rouge ou bleu", affirme encore le chef du gouvernement, "pour administrer seul l'assurance-chômage."

Amendement de M. Bouchard

L'hon. M. T.-D. Bouchard provoqua cette déclaration du premier ministre avec un amendement à une motion à l'effet que la Chambre se formât en comité des subsides. Le chef de l'opposition y reprochait au gouvernement de ne pas avoir coopéré avec les autorités fédérales pour l'établissement de l'assurance-chômage.

A l'appui de cet amendement, M. Bouchard déclara que la situation est précaire et qu'il est grand temps d'établir une assurance - chômage pour faire disparaître la plaie du secours direct. Il fit allusion à Montréal, affirmant que la métropole se trouvera dans une position difficile, lundi, pour secourir les chômeurs.

Contribution impossible

M. Duplessis : — "Le chef de l'opposition oublie que l'assurance - chômage ne s'applique qu'au chômage futur. Il oublie encore qu'un ouvrier qui ne travaille pas pourra difficilement contribuer à un système d'assurance contributoire".

M. Bouchard : — "C'est le patron, l'ouvrier qui travaille et l'état qui contribueront".

Le premier ministre, dans sa réponse au chef de l'opposition, passa en revue les négociations entre Ottawa et les provinces relativement à ce projet. Il rappela que M. King a toujours refusé de dire comment il voulait amender la constitution pour établir son système d'assurance.

Pas de mandat en blanc

—"Nous n'avons pas voulu", soutint le premier ministre, "donner un mandat en blanc à Ottawa parce qu'il s'agissait de notre constitution. Notre constitution est une forteresse, un rempart ; et tant que je serai à la tête du gouvernement, jamais je ne permettrai qu'on s'attaque à cette forteresse".

M. Duplessis ajouta qu'il avait répondu au premier ministre du Canada que le Québec était prêt à collaborer avec Ottawa à l'établissement d'un système d'assurance-chômage, mais sans renoncer à ses droits. Qu'on adopte le même principe que pour la loi des pensions de vieillesse et la province de Québec en sera, dit-il.

Les déclarations de M. Duplessis furent interrompues à plusieurs reprises par les applaudissements de la droite. Le premier ministre souleva un très vif enthousiasme parmi les députés ministériels.

Le parti national avec l'opposition libérale

La motion de M. Bouchard ayant été déclarée hors d'ordre par l'Orateur, l'opposition en appela de cette décision, qui fut maintenue par un vote de 52 voix contre 15. Le parti national et M. F.-J. Leduc s'unirent à l'opposition libérale pour désapprouver, en somme, l'attitude de la province de Québec en face de l'empiètement du pouvoir central sur nos droits.

Un autre amendement de la gauche provoqua une déclaration importante du premier ministre. A son tour, M. Cléophas Bastien soumit un amendement qui regrettait que le gouvernement ait jusqu'ici refusé de faire bénéficier les villes de la province de la loi fédérale pour aider les municipalités à faire des améliorations rentales.

Loi néfaste, injuste

—"Cette loi", déclara M. Duplessis, "est une loi néfaste, une loi injuste, un truc électoral. On veut se servir du crédit de la province pour prêter de l'argent à condition que nous garantissions 100 pour cent des prêts. Nous aurons une hypothèque sur la maison, tandis que le gouvernement fédéral aura une hypothèque sur la province. C'est, en d'autres termes, un moyen de s'accaparer la province".

L'amendement de M. Bastien fut rejeté par 54 voix contre 15.

Ce furent là les deux principaux débats de l'unique séance de la journée, hier, à l'Assemblée Législative. Cette séance fut marquée, en outre, par l'adoption de trois projets de loi du gouvernement. L'étude de ces bills donna lieu à une série de points d'ordre et de rappels à l'ordre qui prolongèrent la discussion. Les incidents furent parfois très piquants. L'opposition provoqua cinq votes, ce qui se voit plutôt rarement en une seule séance. Bref, le travail sessionnel n'a pas beaucoup avancé, hier.

Par contre, le comité des bills privés a progressé dans l'étude du bill de Montréal. Ce comité a siégé, hier soir, une couple d'heures. Il reprendra, ce matin, la discussion du projet de loi de la métropole.

Maurice BERNIER.

(Voir le compte rendu complet de la séance en page 8)

Décédé



M. PAUL THIBAULT, maire de la Rivière-du-Loup, est décédé hier, à l'hôpital du Précieux-Sang de sa ville, après une courte maladie.

DES NOUVELLES LAMPES SUR LA GRANDE ALLEE

La Cie Quebec Power vient d'aviser la ville de Québec qu'elle installera de nouvelles lampes électriques de 400 bougies sur toute la Grande-Allée depuis la porte St-Louis jusqu'à l'avenue des Erables. Depuis quelques mois, des lampes de cette capacité sont installées depuis le Manège Militaire jusqu'aux environs de l'avenue Turnbull. La Cie Quebec Power posera ces nouvelles lampes à ses propres frais et la ville ne sera nullement chargée pour le supplément d'éclairage; l'installation de ce nouveau luminaire ne constitue non plus aucun engagement pour la ville.

La Cie Quebec Power installe ces lampes afin de déterminer au moyen d'expériences si elles peuvent répondre aux besoins des différentes saisons. Les nouvelles lampes ont trios fois la puissance de celles qu'elles vont remplacer.

LES ELECTIONS ANNUELLES DU JEUNE BARREAU

L'élection annuelle de l'Association du Jeune Barreau de Québec vient d'être fixée au 28 avril prochain. Une réunion de l'association aura lieu dans l'avant-midi, de dix à onze heures et l'on pourra déposer les bulletins de présentation à cette occasion.

L'élection aura lieu le soir même à huit heures, au Palais de Justice. A date, il ne semble pas que les principaux candidats connus doivent avoir d'adversaires. On parle surtout de Me Paul Lebel comme futur président, en remplacement de Me Henri Jolicoeur, C. R., député de Bonaventure, président sortant de charge. Les autres candidats probables sont Me Paul Turgeon, à la première vice-présidence, Me Joseph Marineau à la seconde vice-présidence.

M. Arthur Godbout proteste contre une clause du bill de Québec

M. Arthur Godbout, leader ouvrier, a protesté, hier soir, contre une clause du bill de Québec qui stipule que dorénavant seul celui qui possède pour $2,000 de biens immeubles peut être éligible à l'échevinage. M. Godbout, qui parlait sous les auspices du mouvement social-ouvrier de Saint-Sauveur, s'est élevé contre cette mesure qu'il juge draconienne et il a fait remarquer que certains échevins actuels auraient été dans l'incapacité d'acquérir cette charge si un tel règlement avait existé dans le passé. La causerie de M. Godbout fut transmise par le poste CHRC.

En terminant M. Arthur Godbout a déclaré que le mouvement social-ouvrier de Saint-Sauveur, qui fut fondé au début de 1939, compte maintenant 900 membres.

Deux autres articles au bill de la ville

Taxe de $200 aux marchands de fourrures qui n'ont pas de bureau à Québec et avantages pour les réparations.

CINQUANTE CLAUSES

Deux clauses ont été ajoutées hier après-midi par le comité administratif au bill de Québec qui doit être étudié ce matin par le comité des bills privés de l'Assemblée législative. La première, imposant une taxe de $200 à tout commerçant de fourrures en gros ou en détail qui ne réside pas à Québec et qui y a un établissement, a été ajoutée à la demande de la section des marchands de fourrures de l'Association des Marchands détaillants de la province. S. H. le maire L. Borne a suggéré d'ajouter la seconde ; elle pourra permettre à la cité d'accorder à tout propriétaire qui réparera sa maison de bénéficier durant trois années de la même évaluation municipale imposée à sa propriété au moment des réparations.

L'Association des Marchands détaillants avait délégué plusieurs représentants au comité administratif en vue de demander d'ajouter une clause au bill de Québec. La délégation comprenait MM. Octave Paquet, Edouard Coulombe et Lucien Nadeau, respectivement président, vice-président et secrétaire, de la section de la fourrure des Marchands detaillants. L'aviseur légal de cette association, Me J.-C. Bhérer, prit la parole au nom des délégués, et plaida que les marchands locaux souffraient grand préjudice de citoyens d'autres villes de la province, en partie des Juifs, qui viennent louer une chambre ou une petite remise en notre ville et qui font le commerce de la fourrure. Il ajouta également que ces marchands se tenaient souvent aux gares et attendaient les citoyens de la campagne pour acheter ou leur vendre de la fourrure.

En demandant d'ajouter la seconde clause, M. Borne a déclaré que les propriétaires de maisons insalubres pourraient ainsi réparer leurs maisons et qu'ils n'auraient pas à payer avant trois années le surplus d'évaluation que représenteraient les réparations. Cette clause a été copiée du bill de la ville de Montréal.

M. Charles Gautier à l'Action Catholique

Nous avons appris de source très sérieuse que M. Charles Gautier, actuellement rédacteur en chef du "Droit", d'Ottawa, sera nommé directeur de "L'Action Catholique", en remplacement de feu le Dr Jules Dorion. Nous donnons cependant cette nouvelle sous toute réserve.

DEUX INCENDIES AU RESTAURANT DE M. A. BOIVIN

Deux incendies se sont déclarés à un court intervalle dans le restaurant de M. A. Boivin, 51, côte Ste-Geneviève. L'etablissement a subi de lourds dommages. Vers 9 heures, hier matin, les pompiers ont été appelés à cet endroit pour combattre un premier incendie causé par une défectuosité dans un poêle électrique. Après une heure de travail, les pompiers se sont retirés.

Malheureusement, M. Boivin, en voulant brancher un fil de raccordement sur le courant provoqua un court-circuit et les flammes ravagèrent de nouveau la maison. Les pompiers durent travailler encore pendant une demi-heure.

Décès de P. Thibault, maire de Riv.-du-Loup

M. Paul Thibault, qui avait été élu maire en janvier dernier, par acclamation, est décédé à l'hôpital.

AGE DE 48 ANS

Rivière-du-Loup, 13, (DNC) — La ville de Rivière-du-Loup vient d'être plongée dans le deuil par la mort de son premier magistrat, M. Paul Thibault, décédé hier, à l'hôpital du Précieux-Sang de cette ville, après une courte maladie soufferte avec résignation. M. Thibault n'était âgé que de 48 ans et 8 mois.

Le défunt était également président de la commission scolaire, poste qu'il occupait depuis onze ans. Il n'agissait comme maire de la cité que depuis le mois de janvier dernier, alors qu'il avait été élu par acclamation.

M. Thibault ne comptait que des amis, et sa rapide disparition causera d'unanimes regrets chez tous ceux qui le connaissaient.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, née Georgette Michaud, quatre enfants, M. Marc Thibault, Miles Paulette, Marie et Suzette Thibault. Il était le frère de MM. Cléophas Thibault, de Rivière-du-Loup; Adjutor Thibault, d'Edmundston, N.B.; et Maurice Thibault, avocat, de New-Carlisle; de la Révd. Mère Louis-Alfred, des RR. SS. de la Province, à Cartierville, et de Mme Ovide Dumas (Blanche).

Ses funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures 30.

L'Evénement-Journal prie Mme Thibault et tous les autres membres de la famille si cruellement éprouvée par cette disparition d'agréer l'expression de ses plus sincères condoléances.

Réunions et conférences

Comités parlementaires. — Réunions à 10 heures, à l'Hôtel du Gouvernement, ce matin.

Club Kiwanis. — Déjeuner hebdomadaire au Château Frontenac, à midi et demi.

Ecole Cardinal Villeneuve. —Confirmation des enfants à 3 h., à la basilique.

Causerie politique. — L'hon. M. Adélard Godbout parlera aux postes du réseau français de Radio-Canada de 8 h. à 8 h. 30.

Citoyens de St-Malo. — Réunion à 8 heures 15 à la salle paroissiale.

Palais Montcalm. — "Afternath" donné par the Little Theatre of Quebec à 8 heures 30.

Théâtre Capitol.— "Fridolinons".

ACFAS. — Réunion à 8 heures 30 à l'amphithéâtre de Médecine; conférencier, M. Fernand Baldensperker, sur "la littérature comparée, son objet, ses moyens, ses résultats".

Union nationale Duplessis de Québec-Est. — Réunion à 8 h. 30, à 262, Ste-Hélène; films du ministère de l'Agriculture; MM. F. Paradis et H. Langlais, députés, seront présents.

Union nationale Duplessis de Limoilou Inc. — Assemblée à 8 h. 30, à 85, de la Canardière.

Unité nationale de Limoilou. — Causerie par M. Jos. Marier, député de Drummond; présentation par M. Albert Gaudreau, député de Richmond, et remerciements par M. Henri Gérin, député de Stanstead. Irradiation par CHRC, à partir de 10 h.

La route des "Bell" n'aurait pas été entretenue

La ville de Québec a inscrit hier en Cour du Recorder une action contre un entrepreneur qui aurait négligé d'entretenir la route des Bell selon le contrat intervenu entre lui et la cité. L'action est rapportable le 18 courant. Des citoyens de cette partie du quartier St-Sauveur doivent venir bientôt protester à l'hôtel de ville contre la situation qui prévaut actuellement chez eux et demander que cette route soit ouverte ; ils allèguent qu'il n'y a aucun moyen de locomotion et qu'ils sont forcés d'utiliser des traineaux pour aller chercher leur bois, et qu'ils doivent se rendre à pied chez les épiciers, les bouchers. Cette route serait même fermée depuis le 16 janvier dernier.

Transformation de l'hôpital Saint-François d'Assise

Cette grande institution sera complètement modifiée. — Le nouvel hôpital comptera trois cents lits. — Actuellement, cette maison ne contient que 130 lits.

UN LABORATOIRE PARFAIT

L'hôpital St-François d'Assise sera complètement transformé ; un édifice beaucoup plus spacieux que celui qui existe présentement sera construit tandis que l'ancienne bâtisse ne servira plus qu'à loger le personnel. Le nouvel hôpital abritera 300 lits, tandis que l'institution actuelle n'en compte que 130.

C'est ce que nous avons appris de source sûre, hier, sans que les autorités de l'hôpital veuillent confirmer ou nier la nouvelle. Les plans du nouvel hôpital ont été dressés et il ne reste plus qu'à les faire accepter par le conseil de l'institution.

L'édifice de l'hôpital actuel ne peut plus suffire aux besoins d'une clientèle de plus en plus nombreuse attirée par la valeur du service médical que plusieurs médecins réputés assurent à St-François d'Assise.

L'hôpital actuel a été construit il y a plusieurs années et une partie seulement des bâtisses est à l'épreuve du feu.

C'est l'intention des autorités de l'institution de faire de l'hôpital St-François d'Assise l'une des maisons d'hospitalisation les plus modernes de la province.

"Lachinois" qui veulent se battre

Tous les gens n'ont pas la même sainte frayeur de la guerre et tous, même dans la province de Québec, ne sont pas opposés à la participation du pays aux conflits possibles. Ainsi, avons-nous appris, un groupe de citoyens de Lachine ont demandé récemment à Ottawa la permission de constituer un corps de volontaires dans la ville et le conseil municipal a appuyé cette demande auprès des autorités de la Défense nationale.

Mais peut-être s'agit-il d'une unité de volontaires qui se défendront contre les recruteurs de conscrits...

LES CHATS A L'EXPOSITION DE SEPTEMBRE

Le grand concours d'industrie féminine, organisé par la Commission de l'Exposition provinciale, et la dernière initiative de cet organisme relative à l'organisation d'une section spéciale pour les chats à la grande foire provinciale de septembre prochain, jouissent actuellement d'une grande vogue dans le public.

Chaque jour, le Secrétariat de l'Exposition reçoit des demandes d'informations concernant le concours d'industrie féminine. Il est même arrivé à certains jours que la malle reçue par l'Exposition concerne entièrement ce concours. Des prix très substantiels seront remis aux gagnants des différentes classes de ce concours. On peut s'en procurer la liste, ainsi que toutes les informations relatives au concours, en s'adressant à la Commission de l'Exposition, à l'hôtel de ville.

Québec doit devenir une ville de verdure

Dès le début de mai, on présume que les beaux jours seront enfin arrivés, le Syndicat d'Initiative commence sa grande campagne d'embellissement par les arbres. Comme L'Evénement-Journal l'a déjà annoncé il s'agit de planter, dans des endroits choisis, un certain nombre d'arbres qui ne pourront qu'ajouter à ce qu'on appelle les beautés séculaires de Québec. L'an dernier le Syndicat d'Initiative avait distribué des boites de fleurs qui donnaient un allure romantique aux fenêtres qui en étaient garnies; cette année on offre des arbres, on vend de la verdure, de la beauté et du bonheur.

"Si le projet n'est pas nouveau", nous déclarait hier M. Roland Casault, président du Syndicat, "il n'a cependant jamais été mis à exécution. Nous avons préparé un plan d'ensemble, car ce n'est pas tout de planter des arbres, il faut savoir où les planter. Le Syndicat s'est d'ailleurs réservé les services de M. J.-A. Roy, B. Sc., chef du reboisement au ministère des Terres et Forêts, et nous sommes certains que tout ira pour le mieux".

En nous annonçant cette bonne nouvelle, M. Casault nous déclara que les autorités municipales et que la Commission d'urbanisme avaient accueilli avec enthousiasme le projet du Syndicat. Nous sommes certains que les citoyens de la capitale se feront un agréable devoir de coopérer avec le Syndicat d'Initiative.

La ville poursuit vingt marchands

S. H. le recorder Eugène des Rivières a entendu hier matin la cause d'un citoyen qui aurait refusé de payer la licence imposée aux marchands qui opèrent un établissement de commerce ouvert seulement après la date du premier mai et qui ne sont pas alors taxés selon le rôle de cotisation mais seulement selon le coût du lover. Le prix minimum de cette licence est de $25. Une dizaine d'actions semblables sont actuellement pendantes devant la Cour. Me Georges Delisle, greffier et avocat de la Cour du recorder, occupe pour la cité dans ces causes.

14 PERMIS DE CONSTRUCTION DE $14,600.00

La Commission d'Urbanisme a approuvé 14 nouveaux permis hier midi représentant un montant total de $14,600. C'était la première séance de la Commission d'Urbanisme depuis le début d'avril.

Le permis le plus élevé au montant de $4,500 a été accordé à la maison Sylvio Marceau, 800, St-Vallier, pour l'exécution de réparations. Deux permis au montant de $2,200 pour la construction de deux maisons ont été aussi émis en faveur de MM. J.-A. Mainguy et Emile Clavette; ces résidences seront érigées respectivement à l'intersection des rues Ste-Geneviève et St-Gabriel et sur la rue d'Aiguebelle, dans St-François d'Assise.

La Commission a aussi approuvé deux permis de $1,000 et $1,500 respectivement pour la réparation d'un restaurant à 76, Côte de la Montagne, et de la propriété de M. Georges Gagnon, rue Vitré.

L'Union St-Joseph de Beauport est prospère

M. Philias Grenier en a été élu ces jours derniers président. — Un comité de régie. — Prêts de $205,000.

FONDEE EN 1876

M. Philias Grenier a été élu ces jours derniers président de l'union St-Joseph de Beauport. Il sera secondé, à la tête de cette organisation, par MM. Isidore Bélanger, premier vice-président ; Philippe Grenier, deuxième vice-président, et J.-Eugène Boutet, secrétaire. Les autres officiers sont MM. Alexandre Boutet, premier assistant-secrétaire; Georges-Emile Boutet, deuxième assistant-secrétaire ; Louis Chalifour, bibliothécaire ; Emmanuel Giroux, commissaire-ordonnateur ; et Sylvio Parent, assistant commissaire-ordonnateur.

Un comité de régie a aussi été formé. Il comprend MM. Philippe Chalifour, David Mailloux, Alphonse Guillot, Azarias Langevin, Philippe Lapointe, Cyrias Fillault, Gaudiose Sanfaçon, Ph.-Fr. Grenier, J.-B. Dufresne et Ernest Chalifour. Les vérificateurs sont MM. P.-A. Rainville et Ferdinand-Raoul Bélanger.

La Société a soumis aux membres son soixante-deuxième rapport annuel. Elle a été fondée le 14 mai 1876, incorporée le 1er mars 1878. Les bénéfices payés depuis sa fondation sont de $295,000. Les prêts aux membres sont de $205,000 et un avancement de $11,000 a été fait à ses membres pour payer leur cotisation.

Les recettes sont de $17,910.24 et les déboursés de $17,909.01. La société a payé les décès suivants au cours de 1938 : MM. Joseph Poulin, David Bélanger, Alfred Giroux, Arthur Grenier, Paul Rainville, Herm. Bélanger, Nap. Paradis, Jean Mathieu, Jos.-Hon. Giroux, Jules Grenier.

La valeur financière de la Société au 31 décembre 1938 se lit comme suit :

Prêts hypothécaires	$63,289.76
Prêts sur débentures	18,300.00
Immeubles	4,067.36
En banque	3,133.46
Surplus	1,915.49



Fumez

Black Cat

—elles ont meilleur goût!

AVEC OU SANS BOUT DE LIEGE -10 pour 10¢ - 25 pour 25¢

LA PLUS GRANDE ORGANISATION D'AUTOMOBILE A L'EST DU DOMINION

PAVILLON DE L'AUTOMOBILE

Visitez le PAVILLON de L'AUTOMOBILE (1e Avenue)

Toutes les automobiles qui sont là, n'ont pas marché de l'hiver, ont été inspectées et sont prêtes pour la livraison

Allez faire votre choix dès maintenant, parmi le plus grand nombre d'autos jamais vus et réunis AU MEME ENDROIT.

UNIVERSAL AUTO LTD

CANADIAN AUTO CORP.

25 à 41 de la Couronne — (Pavillon 1ère Avenue)

L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS DU MATIN EN AMERIQUE
QUEBEC, 13 AVRIL 1939

Le chômage est un problème fédéral

C'est ce que viennent de déclarer les maires canadiens réunis en congrès à Ottawa. Cette thèse a été établie depuis longtemps. Il n'est plus nécessaire d'en faire la démonstration. Le gouvernement fédéral possède presque tous les pouvoirs, dans le domaine de l'industrie et du commerce. C'est lui qui règle la politique tarifaire du pays, qui peut conclure des ententes et des marchés avec les autres états. De plus, le fédéral a des sources de revenus à peu près illimitées, puisqu'il bénéficie de tous les impôts indirects. Ajoutons enfin qu'il serait très difficile, pour une province, de s'attaquer seule au problème du chômage. Du moment, par exemple, que les affaires vont mieux dans le Québec, qu'il y a plus d'ouvrage, des milliers d'individus viennent de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, pour gagner leur vie ici. Le gouvernement King-Lapointe n'a jamais voulu assumer ses responsabilités, en ce domaine. C'est à peine s'il contribue aux dépenses des secours directs. Quant aux travaux publics, il ne faut pas en parler. MM. King et Lapointe dépensent des millions pour les armements et ils ignorent les chômeurs. Des travaux, ils en entreprendront à la veille des élections, durant quelques mois. Pendant ce temps, les municipalités se ruinent. Les autorités fédérales doivent se rendre compte qu'elles ne peuvent plus temporiser. La requête qui leur est adressée par les maires canadiens n'a aucun caractère politique. Mais que peut-on attendre d'un gouvernement qui ne pense qu'aux armements?

Franco doit prouver sa bonne foi

L'Espagne reste toujours un sujet d'inquiétude pour l'Europe démocratique. En refusant d'intervenir dans le conflit et en envoyant des ambassadeurs au chef du gouvernement espagnol, la France et l'Angleterre ont prouvé qu'elles n'avaient pas du tout l'intention de s'immiscer dans les affaires intérieures de ce pays. Cela fut bien différent pour l'Italie et l'Allemagne, qui tiennent toujours garnison dans les villes fortes de la péninsule ibérique et sur les frontières françaises. Dans la situation actuelle, l'Espagne nationaliste devrait comprendre qu'elle se doit uniquement à rebâtir le pays dévasté; elle n'a rien à gagner dans une guerre étrangère. Si Franco n'oblige pas Mussolini à retirer immédiatement ses troupes — ce qui serait le seul moyen de prouver sa bonne foi — les grandes démocraties seront justifiables de lui prêter des sentiments impérialistes ou encore de croire que l'Espagne nouvelle est un simple point d'appui pour l'axe Rome-Berlin-Tokio. Jusqu'ici la France et l'Angleterre ont laissé faire. Mais voilà que la situation se complique. Chamberlain exige le rappel immédiat des volontaires et le maréchal Pétain — qu'on ne saurait taxer d'anti-fascisme maladif — revient en hâte de Burgos comme pour bien signifier au Quai d'Orsay qu'advenant une guerre la France aura une troisième frontière à défendre. Depuis qu'il a pris en mains le gouvernement des affaires espagnoles, Franco a crû bon de contresigner le pacte anti-communiste. Il importe — s'il veut prouver après le fait que sa guerre fut une véritable croisade — qu'il affirme officiellement que ce pacte n'a pas la valeur d'un accord militaire et qu'il n'est pas autre chose qu'une déclaration de principes.

L'enseignement technique 1919-1939

par Paul Latouche

Le 31 mars 1919, c'est-à-dire il y a vingt ans, le Gouvernement fédéral inscrivait dans les Statuts du Canada, une loi dite: "Encouragement à l'Enseignement Technique" George V, Chap. 193, Sec. 73, et par cette législation, le pouvoir central mettait à la disposition des provinces, un subside de dix millions de dollars, pour être distribué à chacune d'elles pendant une période de dix années, réparti au pro-rata de leur population, à la condition que chacune d'elle dépense un montant semblable au montant accordé.

Normalement, cette loi devait être périmée le 21 mars 1929, mais à la suite de circonstances incontrolables, les autorités fédérales se virent dans l'obligation de prolonger la durée de l'application de cette loi, à deux reprises, pour en définitive la prolonger de nouveau une troisième fois cette année au bénéfice du Manitoba afin de permettre à cette province d'utiliser le résidu du subside qui avait été mis à sa disposition il y a 20 ans.

Depuis dix ans, la plupart des provinces supportent à elles seules le fardeau de l'enseignement technique, et en même temps les autorités fédérales, se torturent les cellules cérébrales afin de trouver une législation qui pourrait aider à la formation des jeunes canadiens.

Depuis l'acte de la Confédération, il semble que l'ère des expérimentations n'est pas encore terminée, puisque dans le cas présent, l'on cherche encore une législation qui pourrait venir en aide à notre jeunesse, et l'on laisse de côté une expérience qui a été des plus concluantes, "La loi sur l'enseignement technique de 1919".

Pourquoi essaie-t-on tout espèce de remèdes inconnus lorsque nous avons le bon remède dans la loi de 1919; il s'agirait tout simplement de façonner l'ancienne loi pour qu'elle convienne aux exigences de notre vie économique actuelle, et nous en obtiendrions des résultats encore inespérés.

Cette loi de 1919 a été d'un précieux secours à toutes les provinces de la Confédération, et pour peu que l'on étudie les résultats obtenus, l'on peut citer des chiffres qui reposent sur des donnés solides et non pas sur "des à peu près".

On nous dira que quinze millions dépensés pendant dix ans pour l'enseignement technique au Canada, c'est peut-être "un peu fort"; que la nation canadienne n'est pas en mesure de s'engager présentement dans de pareilles dépenses ! Après mille et une considérations nous pouvons en conclure, que si nous pouvons faire l'effort nécessaire pour dépenser annuellement cinquante à soixante millions pour les armements, afin de permettre à notre jeunesse de s'entrainer, de s'équiper pour ensuite aller se faire "casser la gueule" dans une guerre, — où après la cessation des hostilités comme en 1918, nous n'avons même pas eu notre mot à dire après s'être sacrifiés, — nous pouvons enlever annuellement de ces millions la somme de $1.500.000. qui servirait à préparer la vie, tandis qu'il resterait encore $58.500.000., qui servirait à préparer la mort des êtres humains.

Que les autorités du pays soient donc logiques, qu'elles prennent l'exemple des Etats-Unis, où l'an dernier, le pouvoir fédéral a fait passer le budget de l'enseignement technique de onze millions qu'il était à vingt et un millions annuellement.

Certaines personnes diront peut-être que entre les capacités financières du Gouvernement du Canada et celui de Washington, il y a un abime, nous devons répondre que chez nos voisins, l'on est parti de onze millions pour monter à vingt et un millions, et que dans notre pays, en ce qui concerne le pouvoir central — sur la question de l'enseignement technique, depuis plusieurs années — on est parti de zéro et nous sommes montés à zéro; donc dans ces conditions, ce n'est pas l'enseignement technique qui a appauvri le fisc.

Monsieur le curé Rouleau

"Anima ejus et animae omnium defunctorum per misericordiam Dei requiescant in pace".

C'est la fin de l'absoute; l'In Paradisum ne sera chanté qu'à Saint-Isidore.

Les portes de Saint-Roch s'ouvrent et se referment. Le cortège, maintenant, est en route pour la gare mais, sur le parvis de l'église, un petit groupe stationnera longtemps encore.

Petit groupe formé des anciens paroissiens de M. Rouleau, ceux qui émigrèrent en ville il y a vingt ans, qui ont vécu moins longtemps que les autres sous sa houlette pastorale ; néanmoins, dans le fond de leur coeur, continuaient de l'appeler Monsieur le Curé.

Eloignez-vous, les étrangers. Que comprendriez-vous à notre conversation ? D'ailleurs, il n'est pas sûr que nous soyons à Québec. L'un de nous a désigné la rue de la Couronne, ce que vous croyez être la rue de la Couronne, en murmurant: le Bras. Puis il a pointé le doigt vers la rue Saint-François, ce que vous croyez être la rue Saint-François, en ajoutant: la Grande Ligne.

Il n'est même pas sûr que je sois le publiciste du comité provincial de défense contre la tuberculose. Si j'ouvrais mon paletot, vous apercevriez une ceinture verte. Mon coparoissien Larochelle croit travailler à la laiterie Laval ? Enfant de choeur, va ! Mes frères, également, portent le surplis blanc et la jupe noire. Ne leur parlez ni finance, ni impressions, ni contrats: ils hausseraient les épaules. Dix heures? Je les soupçonne plutôt d'être allés déjeuner à la maison, entre la sonnerie de l'Elévation et celle de l'Agnus Dei (elle durait plus de vingt minutes, la messe de M. Rouleau) pour que Mère Sainte-Louise ne reproche pas aux petits servants de paraitre en classe seulement l'après-midi. Qu'en penses-tu, Napoléon Duclos, qui te désoles de nous retrouver vieillis, laids peut-être? Mais n'es-tu plus le sacristain que nous avons connu, qui nous laissais faire des moulinets avec l'encensoir au risque de mettre le feu à la sacristie et qui t'esclaffais quand, en sonnant les cloches, nous nous cognions la tête au plafond?

Pauvre Monsieur le Curé !

Celui que nous évoquons a le port altier, de beaux cheveux châtains et si, au premier abord, avant que le visiteur se soit fait reconnaitre, le regard est d'acier entre les sourcis broussailleux, vite un sourire éclairera le masque léonien. Sourire qui se transforme en rire nerveux, saccadé. — Bergeron? Mais oui, Bergeron, un de mes enfants de Saint-Antoine.

Et Bergeron, ou Croteau, ou Laroche, entrant au presbytère, était mis aussitôt en présence de son portrait de premier communiant, conservé avec cinq cents autres dans la bibliothèque.

Pauvre Monsieur le Curé !

Lui, il l'avait, le culte du souvenir. Vieilles amités, vieux serviteurs, vieux meubles, vieux cheval, vieux chien. Depuis cinq ans il desservait la paroisse de Saint-Isidore et, pour lire le "Soleil" sur la véranda, il tournait encore sa chaise du côté de Saint-Antoine et de Saint-Etienne. Des confrères malins, tel M. Fréchette, de Sainte-Claire, ne manquaient pas une occasion de le plaisanter à ce sujet. Il ne se fâchait pas, mais le rire se teintait d'un peu de mélancolie.

Lorsque je serai vieux moi-même, disait-il, j'irai vivre dans ma maison de Saint-Roch, celle où je suis né. Il ne réalisa pas son rêve et, tout récemment, parlait de revenir à Saint-Isidore, sa dernière paroisse que, sans oublier les autres, il avait définitivement adoptée. "Larochelle, Parent, Chabot, Toussaint: ah! mes enfants de Saint-Isidore" !

Pauvre Monsieur le Curé !

Le second patron des écoliers apres saint Nuolas! Lorsque j'étais pensionnaire au Séminaire, il venait nous voir régulièrement tous les mois. Azad et Henri Bertrand, quelques-uns encore qui avaient été ses ouailles à Saint-Antoine, qu'il avait dirigés vers les études, qui étaient des "vocations". Naturellement, il était plus rassuré sur l'avenir d'Israël Laroche, déjà ecclésiastique. Et il se méfiait de moi, qu'il n'avait pas eu le temps de choisir. Après s'être informé de notre rang en classe, de nos notes a l'étude et à la chapelle, après nous avoir apporté les nouvelles de la maison paternelle, il nous gorgeait de gâteaux achetés chez Valiquette.

Pendant les vacances, son presbytère nous était grand ouvert. Si je manquais d'y aller deux jours de suite, un appel téléphonique me rappelait à mon devoir. Resté jeune de caractère, il ne trouvait de réel plaisir qu'en compagnie des étudiants.

Que de voyages nous avons faits ensemble, au trot de la "Noire"! Que de dîner pris chez lui ! Plus tard, je fus même invité à revenir le soir, pour faire le quatrième au "whist". Ces parties de "whist" qui duraient jusqu'au bréviaire de dix heures et demie . . .

Pourquoi le bréviaire de dix heures et demie? demandez-vous. Mais parce que M. Rouleau voulait finir de le réciter avant minuit. Il aurait pu commencer le midi, le matin, sans être plus avancé, à cause de cette nervosité, nuancée peut-être de scrupule, qui faisait qu'il n'était jamais certain d'avoir tout dit. Pensez aux mérites que l'on doit acquérir à répéter quotidiennement pareil effort. Bien des saints n'ont pas poussé plus loin l'héroisme. Même a la fin de sa vie, quand il aurait obtenu facilement une dispense, il continua, de dix heures et demie à minuit, à lutter contre les distractions. Nous lui proposions un voyage, un bout de veillée. —"Mon bréviaire", répondait-il.

Pauvre Monsieur le Curé !

Il était si bon que ses paroissiens en étaient venus à oublier qu'une messe basse n'enfonce pas nécessairement une journée. Qu'auraient-ils pû refuser à celui qui, en toutes circonstances, leur manifestait son paternel amour ? Il établit à Saint-Isidore la ligue du Sacré-Coeur, le Tiers-Ordre et ce fut à qui aurait sa religieuse, à qui aurait son prêtre. Il aidait de ses modestes ressources les familles qui ne pouvaient défrayer seules le coût d'un cours classique. Il restaura le vieux temple, comme il avait restauré le presbytère. Il courut jusque dans l'Abitibi pour donner du coeur au ventre à ses colons. Quand vint l'inévitable séparation, tout le monde, et non seulement lui, avait des larmes plein les yeux.

Pauvre Monsieur le Curé ! Aujourd'hui qu'il s'en retourne parmi les siens, se peut-il que nous restions là à discourir sur le parvis de Saint-Roch ? L'hiver a mis une barrière infranchissable entre notre désir et son accomplissement. Ce cortège, dont nous ne ferons pas partie, nous l'imaginons qui se déroule lentement, de la gare du Bras à l'église du village. Nous voyons les femmes et les enfants se signer au passage du doux pasteur qui les a mariées, leur a fait faire leur première communion, les a baptisés. Les maisons elles-mêmes, ensevelies dans la neige, reconnaissent celui à qui elles étaient si heureuses d'ouvrir leur porte les jours de visite paroissiale.

Pauvre Monsieur le Curé! La bonne terre de chez nous lui sera légère.

"Deus, cujus miseratione animae fidelium requiescunt, hunc tumulum benedicere dignare, eique Angelum tuum sanctum deputa custodire".

"O Dieu qui accordez dans votre bonté le repos aux âmes des fidèles, daignez bénir ce tombeau et placez-y votre saint Ange pour le garder".

L'Oncle Gaspard.

Les catholiques et les unions internationales

De retour des Etats-Unis, où ils étaient délégués au Congrès des Trades-Unions britanniques, deux membres du Conseil des Métiers et du Travail de Québec ont servi à leurs amis le vieil argument tant de fois rabâché et non moins souvent réfuté : "Les évêques américains conseillent aux ouvriers catholiques d'entrer dans la Fédération Américaine du Travail (Unions Internationales). On a donc tort ici de s'y opposer". Et l'un des délégués va jusqu'à dire : "Dans notre province les encycliques sont interprétées d'une façon subjective et le temps est venu d'en faire une analyse impartiale et juste".

Il y a longtemps, Monsieur Martel, que cette analyse a été faite. Et la conclusion fut que les ouvriers catholiques sont tenus de s'unir entre eux partout où la chose est possible. Or, les évêques, interprètes autorisés des encycliques, ont jugé :

a) dans la province de Québec, que cette union était possible et donc s'imposait ;

b) Aux Etats-Unis, qu'elle n'était pas actuellement possible.

Le devoir de tout bon catholique est donc clair : suivre les directives de son évêque. Hors de là il est dans l'erreur. M. Martel approuve cette ligne de conduite pour les Etats-Unis, pourquoi ne l'approuve-t-il pas pour le Canada ?

L'ORDRE NOUVEAU

N. B. — Nous reproduisons cet article à titre documentaire, laissant à l'autorité compétente le soin de se prononcer sur la question discutée ici et qui nous semble loin d'être aussi claire et simple que l'Ordre Nouveau l'affirme.

ONDES COURTES

La dernière chance

Ce bon M. Chamberlain vient de faire savoir à Mussolini qu'il lui donne une dernière chance et qu'il passe l'éponge. Pour avoir la paix, le Duce promet de retirer ses troupes de l'Espagne. Hélas ! nous savons que cette promesse fut déjà faite il y a bien des mois lors de la signature du traité anglo-italien et qu'en outre, au bridge de Munich, le même Duce avait promis de défendre les frontières tchéco-slovaques.

Je déchire !

Mussolini n'a pas seulement emprunté le pas de l'oie, le racisme et la francophobie à l'Allemagne hitlérienne ; il a même abandonné sa chère chéchia pour coiffer la casquette à la Hitler. Mais il a fait mieux que ça : il a appris à déchirer les traités, à trahir la parole donnée.

L'affaire Runciman

La promesse faite a Dolfus de défendre l'Autriche ? Le pacte de Munich ? Le traité anglo-italien ? Les accords tunisiens avec Laval ? Je déchire, je déchire, je déchire. Déchirée aussi la fameuse lettre à Lord Runciman où, à la veille de Munich, le Duce disait : "Si Hitler voulait annexer des minorités je serais opposé à l'accord, mais il s'agit de réunir au sein d'un même Reich la grande famille allemande".

"Job" et doctrine

Depuis deux ans Mussolini a donné suffisamment de preuves de son manque de bonne foi pour que nous soyons justifiables de tenir pour une vérité intégrale cette boutade de John Gunther : "En arrivant au pouvoir Mussolini n'avait qu'un principe : le garder !" C'est sans doute pour cette raison qu'il a violé les accords de Latran et qu'il n'a pas encore donné à l'Italie, après 15 ans de pouvoir, cette fameuse Chambre Corporative qui devait révolutionner notre démocratie.

Accusée, levez-vous

Le juge Liebell vient de poser un geste courageux en condamnant à 3 mois de prison l'épouse du juge Lauer de la Cour Suprême des Etats-Unis. Mme Lauer avait la fâcheuse habitude de passer en contrebande des robes parisiennes. Comme trop de citoyens et de citoyennes, elle était d'avis que frauder le fisc ou la douane c'est un profitable plaisir. Heureusement il y a encore des juges dans la démocratique Amérique où tout le monde est égal devant la loi.

Fridolin à Québec

Fridolin nous arrive avec sa séance ! Ceux qui ont vu son théâtre trois épingles, retourneront certainement au spectacle. Fridolin est un artiste sympathique qui exprime avec des gestes simples et des mots "nature" tout ce que ressentent les gosses de 15 ans qui ont connu cette joie suprême de jouer dans la rue. Fridolin ? C'est le Jean Narrache des moins-de-seize-ans.

Hitler au pôle Nord

Voilà qu'Hitler convoite une colonie norvégienne située dans les glaces polaires. Il s'agit d'un morceau de terre situé au larges des iles Falkland. Il y a quinze jours, le Fuhrer réclamait la Patagonie, qui perche aux alentours de l'Argentine. Le moins qu'on puisse dire c'est qu'Hitler n'a pas de préjugés. Et nous qui avions toujours crû qu'Hitler ne voulait être que le Fuhrer des grands aryens blancs.

La petite histoire

Lettres inédites de la Mère Duplessis

Née en France en 1687, la Mère Marie-André Duplessis de Sainte-Hélène, fut la treizième supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec.— La correspondance s'étend de 1720 à 1758. — Détails intéressants sur la vie des sauvages. — Une famille illustre.

Quelle édifiante et intéressante lecture de Pâques nous avons faite et qui nous est tombée sous la main . . . ou plutôt sous les yeux en feuilletant la collection de la savante revue "Nova Francia", organe de la Société d'Histoire du Canada, qui a paru à Paris de 1925 à 1934 et dont les collaborateurs ont mis à jour tant de précieux documents concernant notre histoire du Canada, entre autres M. A.-Léo Lemay-rie qui, à force de patience et de recherches, a découvert les précieuses lettres de la Mère Marie-Andrée Duplessis de Sainte-Hélène, qui fut la treizième supérieure des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec et qu'elle a écrites de 1720 à 1758 à une amie d'Abbeville, en Picardie, et à Messire de Montigny, prêtre des Missions Etrangères, bienfaiteur des Hospitalières. Ces lettres contiennent nombre de renseignements inédits sur la vie à Québec en ce temps-là. Et ce sont ces lettres qui nous ont procuré cette lecture dont nous parlions tantôt.

On a cherché longtemps ces lettres de la Mère Duplessis dont on soupçonnait l'existence par certaines notes trouvées dans la collection Philéas Gagnon, conservée, comme l'on sait, à la Bibliothèque de Montréal, et dans les cahiers de l'abbé E.-M. Faillon. Finalement, M. Lemayrie eut le bonheur, — que seul connait le chercheur — de découvrir trente-deux lettres de cette religieuse qui avait à cette époque le soin des pauvres de l'Hôtel-Dieu. Cette découverte fut faite dans les cartons des Archives Nationales, parmi les papiers du sieur Bourdeaux, marchand drapier de Paris qui, lors de la révolution, vit ses papiers et ses biens séquestrés et sous scellés. C'est par l'entremise du sieur Bourdeaux que la Mère Duplessis de Sainte-Hélène faisait parvenir ses lettres qu'elle écrivait de l'Hôtel-Dieu à ses amis de Picardie, entre autres Madame Hecket de la Cloche, et Messire de Montigny.

La Mère Marie-Andrée Regnard-Duplessis de Sainte-Hélène naquit à Paris le 28 mars 1687. Elle était la fille de Georges Regnard Duplessis, seigneur de Morampont et de Lauzon, trésorier de la Marine en la Nouvelle-France. Elle entra en religion cinq ans après son arrivée à Québec, le 2 juillet 1707, âgée de vingt ans, et fit profession le 8 janvier 1709, prenant le nom de Sainte-Hélène. Elle mourut le 23 janvier 1760 dans sa cinquante-deuxième année de religion. Elle avait six frères et une soeur, cette dernière née à Québec et Hospitalière avec elle à l'Hôtel-Dieu de Québec sous le nom de Geneviève Regnard Duplessis de l'Enfant-Jésus. Elle faillit périr dans l'incendie de l'Hôtel-Dieu le 7 février 1755. Le plus illustre frère de ces deux religieuses fut le Père François-Xavier Regnard-Duplessis, s.j., né à Québec le 13 janvier 1694, et qui fut l'un des plus célèbres prédicateurs de son temps. Un autre des frères Regnard Duplessis, né à Québec, eut Frontenac pour parrain.

Nous ne croyons pas que personne n'ait donné, soit dans des lettres, soit dans des mémoires ou des relations, des détails plus précis et plus complets, par exemple, sur les moeurs des sauvages de la Nouvelle-France, leurs costumes, leur façon de vivre, et seul, croyons-nous, Pierre Boucher, ancien gouverneur des Trois-Rivières, dans son "Histoire Véritable et Naturelle des Moeurs et Productions du Pais de la Nouvelle-France" a donné autant de détails sur la vie de ces sauvages.

Lettres curieuses que ces lettres de la Mère Duplessis de Sainte-Hélène où il y a de tout: anecdotes, récits de drames, reportage de faits divers sur la vie à Québec en ce temps-là, crises et misères de toute nature. En cette période pascale que nous vivons présentement, nous aimons, par exemple, à noter ce qu'elle dit à son amie d'Abbeville de cette fameuse querelle religieuse qui éclata après la mort de Mgr de St-Vallier, entre le Conseil et le Chapitre, alors qu'il y eut arrestations, déportations, persécutions de toute nature, notamment contre les pieuses Hospitalières qu'on "avoit traitez fort dûrement dans leurs propres chaires sur ce qu'elles avoient dit que leur Comt' — communauté — avoit toujours été plus paisible quand elles avoient eu des Confesseurs jesuites que lorsqu'elles avoient eu des prêtres", propos qui, ajoutait la Mère Duplessis de Sainte-Hélène, "avoient tellement choqué ces Messieurs, — les chanoines — qu'ils ont cru le clergé flétri et déshonoré". Alors, "ils ont exercé contre ces bonnes filles tout ce qu'ils ont pensé qui pouvoit les mortifier, ils ont empêché les 7 discrettes de communier et de se confesser toute l'année, n'ayant donné à personne le pouvoir de les absoudre, elles n'ont pas fait ni pâques ni jubilée et elles se sont vues à la veille d'être excommuniées." . . . "

Que d'autres citations il y aurait à faire dans ces lettres sur la vie, religieuse et civile, en la Nouvelle-France et qui feraient voir quelle subtile observatrice fut cette fille de la grande et belle famille des Duplessis au Canada.

Le FOUILLEUR.

Paraitra bientôt

"Celle-qui-voit"

Le nouveau drame du P. Lamarche

La corporation dramatique des *Paraboliers du Roi* annonce la publication incessante de *Celle-qui-Voit*, nouveau drame de son directeur-fondateur, le R. P. Gustave Lamarche, C. S .V.. La corporation est l'éditeur de l'ouvrage.

L'oeuvre nouvelle du P. Lamarche dépasse en importance *Jonathas* et les autres oeuvres publiées depuis par le dramaturge canadien. C'est, comme l'indique le sous-titre, une "parabole héroïque canadienne". L'objet en est la carrière mystique et missionnaire de la grande Canadienne Marie de l'Incarnation, dont on célèbre cette année le troisième centenaire de l'arrivée au Canada. La pièce est mi-poétique mi-historique. Certains épisodes sont d'un caractère franchement populaire et relèvent plutôt de la comédie. Dans les onze tableaux que comprennent les trois parties du drame, toutes les audaces du théâtre le plus moderne sont exploitées et dépassées.

Le volume formera un splendide in-8, plié 8 3-4 x 6 1-2, de 200 pages, orné de deux bois gravés en couleurs. La couverture, en deux couleurs, d'un goût très châtié, doublera la valeur de présentation de l'ouvrage. Prix: $1.25 franco. C'est le livre de récompense idéal et le cadeau canadien par excellence à offrir à l'occasion du troisième centenaire de l'illustre voyante de Québec. On reçoit dès maintenant les commandes chez les libraires, et au secrétariat des éditions, 50, boulevard Querbes, Joliette.

(On sait que *Celle-qui-Voit* sera représentée à Québec, en octobre, dans une mise en scène de grand éclat, par les *Paraboliers du Roi).*

Tribune libre

L'association des vieillards et les pensions

Nous recevons de l'Association des Veillards de la province la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur,

A l'heure actuelle, de nombreuses personnes passent dans la ville de Québec et les environs pour faire signer une requête demandant l'augmentation des pensions de vieillesse, de $5.00 par mois et l'abaissement de la limite d'âge à 60 ans. Cette requête sera présentée à Ottawa. Il faut atteindre un million de signatures.

Les gouvernements retirent de gros revenus, ne donnent presque pas de travail. Pour comble de malheur, 90 pour cent des patrons refusent d'employer un homme d'âge avancé, la loi dûs accidents du travail refuse également de verser une indemnité à un accidenté qui dépasse 60 ans. D'un autre côté, cependant que le chômage continue à sévir, des profiteurs odieux accroissent leur fortune aux dépens de la classe faible, la richesse est le lot de quelques actionnaires de compagnies dont les dividendes font des bonds prodigieux, allant jusqu'à 32% et le travail diminue. Spectacle lamentable d'un régime vicié jusqu'à la moëlle.

Il y a actuellement 976,000 personnes — près d'un million — qui vivent misérablement, sous le régime néfaste des secours directs. La plus grande partie habitent misérablement dans des taudis. Si, pour un instant, les gouvernements laissaient de côté les rancunes politiques et travaillaient de coopération pour employer sur ce nombre formidable de secourus par l'Etat, seulement 200,000 personnes, à un salaire moyen de trois piastres par jour, ce qui ne serait même pas suffisant pour subvenir aux besoins d'une famille, — il en coûterait — sans compter les matériaux — $172,800,000 par année. Le contribuable serait encore appelé, malgré qu'il soit taxé et surtaxé, à verser à l'Etat un montant fixé suivant l'évaluation de ses propriétés ou son chiffre d'affaires en vue de rembourser les dépenses occasionnées par ces travaux. Mais que fera-t-on des milliers et des milliers d'autres, qui ne reçoivent aucun secours et qui en travaillent pas.

Les gouvernements ont sans doute accompli de grandes oeuvres humanitaires telles que les pensions aux vieillards, hélas accordées à un âge où l'homme est déjà trop avancé dans la vie, les pensions aux vétérans, aux aveugles, aux mères nécessiteuses, enfin la plus belles, l'Assistance publique.

L'Association des propriétaires mérite aussi des remerciements de la part des contribuables qui défendent leurs intérêts à l'hôtel de ville et au parlement, Les Chambres de Commerce, qui contribuent aux développements des affaires, les organisations ouvrières, principalement les Syndicats catholiques, reconnus comme la plus grande organisation de la province, ont imploré sans cesse des gouvernements soit par la voix des journaux, de la radio, soit par des assemblées publiques, l'établissement de lois sociales équitables, pour la défense des classes laborieuses, et, par des travaux de grande envergure et à longue échéance, la disparition une fois pour toutes de cette plaie inventée par nos législateurs, le chômage qui, dans notre riche pays, continue toujours à semer la misère, la désunion dans les familles, l'abandon de la foi, la dénatalité, le découragement et par voie de conséquence, le vol, le suicide et même le meurtre.

Les gouvernements, malgré tout le bien accompli sont responsables d'un autre côté, de la misere qui règne chez nous. On avait promis d'abolir le chômage, et cependant celui-et augmente sans cesse, tous les jours. On a trop tardé à donner des travaux, la situation se trouve compliquée. On a refusé d'écouter la voix ouvrière de sa conscience, d'être reconnaissant envers les électeurs,

Jamais nous ne verrons, même avec des travaux, revenir des temps normaux si l'on n'emploie pas le moyen nécessaire pour résoudre le problème de la crise qui fait rage dans notre province. C'est le voeu unanime de toute la population que l'on réduise l'âge des pensions de vieillesse. A la 24ième session de la conférence internationale de la mutualité et des assurances sociales tenue à Genève, M. Jaunlaux, sénateur de Belgique, président de l'Union Nationale des Fédérations de Mutualités Syndicales et Socialistes Belges, démontra et fut approuvé par les représentants de presque tous les pays que, vu la situation actuelle, il est indispensable et nécessaire d'abaisser à soixante ans l'âge d'admission aux pensions de vieillesse.

Le parlement canadien est plus en mesure que tout autre gouvernement de verser la pension à 60 ans. Notre pays abrite des richesses incalculables et les naissances y sont encore plus nombreuses que les décès. Le gouvernement provincial devrait — agir à la demande du gouvernement fédéral afin d'établir une loi d'assurance-

Si les gouvernements accordaient l'augmentation de $5.00 par mois de la pension et l'abaissement de la limite d'âge à 60 ans, des milliers et des milliers de personnes abandonneraient immédiatement le travail et seraient remplacés par ceux que l'Etat secourt actuellement. Les gouvernements auraient évidemment plus de deboursés mais économiseraient puisqu'ils n'auraient plus à secourir ceux qui travailleraient.

La jeune génération pourrait se procurer de l'ouvrage, l'argent circulant plus librement, le cultivateur, le commerçant et l'industriel verraient leurs affaires développées sur une grande échelle.

La moyenne des secours est actuellement de $46.10 par mois, par sept personnes, en plus des dépenses de l'administration. L'Etat économiserait plus de $21 puisqu'il n'aurait à débourser que $25 pour celui qui travaillerait et qui aurait droit à sa pension. Cette économie de $21 servirait à payer en partie la pension de celui ou de celle qui ne travaille pas. Les jeunes pourraient donc, avec un peu de travail de la part du gouvernement, se trouver une position. Le chômage se trouverait aboli, des millions seraient épargnés et serviraient avec certains rajustements à verser aux autres pensionnaires le montant nécessaire sans être obligé de taxer davantage le contribuable.

Tel qu'il a été annoncé dans les journaux il y a trois semaines, nous avons commencé et nous continuerons jusqu'au mois d'août à faire signer des requêtes qui seront présentées à Ottawa dans le but que nous avons expliqué dans cette lettre.

Pour toute information s'adresser au Bureau Chef "Les vieillards de la province de Québec", 175, rue LaSalle, Québec.

Président : Charles-Roland Cantin, 175, rue LaSalle.
Organisateur : J.-A. Cauchon, 105 de la Reine
Agent d'affaires : J.-Arthur Guay, 203, rue de la Couronne.

MAXIME WEYGAND DANS LE PROCHE-ORIENT

Paris, 12. — (U.P.) — Le général Maxime Weygand est parti hier soir pour Téhéran où il représentera la France au mariage du prince héritier de l'Iran à la princesse égyptienne Fawzieh. Ce voyage permettra au général en retraite d'étudier divers problèmes du Proche-Orient.

MAGNIFIQUE AUTO A GAGNER

Le tricentenaire de l'hospitalisation en Amérique du Nord vous offre l'occasion de gagner une magnifique Mercury 1939 d'une valeur de $1270.00

1 billet 0.25
5 billets 1.00

Secrétariat du Tricentenaire Hôtel-Dieu QUEBEC

Dans sa reconnaissance une dame de Québec dit que le Tonique Mosby est excellent

"J'ai souffert six ans de sensibilité à l'estomac due aux ballonnements continuels de gaz", déclare Mme Oscar Stocker, de la rue Hermine. "Et j'étais toute cousue de rhumatisme. Mais aujourd'hui le Tonique Mosby m'a soulagée. Je recommande avec plaisir cet excellent remède."



Mme OSCAR STOCKER, 118 rue Hermine, Québec, ajoute maintenant son nom à la longue liste des personnes de nos environs qui recommandent publiquement le nouveau remède scientifique, le TONIQUE MOSBY. Lisez son témoignage sincère.

Des déclarations reconnaissantes — venant de toutes les parties de cette ville et du district en général — continuent tous les jours d'arriver en grand nombre. Toutes louangent et recommandent le TONIQUE MOSBY, la "nouvelle préparation de racines, d'herbes et autres splendides ingrédients", qui se vend en si grandes quantités chez les principaux pharmaciens et marchands généraux par toute la ville et la province de Québec.

Par exemple, voici justement quelques jours, Mme Oscar Stocker, 118 rue Hermine, Québec, faisait une déclaration reconnaissante de la sorte, décrivant ce que le TONIQUE MOSBY est capable de faire dans certaines sortes de souffrances. Mme Stocker demeure en cette ville depuis 12 ans et elle possède de nombreuses amitiés. Son témoignage se lit comme suit :

Douleurs presque intolérables dues aux gaz d'estomac

"Pendant six ans j'ai été victime des aigreurs et des ballonnements d'estomac", dit Mme Stocker. "Au début ces douleurs apparaissaient et disparaissaient, puis elles apparurent et disparurent encore une fois, mais récemment j'avais empiré. Je ressentais des ballonnements tout le temps et ces ballonnements continuels me rendaient l'estomac tellement sensible que cela était presque intolérable. Parfois il me semblait que je ne pourrais plus me tenir debout une minute de plus. Pour empirer encore les choses, j'en vins à ressentir des douleurs rhumatismales par tout le corps. Je crois que ces douleurs de rhumatisme étaient causées par tant de poisons que j'avais dans l'organisme et qui provenaient du dérangement d'estomac. J'avais aussi les intestins constipés et j'étais sujette à des attaques d'étourdissement. Je ne pouvais dormir la nuit à cause de ces souffrances.

Maintenant elle dit comment le Tonique Mosby l'a soulagée

"J'avais essayé plusieurs moyens pour me soulager de ces souffrances, mais tout me semblait inutile, car rien ne me faisait de bien. C'est alors que dernièrement j'entends parler du Tonique Mosby et que je commence à en prendre. Je tiens à dire que ce remède m'a procuré du soulagement. Il m'a débarrassé des aigreurs et des ballonnements d'estomac au point que toute sensibilité a disparu. Il est certainement agréable de pouvoir faire un bon repas sans souffrir par la suite. Le Tonique Mosby m'a aussi débarrassée de la constipation et réglé mes intestins. Mieux que tout cela, il m'a soulagée de mes douleurs rhumatismales en expulsant les poisons hors de mon organisme. Il n'est pas facile pour moi d'écrire tout ce qui concerne mon cas, mais si vous pouviez comprendre en quel mauvais état je me trouvais avant de connaître le Tonique Mosby et combien je me sens mieux maintenant, vous pourriez constater pourquoi je suis enthousiasmée de ce remède splendide. IL EST EXCELLENT; aussi je me fais un plaisir de vous donner mon témoignage et de recommander publiquement cette préparation."

Il agit sur les intestins, l'estomac, le foie et les reins

Le TONIQUE MOSBY contient 20 ingrédients, y compris 15 racines et herbes. Il agit sur les intestins, sur l'estomac, sur le foie et sur les reins. Grâce à son action les personnes faibles et épuisées se sentent toutes refaites en neuf. Le prix de ce nouveau composé scientifique est raisonnable et cela est dû à ce qu'il se vend en quantités immenses. Aussi n'hésitez pas. Procurez-vous du Tonique Mosby — DES AUJOURD'HUI !

Ce nouveau remède scientifique se vend maintenant en grandes quantités dans toutes les pharmacies de Québec. Il est aussi en vente chez les principaux pharmaciens et marchands généraux de toutes les provinces de l'est du Canada.

Carnet Mondain

L'honorable Martin - B. Fisher, trésorier de la province, et madame Fisher sont de retour de leur résidence d'Hemmingford, P.Q.

Madame Louis St-Laurent a reçu hier après-midi à sa résidence de la Grande-Allée.

M. Fernand Baldensperger, professeur de littérature à l'Université Harvard qui sera le distingué conférencier ce soir à la réunion de l'ACFAS, parlera sur "la littérature comparée, son objet, ses moyens, ses résultats". Mgr Camille Roy, P. A., doyen de la Faculté des Lettres de l'Université Laval, a bien voulu accepter la présidence d'honneur à cette soirée littéraire qui aura lieu à 8.15 p.m. à l'amphithéâtre de médecine de l'Université. Le Dr J.-E. Perron, président, présentera l'éminent conférencier.

Son Honneur le maire de Montréal, M. Camilien Houde, passe quelques jours en notre ville.

La grande partie de cartes organisée au bénéfice de l'église St-Dominique aura lieu lundi le 17 avril. Toutes celles qui désirent former des tables sont priées de s'adresser à 7301 ou à 3-3525. Mentionnons encore parmi les dames et jeunes filles qui ont souscrit à cet après-midi de charité: Mesdames J.-P. Paradis, Russell Hannon, mademoiselle Marcelle Paradis, mesdames Charles Gagnon, Paul Rousseau, Fabien Gagnon, Alphonse Lessard, O.-E. Bériau, Emile Garon, Antoine Roy, Eugène Marquis, Charles Gendron, Eugène Amyot, Ernest Gourdeau, L.-P. Gariépy, M. Deschambault, J.-T. Morency, Henri Bédard, A. Pelletier, Eugène Gauvin, A. Tanguay, A.-A. Almeras, Arthur Lavigne, Jos. Dumais, R. Duhamel, J.-P. Castonguay, S. de la Chevrotière, Léo Pelland, Cyrille Paradis, J.-E. Gosselin, J.-E. Perrault, C.-A. Drouin, Jules Côté, Buchanan, Gabriel Desmeules, Alex. Dumas, H.-A. Cormier, Alph. Légaré, J.-A. Blouin, James Brown, Emile Nadeau, N. Guay, Hervé Thivierge, Jules Fontaine, Edmond Corriveau, Louis Leclerc, Adrien Bouchard, P. Langlois, E. Therrien, E. Rochette, A.-F. Plante, et madame Charest, mesdemoiselles Rondeau, Berthe Hardy, Germaine Rousseau, mesdemoiselles Bédard, Laliberté, Couture, Guayl, C. Gingras, Thérèse Plante et Marcelle Plante.

Madame Edouard Belleau est de retour d'Ottawa où elle a passé quelques jours.

Madame Eugène Haberr recevra à un thé très intime cet après-midi à sa résidence de l'avenue de Bernières.

M. et madame Maurice Richard (Gabrielle Rémillard) ont le plaisir d'annoncer la naissance d'un fils né le 7 avril à l'hôpital St-Sacrement.

Le Dr Charles Turcot est de retour de New-York où il a passé la fête de Pâques.

Madame Roger Stanton et sa fillette, Michele, sont de retour de Montréal où elles ont été les invitées des parents de madame Stanton, M. et madame A. Gamache.

M. et madame Roland Casault sont de retour de Montréal où ils ont fait un bref séjour les invités et madame Henri Marchand.

M. et madame Rosaire Courtois ont passé quelques jours dans la métropole.

M. et madame Jean Pelletier, de Montréal, ont passé quelques jours en notre ville, les invités de madame Cyrias Pelletier.

M. et madame Zénon Otis, de Matane, annoncent les fiançailles de leur fille, Lorraine, à M. Roger Bergeron, fils du Dr J.-A. Bergeron, décédé, et de madame Bergeron, de Matane.

Madame Charles Preston a passé quelques jours à Montréal l'invitée de son fils, et de sa belle-fille, M. et madame Arthur Preston.

M. et madame Harold Blondeau ont passé la fin de semaine à Trois-Rivières, les invités de la mère de madame Blondeau, madame Robichon.

On annonce les fiançailles de mademoiselle Cécile Savard, fille de M. et madame Elzéar Savard, à M. Victor Fortier, fils de M. et madame P.-W. Fortier.

Mademoiselle Marie-Claire Morin a reçu à un dîner, dimanche, à la résidence de ses parents, M. et madame J.-O. Morin, Chemin St-Louis, en l'honneur de mademoiselle Françoise Bourassa, d'Outremont.

M. et madame Raymond Desmarais font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 10 avril et baptisé le 11 sous les prénoms de de Joseph, Arthur, Claude, Parrain et marraine, M. et madame Wilfrid Lamontagne. Madame Fortunat Gingras, sa grand'mère, portait l'enfant sur les fonts baptismaux.

MM. Pierre et Jacques Bédard retourneront aujourd'hui au Collège Jean de Brébeuf, à Montréal, après avoir passé le temps de Pâques avec leurs parents, M. et madame Avila Bédard.

Le jour de Pâques, à la résidence de ses parents à Hull, ont été bénies les fiançailles de Mlle Jacqueline Bérubé, fille de M. Joseph Bérubé, de Hull, P.Q., à M. Roland Lamontagne, employé civil, d'Ottawa, fils de M. Alfred Lamontagne, de Bienville. Le mariage aura lieu vers la mi-juin.

M. et madame E.-E. Lemieux, de Bienville, annoncent les fiançailles de leur fille, Claire, à M. Joseph Paquet, fils de M. et madame J.-A. Paquet, de Lévis.

Mesdemoiselles Marie-Paule et Marie-Berthe Roy ont passé la fête de Pâques chez leurs parents, le docteur et madame J.-J. Roy, de Ste-Germaine, accompagnées de mademoiselle Alice Ahern, de Québec.

M. et madame J.-Alphonse Bossinotte ont le plaisir d'annoncer les fiançailles de leur fille Jeanne à M. Arthur LeBeuf, fils de M. et madame Philéas LeBeuf, de Lambton.

Le jour de Pâques eurent lieu à la résidence de madame Thomas Norton, de Québec, les fiançailles de sa jeune fille Lottie, à M. Philippe D'Amours, de Chicoutimi, fils de M. et madame Alphonse D'Amours, de Rivière-du-Loup.

Le docteur et madame Liguori Breton (Rita Gilbert), de Warwick font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, Joseph-Gilbert-Amédée-Edouard, né le 3 avril

M. et madame Lucien Blondeau, annoncent la naissance de leur fils Georges, né à l'hôpital St-François d'Assise.

Mademoiselle Ruth Hall est retournée à Montréal après avoir passé la fin de semaine en notre ville, où elle a assisté hier au mariage Cannon-Laurie.

Mademoiselle L. Boiger a reçu à l'heure du thé, hier, à son appartement de la Place George V, les membres du cercle d'étude de la "C. W. L."

M. Bruce Clarke, de l'université Queen's, Kingston, et M. Walter Clarke, étudiant au collège Loyola, Montréal, ont passé le temps de Pâques avec leurs parents, M. et madame Walter Clarke.

Le jour de Pâques ont eu lieu les fiançailles de mademoiselle Thérèse Drouin, fille du docteur et de madame J.-B. Drouin, de Victoriaville, avec M. Pierre Huguet, fils de M. et madame Georges Huguet, décédés, et petit-fils du notaire R. S. Joron, décédé, et de madame Joron, de Valleyfield.

M. André Arnoldi est de retour de Montréal où il a passé la fête de Pâques.

Mademoiselle Suzette Gale est retournée à Montréal après avoir passé quelques jours avec ses parents, M. et madame H. V. Gale.

Mademoiselle Marion Macdonald est retournée à Montréal, après avoir passé quelques jours à Québec où elle a assisté au mariage Cannon-Laurie.

Mademoiselle Queen Devlin est retournée à Montréal après avoir été l'invitée de madame C. R. Devlin, à son appartement de la Grande-Allée.

La confirmation des élèves de l'Ecole Cardinal-Villeneuve aura lieu cet après-midi, à 3 heures, en la basilique de Québec. La première communion aura lieu à 7 heures a. m. vendredi, en la basilique également. Tous les membres de la Ligue de la Jeunesse Féminine sont cordialement invitées, spécialement celles du sous-comité de l'école Cardinal-Villeneuve.

Monsieur Jacques Gamache, de Montréal, passe la semaine à Québec, l'invité de son beau-frère et de sa soeur, M. et madame Roger Stanton.

(Suite à la page 11)

RAVISSANTE MARIEE



Madame LAWRENCE CANNON, (Anna Laurie) fille du Major D. Allan Laurie, dont le mariage avec M. Lawrence Cannon, fils de l'honorable Juge et madame Lucien Cannon, a été célébré lundi, le 10 avril, en la chapelle St-Louis de France de la Basilique.

(Studio Audet)

LEVIS ET LA RIVE SUD

(Suite de la page 2)

Réunion du Cercle d'études de la L.C.F. de Lévis, ce soir

Ce soir, à 7 heures 30, au local de l'avenue Mont-Marie, il y aura réunion des membres du Cercle d'études de la Ligue Catholique Féminine de Lévis, section des demoiselles Toutes voudront bien être présentes.

Funérailles à Lévis et Lauzon, ce matin

Ce matin, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Lévis, auront lieu les funérailles de dame Florida Beaudet, épouse de M. Louis Perron, décédée lundi dernier, à l'hôpital de Lévis, à l'âge de 56 ans. Après la cérémonie funèbre les restes mortels seront conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille.

Ce matin, à 9 heures, en l'église de Lauzon, auront lieu les funérailles de M. Joseph Fortier, époux de feu dame Belzémire Bourget, décédé lundi dernier, à la résidence de son gendre, M. Paul Boissinot, rue St- Cyrille, à l'âge de 87 ans et 3 mois. Après la cérémonie funèbre les restes mortels seront conduits au cimetière St-Joseph et inhumés dans le terrain de la famille.

Funérailles de Mme André Duchesneau

Lundi matin dernier, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame de Lévis, les funérailles de dame Marie-Desanges Côté, épouse de M. André Duchesneau, décédée le 6 avril, à sa résidence, ruelle Duchesneau, à l'âge de 70 ans et 3 mois.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine J.-Eugène Carrier, V.F. curé de la paroisse qui chanta le service, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les vicaires Achille Demers et Gérard Emond. La chorale Notre-Dame, sous la direction de M. Alphonse Perreault, chanta une messe de requiem harmonisée et des soli furent rendus M. Christophe Gagnon touchait l'orgue.

M. Arthur Déry était porteur de la croix.

Conduisaient le deuil: M. André Duchesneau, époux de la défunte; MM. Antoine, Cyrille, Placide, Emile, Joseph et Ephrem Duchesneau ses fils; M. Lucien Barras, son gendre; M. Joseph Côté, de Disraëli son frère; MM. Roger, Fernand, Eugène, Claude, Patrick, Jean-Marc Raymond, Maurice, Lucien, Jean, Paul, Léo, Marcel et Clément Duchesneau, Antoine, Gérard et Arthur Barras, ses petits-fils; MM. Joseph et Charles Duchesneau, ses beaux-frères; MM. Joseph, Etienne, Edmond et Alphonse Côté, Valère, Horace et Charles Duchesneau, ses neveux. On remarquait dans le nombreux cortège, M. le Dr J.-A. Tardif, M. l'échevin René Roy, M. l'échevin L.-B. Pelletier, MM. Laval, Marcel, Paul, Louis et Rosaire Fortier, Napoléon Coulombe, Gédéon Douville et Honoré Charest, tous trois employés du C.N.R., Emile Labonté, etc.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille à laquelle nous réitérons nos plus cordiales sympathies. Les funérailles étaient sous la direction de la maison J.-P. Thibault, de Lévis.

BILL REGLEMENTANT LA BOURSE DE WINNIPEG

Ottawa, 12. — (P. C.) Après un court débat la Chambre des Communes, hier soir, a passé en troisième lecture un bill pour réglementer la bourse du grain de Winnipeg. Cette réglementation sera effectuée par le conseil des commissaires du grain et un surintendant qui travaillera sous la direction du conseil.

Questions d'étiquette

LE BON GOÛT

Par Francine MARKEL



QUESTION.—Mon ami me tombe sur les nerfs parce qu'il fait montre de son savoir, en toutes circonstances, d'une manière prétentieuse", ainsi, s'il emploie le mot incommensurable, il ajoutera de suite, "c'est-à-dire qui ne peut être mesuré"... etc., etct.... comme si maman, mes soeurs ou moi, ne savions pas la signification des mots. Comment lui faire passer ce vilain défaut ?—MIRLITON.

REPONSE.—C'est non seulement cette manifestation de la fatuité que vous devriez corriger chez votre ami, mais sa fatuité elle-même, et peut-on corriger les gens quand ils ne reconnaissent pas leurs défauts ! On se corrige soi-même, mais on ne corrige pas les autres... Vous pouvez toutefois taquiner votre ami chaque fois qu'il fera parade de sa supériorité intellectuelle. Vos railleries porteront peut-être mieux que vos reproches. Bonne chance.

L'ACTION CATHOLIQUE SUR UNE BASE RELIGIEUSE

Milan, Italie, 12. — (P. A.) Le journal du premier ministre Mussolini, Il Popolo d'Italia, rapporte que le Pape Pie XII projette de réorganiser la Société d'action catholique italienne sur une "base strictement religieuse et spirituelle".

L'action catholique, organisaton laïque, est venue à plusieurs reprises en conflit avec le fascisme italien, celui-ci prétendant que cette société est un "refuge" pour les anti-fascistes et que ses officiers se livrent à des activité politiques.

La nouvelle d'Il Popolo n'a pas pu être immédiatement confirmée au Vatican.

M. PAUL LEBEL AUX ARTS, SCIENCES ET LETTRES

Le conférencier pour la prochaine séance publique de la Société des Arts, Sciences et Lettres est M. Paul Lebel, avocat au Barreau de Québec, qui s'est déjà acquis une belle réputation à l'occasion des conférences et causeries qu'il a déjà données encore tout récemment. Le sujet choisi est "Déséquilibre du milieu social".

Cette conférence aura lieu au Palais Montcalm, selon la coutume, mais vendredi soir prochain, le 14, à 8 heures et demie.

Le public est admis sans cartes et les dames sont toujours les bienvenues.

CORNEILLES EN BEAUCE

St-Joseph, Bce, (DNC) — Les volliers de corneilles qui se sont établis ces jours-ci dans la Beauce sont un signe du printemps. Mais les Beaucerons craignent que les débordements de la rivière Chaudière ne leur apportent d'ici la fin de semaine des signes moins agréables de la nouvelle saison. L'abondance de la neige sur les coteaux ne laisse pas que d'inquiéter.

Vous aimerez LA SAVEUR PLUS RICHE DU LIPTON

ARGENTERIE GRATUITE! Chaque paquet d'une livre et d'une demi-livre de thé Lipton contient des coupons de valeur, échangeables pour de la superbe argenterie Wm. Rogers & Son. Ecrivez pour la liste des primes à Thos. J. Lipton Ltd., Immeuble Lipton, Toronto. 3912F



THÉ LIPTON
Le thé au goût parfait
ÉTIQUETTE ROUGE — ÉTIQUETTE ORANGE — ÉTIQUETTE JAUNE

fleurs arrangées avec goût pour toutes circonstances.
H.W. McKenna Fleuriste
ONZE Rue SAINT-JEAN

Vous Aimerez VOTRE FOYER décoré par GAUTHIER 292 St-Joseph Québec
DRAPERIES — RIDEAUX
PAPIERS PEINTS -- BIBELOTS

AVIS...
HABIT ou PALETOT
de la toute dernière nouveauté pour hommes et jeunes gens,
Au PRIX du Manufacturier
Venez avec confiance à
LA PERFECTION
88, rue St-Joseph Tél.: 9861
(Je porte Caisse d'Economie)

LAMY LIMITÉE Prélarts
LES PLUS GRANDS SPECIALISTES DU GENRE AU CANADA
60 rue St-Joseph TÉL:- 4-4542
773 rue St-Valier TÉL- 3-3004

MARQUE PRIMO HOMARD
QUALITÉ De Luxe
le homard PRIMO
Le homard marque "PRIMO" est préparé par Louis-T. Blais, Limitée, Québec. Pris dans les eaux glacées de l'Atlantique, sur un fond rocheux, sa chair est plus ferme et sa saveur en est ainsi accrue — et vous êtes assuré d'un homard de la production 1938.
Six prix en argent à gagner. Ecoutez notre programme à la radio, poste CHRC, à 11.45 heures a.m.
Autres Produits "PRIMO" en conserve: Truite — Petoncles — Saumon — Langues de Morue — Hors-d'oeuvre "Vita-mor".
Exigez la marque 'PRIMO' de votre épicier

APPAREILLEZ-LES MELANGEZ-LES



Teintes unies aux dessins de fantaisie

Nouveaux VESTONS de tweed ou JUPES pour dames

La Mode européenne nouvelle que Pollack vous apporte pour le printemps

Le département des vêtements de sport pour dames est très enthousiasté au sujet de ces vestons et jupes. Ce sont des vêtements peu dispendieux et qui sont très chics pour le printemps. En tweed à carreaux ou uni. Vous pouvez les porter à votre goût, jupe et veston appareillant ou encore veston à carreaux et jupe unie, nous les avons pour vous à des prix pour convenir à tous les budgets.

VESTONS
2.95 3.95 4.95 5.95
JUPES
1.95 2.95 3.95 4.95

Plancher de la rue
Maurice Pollack ltée
75-85 ST JOSEPH-TEL 4-4661
CENTRE DE LA MODE ET DE L'ECONOMIE



UNE PEAU DOUCE, FINE invite l'amour—et le *garde!* Partout, les jeunes filles bien avisées ont recours au soin de beauté en usage à Hollywood—le Savon de Toilette Lux. Les *pores bouchés* causent: teint morne, minuscules flétrissures, pores dilatés—une Peau Cosmétiquée. Evitez-la avec cette mousse ACTIVE. Avant de vous remaquiller—TOUJOURS avant d'aller coucher. Votre peau restera *séduisante.*

9 Etoiles de l'Ecran sur 10 emploient Savon de Toilette Lux

Fromage Baumert
LES QUINTUPLÉES EN RAFFOLENT— ET MOI DONC
BAUMERT CREAM CHEESE Un Produit Borden Baumert
Si c'est du Borden's il FAUT que ce soit Bon!

Votre patron, Madame

PAR

Anne Adams

No 4079



Jeunes filles, voici une robe gentille, style princesse, avec laquelle vous n'envierez rien aux héroïnes de roman, car elle vous rendra charmante. Trois cols de lingerie pourront l'agrémenter et en changer l'aspect, elles sont fraîches, ces parures, et si vite ajustées. Collet "bavette", col et boucle ou cravate simple, vous ne saurez lequel choisir. Pour varier, vous pourrez encore ne porter qu'un collier ou un clip, sans collet-lingerie. Les manches bouffantes sont attrayantes, aussi, et quelle allure vous aurez dans cette pimpante robe!

GRANDEURS: 10, 12, 14, 16 et 18. La grandeur 14 demandera 3 vgs 1-8 de matériel de 39 pcs de largeur. Pour les collets, vous pourrez mesurer sur les patrons, selon la grandeur que vous aurez demandée pour la robe.

Adressez votre commande: **Service des patrons L'Evénement-Journal, 420 rue St-Vallier, Québec.** Ecrivez lisiblement vos nom et adresse sur les lignes pointillées ci-dessous. Le prix du patron est 25c et il vous parviendra dans un intervalle de 8 jours.

Grandeur . . . . . .

Nom . . . . . .

Adresse . . . . . .

N. B. — Ces patrons provenant d'une maison anglaise, les instructions ne sont fournies qu'en anglais.

DENISE --- Les sauveteurs

EPISODE No 62

Par Frank Godwin

(Copyright Public Ledger Inc.)



Imperial Oil Ltd a gagné 96 sous par action durant 1938.-Perte moindre de Claude Neon Advertising Co

WALL STREET SE REDRESSE NETTEMENT DANS TOUS LES GROUPES

GAINS DE 1 A 3 POINTS A NEW-YORK

Le roulement fut de 1,072,210 actions contre 1,662,520 actions la veille.

LES ACIERIES

On ne croit pas à l'imminence de la guerre dans les milieux financiers.

New-York, 13. — (P.A.) Par Frederick Gardner, rédacteur financier de la Presse Associée. — Le marché américain a encore hier racheté une partie des pertes qu'il avait subies ces derniers temps. Des titres ont enregistré des gains allant jusqu'à 3 points ou plus. Dans les milieux financiers, on croit que l'Allemagne ne voudra pas tenter tout de suite de mesurer ses forces contre celles de l'Angleterre et de la France. Les gains furent réduits en dernière heure à Wall Street, mais ils variaient quand même de 1 à 3 points dans General Motors, DuPont, Westinghouse, Union Carbide, American Telephone, Montgomery Ward, Eastman, Owens Illinois Glass, Santa Fe et International Nickel.

Les aciéries ont difficilement conservé leurs gains. U. S. Steel et Bethlehem Steel étaient en mieux de fractions d'point seulement. La revue Iron Age écrivait cette semaine que la baisse dans les prix de l'acier de rebut laisserait entendre que le relèvement prévu pour avril dans la production pourrait bien ne pas se produire. Les valeurs cuprifères ont monté en dépit d'une baisse dans le prix domestique du métal rouge. Anaconda, Kennecott et Phelps Dodge ont gagné jusqu'à un point. International Harvester a monté de 4 points à 54 1-4. Le cours moyen de 60 titres représentatifs a gagné 9-10 de point à 43 4. Le mois dernier, il se tenait à 51 4. Le roulement fut de 1,072,210 actions au lieu de 1,662,520 actions la veille.

786 titres différents furent cotés sur le tableau: 635 ont avancé, 55 ont reculé et 96 fermèrent inchangés. Voici les cours moyens compilés par la Presse Associée:

	30 ind	15 cf	15 ut	60 r
Hier	61.5	16.8	34.5	43.4
Avant - hier	60.3	16.2	33.8	42.5
Mois der	73.1	21.5	38.6	51.4
1938	57.2	14.2	28.4	39.0
Haut 1939	77.0	23.8	40.0	53.4
Bas 1939	58.8	15.7	33.7	41.6
Haut 1938	79.5	23.5	37.8	54.7
Bas 1938	49.2	12.1	24.9	33.7
Bas 1932	17.5	8.7	23.9	16.9
Haut 1929	146.9	153.9	184.3	157.7
Bas 1927	51.6	95.3	61.8	61.8

Flintkote Co a gagné durant les douze semaines finissant le 26 mars 1939 des profits nets de 15 sous par action commune au lieu d'un sou durant la même période de 1938.

ROBERT McNISH London Dry Gin
BOUTEILLES 25 OZ. $1.90 BOUTEILLES 40 OZ. $2.85
DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA

Renseignements financiers

Les marchés mobiliers

Au mois de septembre 1938, lorsque la situation européenne parut un moment désespérée et que la guerre semblait imminente, les autorités de la Bourse de Montréal avaient préparé un plan d'action qu'elles entendaient mettre immédiatement à exécution au cas où le conflit éclaterait. Ce plan n'a pas servi parce qu'il n'y a pas eu de guerre, mais on croit qu'il serait appliqué sur le champ advenant des hostilités ouvertes entre les grandes puissances européennes. Il comporte l'établissement de prix minima officiels auxquels devront être transigées les valeurs canadiennes jouissant d'un marché purement domestique. Ces prix minima seraient revisés de temps à autre jusqu'à ce que l'horizon financier s'éclaircisse. On sait qu'en 1914, les marchés mobiliers avaient été fermés durant trois mois et qu'ils ouvrirent ensuite sujets à des restrictions qui ne furent levées qu'au printemps de 1915. Mais la Bourse de Montréal a connu l'établissement de restrictions sur les transactions dans les valeurs mobilières pour une durée encore plus longue, au plus creux de la dernière crise économique. Pendant de longs mois, en 1932-1933, on ne pouvait vendre ou acheter les valeurs canadiennes sur la Bourse de Montréal qu'aux prix minima établis par les autorités. Ces mesures exceptionnelles avaient été prises pour prévenir une liquidation inutile des valeurs à des prix ridiculement bas. A-t-on oublié que Nickel se vendait à 4 en 1932 et que Noranda avait coté 10 à 12 durant les années 1930, 1931 et 1932. Ce n'était pourtant pas la guerre. Aujourd'hui encore, Nickel se vend aux environs de 45 et Noranda autour de 72. En 1932 toujours, Dominion Bridge s'était vendu à 9, Canadian Car commun à 2, le vieux Smelters à 25 (il a été divisé depuis cinq parts pour une et cote encore pour le nouveau environ 47), Hiram Walker 2 1-2, Massey Harris 1 1-2, Price Brothers $0.40, Shawinigan 7 1-4, etc., etc. Les restrictions imposées alors sur les valeurs canadiennes avaient également pour objet de permettre aux compagnies d'assurance, aux sociétés à portefeuille et de façon générale à toutes les institutions financières détenant des actions mobilières, d'entrer ces dernières sur leurs bilans annuels à des prix quelconques. Le défaitisme était tellement ancré dans l'esprit des gens, durant la dernière crise économique, que l'on aurait trouvé des spéculateurs pour vendre Nickel à découvert à 4 de même que Noranda à 10. Sans les restrictions judicieusement imposées, il n'y aurait bientôt eu aucune valeur en bourse, les prix ayant touché le néant. Toutes ces restrictions furent levées avec le temps. Il est resté toutefois un vestige de ces restrictions sur le marché des céréales où le blé ne peut plus monter ou baisser de plus de cinq sous par séance. Il est très probable, de plus, qu'advenant une guerre en Europe, les opérations à découvert sur les marchés mobiliers seraient formellement interdites. Ces opérations sont toujours permises même si elles se font plus difficilement qu'autrefois.

Le bill de Québec

C'est aujourd'hui que le bill de Québec sera étudié au parlement. Ce bill, comme l'on sait, comporte la demande de plusieurs nouvelles taxes, dont un impôt sur les dépôts bancaires des contribuables de la cité de Québec. Plusieurs commerces plus généralement visés par cet impôt, dont celui des obligations, auront des représentants pour défendre leurs intérêts devant le comité des bills privés. Les banques seront également représentées. Dans les milieux bien informés, on ne croit pas que cette mesure exceptionnelle de taxation soit accordée à la cité, mais qu'elle sera plutôt référée à la Commission Montpetit, chargée spécialement par le gouvernement provincial d'étudier toutes les nouvelles taxes et leurs répercussions possibles.

Les magasins à chaine

Standard Statistics Company Inc. écrit que les revenus des magasins à chaine dans le commerce de l'épicerie ont augmenté au cours de l'année dernière. Plusieurs de ces entreprises ont réussi à surmonter les difficultés qui avaient retardé leur expansion durant les années de 1934 à 1937. Une hausse prononcée dans les prix de gros des vivres réduirait temporairement les profits de ces sociétés, croit-on, mais dans une mesure peu importante. Durant les deux premiers mois de 1939, au contraire, les prix de gros des vivres ont diminué de 4.7 pour cent aux Etats-Unis sur ceux de 1938, tandis que les prix de détail de ces mêmes vivres ont diminué de 2.8 pour cent seulement. Les ventes des épiceries à chaine ont augmenté de 2 pour cent durant les deux premiers mois de 1939 sur l'an dernier dans la république voisine.

NOUVELLES MINIERES

Kewagama Gold Mines

Le rapport annuel de Kewagama Gold Mines (Quebec) Ltd souligne que les travaux d'exploration sur la propriété au cours de 1938 furent désappointants. Les seules rentrées de fonds de la société ont été l'an dernier de $40,000 provenant de la vente de 400,000 actions au prix de 10 sous chacune. Les déboursés totalux furent de $84,707, dont $65,000 pour des travaux de forage au diamant, pour le creusage du puits et le creusage de galeries. La compagnie avait une encaisse de $18,155 le 31 décembre 1938 et de $2,700 le 31 mars 1939. La compagnie a 3,665,843 actions en circulation sur un total autorisé de cinq millions d'actions.

Perron Gold Mines

La production de Perron Gold Mines Ltd durant le premier trimestre de 1939 a été de $327,477 alors qu'elle avait été de $296,574 durant le premier trimestre de l'année dernière.

McKenzie Red Lake Gold

Les revenus de McKenzie Red Lake Gold Mines Ltd durant l'année finissant le 31 décembre 1938 furent de $678,400, à rapprocher de $847,122 durant l'année précédente. Les revenus bruts ont été de $883,459 en tenant compte des profits d'autres sources. Après le prélèvement des frais d'exploitation au total de $431,833, les profits d'exploitation furent de $451,626. Les profits nets ont été de $318,318, compte tenu des prélèvements habituels.

Sullivan Consolidated

Nous avons annoncé ces jours derniers la mise en paiement du nouveau dividende de Sullivan Consolidated Gold Mines Ltd. Ce dividende sera de 3 sous par action et il sera payé le 15 mai aux actionnaires inscrits le 29 avril. Depuis que la compagnie Sullivan a commencé à payer un dividende, le 15 juin 1937, elle a versé à ses actionnaires quatre montants de 2 1-2 sous par action. Le paiement de 3 sous par action qui vient d'être annoncé indique, par conséquent, une augmentation sur les versements précédents. Sullivan se trouvera donc payer 6 sous par action annuellement au lieu de 5 sous.

Malartic Gold Fields

Le bilan annuel de Malartic Gold Fields Ltd indique une somme de $270,653 au compte de développement. La compagnie a déboursé $150,063 au cours de l'année 1938. Les disponibilités courantes sont de $188,835 et les exigibilités courantes de $17,760. Le fonds de roulement se trouve être de $171,075.

Anglo-Canadian Oil

Le rapport finaucier de l'Anglo-Canadian Oil Co. pour l'exercice finissant le 31 janvier 1939, qui sera publié à la fin d'avril, va démontrer, croit-on, des revenus nets, après l'épuisement et la dépréciation, de plus de $300,000. Après le prélèvement de l'impôt sur le revenu, les profits nets devraient représenter 12 ou 13 sous par action sur les deux millions d'actions communes en circulation. On considère ces résultats comme très favorables, étant donné que six des treize puits de la société sont entrés en état de production durant l'année écoulée seulement. On croit que la raffinerie de la compagnie à Brandon sera munie de sa nouvelle unité pour le raffinage du pétrole le mois prochain.

O'Brien Gold Mines

Les profits d'O'Brien Gold Mines Ltd sont estimés à $162,224 durant la période de douze semaines finissant le 18 mars 1939, après le prélèvement des frais de développement et du coût des travaux de forage au diamant. Ces profits ne tiennent pas compte, toutefois, de la dépréciation, des frais différés de développement et de l'impôt. Les profits avaient été de $209,847 avant les frais de développement et le coût du forage au diamant. Les frais d'exploitation furent de $140,309 durant le deuxième trimestre de la société. Le moulin a usiné 12,917 tonnes de minerai contenant 8,854 onces d'or pour une valeur de $312,148. La récupération moyenne fut de $24.17 par tonne. La récupération nette a été de 8,579 onces d'or pour une valeur de $302,534. Durant le trimestre précédent, la production de la mine O'Brien avait été de $312,832 avec le traitement de 12,665 tonnes de minerai.

Cline Lake Gold

Les profits d'exploitation de Cline Lake Gold Mines Ltd, filiale de la mine O'Brien, furent de $75,264 durant le deuxième trimestre. Ces profits sont calculés après les frais de développement et le coût du forage au diamant. Les frais d'exploitation furent de $140,309 durant le deuxième trimestre de la société. Le moulin a usiné 12,917 tonnes de minerai contenant 8,854 onces d'or pour une valeur de $312,148. La récupération moyenne fut de $24.17 par tonne. La récupération nette a été de 8,579 onces d'or pour une valeur de $302,534. Durant le trimestre précédent, la production de la mine O'Brien avait été de $312,832 avec le traitement de 12,665 tonnes de minerai.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & Cie, membre de la Bourse de Montréal, 70, rue Saint-Pierre, Québec — Tél: 2-2521

SEANCE DU 12 AVRIL 1939

	Ferm. préc.	Haut	Bas	Ferm.
20 Alb P G 'A'	155	150	150	150
75 Ass Brew	14½	15	15	15
115 Alg Steel	6¼	6¼	6¼	6¼
358 Bath Pa 'A'	5	5¾	5½	5¾
337 Bell Tel	168	170½	169	169½
1320 Braz Tr	10	10¼	9¾	10
55 B C Pow A	24	24¼	24¼	24¼
200 Bruck S	2¾	3	3	3
215 Build P A	14	15	14¼	15
655 Can Car	10½	11¼	10¾	11
435 Do pri	26	27½	27	27
10 Can Cel pri	98	98	98	98
70 Can Cem	71	73¼	73¼	73¼
60 Do pri	91	92	91	92
10 Can I A A	160	160	160	160
16 Can N Pow	15¼	15¾	15¾	15¾
290 Can P Ry	3¾	4	3¾	4
100 Can Steams	2	2	2	2
385 Do pri	7½	8	7½	8
1116 Cons Sm	46¼	47¾	47	47
225 Dist Seag	16	16¾	16½	16½
463 Dom Br	25	26½	25½	26
1270 Dom St B	8¼	8¾	8¾	8¾
85 Dom Tar	4¼	4¼	4¼	4¼
10 D Textile	60	60	60	60
150 Dryden P	3¾	3¾	3¾	3¾
280 Electrol	9¾	10½	10	10½
10 Gat Pow	13½	14	14	14
75 Do pri	87¾	89	88½	89
140 Gen St W	5	5¾	5¼	5¼
70 Gurd C & C	5	5	5	5
25 Gypsum L	4	4¼	4¼	4¼
585 Holl G	13¾	13¾	13¾	13½
87 How Sm	10½	10½	10½	10½

	Ferm. préc.	Haut	Bas	Ferm.
280 Huds B M	26	28	28	28
1563 Imp Oil	15	16¼	15½	15⅝
1440 Imp Tob	15⅜	15¾	15¼	15⅝
3131 Inter Nick	44¼	45½	45	45
575 Int Pet	23	24	23½	23⅜
25 Lake of W	13½	14	14	14
50 Mas Har	4½	4½	4½	4½
1605 Mont Pow	29½	30¼	29¾	30¼
15 Mont Tr	64	64¾	64¾	64¾
650 Nat Brew	38½	40½	39⅞	40½
935 Nat St C	45¾	48	47	47
1368 Noranda M	71	73	72	72¾
70 Ogilvie F M	24¼	24½	24½	24½
100 Power C	9½	9⅝	9⅝	9⅝
190 Price Br	10	11	10¼	10¼
500 Shawin	19	19¾	19	19½
880 St Law C	2⅜	2⅞	2⅝	2⅝
110 Do pri	8	9¼	9	9¼
110 St Law P pr	22	23	23	23
272 St of Can	67½	70	68	69¾
200 United St	3¾	4¼	3¾	4
75 Winn El A	155	155	150	150
BANQUES:				
13 Comm	160	161	161	161
18 Montréal	204	208	208	208
3 Nouv Ec	300	304	304	304
38 Royale	179	184	181	184
OBLIGATIONS:				
$3500 Mont Pow 3 p c 1939	50⅜	50¾	50⅜	50⅜

CURB DE MONTREAL

SEANCE DU 12 AVRIL 1939

	Ferm. préc.	Haut	Bas	Ferm.
250 Abitibi	65	70	70	70
150 Do pri 6	4	4½	4½	4½
635 Asbestos	74	79	77	77
120 Do nouv	19	19¾	19	19
125 Bath B	2	2	2	2
60 Beauhar	3½	3	3	3
10 Brew & D	4½	4¾	4¾	4¾
796 B A Oil	20¼	21¼	20½	21¼
268 Can & D S	37½	38¾	38	38¾
100 Can Br	110	125	125	125
50 Do Pri	18½	18½	18½	18½
45 Can Malt	34¾	33¾	33½	33½
70 Cdn Vic	4⅝	5¼	5¼	5¼
35 Do pri	19	20½	20	20½
50 Comm Alc	170	170	170	170
1100 Cons Pap	4	4¾	4½	4¾
160 Donn A	3¼	3¾	3½	3½
315 Falreh	3½	4	3½	3¾
95 Fleet Air	6	6½	6½	6½
270 Ford of C A	17	18¼	17¾	18¼
15 Fraser Co	8	8	8	8
195 Do Vot T	8¼	9¼	8½	8½
50 Lake St J P	9	10	10	10
150 Macken A S	80	75	70	70
95 Maclar P	10	10	10	10
85 Mas Har Pr	31	32	32	32
5 McColl F Pr	84½	84	84	84
135 Mitch B	8	9¼	8½	9
21 So Can P pr	108	107½	107½	107½
225 Walkerv B	110	110	100	100
100 Walker G	38¾	39½	39¼	39½
100 Do pri	19¼	19½	19¼	19½
MINES:				
800 Alderm	31	32	32	32

	Ferm. préc.	Haut	Bas	Ferm.
400 Beaufor	10	11	10	10
500 Can Mal	70	70	70	70
4500 Cent Cad	16	17	16	17
400 Cent Pat	235	220	220	220
830 Dome M	31⅛	31¾	31¼	31½
1650 East Mal	220	230	225	225
3100 Eldor	115	129	122	126
3000 Franco	18	19	19	19
657 J M Cons	5	5	5	5
880 Lake Sho	37⅞	38½	37½	38¼
550 Macassa	465	430	420	425
51 McIntyre	50	52	52	52
1605 O'Brien	210	215	210	210
1500 Pand Cad	5½	5½	5	5
1000 Pamour	315	335	330	335
350 Perron	154	165	160	162
100 Reward M	3½	3	3	3
1060 Sher Gor	90	99	98	98
1000 Sladen M	45	42	42	42
8733 Stada R	52	53	51	53
8400 Sullivan	77	80	80	80
12425 Thom Cad	10	13	10	11
400 Wright H	750	785	785	785
HUILES:				
400 Anglo Can	80	97	95	95
200 Cal & Ed	195	203	203	203
2850 Home Oil	210	228	210	220
200 Okalta	105	102	100	102
200 Royalite	32	33	32	33

Ventes sur la Bourse et le Curb: 28,100 industrielles. 66,300 minières.

EMPRUNT D'ARGENT

Une communauté religieuse aurait besoin d'emprunter un certain montant pour construction. Prière de s'adresser à la Révérende Mère Supérieure, Les Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé, Lac-au-Saumon, Comté de Matapédia, Québec.

OSCAR HAMEL, Président — PIERRE FUGÈRE, Secrétaire
HAMEL, FUGERE & CIE LIMITÉE
VALEURS DE PLACEMENT
Téléphone 2-2038 — 71, rue St-Pierre QUÉBEC.

LES PAPETERIES SONT IRREGULIERES

Ces valeurs n'ont pas conservé leurs gains du début de la séance d'hier.

NEW-YORK MONTE

Les obligations industrielles américaines étaient généralement fermes.

Montréal, 13. — (P.C.) Les papeteries spéculatives ont perdu à la fin de la séanec d'hier les gains enregistrés au début de la journée. A venir jusqu'à 2 heures, l'avance atteignait plus d'un point dans ce compartiment qui ferma en mieux de fractions de point seulement. Les obligations du Pacifique Canadien ont baissé d'un point environ. Les gains et les reculs étaient en équilibre dans les valeurs de services public de premier choix. International Hydro a gagné un point. Montreal Power et Gatineau Power étaient en mieux de 1-2 point et de 3-4 de point. Beauharnois Power par contre, a baissé d'un demi-point.

Les meilleures valeurs industrielles étaient fermes. La demande a été bonne pour Canada Cement, Canada Steamships, Dominion Coal, McColl Frontenac, United Amusements et quelques autres valeurs.

Les emprunts de conversion de l'Etat ont baissé d'un point tandis que les valeurs payables sur les trois marchés ont fléchi d'un quart de point. Les Dominion 3 pour cent, les 3 pour cent perpétuels et les obligations du Canadien National étaient un peu plus fermes. Les valeurs des provinces de l'ouest ont fléchi un peu.

A NEW-YORK

New-York, 13. — (P.A) Le marché des valeurs américaines à revenu fixe s'est rallié sensiblement, hier. Les placeurs semblaient d'avis que l'on s'est trop laissé effrayer par les nouvelles européennes. Les rapports de plusieurs entreprises industrielles américaines pour le premier trimestre de 1939 sont encourageants. Les gains ont atteint jusqu'à 3 points dans les obligations de chemins de fer. Les valeurs étrangères et les valeurs fédérales ont aussi monté. Les cours étaient plus fermes dans Delaware & Hudson 4 à 56 3-4, Great Northern G 4 1946 à 90 1-2, International Hydro 6 à 80 1-2, International Telephone 5 à 60, Alleghany 5 1950 à 26, Nickel Plate 4 1-2 à 43 3-8 et Studebaker 6 à 73 1-2. Les gains ont atteint 14-32 de point dans les valeurs fédérales et les reculs 11-32 de point. Les obligations de Rome, de la Belgique, de l'Allemagne et de l'Australie ont monté jusqu'à 2 points. Le roulement total fut de $6,324,300 au lieu de $7,666,500 la veille.

MARCHES AUX BESTIAUX

Montréal, 13. — (P.C.) — Les arrivages sur les marchés aux bestiaux de Montréal comprenaient hier 50 bêtes à cornes, 574 veaux, 640 porcs et 5 moutons et agneaux. Les prix des porcs étaient plus fermes tandis que ceux des autres animaux étaient inchangés.

Il est arrivé deux chargements de bouvillons. Les bêtes ont été débarquées et n'étaient pas vendues au moment de l'envoi de cette dépêche. Les prix des veaux étaient stables. Quelques bons veaux ont rapporté $7, les moyens se sont vendus entre $6 et $6.50 et les bêtes de qualité ordinaire entre $5.50 et $5.75. Les veaux de qualité commune à assez ordinaire ont coté $5 à $5.25 par lots irréguliers. Les veaux légers très communs ont coté $4.50.

Les quelques agneaux du printemps offerts ont coté $9 chacun.

Les porcs ont coté $9.25 pour le bacon nourris et abreuvés. Il a été vendu quelques bêtes à $9.50 en camion. Les bêtes de choix ont touché une prime d'un dollar par tête et l'escompte ordinaire fut chargé sur les hors-poids. Les porcs abattus furent vendus $12.70.

DISHER STEEL CO.

Toronto, Ont., 13. — (P.C.) — Disher Steel Construction Co. Ltd a gagné en 1938 des profits nets de $1,099 après la dépréciation, les taxes et les mauvaises créances. La compagnie avait gagné $19,694 durant 1937. Les disponibilités courantes sont de $155,905, y compris $34,346 en argent. Les exigibilités immédiates sont de $13,088. Le fonds de roulement s'élève à $141,917 au lieu de $130,554 en 1937.

CLAUDE NEON ADVERTISING

Montréal, 13. — (P. C.) Claude Neon General Advertising Limited a subi une perte de $1,054 après la dépréciation et l'intérêt accru durant l'année 1938. La compagnie avait subi une perte de $36,037 après les mêmes charges l'année précédente. Les disponibilités courantes sont de $112,356 et les exigibilités immédiates de $153,460. En 1937, les disponibilités étaient de $277,319 y compris pour $203,419 de contrats Neon à longue échéance, et les exigibilités étaient de $171,548. La compagnie a racheté en 1938 pour $257,500 de ses obligations à un coût de $151,025.

BILAN ANNUEL DE L'IMPERIAL OIL

Imperial Oil Limited a gagné 96 sous par action durant l'année 1938 à rapprocher de 98 sous par action l'année précédente.

Montréal, 13, (PC) — Les profits nets consolidés de l'Imperial Oil Limited durant l'année 1938 furent de $25,959,580, soit l'équivalent de 96 sous par action, à rapprocher de $26,452,157 ou de 98 sous par action durant l'année précédente. Ces chiffres tiennent compte de l'impôt sur le revenu. La compagnie a retiré l'an dernier $3,573,260 de ses opérations canadiennes de raffinage et de distribution tandis que les dividendes reçus des filiales et les revenus d'autres sources ont contribué $22,386,320.

Les profits bruts d'exploitation ont diminué de $1,022,179 au total de $8,424,549. Une somme de $4,209,235 a été portée au compte de la dépréciation, laissant des revenus d'exploitation de $4,190,893 avant l'impôt sur le revenu. Après le prélèvement de $33,706,347 pour le dividende de $1.25 par action et les autres ajustements nécessaires, le compte de surplus a été réduit de $58,614,831 à $45,938,547.

Les disponibilités courantes sont de $68,765,865 et les exigibilités immédiates de $8,752,368, ce qui laisse un fonds de roulement de $60,013,497. L'année précédente le fonds de roulement était de $4,225,893 plus élevé. Dans son rapport, le président G.-Harrison Smith souligne que la production des filiales de l'Imperial Oil opérant dans la vallée Turner a été l'an dernier de 2,169,560 barils d'huile brute, de naphte et d'essence, au lieu de 1,244,338 barils en 1937. La compagnie a acheté de plus 2,121,177 barils au lieu de 495,079 en 1937. En 1938, les filiales de l'Imperial Oil au Pérou et en Colombie ont exporté 25,287,994 barils d'huile brute au lieu de 26,731,438 barils l'année précédente. Les opérations de raffinage au Canada ont absorbé 28 1-2 pour cent des exportations.

PRODUCTION DE PAPIER EN MARS

Les papeteries canadiennes ont produit 220,648 tonnes de papier-journal le mois dernier. — Expéditions totales de 205,099 tonnes.

New-York, 13, (PA) — La production de papier-journal au Canada en mars 1939 a été de 220,648 tonnes et les expéditions furent de 205,099 tonnes, d'après les chiffres publiés par le Newsprint Service Bureau. La production aux Etats-Unis fut le mois dernier de 79,929 tonnes et les expéditions de 81,616 tonnes. La production de Terreneuve a été de 24,809 tonnes, ce qui a porté la production totale de l'Amérique du Nord le mois dernier à 325,386 tonnes. Durant mars 1938, la production totale de l'Amérique du Nord avait été de 317,822 tonnes.

Les papeteries canadiennes ont produit 20,044 tonnes de papier-journal de moins durant le premier trimestre de 1939 que durant les mois correspondants de 1938, une diminution de 3 1-10 pour cent. La production des papeteries américaines a augmenté de 13 pour cent ou de 26,326 tonnes. Celle de Terreneuve a diminué de 1,297 tonnes. La production totale de l'Amérique du Nord a augmenté de 4,985 tonnes ou de 1-2 de un pour cent durant la période sous revue.

Les stocks de papier-journal aux moulins canadiens étaient à la fin de mars 1939 de 205,912 tonnes et de 20,135 tonnes aux moulins américains, soit un total de 226,047 tonnes comparativement à un total de 213,185 tonnes le 28 février 1939.

COURS DE DOW JONES

New-York, 13. — Voici les cours préliminaires de Dow Jones pour la clôture de la séance d'hier sur la Bourse de New-York: 30 titres industriels à 126.15, en mieux de 2.40 points; 20 chemins de fer à 25.35, en mieux de 0.62 point; 15 utilités publiques à 21.87, en mieux de 0.67 point. L'indice des matières premières a baissé de 0.23 point à 46.87. Le volume des transactions a été de 1,070,000 actions.

A LONDRES ET PARIS

Londres, 13. — (P.A.) — La Bourse était un peu moins pessimiste hier. Les obligations anglaises de premier choix finirent avec des gains fractionnaires et les mines étaient plus fermes. Les pétroles s'alourdirent vers la fin par suite de ventes continentales et les titres américains se comportèrent bien. Les valeurs industrielles étaient en demande et les obligations allemandes montèrent d'un point.

Le rythme des transactions était calme hier sur la Bourse de Paris mais le ton était ferme à la clôture. Les rentes finirent avec des moins-values de 15 à 75 centimes, tandis que Banque de France et Royal Dutch étaient tous deux en baisse de 50 frs. Canal de Suez perdit 105 francs.

FLUCTUATIONS TRES ETROITES

Le blé canadien a baissé de 1/8 de sou ou il ferma inchangé, hier.

BAISSE DES OEUFS

Les prix des oeufs et du beurre avaient tendance à fléchir à Montréal.

Winnipeg, 13. — (P.C.) — Les fluctuations furent étroites à la baisse sur le marché des céréales à Winnipeg hier. Les opérateurs refusent toujours de s'engager avant de mieux comprendre la situation européenne. Le blé a baissé de 1-8 de sou ou il ferma inchangé. Mai 60 1-2 sous, juillet 61 1-2 sous et octobre 62 5-8 sous. Liverpool a gagné 1-8 à 1-4 de point. Buenos-Ayres était stationnaire. Sur le marché au comptant, les qualités intérieures de blé rouge du printemps furent en demande. Voici les prix des options sur le marché à terme:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE :				
Mai	60½	60¾	60⅜	60½b
Juil	61⅜-61⅝	61⅝	61⅜	61⅛a
Oct	62⅜-62⅝	62¾	62⅜	62⅝a
AVOINES :				
Mai	29⅛-29	29⅛	29	29
Juil	28¾	28⅞	28¾	28¾a
Oct	28⅜	28½	28⅜	28⅜a
ORGE :				
Mai	38 -38⅛	38⅛	37¾	37¾b
Oct	..	....	....	35⅝a
LIN :				
Mai	159	....	....	159
Juil	..	....	....	157 a
Oct	..	....	....	146 a
SEIGLE :				
Mai	40½	40⅝b	40¼	40⅜b
Juil	41¼a	41⅜	40¾a	41 a
Oct	..	....	....	41⅜b

A CHICAGO

Chicago, 13. — (P.A.) — Les opérateurs se sont montrés prudents une fois de plus à Chicago hier. Le marché fut supporté par les achats des élévateurs et des boulangeries. Les perspectives favorables aux récoltes de blé d'hiver tendaient à faire baisser les prix. Le blé ferma en recul de 1-4 de sou ou en mieux de la même fraction. Mai 68 3-4 à 7-8 sous et juillet 68-68 1-8 sous. Le maïs a monté de 1-8 à 1-4 de sou. Mai 47 7-8 sous et juillet 49 3-8 à 1-2 sous. Les avoines ont gagné 1-8 à 3-8 de sou. Le seigle était inchangé ou en recul d'un quart de sou. Le saindoux était stationnaire ou en recul de 3 sous. Voici les prix des options sur le marché à terme:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE :				
Mai	68½	68⅞	68½	68¾ -⅞
Juil	68	68⅛	67⅞	68 -⅛
Sep	68⅜-68½	68⅜	68½	68½
MAIS :				
Mai	47¾	47⅞	47¾	47⅞
Juil	49¼	49½	49¼	49⅜ -⅛
Sep	50⅛-50¼	50⅜	50⅛	50⅛
AVOINES :				
Mai	29⅜	29⅝	29⅜	29⅜
Juil	27⅛	27⅜	27⅛	27⅜
Sep	26⅝	26⅞	26⅝	26⅞
PEVES :				
Mai	87⅜	....	....	87⅜
Juil	..	....	....	85½
Oct	..	....	....	72½
SEIGLE :				
Mai	42	42½	42	42⅜
Juil	43⅜	43¾	43½	43½
Sep	44⅜	44⅞	44⅜	44⅝

LES DENREES

Montréal, 13. — (P.C.) — Les prix du beurre et des oeufs ont légèrement baissé hier sur le marché de Montréal.

Aux détaillants, le beurre de fabrique imprimé se vendait 22 sous 3-4 à 23 1-4 sous la livre et le solide 22 -14 à 22 3-4. Le beurre de l'Ouest n'était pas coté. Aux grossistes, le pasteurisé No 1 reclassé du Québec s'offrait à 22 1-4 à 22 3-4. Arrivages: 264 boites.

Les fromages colorés de l'Ontario rapportaient 10 3-4 à 11 sous la livre. Arrivages: 15 boites.

En caisses usagées et gratuites, les oeufs classifiés s'offraient à 21 sous la douzaine les A-gros, 19 1-2 à 20 les A-moyens, 18 1-2 à 19 les A-poulettes. Arrivages: 777 caisses.

Patates: No 1 Montagnes du Nouveau-Brunswick, $1.60-$1.65; No 1 Montagnes du Nouveau-Brunswick, 50 lbs, $1.00-$1.05; No 1 Montagnes de l'Ile du Prince-Edouard, 90 lbs, $1.85-$1.90; No 1 blanches de l'Ile du Prince-Edouard, 90 lbs, $1.65-$1.75; No 1 de la Floride, le baril, $8.00; No 1 de la Floride, par caisse à claire-voie de 50 lbs, $2.75; No 1 B de la Floride, par caisse à claire-voie de 50 lbs, $2.25.

BLUE TOP BREWING

Toronto, Ont., 13. — (P.C.) — Les profits nets de Blue Top Brewing Co. Ltd durant 1938 furent de $103,429, soit l'équivalent de $5.68 par action. Ils avaient été de $47,500 ou de $2.61 par action durant 1937. Les disponibilités courantes de la société sont de $233,059 et les exigibilités immédiates de $31,072, laissant un fonds de roulement de $201,987 au lieu de $98,253 à la fin de l'année 1937.

LES ENVOIS D'OR

Washington, 13

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal 79-81 rue Saint-Pierre, Québec. — Tel. : *2-7006

SEANCE DU 12 AVRIL 1939

Ventes: 1,072,210 actions. Taux de l'argent à vue à 1 pour cent.

Ventes en 100	Titres	Ferm. préc.	Haut	Bas	Fer.
14	Air Reduc.	48	51½	49½	50
30	Alaska Ju.	7	7½	7	7½
3	Alld Chem.	156	155	154	155
16	Allis Chal.	31¼	32½	31¼	31¼
3	Am. Br. Sh.	35	35	35	35
5	Am. Can	83	85½	85	85¼
23	Am. C. & F.	20	21	19¾	20¼
31	Am. & F. P.	2¼	2⅜	2⅜	2⅜
23	Am. Loco	16¾	17¾	16¾	17
	Am. M. & F.	11¾	12	12	12
31	Am. P. & L.	4	4⅛	4⅛	4¼
66	Am. Rad.	11½	12	11⅝	11⅞
29	Am. Rol. M.	13	14¼	13½	13⅞
48	Am. Smelt.	39¾	41¼	39½	39⅝
36	Am. Sti Fry	22¾	23⅞	23	23⅛
27	Am. T. & T.	149½	153	151	152⅛
15	Am. Tob. B.	75½	77½	77	77½
34	Am. Wa. W.	8⅞	9⅛	9	9⅛
1	Am. Wool.	4⅛	4⅜	4⅜	4⅜
9	Amerada	52	54⅜	53½	53½
133	Ana. Copp.	22½	23½	22⅜	22⅝
4	Ass. D. Gds.	6¼	6⅞	6⅝	6⅝
30	Atchis. Ry.	26	26	26	27
15	Atl. Refin.	19	19⅜	19⅛	19¼
30	Aviat. Cor.	4⅞	5⅛	5	5⅛
55	Baldw. Loco	10⅜	11⅛	10⅝	10⅝
28	Balt. & O.	4¾	4¾	4¾	5⅛
7	Barber Co.	11⅞	12¼	12	12¼
13	Barnsd. A.	12⅜	13½	13⅛	13¼
87	Bend. Av.	18¾	20⅛	19⅜	19⅝
2	Best & Co.	47	48¼	48⅛	48¾
129	Bethl. Steel	55⅞	57⅜	55¼	56
45	Boeing Air	21¼	22½	21½	21⅝
5	Bohn Alum.	17½	19¼	19	19¼
15	Borden Co.	17⅞	18½	17⅞	18¼
34	Borg. War.	21	22½	21½	21½
44	Briggs Mfg.	18¾	19¾	18¾	19
40	Bklyn M. T.	11¼	11½	10⅞	10⅞
29	Budd Mfg.	4⅜	4¾	4⅜	4¾
3	Burr. Ad.	12	13	12¾	12⅞
9	Byers A. M.	7¼	8⅛	7⅝	7⅝
17	Cal. & Hec.	5¼	5½	5¼	5⅜
14	Can. Dry	13	14	13⅝	13⅝
19	Can. Pac.	3⅝	4	3⅞	3⅞
3	Case J. I.	70	72¾	71	71
40	Cel. of Am.	14⅞	16½	15⅜	15⅞
6	C. de Pasco	36½	37¾	37¼	37½
63	Ches. & Oh.	28⅜	29¾	29	29⅜
240	Chrysler	57⅜	59¾	58	58⅛
4	Coca-Cola	114	118	118	118
15	Col. & Alk.	21¼	22⅜	21½	22
4	Col. F. & I.	12½	13	12⅝	12⅝
90	Col. Gas	6	6½	6⅛	6¼
73	Com. Sol.	9¾	10⅜	10	10⅛
9	Com. & So.	1¼	1⅜	1¼	1⅜
11	Com. Credit.	41½	43	42½	43
3	Congoleum	20	21	20½	21
13	Cons. Ed.	28⅝	29⅛	28½	28¾
50	Cons. Oil	7⅜	7⅝	7⅜	7½
13	Cont. Can	33½	34⅝	33¾	34⅜
19	Corn Prod.	56¾	58	57½	58
14	Crown	9½	10⅜	10	10¾
21	Crane Corp.	23¼	24½	23½	24¼
21	Cruc. Steel	27¼	28½	28	28
85	Curtis Wr.	4¾	5⅛	4⅞	5⅛
	Do A	21½	22¾	21½	21⅞
29	Deere & Co.	17⅛	17⅞	17½	17½
38	Doug. Air	61	62¼	60½	61⅛
20	Dupont	131	135	134	134¼
28	Eastm. Kod.	140¾	144½	142	142⅞
48	Elec. A. L.	24¾	26½	25½	25¾
44	Elec. Boat	9⅝	10⅜	10	10
50	Elec. P. & L.	7	7⅜	7	7⅛
7	Elec. & Mu.	2⅛	2⅜	2¼	2¼
98	Eng. P. S.	8¼	8⅞	8¼	8¼
1	Erie	1⅜	1⅜	1⅜	1⅜
2	Firestone	18⅛	19¼	18⅛	18½
20	Foster Wh.	17	17⅝	16½	16½
7	Freep. Tex.	19¼	19⅝	19½	19½
96	Gen. Elec.	33⅛	34⅜	33⅜	34
12	Gen. Foods.	38⅝	40⅛	39½	40¼
2	Gen. Gas	⅝	¾	⅝	⅝
110	Gen. Motors	38¾	40⅛	39¾	40
8	Gen. Ry S.	15¼	16⅛	16¼	16¼
29	Gillette	5⅞	6	5⅞	6
14	Glenn Mar.	33¼	34⅜	33¾	33⅝
5	Glidden	15⅜	16¼	16	16¼
10	Goodrich T.	15¼	16⅜	15⅜	15¾
58	Goodyear T.	23⅞	24¾	24¼	24¼
6	Grah. Paige.	⅞	⅞	⅞	⅞
14	G. N. Ry pr.	18⅛	19⅞	18¾	19¼
145	Greyhound	16⅛	17⅜	16⅜	16⅜
12	Heck. Pro.	9⅛	9½	9¼	9⅜
5	Homes. Min.	61½	61¾	61⅛	61¾
2	Houd. Hers.	27	27¼	27	27¼
18	Do B	9⅜	10¼	9⅞	9⅞
8	Houst. Oil	5⅜	5½	5⅜	5⅜
14	Hudson Mo	5	5½	5	5⅛
14	Hupp Mot.	1	1⅛	1⅛	1⅛
32	Il. Cen. Ry	10¾	11½	10⅝	11
21	Inspiration	10	11	10⅜	10⅜
17	Interl. Iron	8⅜	9¼	8½	8¾
7	Int. Harv.	50¼	55	52	54¼
18	Int. Hy El.	4⅜	4⅞	4¾	4⅞
65	Int. Nickel	43⅞	45½	44¾	44¾
1400	Lak Sh	37½	38⅝	37⅝	38⅜
820	Lamaque	600	615	605	605
900	Lapa Cad	27	30	30	30
175	Laura S.	11	11	11	11
220	Lava Cap	65	65	65	65
4500	Libel	4⅜	4¾	4	4¾
4000	Leitch	6	6	6	6
7900	Little L L	274	287	285	285
2950	Macassa	410	425	420	420
6875	MacLeod	180	190	180	180
6300	Madsen	33	37	34	34
4500	Malartic	45	50	50	50
1000	Maralgo	3½	3½	3½	3½
275	M. Harris	4⅛	4⅝	4⅜	4½
250	Do priv.	30¼	34¼	32⅝	34
138	McColl	5⅞	6⅛	6	6⅛
10	Do priv.	87	85	85	85
226	McIntyre	49⅜	52½	50⅛	52½
3800	McWatt	39	42	40	42
2170	McKenz.	110	115	111	112
170	McVitt	7½	8½	8¼	8¼
1166	Min Corp.	115	122	115	115
7410	Moneta	96	100	98	98
14400	Morris	10	11	10	11
10	N. Grocer	4¼	4½	4¼	4½
4850	Naybob	20	22	20½	22
1100	N G Rosc	10	10	10	10
15	Nipiss.	150	140	140	140
1186	Noranda	71½	73	72½	73
2000	Nor Can	54	47	44	44
1400	O'Brien	210	220	212	215
3800	Okalta	95	108	100	103
2500	Olga	1¾	1½	1½	1½
4040	Omega	28½	30	29	29
100	Ora Plat	25	25	25	25
500	Pacalta	6	5½	5½	5½
21	Page H.	94	98	98	98
4125	Pamour	328	335	330	330
1800	Pandora	5½	5	5	5
325	Pantap	5	4⅝	4⅜	4½
2200	Paulore	4	4	4	4
7550	Paymast	36	40	38	38
1500	Perron	155	164	160	162
1820	Pickle Cr	470	485	470	480
140	Pioneer	239	246	245	245
4500	Powell	130	143	136	137
50	Pow Corp	9½	10	10	10
800	Premier	185	195	187	195
9075	Preston	121	131	125	127
500	Prospect.	40	40¼	40¼	40¼
3400	Reno	36	38	37½	38
3000	Roche	6	6½	6	6¼
275	Royalit.	32	33	33	33
8600	St Anth	10	10	9½	9⅝
100	S. Law C.	2⅜	3	3	3
3400	San Ant.	130	140	135	137
1300	Sand Riv.	11½	12	12	12
500	Shawkey	2½	2½	2½	2½
200	Sheep Cr	103	105	105	105
5565	Sherritt	95	100	98	98
406	Sigma	625	625	625	625
875	Siscoe	100	105	102	105
5600	Sladen	45	46	45	46
100	Slave Lak	5½	7	7	7
10350	Stadac	50	53	50	51
267	Stl of C.	67½	70	69	69½
6500	Straw L.	5	5½	5	5
950	Sud Bas	185	195	195	195
700	Sulliv.	80	82	82	82
2950	Sylvanit.	295	305	295	300
2100	Teck H.	400	410	400	400
3325	Texas	65	73	65	73
100	Toburn	175	175	175	175
5200	Uchi Gold	108	117	110	110
50	Un Gas	11⅜	11¾	11¾	11¾
615	Un Stl C.	3⅞	4	3⅞	4
1001	Ventur.	436	475	430	475
8350	Waite A.	575	625	595	600
475	Walker	38⅞	39¾	38¾	39¾
213	Do priv.	19½	19½	19¼	19½
500	Wendigo	11	10	10	10
100	Weston	9¾	10	10	10
108	Win Elec	155	155	150	150
1	Do B	165	175	175	175
4580	Wright	760	780	765	780
	CURB				
100	C. Vineg.	12	12	12	13
300	C. Marco.	90	90	90	90
100	Coast C.	150	150	150	150
450	Cons Pap	4	4¼	4⅛	4¼
400	Dal Oil	35	43	43	43
105	D. Bridge	24½	26	26	26
100	Footh	65	65	65	65
800	Mangy	10	10	10	10
1775	Pend Or	137	143	135	135

Ventes : 428,000 actions

Obligations canadiennes

Cours fournis par l'Association des Courtiers en Obligations du Canada à Montréal, et transmis à Québec par fils privés de la Presse Canadienne.

Séance du 12 avril 1939

	Off.	Dem.
OBLIGATIONS DU DOM.:		
2½ 1 Juin 1943	102	103
2½ 15 Oct 1939	100	101
3 1 Juin 1950-55	99½	100½
3 15 Oct 1942	103¾	104¾
3 perpetuelles	93⅝	94⅝
3½ 1 Juin 1946-49	103	104
Do 1956-66	101⅛	102⅛
3½ 15 Oct 1944-49	103¾	104¾
4 15 Oct 1945-45	107½	108½
Do 1939	101	102
Do 1947-52	107½	108½
4½ 1 Sep 1940	103¾	104¾
4½ 15 Oct 1944	111½	112½
4½ 1 Fev 1946	113¾	112¾
4½ 1 Nov 1946-56	110	111
Do 1947-57	110¼	111¼
Do 1948-58	111	112
Do 1949-59	111½	112½
5 15 Nov 1941	107⅜	108⅜
5 15 Oct 1943	111¾	112¾
CNR - GAR. PAR LE DOM.:		
2 1943	100¾	101¼
2¼ 1944	100½	101½
3 1944	103½	104½
3 1945-50	99¼	100¼
3 1948-52	98¾	99¾
3 1948-53	98¾	99¾
4½ 1951	114¾	115¼
4½ 1956	115¼	116¼
4½ 1957	115¼	116¼
4¾ 1955	117¼	118¼
5 1954	118⅝	119⅜
5 1949-60	118¾	119¾
PROVINCIALES:		
Alta 4 1954	50	54
Do 4½ 1956	52	56
B C 5½ 1945	102	104
Do 4½ 1953	98	100
Man 6 1947	94	97
Do 4½ 1956	82	85
N B 5 1951	92¼	94½
Do 4½ 1961	105½	107½
N S 5 1950	96	98
Do 4½ 1960	110	112
Ont 4 1962	107	110
Do 4½ 1949	110	111¾
Que 5 1951	94½	96
Do 3½ 1949	97	99
Sask 4 1954	80	82
Do 4½ 1951	75	79
MUNICIPALES:		
Mtl 4 1945	97¾	99¾
Do 4½ 1971	97¼	99¼
Que 4½ 1950	100½	102½
T Rlt 4½ 1956	100½	102½
Mtl Cath Sch 4 1948	98	100
Mtl Metro 4½ 1962	97½	99½
Do 4 1947	97	99
RAILS ET NAV.:		
Can Atl 4 1955	93½	96½
CPR 3 1945	82	84
Do 3½ 1951	87	89
Do 4 1949	85	89
Do 4½ 1944	91¾	93¾
Can SS 5 1957	83½	85½
UTILITES:		
Assoc Tel 5½ 1955	73½	78
Beauh 5 1972	105	
Do 5 1978	98¼	100¼
Bell Tel 5 1960	123½	127
B C Pow 4½ 1960	101	103
Calg Pow 5 1960	103	105
C M Pow 5 1953	104	106
Gat Power 5 1956	104	106
Do xr 5 1949	103	105
Int H El 6 1944	80	82
Maclaren P 5½ 1961	103½	105½
M L H & P 3½ 1956	103½	106½
Do 3½ 1963	102	104
Do 3½ 1973	101	103
Mtl Tram 5 1955	66	68
Do 4½ 1955	64	66
Do 5 1941	94	96
Power Corp 4½ 1959	103	105
Que Pow 4 1962	102½	104½
Sag Pow 4¼ 1966	105¼	107¼
Shaw 4 1961	104	106
Twin City 5½ 1952	84½	87
Untd Secs 5½ 1952	62	65
Wpg El 4½ 1960	105	104
Do 4-5 1965 A	64½	67
Do 4-5 1965 B	50½	53½
INDUSTRIELLES:		
Abitibi 5 1953	44½	46½
Brown 5½ 1946	28¼	30½
Can Cem 4½ 1951	104	106
Can Int P 6 1949	93	96
Can Vick 6 1947	93	96
Cons Pa 5½ 1961	36	38
Dom Coal 4½ 1952	102	104
Dom Stl & C 6¼ 1958	97	100
Donn P 4½ 7958	68	72
East Dair 6 1949	41	43
For Pow Sec 6 1949	47½	
Fraser 6 1950	95	98
G S Wares 4½ 1952	95	98

Lacoma 1½ 2
Lake Dufault 31
Lake Geneva 12
Lake Rose 2
Lake Rowan 7½ 8½
L. L. Lagoon 4 5
Leroy 1 1½
Magnet Cons 50 52
Magnet Lake 9 11
Martin Bird 4 5
Moffatt Hall nouv. 3 3½
Moosala 4½ 5½
Mosher 13 15
Noriake 2 2½
Norbeau 58
Obalski 9½ 10½
Oklend 8 9
O'Leary 2 2½
Opemiska 8 10
Oriole 2¼ 3
Pan Canadian 5 6
Pascalis 25 28
Payore 2½ 3¼
Sis. Ext. 2½ 3
Smelt Gold 2½ 3½
South Mal 8
Springer 7½ 8½
Tonawanda 1½ 2
Upper Can. 39 41
Wasbano 1 1½
Westwood 4 5
Whitehorse 1½ 2½
Winoga Pat 4½ 5½
Young Dav. 23 25
Porc Lake 5 6
Proprietary 150 160
Quebec Koreka 1½
Quebec Manitou 9 11
Rand Malartic 17 18
Red Gold 7 9
Ribago nouv. 1½ 2½
Routhier Cad. 3
Rouyn Reward 23¼ 3½
Rubec 1 1½
Seguin Old 1½

Curb de New-York

Cours fournis par GREENSHIELDS & Co. Edifice Price, rue Ste-Anne, Québec.

Séance du 12 avril 1939

	Ouv.	Ferm
Alum. of Canada	125	118
Alum. of Am	95	94
Am. Cyanam B	20	19⅞
Am. Gas & Elec.	34¼	34
Am. Superpower	9-16	9-16
Brazilian	10	10
Brown Co. priv.	10½	10½
Cities Service	6	6½
Cons. Gas of Balt	74	74¼
Elec. Bond & Share	8	7⅞
Ford of Can "A"	17¼	17⅛
Ford Motors	4½	4¾
Gulf Oil	34	34
Humble Oil	55	56½
Imperial Oil	15¾	16
Int. Petroleum	23¾	23½
National F. & Gas	11¼	11½
Niagara & Hudson	6⅛	6¼
Penaroad	1⅜	1½
St. Regis Paper	2⅛	2
Taggart	3⅛	3¼
United L. & P.	1¾	1¾

Valeurs étrangères à New-York

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, 79, rue Saint-Pierre, Québec. Tél. 2-7006

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
7000	Austr. 5 1955	98¼	97¾	98⅛
27000	Belg. 6½ 1949	101	100½	101
2100	Belg. 6 1955	100¼	100	100¼
27000	Brazil 6½ 1957	16¾	16¼	16½
10000	Brazil 7 1952	17	14½	14½
5000	Chile 6 1961	12	12	12
2000	Colomb. 6 1961	22	22	22
58000	Canada 5 1952	109	108½	108¾
2000	France 7½ 1941	105	105	106
6000	Germ. 5½ 1965	17	16½	17
57000	Italy 7 1951	57	56½	56½
9000	Milan 6½ 1952	45	44¾	45
5000	N S Wales 5 1957	96¾	96¾	96¾
4000	Parana 7 1958	11	11	11
25000	Peru 6 1960	9⅜	9	9⅜
3000	Poland 7 1947	35	34¾	35
3000	Rio de J. 6½ 1953	9½	9½	9½
5000	Rome 6½ 1952	48	47	48
12000	S. Paulo 7 1940	27	26½	27
3000	Serbs 7 1962	17¼	17¼	17¾
38000	Argentine 4	76¾	76¼	76⅝

Cours des changes

Séance du 12 avril 1939

Cours des changes en clôture à Montréal fournis par la BANQUE ROYALE DU CANADA

Australie, livre	3.7603
France, franc	0.026632
Allemagne, reichsmark	0.4038
Grande-Bretagne, livre	4.7677
Nouvelle-Zelande, livre	3.7982
Sud Afrique, livre	4.6862
Suisse, franc	0.2257

Dollar américain : 19-32 pour cent prime.

Séance du 12 avril 1939

Cours des changes en clôture à New-York fournis par la BANQUE DE MONTREAL

Grande-Bretagne:		
Demande	4.68	
Câbles	4.68	⅛
Australie	3.7450	
Nouvelle-Zélande	3.7638	
France	0.0264	⅜
Belgique	0.1683	
Italie	0.0526	¼
Suisse	0.2242	½
Hollande	0.5308	½
Allemagne	0.4009	½
Suede	0.2413	
Norvège	0.2352	½
Danemark	0.2090	
Bresil	0.0575	
Pologne	0.1867	
Hong Kong	0.2850	
Yen	0.2781	

Dollar canadien : 5-8 pour cent escompte.

Marché des denrées

Séance du 12 avril 1939

BEURRE, comptant:
Québec, reg., marque 92, 21¾ demandé :
Québec, frais, marque 92, 21¾ demandé.
Québec reg., marque 38, 21⅛ demandé.
FROMAGE, comptant:
Non coté.
OEUFS, comptant:
Non cotés.
EN TRANSIT:
Beurre non coté.
Fromage non coté.
BEURRE, à terme:
Avril 21¾ demandé
Juin 22¼ demandé
Novembre 22⅞ à 23⅛

Investment trusts

Séance du 12 avril 1939

	Off.	Dem.
Quarterly Income Share	9¼	9⅝
Can Int Tr	8	8
Can Inv F	3.95	3.95
N Am T S 1953	2.07	2.12
Do 1955	2.39	2.44
Do 1956	2.43	2.48
Do 1958	2.12	
Cumulative T S	4.00	4.10
N Corp T S Cum	2.40	2.43
Do Dist	2.08	2.13

Prix de gros

A MONTREAL

Séance du 12 avril 1939

Prix au comptant:—

Blé Nord No 1	0.70½
Blé Nord No 2	0.67½
Blé Nord No 3	0.62½
Avoine d'engrais No 1	0.37½
Avoine Ouest No 3	0.38
Orge Ouest No 3	0.48¾
Maïs américain	0.70

Par boisseau à Montréal ex-magazine

Graine moulue à engrais:

Son	$25.25
Gru rouge	$26.25
Gru blanc extra	$28.25

(Par tonne comprenant les sacs ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour lui comptant.

Grain sèche de brasserie au gros par tonne $22

Do au détail, par tonne $24

Avoine roulée gruau par sac de 80 lbs livré au consumer y compris taxe de vente: $2.35

Farine de blé d'hiver:

Qualité de choix par lots de wagons couvelle par baril	$2.80 $2.90
Qualité de choix par lots irréguliers par baril	$2.95 $3.05

Farine de maïs blanc par baril et sacs de chanvre livrée moins 10 sous pour du comptant $4.40

Par lots irréguliers $4.70

Farine de blé du printemps:

Par baril en sacs de chanvre de 80 livres livrée à Montréal, moins 10 sous pour	
Première patente	$4.75
Deuxième patente	$4.25
Patente à boulanger	$4.05

Foin pressé:

Extra No 2	$10.00
No 2	$ 9.50
No 3	$ 8.00

(Par tonne f. o. b Montréal)

Patates:

Nouveau-Brunswick No 1 en sacs de 80 lbs	$1.60	$1.65
Nouveau-Brunswick No 1 en sacs de 50 lbs	$1.00	$1.05
Ile du P-E Montagnes en sacs de 50 lbs	$1.85	$1.90
Ile du P-E No 1 blanches en sacs de 90 lbs	$1.65	$1.75
Florine No 1 en boîtes de 50 lbs		$2.75
Floride No 1 en barils		$8.00
Floride No 1 B en boîte de 50 livres		$2.25

Oeufs:

Vendus par les commerçants par petits lots aux détaillants, en cartons, et 1 à 2 sous de moins pour les oeufs en vrac

A-1 gros	0.29½	0.31
A-1 moyens	0.29	0.30
A-1 poulettes	0.27	0.28
A-gros	0.25½	0.26
A-medium	0.24½	0.25
A-poulettes	0.23½	0.24
B	0.23½	0.24
C	0.21	0.22

Beurre:

No 1 Québec pasteurisé	22¼	22¾

Fromage:

Ontario blanc et coloré	10¾	11

Mélasse:

Canne à sucre, Indes Occidentales (fins blacktrop) par gallon f. o. b Montréal, quantité de 64 à 80 barils de 45 gallons	0.14
Wagons citernes approximativement 6,000 gallons	0.10¼

Volailles:

Prix aux détaillants pour volailles préparées classe A, et 1 à 2 sous de moins pour classe "B":—

Dindons	0.26	0.36
Volailles de choix	19½	32½
Canards domestiques		0.23
Cannetons du lac Brome		0.27
Poulets nourris au lait	0.26	0.28
Poulets de choix	0.25	0.26
Oies		0.21

ST-DENIS, KAM.

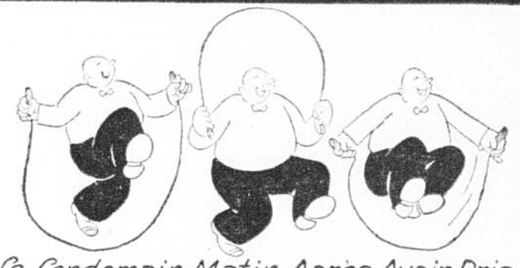
Le dix avril, en l'église de St-Denis de Kamouraska a été béni le mariage de M. J.-G. Gérard Lamonde, de St-François de Montmagny, avec Mlle Marie-Isabelle Martin, fille de M. et Mme Denis-Désiré Martin. M. Martin accompagnait sa fille et le marié était accompagné de son père M. Evariste Lamonde.

Le mariage a été béni par M. le curé de la paroisse.

Le chant fut exécuté par ses compagnes Enfants de Marie sous la direction de Mlle Cécile Dionne, organiste. Mlle Marie-Rose Lallemand, de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, amie de la famille, a bien voulu venir y prêter son concours.

Après un déjeuner pris chez le père de la mariée les nouveaux époux sont partis pour St-François. A leur retour, ils demeureront dans la paroisse.

Nos meilleurs voeux aux nouveaux époux.



Le Lendemain Matin Après Avoir Pris Des Petites Pilules Carter Pour Le Foie

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par ROSS BROTHERS & Co. Ltd., courtiers, 72 rue Saint-Pierre, Québec. Téléphone : *2-4091

SEANCE DU 12 AVRIL 1939

Ventes	Titres	Ferm. préc.	Haut	Bas	Ferm.
100	Abitibi	65	70	70	70
10	Do 6 pr	4	4½	4½	4½
1200	Ajax	18½	17	17	17
900	Alderm.	32	33	33	33
1500	Amm G.	10½	11¾	11	11¾
3265	Ang Can	82	100	90	100
100	Ashley	6	6½	6½	6½
30450	Angite	44	47½	45	45
1300	Bankf.	20	20	20	20
3500	Base Met.	10	16	16	16
480	Bath P P A	6¼	5¾	5½	5¾
12000	Bear Exp	14	14	13½	14
6500	Beattie	102	110	104	108
211	Bell Tel	168	170½	160	168
4700	Bidgood	17¾	19	17	18½
4100	Bohjo	9¾	10½	10	10⅜
2105	Braiorn	970	995	980	995
1270	Braz T.	9⅞	10⅛	9⅞	9⅞
100	Brew Dist	4¾	4¾	4¾	4¾
995	British A.	20	21	20¼	21
20	British C.	21¼	24	24	24
9600	Broulan	32	35	33	33
2800	Brown Oil	19½	20	19½	20
410	Buff. A.	10½	11	11	11
37	Build Pr A	15¼	14¾	14½	14¾
2325	Cal & d	200	207	200	200
1000	Calmont	32	36	36	36
36	C. Malt.	33	33½	33	33½
1	C. Steam	175	175	175	175
100	C. Brew	110	130	130	130
45	Do priv.	19¼	19	19	19
50	C. Can.	3	3	3	3
75	Do priv.	18	18¼	17¾	18
770	C. Car & F	10¾	11¼	10¾	11
420	Do priv.	26¾	27¾	27¼	27¾
15	C. G. Elec.	240	240	240	240
1300	Can Mal.	70	71	71	71
436	C P R.	3¾	4	3½	3⅝
350	C. Winer.	3⅛	3½	3½	3½
700	Caribou	215	220	215	215
3630	Castle T.	70	75	75	75
1450	Cent Pat	215	224	220	220
1000	Cent Pore

Les régistrateurs seront payés pour l'enregistrement des prêts consentis par le Crédit Agricole

Cette loi soulève un vif débat. — L'opposition s'objecte à ce que le premier ministre parle du crédit agricole. — On devrait s'en tenir aux régistrateurs, dit M. Bouchard. — Nous avons le droit d'expliquer ce dont il s'agit, réplique l'hon. M. Duplessis. — L'opposition réclame le vote sur ce point d'ordre. — Le gouvernement veut que les cultivateurs obtiennent leurs prêts plus vite et c'est ce qu'explique le premier ministre. — Quand la Chambre va pour se remettre à l'étude des crédits, M. Damien Bouchard provoque une longue discussion sur l'assurance-chômage. — Déclarations de M. Duplessis sur l'autonomie provinciale qui soulèvent de longs applaudissements. — La motion Chaloult.

UNE SEULE SEANCE

Une motion Chaloult

Au début de la séance, M. René Chaloult rappelle que la veille, on a adopté une motion du gouvernement à l'effet qu'à l'avenir, la Chambre tienne deux séances par jour, sauf le dimanche, et qu'à chaque séance, l'ordre des affaires soit réglé suivant les dispositions du règlement relatives aux séances du mardi.

M. Chaloult fait remarquer que cette motion vient à l'encontre des privilèges des députés qui ont des motions ou des bills à présenter et qui ne peuvent pas toujours être prêts à le faire.

M. l'Orateur fait observer au député de Kamouraska qu'il n'a pas le droit de discuter une motion adoptée unanimement, la veille.

M. Chaloult en convient et, se basant sur l'article 188 des règlements, il propose que la Chambre aborde l'étude de sa motion relativement à la non-participation du Canada aux guerres de l'Empire.

Le Premier Ministre répond qu'il a été décidé, déjà, qu'il n'appartient pas à un député mais au leader du gouvernement de diriger le travail de la Chambre.

M. Duplessis : — "Nous avons sur le feuilleton une foule de bills d'importance primordiale, qui concernent l'hygiène, le travail et qui sont d'intérêt public. Il n'appartient donc pas à un député d'intervertir l'ordre des travaux de la Chambre quand bon lui semble".

Amendement de M. Duplessis

Le premier ministre propose donc en amendement que la Chambre passe à la motion du député de Chaloult quand le leader du gouvernement le décidera.

M. Chaloult : — "Ce n'est pas notre intention de nous substituer au chef du gouvernement. Nous voulons nous en tenir à l'article des règlements qui consacre les privilèges des députés.

Le Dr Hamel : — "Nous sommes sous un régime démocratique. Il y a ici des règles qui s'appliquent à la minorité tout aussi bien qu'à la majorité. Cette motion est sur le feuilleton depuis trois semaines. Nous avons à étudier des lois qui concernent l'agriculture et l'hygiène et qui sont importantes, je le sais. Mais au-dessus de l'hygiène et de l'agriculture, je place la vie de notre jeunesse. Si nous vivons sous un régime autocratique, les règles ne comptent plus".

M. Duplessis soulève un point d'ordre.

M. Duplessis : — "Lorsqu'un député discute les règlements de la Chambre, il s'attaque au président et je demande qu'il soit rappelé à l'ordre".

Le Dr Hamel : — "Le premier ministre maintient un régime autocratique insupportable".

Cris de protestations à droite.

Le Dr Hamel retire ses paroles

M. Duplessis — "Je demande au député de retirer ses paroles.

Voix à droite : — "A l'ordre ! A l'ordre !"

Le Dr Hamel : — "Je ne retirerai rien. Je sortirai de la Chambre, plutôt.

L'Orateur invite alors le député de Québec-Centre à retirer ses paroles, en lui disant que celles-ci ne sont pas parlementaires.

Le Dr Hamel (revenant sur sa décision) : "Comme je ne veux pas donner de mauvais exemple, je retire mes paroles".

Le premier ministre demande le vote sur son amendement et la Chambre est appelée à voter une première fois. L'amendement du premier ministre est adopté par 51 voix contre 15. L'opposition libérale vote avec le parti national contre l'amendement.

La conservation des forêts

En comité plénier (sous la présidence de M. Emile Boiteau) la Chambre passe à l'étude des résolutions relatives au bill 67 intitulé : "Loi favorisant le progrès de la colonisation et de l'agriculture et la conservation du domaine forestier".

Ce projet de loi décrète que le lieutenant-gouverneur en conseil peut, sur la recommandation des ministres de la colonisation de l'agriculture et des terres et forêts, conclure avec le gouvernement du Canada toute convention ou entente propre à favoriser l'établissement des colons, le retour à la terre, le progrès de l'agriculture et la conservation du domaine forestier.

M. Duplessis fait observer que ce n'est pas tout d'avoir des forêts; il faut les conserver. Pour cela, il faut détruire les parasites.

M. Duplessis : — "Le but de la résolution est d'autoriser le gouvernement à collaborer avec le gouvernement central ou tout autre gouvernement afin d'assurer le progrès de la colonisation et la conservation de nos forêts".

Les résolutions sont approuvées puis le bill subit en l'espace de quelques secondes ses trois lectures.

Le prêt agricole

La Chambre étudie ensuite le bill 69 intitulé : "Loi autorisant le gouvernement à payer les certificats de régistrateurs émis pour les prêts agricoles provinciaux".

Le chef de l'opposition déclare qu'il est temps que le gouvernement songe à payer les régistrateurs pour le travail que leur occasionne le fonctionnement de la Loi du crédit agricole.

Le premier ministre réplique qu'en instituant le Crédit agricole, le gouvernement a établi un organisme qui a rendu à la province des services incalculables en prêtant avec un intérêt de 2½ p. c. seulement.

100,000 cultivateurs sauvés

M. Duplessis : — "100,000 cultivateurs ont été sauvés de la faillite et sont demeurés sur la terre grâce au prêt agricole".

Le premier ministre ajoute, en réponse au chef de l'opposition, que les bureaux d'enregistrement sont nommés et payés pour enrégistrer les prêts. Il souligne aussi le fait que le prêt agricole a sauvé les municipalités rurales en permettant aux cultivateurs de payer leurs taxes.

M. Bouchard soulève un point d'ordre en disant que le chef du gouvernement n'a pas le droit de prononcer un discours sur les mérites de la Loi du prêt agricole.

M. Duplessis : — "Je constate sans surprise que l'opposition s'objecte à ce que nous parlions des cultivateurs".

M. Casgrain : — "Poin d'ordre. Nous sommes prêts à parler des cultivateurs n'importe quand".

M. Bouchard : — "M. le président, je demande une décision sur mon point d'ordre. Il s'agit de savoir si le gouvernement va payer les régistrateurs pour le travail qu'ils ont fait."

M. Duplessis : — "Il faut d'abord savoir en quoi consiste le travail des régistrateurs. Si nous voulons que la Chambre nous autorise à payer, il faut d'abord savoir pourquoi nous payons. Nous avons le droit de parler d'une chose dont il est question dans les résolutions même du bill".

Un second vote

M. Boiteau, président du comité plénier, renvoie alors le point d'ordre du chef de l'opposition. M. Bouchard en appelle de cette décision, qui est maintenue par 50 voix contre 15. Le parti national vote encore avec l'opposition libérale. C'est le deuxième vote de l'après-midi.

Le premier ministre se relève aussitôt.

M. Duplessis : — "Il est regrettable que l'opposition adopte une telle attitude, qu'elle provoque un vote sur un bill qui intéresse la classe agricole. Elle donne ainsi aux autres provinces l'impression qu'elle a de la haine pour les cultivateurs.

M. Casgrain : — "Point d'ordre. Nous ne sommes pas contre le prêt agricole.

Le Dr Hamel : — "Nous voulons épargner le temps de la Chambre".

M. Duplessis : — "La meilleure façon d'épargner le temps de la Chambre, c'est de ne pas provoquer un vote quand on parle du crédit agricole".

M. Casgrain : — "Je demande une décision sur mon point d'ordre".

M. le président Boiteau : — "Même discussion, même décision".

M. Casgrain en appelle de la décision et l'opposition réclame de nouveau le vote à grands cris.

M. Auguste Boyer (s'adressant à la gauche) : — "Avez-vous été élus pour ne appeler des décisions du président ?"

Nouvelle décision maintenue

Par 48 voix contre 15 (c'est le troisième vote de la séance) la décision du président est maintenue.

M. Patrice Tardif (U. N., Frontenac) affirme que l'attitude de l'opposition n'a rien d'édifiant.

M. Casgrain : — "Nous sommes pour la résolution".

M. Tardif : — "Ça ne paraît pas. L'opposition provoque deux fois sur un bill qui intéresse la classe agricole.

M. Duplessis, s'adressant à M. Casgrain, soulève un point d'ordre en déclarant que l'on n'a pas le droit de laisser entendre qu'un président est partial.

M. Duplessis : — "Si l'opposition n'aime pas les cultivateurs, qu'elle ait au moins l'intelligence de ne pas laisser voir son jeu".

Les résolutions sont adoptées puis le bill lui-même se rend aussitôt jusqu'à sa deuxième lecture. A ce moment, le Premier Ministre se lève et se déclare de nouveau surpris de l'attitude de l'Opposition en rapport avec ce projet de loi.

M. Duplessis — "L'opposition demande des explications et lorsqu'un membre de la droite se lève pour lui en donner, on soulève des points d'ordre et on provoque des votes. Tout cela parce que l'Opposition ne peut tolérer le prestige que les cultivateurs ont reçu depuis l'avènement de l'Union Nationale".

M. Bouchard — "Misereor super oppositionem!"

"Misereor super turbine..."

M. Duplessis — "Le chef de l'Opposition veut faire allusion au député de Québec-Centre, qui disait "Misereor super turbine". (hilarité générale)

Le chef de l'Opposition affirme que le Premier Ministre s'est trompé en disant que la loi à l'étude protégeait les cultivateurs. "Il a confondu le mot registrateurs avec le mot cultivateurs", dit-il. "Je défie le gouvernement de me prouver que les cultivateurs sont concernés pour un millième de sou dans cette loi. Ce n'est pas parce que le gouvernement va payer ce qui est dû aux registrateurs qu'il rend service à la classe agricole".

M. Dussault — "Le chef de l'Opposition essaie de divertir l'attention de la Chambre en parlant de la différence qu'il y a entre registrateurs et cultivateurs. Tout ce que nous demandons, c'est le pouvoir de payer les registrateurs afin qu'ils donnent un meilleur service. L'Opposition s'y objecte parce qu'elle craint que les cultivateurs soient trop bien payés".

Obstruction systématique

Le ministre de l'Agriculture reproche à l'Opposition l'obstruction systématique qu'elle a faite, la veille, lors de l'étude des crédits de son ministère.

M. Casgrain — "Je soulève un point d'ordre. On n'a pas le droit de faire allusion à un débat antérieur".

M. Dussault — "Très bien, je n'insisterai pas. Les membres de la gauche se disent bons amis des cultivateurs à condition que ça ne coûte pas plus de 50 sous".

M. Auguste Boyer explique à l'Opposition qu'avec cette loi, le gouvernement enlève de lourdes obligations aux cultivateurs. Il rappelle ensuite que le chef libéral, M. Adélard Godbout, a déclaré que le Crédit agricole est une loi néfaste parce que le gouvernement veut acheter la classe agricole.

M. Boyer — "Quelle insulte, M. le président! Et l'Opposition, ici, ne fait que refléter cette attitude du chef libéral. Le chef d'en-dedans, pour garder sa place, s'empresse d'imiter son chef d'en-dehors".

M. Casgrain s'objecte aux paroles de M. Boyer. "Il a dit", affirme-t-il, "que la loi que nous étudions déchargera les cultivateurs de leurs dettes légitimes".

M. Boyer — "Ce n'est pas ce que j'ai dit".

M. Casgrain — "Les registrateurs travaillaient pour rien. Le ministre de l'Agriculture vient de les insulter en disant que s'ils sont payés, ils donneront un meilleur service".

M. Duplessis — "Point d'ordre. Nous n'insultons pas les registrateurs en disant qu'ils donneront un meilleur service si nous les payons. Quand on paye quelqu'un, on sait qu'il peut employer plus de monde; et plus il y a de monde dans la recherche, plus le travail se fait vite, et plus le travail se fait vite plus vite le cultivateur reçoit son prêt. Le gouvernement veut donner le prêt plus vite aux cultivateurs et l'Opposition est contre."

M. Casgrain — "Cela confirme ce que j'ai dit. Le ministre de l'Agriculture a dit que les registrateurs donneront un meilleur service si ils sont payés."

Arguments des registrateurs

M. Dussault — "J'ai répété en Chambre les arguments que m'ont donnés les registrateurs."

M. Casgrain — "C'est encore plus grave. Le ministre prétend-il que les registrateurs sont allés jusqu'à lui dire que le gouvernement n'aura pas de meilleur service tant qu'ils ne seront pas payés?"

M. Boyer — "Godon pourrait comprendre cela".

M. Dussault — "C'est clair. On donne un meilleur service avec plus de personnel. Mais le chef de l'Opposition est contre..."

M. Casgrain — "Point d'ordre. Nous nous objectons à ce que le ministre de l'Agriculture nous fasse un discours. Puisque le ministre prétend que les registrateurs lui ont tous dit qu'ils demandaient plus d'argent pour donner un meilleur service, je lui dirai, moi, que je connais des registrateurs qui ne sont pas comme cela."

M. Duplessis — "Qui?"

M. Casgrain — Le registrateur de Rivière-du-Loup".

M. Duplessis — "Le Dr Parrot, celui que M. Jean-François Pouliot a dénoncé comme un malhonnête homme?"

M. Boyer — "Il a été colon aussi, cet homme-là."

M. Casgrain — "Je proteste. On ne devrait pas tenir de tels propos pour le simple plaisir de mettre dans les journaux le nom d'un adversaire".

M. Duplessis — "Le député n'a pas le droit d'injurier son collègue d'Ottawa. Je n'ai fait que répéter ce qu'a dit Jean-François Pouliot sur le Dr Parrot. Le député ne devrait pas dire cela, lui qui se fait élire par Jean-François Pouliot, lui qui s'accroche à Jean-François Pouliot."

La loi est finalement adoptée en troisième lecture.

La motion du Premier Ministre, à l'effet qu'il lui soit permis de présenter un bill autorisant une enquête relativement à l'arrestation d'Albert Nogaret et aux procédures et procédés dirigés contre lui, est rapidement adoptée.

La Cour des Jeunes délinquants

La Chambre adopte un troisième projet de loi du gouvernement qui l'autorise à nommer un deuxième juge à la Cour des jeunes délinquants, de Montréal. Le Premier Ministre explique que cette nomination s'impose, parce qu'il y a trop de travail pour un seul juge.

Le bill est lu puis adopté.

Le Premier Ministre propose alors que la Chambre se forme en comité des subsides pour étudier les crédits de la Voirie, mais M. Bouchard se lève et propose l'amendement suivant:

L'assurance-chômage

"Que tous les mots après QUE dans la motion principale soient retranchés et remplacés par les suivants:

"Cette Chambre, tout en étant prête à voter des subsides à Sa Majesté et en déclarant qu'elle ne veut sacrifier en rien ses droits et son autonomie, regrette que le Gouvernement de cette province n'ait pas jugé à propos de concourrir avec les autorités fédérales, relativement à l'établissement d'un système d'assurance-chômage au Canada".

M. Bouchard — "Je crois que cette résolution s'impose dans le moment, car la situation actuelle, suivant ce que les journaux rapportent, n'est pas encourageante. Le

(Suite à la page 10.

Les lois ouvrières du gouvernement national

M. Frank Pouliot donne une conférence, au Club Renaissance, sur l'Office des Salaires Raisonnables.

25 ORDONNANCES

Au club Renaissance hier midi, M. François Pouliot, député de Missisquoi à l'Assemblée législative, a parlé de la Loi et de l'Office des salaires raisonnables.

Voici en résumé le travail qu'il présenta : Avant l'adoption de la loi des salaires raisonnables, on déplorait la longueur des heures de travail des ouvriers. D'autre part, les travailleurs non syndiqués n'étaient pas protégés. Actuellement, cette catégorie d'employés est protégée par la loi des conventions collectives, par une réglementation du travail des ouvriers forestiers, par la loi des salaires raisonnables.

En 1925, la loi des salaires minima affectait 70,000 travailleurs, pour la plupart des femmes. Le 1er septembre 1937, la loi des salaires raisonnables est mise en vigueur. Elle stipule qu'une diminution des heures de travail des employés est nécessaire, que les salaires doivent être augmentés, qu'un ajustement des salaires doit être fait dans la proportion de 5 à 10 pour cent.

M. Pouliot parle ensuite des comités de conciliation créés par l'Office des salaires raisonnables. Ces organismes, au nombre de 50, ont pour mission de faire enquête sur les conditions de travail des districts où l'on demande des ordonnances spéciales. Les comités de conciliation sont formés par des patrons et des ouvriers et un représentant de l'Office. "Jusqu'à date, dit-il, le travail a été très satisfaisant et il s'est accompli dans la paix et l'harmonie". Dans la deuxième partie de son travail, le conférencier parle des pouvoirs que la loi des salaires raisonnables confère au cabinet provincial qui a droit de modifier ou d'annuler une ordonnance de l'Office. A ce sujet, il affirme que le cabinet provincial n'a jamais abusé de ses prérogatives.

Enfin, il ajoute quelques mots au sujet de l'Ordonnance No 4 qui "est, dit-il, un véritable code du travail". Cette ordonnance affecte 60,000 employés. Les autres ordonnances de l'Office touchent 460,000 personnes et elles ont garanti dans notre province une augmentation de salaires de $20,000,000. Actuellement, l'Office étudie 25 ordonnances nouvelles.

M. l'abbé Charles Dumais, vicaire à la paroisse St-Evariste de Beauce, vient d'être éprouvé par la mort de sa soeur, la R. M. St-Charles-Marie, décédée lundi à la maison-mère des Petites Soeurs de la Ste-Famille, à Sherbrooke.

FIN des attaques nocturnes d'ASTHME

Faites cesser le sifflement dans la poitrine, la toux chronique, les crises de suffocation! En 30 secondes vous éprouvez un heureux soulagement — l'attaque prend fin en 10 minutes ou moins. Vous dormez d'un sommeil reposant toute la nuit grâce à EPHAZONE. La rapide action "nettoyante" des médicaments de l'EPHAZONE agit du moment que le comprimé est avalé — cela aide à faciliter la respiration, calmer l'irritation des bronches, soulager et tranquilliser les nerfs excités. EPHAZONE donne des résultats immédiats et de façon prolongée délivre de l'asthme, bronchite, asthme bronchique et toux chronique. Quelle que soit la longue durée de vos souffrances, la sévérité de votre cas, ne vous désespérez pas — essayez EPHAZONE! La première dose vous assure qu'EPHAZONE vous donne le soulagement attendu depuis longtemps. Allez chercher dès aujourd'hui de l'EPHAZONE chez votre pharmacien et refusez carrément toute imitation. Trois formats — $1.50, $2.50 et $7.50 (format de famille). Les grands formats sont plus économiques.

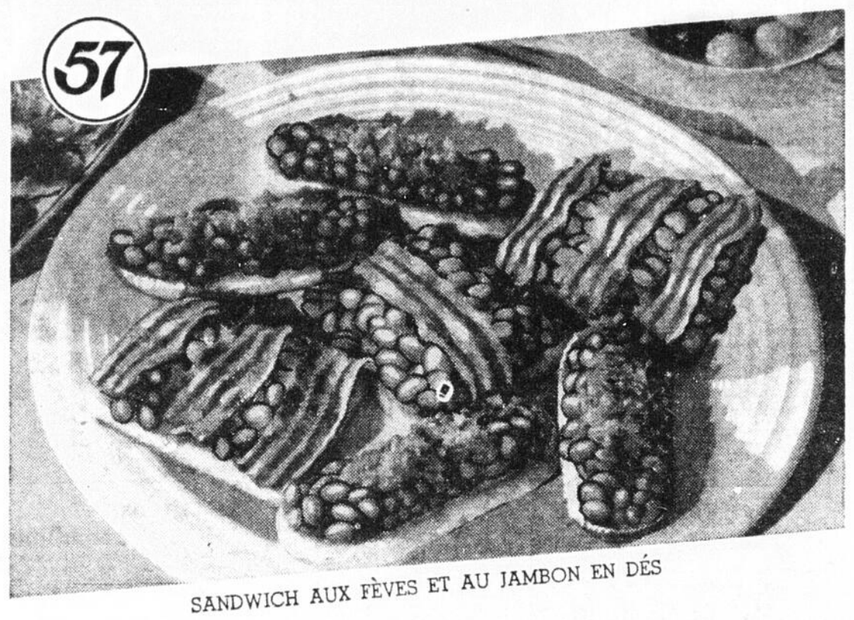
EPHAZONE

McNish's DOCTORS' SPECIAL IMPORTED SCOTCH Whisky

DISTILLÉ ET MÉLANGÉ EN ECOSSE
26 oz. $2.60 - 40 oz. $3.90

PELLICULES
CHUTE DES CHEVEUX ET DEMANGEAISON, TOUT CELA EST SOULAGE PAR L'EMPLOI DE
CUTICURA
SAVON et ONGUENT

57



SANDWICH AUX FÈVES ET AU JAMBON EN DÉS

● Les Fèves Cuites au Four Heinz sont une base toute prête pour nombre de plats appétissants et nourrissants.

Elles sont toujours bien accueillies, parce que Heinz les prépare à la mode de chez soi—cuites à la perfection—farineuses—tendres — digestibles — et encore plus délicieuses grâce aux sauces exclusives de Heinz.

Hachez—1 tranche (½ livre) de jambon cru.
Faites fondre—2 cuillerées à soupe de beurre dans une poêle, mettez-y le jambon et faites-le cuire lentement jusqu'à ce qu'il soit bien rissolé.
Ajoutez—1 boite moyenne (18 onces) de fèves cuites au four à la mode de Boston et continuez la cuisson lentement pendant 5 minutes.
Ajoutez—¼ tasse de Ketchup aux Tomates Heinz.
Coupez—6 petits pains à sandwich en deux et faites-les griller. Etalez, sur chaque moitié, une couche du mélange de jambon et de feves, et mettez, sur le dessus, un petit tas d'India Relish.



4 Sortes Délicieuses
1. Avec porc et sauce tomate.
2. Dans de la sauce tomate, sans viande, (à la végétarienne).
3. Avec porc et mélasse, (à la mode de Boston).
4. Fèves "Kidney" Rouges, avec porc et sauce au sucre.

FÈVES CUITES AU FOUR HEINZ

STIMULE ET RAFRAÎCHIT

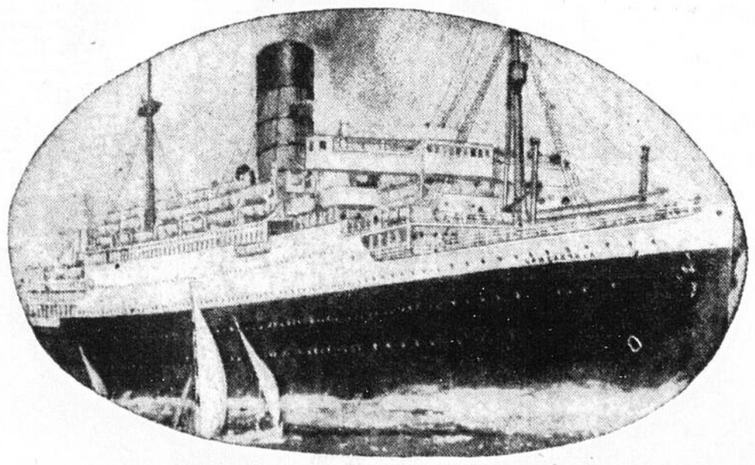


PEPSI-COLA

VOUS DÉSALTÈRE ET VOUS RANIME.

5¢

VAUT 2 FOIS SON PRIX



L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL

vous invite à vous joindre au groupe qui se rendra, en mai prochain, dans les Iles du Sud, lors de la

CROISIERE aux

INDES OCCIDENTALES

qui sera effectuée dans le plus grand confort, et à l'époque la plus propice de l'année.

NASSAU

DUREE DU VOYAGE: 10 JOURS

C'est à bord de ce luxueux navire de 17,600 tonnes, que les voyageurs de l'EVENEMENT-JOURNAL feront la croisière.

S. S. LANCASTRIA
CUNARD-WHITE STAR

ITINERAIRE

DEP. de QUEBEC	(Jeudi 4 mai) 1.30 p.m.	A Nassau	(Mardi 9 mai)
ARR. Montréal	(Jeudi 4 mai) 5.30 p.m.	DEP. Nassau	(Merc. 10 mai) a.m.
DEP. Montréal	(Jeudi 4 mai) 9.15 p.m.	ARR. New-York	(Vend. 12 mai) p.m.
ARR. New-York	(Vend. 5 mai) 8.12 a.m.	DEP. New-York	(Sam. 13 mai) 9.20 p.m.
A. New-York	(Sam. 6 mai) 5.00 p.m.	ARR. Montréal	(Dim. 14 mai) 8.25 a.m.
DEP. New-York	(Sam. 6 mai) 5.00 p.m.	DEP. Montréal	(Dim. 14 mai) 9.10 a.m.
ARR. Nassau	(Lundi 8 mai) p.m.	ARR. Québec	(Dim. 14 mai) 1.10 p.m.

Le TARIF comprend :

Les frais de transport via Chemins de fer, Paquebot, Taxis durant tout le voyage, les fauteuils, wagons-lit, pourboires, (repas sur le chemin de fer et aux hôtels ne sont pas inclus dans le tarif).

Départ JEUDI 4 MAI ● Retour DIMANCHE 14 MAI ●

Comprenant un séjour à l'EXPOSITION MONDIALE de New-York et 6 JOURS en mer, à bord d'un luxueux paquebot de la ligne CUNARD - WHITE STAR.

$118 Par personne ● Tous frais compris

Les adhésions seront reçues jusqu'au 20 AVRIL

On est prié de communiquer sans tarder avec les organisateurs, pour tous renseignements supplémentaires concernant cette croisière, comme suit:

L'EVENEMENT-JOURNAL
(Voyages)
QUEBEC

Le bill de Montréal

Les taux d'électricité devront baisser à Montréal

C'est ce que décide l'hon. M. Maurice Duplessis, en déclarant qu'il est mieux de forcer la compagnie à baisser ses taux, plutôt que de lui imposer des taxes d'exception. — Dialogue amusant entre le premier ministre et M. Camillien Houde.

ATMOSPHERE CORDIALE

Le comité des bills privés a continué, hier soir, l'étude du bill de Montréal. La séance du matin avait d'abord été ajournée au soir. Puis, à l'ouverture de la Chambre, hier après-midi, le premier ministre fut informé que le maire Houde devait se rendre à Ottawa et il fut en conséquence résolu que le comité ne siégerait que ce matin. Quelques minutes plus tard, le maire Houde téléphonait au Parlement pour dire qu'il n'irait plus à Ottawa et qu'il était prêt à continuer l'étude de son bill. C'est ce qui fut fait.

Le principal débat, au comité, a porté sur les taxes que la ville impose à la Montreal Light, Heat and Power et à la Bell Telephone.

Dans le bill, un article demandait les mêmes taxes que l'an dernier, soit $350,000 de la M. L. H. et $100,000 de la Bell Telephone.

"L'ancien régime", déclara le premier ministre, "vous avait accordé la permission de percevoir $225,000 de la M. L. H. mais sans imposer la réserve que cette compagnie ne dût pas invoquer ce motif pour augmenter ses taux chez les consommateurs. A notre avènement au pouvoir, nous avons augmenté cette contribution de $225,000 à $350,000, mais nous avons exigé que la compagnie ne s'inspirât pas de cela pour augmenter ses taux. Je crois, néanmoins, qu'il est temps d'être plus raisonnable et de ne plus frapper cette compagnie ou une autre d'une taxe d'exception. Je juge plus juste de leur demander de réduire leurs taux d'autant. Disons, par exemple, que la M. L. H. baissera ses taux de $350,000 au lieu de payer cette somme en taxe d'exception à la municipalité".

Cet amendement du premier ministre fut adopté après un long débat. Le Dr Philippe Hamel, pour sa part; fit l'historique des finances de la M. L. H. & Po. Co. accusant cette institution d'avoir "honteusement exploité la population de Montréal".

"Si, déclara M. Duplessis au lieu d'exiger une "contribution volontaire" de la M. L. H. & P. et du Bell Telephone, la Ville avait recours à son autre clause, qui taxe ces deux compagnies et trois autres, selon la valeur des immeubles qu'elles ont sur la voie publique de Montréal, je crois que cela serait plus équitable. Ainsi, vous auriez $35,000 de la M. L. H. & P. Cons., $125,000 du Bell Telephone, $5,000 des C. N. R. Telegraphs, et autant des C. P. R. Telegraphs et de Dominion Electric Protection. Cela ferait près de $500,000 et excéderait considérablement ce que vous obtiendrez au moyen des "contributions" injustes, qui sont des taxes d'exception. Seriez-vous satisfait de cette solution ?

—"Oui, pour le moment, répond le maire.

La séance fut ajournée à 10 h. 30 sur un dialogue amusant entre M. Houde et M. Duplessis.

M. Houde : — "Il fait chaud et il serait possible de siéger plus longtemps si l'air était climatisée . . .

M. Duplessis : — "Voyez-vous il n'y a que deux ans que l'an cien régime est parti. Ça sent encore . . .

M. Houde : — "Tout s'est bien passé quoique j'avais peur avant d'arriver.

M. Duplessis : — "Ne me dites que que vous aviez peur !

M. Houde : — C'est la première fois que j'ai peur . . . en public. Encore une fois, si l'air était climatisée, je serais prêt à siéger pendant toute la nuit.

M. Duplessis : — "Vous admettrez que l'atmosphère est "air-cooled". Je suggère que nous ajournions à demain matin. De plus, nous sommes prêts à siéger demain après-midi afin de parachever l'étude du bill de Montréal. Vous voyez comme je suis bon garçon . . . .

M. Houde : — "C'est vrai. On ne vous reconnait plus.

M. Duplessis — Vous avez du voir un oculiste puisque votre point de vue est changé.

M. Houde — "Je sais que les gens de la Chambre Haute sont anxieux de nous voir."

Et le comité s'ajourne à ce matin.

L'hon. M. Maurice Duplessis, premier ministre, Son Honneur M. Camillien Houde, maire de Montréal, et Me Emery Beaulieu, C.R., représentant les banques finançant la métropole, ont étudié hier matin, au comité des bills privés, la situation financière de la ville de Montréal, au cours de la séance à laquelle fut continué le dépouillement de la loi amendant la charte de la métropole. M. Beaulieu a d'abord exposé la situation financière, puis le Premier Ministre a déclaré que la province avait accordé à Montréal plus qu'elle n'était en droit d'attendre. M. Houde a fait le point, et les articles suivants du bill ont été étudiés. Cette discussion est venue alors que le comité s'était attardé à la clause 27, par laquelle la ville demandait l'autorisation d'effectuer un emprunt de pas plus d'un million, pour consolider les frais et le coût de plusieurs emprunts.

Pendant la discussion, après que M. Beaulieu eût déclaré que la situation de la métropole était, sinon précaire, du moins très grave, le Premier Ministre dit: "Montréal a été trop longtemps une succursale pour les fonds électoraux du parti au pouvoir. L'ancien gouvernement a fait payer à Montréal des choses qu'elle n'avait pas à payer; il l'a forcée à faire certaines annexions sans compensation; l'achat de la Montreal Light Heat a coûté 4 à 5 millions de trop; et, pendant ce temps, les banques se croisaient les bras et disaient que nos législateurs étaient de grands hommes. On veut maintenant faire peser la responsabilité sur l'administration actuelle. En ce qui concerne le chômage, nous avons augmenté nos contributions pendant que le fédéral diminuait les siennes. Non seulement nous avons payé 65 pour cent du chômage, mais nous avons fait faire des travaux pour plus de 10 millions."

M. Houde admit que le problème du chômage est un problème national et, par conséquent, devrait ne dépendre que du gouvernement fédéral; il a été le premier a demander à Ottawa de le prendre à sa charge, mais on ne l'a pas écouté.

De toutes les clauses qui ont été étudiées hier matin, seule celle portant le no 36 a été adoptée. Cette disposition a pour objet de permettre à la cité de se prévaloir de la loi nationale sur le logement, si Montréal peut y trouver quelque bienfait, déclara M. Houde.

Dans quelles circonstances Paul Gouin a trahi l'Union Nationale

Dans une conférence qu'il a donnée hier soir à la radio, M. Henri Jolicoeur, député de Bonaventure, a raconté qu'entre les élections du 25 novembre 1935 et la session suivante, qui s'est ouverte en mars 1936, M. Paul Gouin a tenté de former un cabinet de coalition avec trois ministres de l'ancien régime, dont MM. Godbout, Mercier et Francoeur. — M. Maurice Duplessis refusa catégoriquement de renflouer la "vieille gang". — M. Oscar Drouin fut du même avis. — "Quand M. Gouin dénonce maintenant M. Godbout, dit le conférencier, on peut imaginer avec quel degré de sincérité ce peut être".

IL VOULAIT ARRIVER

Voici le texte de la causerie prononcée hier soir, à la radio, par le député de Bonaventure, M. Henri Jolicoeur :

Mesdames et messieurs,

Après avoir pris quelques jours de congé durant la semaine sainte, les députés se sont remis au travail hier après-midi. Je ne sais dans quels sentiments nos adversaires sont revenus, mais je puis vous dire que les membres de l'Union Nationale sont remplis d'entrain et qu'ils sont encore aussi enthousiastes qu'ils l'étaient au premier jour. Chaque nouvelle session nous apporte des raisons d'être fiers de l'oeuvre accomplie par le gouvernement Duplessis. Ce n'est peut-être pas autant le nombre des lois que leur qualité qui compte, mais il y avait tant d'erreurs à réparer, tant de difficultés à résoudre, tant de bonnes initiatives à prendre, que nous avons dû siéger des semaines et des semaines. Nos adversaires critiquent à qui mieux mieux. A chaque séance, c'est un concours entre l'opposition officielle et l'opposition déguisée. Grâce à l'habileté du Premier Ministre, les attaques de nos adversaires tournent à l'avantage du gouvernement. Surtout depuis que nous étudions et que nous votons les subsides, ces messieurs procèdent par questions. Et ces questions attirent des réponses. En voulez-vous un exemple ? Hier soir, nous étions à étudier les crédit de l'agriculture. Le ministre, l'hon. Bona Dussault, présenta un item pour le service agronomique. M. Ernest Grégoire demanda si les cultivateurs recevaient quelque chose de l'argent qui sert à payer les agronomes. Un de nos collègues, M. Auguste Boyer, lui fit la réponse suivante: l'université Laval paye des salaires à ses professeurs. On ne se demande pas si les étudiants reçoivent quelque chose de cet argent, ils reçoivent beaucoup mieux: ils reçoivent la science et les connaissances dont ils auront besoin plus tard. Il en est ainsi des agronomes; ils donnent aux cultivateurs beaucoup plus que de l'argent: ils les instruisent, les guident, les orientent. M. Grégoire, qui est professeur à l'université Laval, ne savait pas cela. Il en est ainsi de toutes les questions que posent les membres de l'opposition. Comme on dit par chez nous: un trou, une cheville. Et il arrive que cette cheville fait mal à nos adversaires. C'est bien ce que méritent ces gens qui ont été des soutiens, des complices de l'ancien régime, et qui, aujourd'hui, ont le culot de critiquer le gouvernement de l'Union Nationale. Il semble que nous n'avons pas de leçons à recevoir de ceux qui ont subi la défaite humiliante du mois d'août 1936, défaite qu'ils avaient méritée et dont ils resteront à tout jamais marqués.

Mesdames et messieurs, avant de vous présenter un bref résumé de la séance de mardi, vous me permettrez de faire une mise au point que, pour ma part, je voudrais définitive.

Depuis deux ans, M. Paul Gouin est jugé. Il a même été exécuté, un soir, à la radio, par M. Ernest Grégoire, dans un discours qui est demeuré célèbre et dont je laisse à celui qui l'a prononcé toute la responsabilité. M. Paul Gouin a trahi l'Union Nationale, dans des circonstances et à un moment où se jouait le sort de notre province. Depuis deux ans, ce monsieur qui n'ose plus se présenter devant le peuple, depuis deux ans, dis-je, ce monsieur donne des causeries à la radio, le dimanche soir. En excellent littérateur qu'il est, il ménage ses effets. Dans chacune de ses causeries, il annonce qu'à la suivante, il fera des révélations sensationnelles. Quand il vient pour les faire, c'est beaucoup moins sensationnel que cela. M. Paul Gouin tourne autour d'une question: son départ des rangs de l'Union Nationale. Il voudrait bien dire que cette scission a été causée et voulue par M. Maurice Duplessis, mais on sent qu'il est dans l'embarras. Eh! bien, l'heure est venue, croyons-nous, de donner certaines précisions et de faire quelques révélations.

Les élections de 1935 ont eu lieu le 25 novembre. M. Alexandre Taschereau revenait au pouvoir, mais avec une majorité de quatre seulement, ce qui voulait dire pour lui le commencement de la fin. L'hon. M. Duplessis ne voulut pas transiger avec les tenants de l'ancien régime, parce qu'ils étaient tous responsables des erreurs et des scandales que lui, M. Duplessis, connaissait, et qu'il allait révéler au peuple. Il voulait délivrer la province de cette vieille gang qui avait fait tant de mal. Il voulait un nettoyage complet et pour toujours.

Les élections avaient donc eu lieu le 25 novembre. Mais contrairement à son habitude, M. Taschereau ne convoqua pas la session pour le mois de janvier. Cette session ne commença qu'au mois de mars 1936. M. Taschereau avait des raisons pour procéder ainsi. Entre les élections de novembre 1935 et la session de mars 1936, il a conspiré avec M. Paul Gouin pour former un cabinet de coalition. Le peuple s'était prononcé contre le gouvernement Taschereau, et le peuple n'aurait pas accepté une telle combine. C'est quand il a constaté que ses tractations n'avaient pas réussi, que M. Taschereau s'est décidé à convoquer les Chambres.

Que faisait M. Paul Gouin, lui?

Le 15 décembre 1935, l'Union Nationale tenait une grande assemblée à Québec. Le lendemain, c'est-à-dire le 16 décembre, M. Paul Gouin est venu voir M. Duplessis. C'est là qu'il lui a parlé de ce fameux cabinet de coalition. M. Gouin a suggéré à M. Duplessis de former un cabinet de coalition composé de membres de l'Union Nationale et de ministres du gouvernement Taschereau. Il voulait faire entrer dans ce cabinet M. Adélard Godbout alors ministre de l'agriculture, M. Honoré Mercier, son oncle, alors ministre des Terres et Forêts, et M. J.-N. Francoeur, alors ministre des travaux publics. Lui, M. Paul Gouin, devait faire partie de ce cabinet, ainsi que M. Duplessis, et à leurs deux, ils devaient choisir chacun deux ministres.

M. Duplessis a refusé net. Il a répondu à M. Gouin que jamais il ne se prêterait à un tel jeu, contraire aux engagements contractés devant le peuple et au mandat reçu de l'électorat. M. Duplessis a répondu à M. Gouin que celui-ci devait réaliser qu'entre le désir de vendre et la capacité de livrer, il y avait un abime aussi profond que celui qui existe entre la loyauté et la déloyauté. M. Duplessis demanda alors à M. Gouin si lui, M. Gouin, avait consulté les gens de Québec à ce sujet. M. Gouin répondit que non. On consulta donc M. Oscar Drouin. Comme M. Duplessis, M. Drouin fut révolté de cette proposition. Lui non plus, il ne voulait pas une alliance de l'Union Nationale avec les ministres de M. Taschereau.

Mesdames et messieurs, ces quelques détails servent à démontrer que M. Paul Gouin était prêt à faire n'importe quoi pour arriver au pouvoir. Ce politicien était prêt, en 1936, à s'allier avec M. Godbout. Quand, aujourd'hui, il critique M. Goodbout, vous pouvez imaginer avec quel degré de sincérité ce peut être.

Et maintenant, revenons à la session de 1939. Le présent et l'avenir importent plus que le passé. S'il fallait suivre nos adversaires, surtout les bien pensants sur les terrains où ils veulent transporter la discussion, nous passerions notre temps à parler de ce qui s'est passé en 1935 et 1936. Mais nous avons été élus pour travailler, et nous préférons remplir notre devoir.

Hier soir, le premier ministre a annoncé à la Chambre une nouvelle qui a causé, aujourd'hui, une forte sensation. C'est la tenue d'une enquête royale sur l'affaire Godon. Les faits sont connus. Il y a huit ans, le Frère Dosithée (dans le monde Albert Nogaret) était accusé du meurtre de la petite Simone Carou dont le corps avait été trouvé dans la cave de l'Académie Roussin, à Pointe-aux-Trembles, près de Montréal. Le Frère Dosithée fut trouvé coupable de meurtre et condamné à mort. Plus tard, on lui accorda un deuxième procès, alors qu'il fut acquitté. Mais il est mort, aujourd'hui, sous le coup de l'infamie. Depuis qu'il est au pouvoir, en sa qualité de procureur général, l'hon. M. Duplessis a repris le dossier, à la demande de personnes dignes de foi qui lui ont donné des renseignements très précieux. Une enquête a été tenue, et cette enquête a abouti à l'arrestation d'un nommé Antonio Godon, lequel Godon était employé à l'Académie Roussin et qui avait été, il y a huit ans, le principal témoin à charge contre le Frère Nogaret. Godon a subi son procès il y a quelques semaines. Mais le juge a décidé que Godon n'était pas sain d'esprit et que, donc, il n'était pas en état de subir son procès. Mais cette affaire est trop sérieuse pour demeurer close en par là. Si Godon est fou, cela ne veut pas dire qu'on a eu raison de poursuivre et de faire condamner un religieux innocent. La vérité sera établie. La lumière sera faite sur ce drame. Et comme Godon ne peut pas subir de procès, le procureur général, c'est-à-dire le premier ministre, a ordonné une enquête royale. Une loi est actuellement devant la Chambre à cet effet. Je vous invite d'avance à suivre cette enquête. Vous apprendrez des choses édifiantes sur l'administration de la justice au temps de M. Taschereau et de Charles Lanctôt.

Il ne me reste plus suffisamment de temps à ma disposition pour analyser en détails les lois que nous avons étudiées hier et aujourd'hui. L'une d'elle mérite cependant une mention spéciale. C'est celle qu'a présentée le premier ministre pour amender le code de procédure civile. En deux mots, il s'agit de protéger les pauvres gens, les débiteurs honnêtes, contre les créanciers qui ne sont pas honnêtes. A l'avenir, dans le cas des saisies, les créanciers ne pourront plus faire monter inutilement les frais. On a cité une cause dans laquelle un débiteur a payé plus de deux cents dollars de frais pour une dette de $22. On a aussi revisé les dispositions de la loi Lacombe pour éviter des dépenses inutiles et pour en rendre l'application plus facile. On se souvient qu'il y a quinze jours, la Chambre avait adopté une loi pour proteger contre les saisies les ouvriers qui gagnent moins de douze dollars par semaine. C'est là un article du programme de l'Union Nationale: protéger les petits contre les puissants.

Le ministre de l'agriculture a présenté une loi importante pour l'administration des cercles agricoles. L'hon. M. Bona Dussault veut amener les cultivateurs à coopérer entre eux. Il y a deux ans, le gouvernement a permis à l'Union Catholique des Cultivateurs et à la Coopérative Fédérée de s'entendre, pour le plus grand avantage de leurs membres respectifs. A l'occasion de cette nouvelle loi, M. Damien Bouchard a prétendu que le gouvernement veut favoriser l'U. C. C. au détriment des autres associations. C'est là le genre de critique pratiqué par nos adversaires. Vous voyez qu'elle est constructive.

Enfin, une loi adoptée hier soir donne à la Régie Provinciale de l'Electricité les pouvoirs voulus pour contrôler tout ce qui concerne les lignes de transmission et pour contrôler l'émission des actions et des obligations. La Régie pourra ainsi mettre fin au mouillage des stocks, pratique qui a fait perdre beaucoup d'argent aux épargnants, par le passé.

Mesdames et messieurs, je vous présenterai, samedi soir, à la même heure et aux mêmes postes, une analyse des autres lois que nous passerons cette semaine. D'ici là, bon soir.

Le bill de Québec étudié à St-Malo

La Ligue des citoyens de St-Malo tiendra une importante réunion ce soir à 8 heures 15, à la salle paroissiale, avenue Marie de l'Incarnation. On y discutera du bill de Québec et du moulin d'asphalte. Tous les citoyens sont invités. La Ligue compte sur la présence de tous les contribuables de St-Malo et du quartier à cette réunion.

COOPERATIVE DE CONSOMMATION EN PLEIN ESSOR

La Coopérative de consommation de Québec prend de l'ampleur. D'importants travaux d'agrandissement sont en voie d'exécution à son magasin de la rue Caron. Depuis un an, la Coopérative occupe un local qui est devenu trop restreint à cause de l'augmentation des membres de la coopérative et de son chiffre d'affaires. Désormais, ce magasin coopératif aura son entrée sur le Bd Charest où plusieurs ouvertures seront placées. A la coopérative on nous annonçait hier qu'avec ces améliorations, le chiffre d'affaires triplera en 1939. Il y a actuellement 150 membres dans cette coopérative.

RESPONSABILITE DES DIRECTEURS DE COMPAGNIES

Me Robert Taschereau, C.R., professeur à la faculté de Droit de Laval, était hier soir, le conférencier de la Société des Etudes Juridiques, au Palais de Justice. Me Taschereau prononça une conférence destinée à compléter la série d'études sur la loi des compagnies. Son travail portait sur la "responsabilité délictuelle des directeurs de compagnies". La séance était sous la présidence de Me Georges-Michel Giroux, notaire, président de l'Association des notaires du district.

La responsabilité délictuelle dont traitait Me Taschereau est celle établie par l'article 1053 du code civil. Cette responsabilité intéresse les compagnies et leurs directeurs personnellement au même titre que les individus.

La principale partie de l'étude du conférencier portait sur la responsabilité des directeurs envers le public, les compagnies, les co-directeurs, les actionnaires et les tiers. Me Taschereau expliqua tous ces points de vue de la responsabilité délictuelle des directeurs.

Il répondit également à la question: le directeur doit-il être considéré comme agent, mandataire ou fiduciaire de la compagnie? Quand les directeurs agissent en groupe, ils sont à la fois agents et mandataires. Quand un directeur agit seul, il est mandataire de la compagnie, en autant qu'il agit en vertu d'un mandat spécial. Dans certains cas, il peut être considéré comme mandataire des actionnaires.

Me Taschereau signala le fait que l'on désigne habituellement les directeurs sous le nom de fiduciaires, "trustees". Au point de vue légal, cette designation est inexacte parce que le directeur ne remplit pas les fonctions d'un fiduciaire.

UNE EXPOSITION REGIONALE DANS DRUMMONDVILLE

Drummondville, 13. — (D.N.C.) Tous s'accordent à dire ici que l'endroit idéal, pour la tenue de l'exposition régionale, serait Drummondville, centre de beaucoup le plus populeux et le plus important du comté. Actuellement, l'exposition se tient dans le petit village de L'Avenir, à quelques milles d'ici, et, malgré le dévouement des organisateurs, elle n'a certes pas l'importance que mériterait une région progressive comme la nôtre. Les membres de la Chambre de Commerce locale veulent prendre l'initiative de faire transférer à Drummondville l'endroit de cette foire annuelle et il y a lieu de croire qu'ils recevront l'appui de toute la population du comté de Drummond et surtout celle des cultivateurs, les principaux intéressés. Cette question sera étudiée par le comité des marchands détaillants de notre ville.

TEMPERATURE



Toronto, 13. — (P. C.) La température a été belle et plus douce, hier, dans les Prairies, et froide dans l'est du pays, avec neige locale.

	Min.	Max.
Dawson	30	50
Vancouver	38	50
Edmonton	28	50
Régina	12	46
Winnipeg	18	42
Toronto	28	32
Ottapa	28	32
Montréal	28	34
Québec	28	32
St-Jean	28	34
Halifax	32	36
Charlottetown	30	32

Pronostics

Bas St-Laurent — Nuageux et froid, avec neige locale.

Lac St-Jean — Nuageux et froid, neige locale.

Outaouais et Haut St-Laurent — Vents frais, nuageux, froid, avec neige.

BLESSURES A 2 FILLETTES

Breakeyville, Lévis, 13, (DNC) — Deux des fillettes de M. et Mme Aimé Carrier, Estelle et Réjeanne, alors qu'elles étaient à glisser dans une ruelle qui conduit au Grand-Chemin, ont été frappées par une automobile. Malgré tous ses efforts, le conducteur n'avait pu arrêter son véhicule à temps. Une des fillettes a eu une jambe fracturée, et l'autre un bras. La petite Estelle a dû se faire amputer la jambe en haut du genou. Les fillettes sont sous les soins du Dr Gilbert, de Charny.

A l'Union Nationale Duplessis de Québec-E

Deux députés, le Dr Ferdinand Paradis (Matapédia) et M. Hormisdas Langlais (Iles de la Madeleine) seront présents ce soir à la réunion régulière de l'Union nationale Duplessis de Québec-Est, à 8 heures 30, à 262 rue Ste-Hélène. Au cours de la soirée il y aura projection de films sous les auspices du ministère provincial de l'Agriculture.

LA CROIX ROUGE ACHETERAIT UN VAGON HOPITAL

La Société de la Croix rouge canadienne songe à acheter un wagon-hôpital qui, au cas d'urgence, pourra être dirigé vers les coins même les plus éloignés de notre province pour porter les secours de la médecine.

L'achat de ce wagon-hôpital et le développement des unités de la Croix rouge coûteront très cher. Pour en défrayer le coût, une grande campagne de souscription sera lancée dans notre province dès le mois de mai prochain. Pour l'organiser, le major O'Donahoe, de Montréal, était de passage à Québec hier où il a rencontré les directeurs de la Croix rouge de Québec.

Au Palais de Justice

Une jalouse et son frèrot espiègle font un procès

Elle avait chargé son petit frère de jeter de la vase sur la toilette de sa rivale. Résultat : une action. — L'homme heureux n'a pas de chemise; les fascistes en ont. — Laitier à l'amende. — "A qui la belle bague?"

LES GRANDS HOMMES DE NOS JOURS

(Par Gaston-Robert POULIN)

La parade de Pâques fait toujours des jaloux. Heureusement, cette année, elle n'a eu lieu qu'en principe, la température et la foi restreignant les fidèles aux activités religieuses. Cet "heureusement" n'est sûrement pas le point de vue des marchands. Mais qu'importe ? Puisque, maintenant, un bon nombre mettent de côté le sens des affaires pour n'opérer que sur un plan strictement national et xénophobe. Ils se reprendront à la St-Jean-Baptiste en vendant des rubans et des rosettes à nos amis des autres races, étant donné que nos compatriotes sont plus fervents du vert du 17 avril que du tricolore du 24 juin.

Voilà une histoire bien longue. Et les peuples heureux n'ont pas d'histoire. Aussi n'est-ce pas au sujet d'un événement heureux. Non il ne s'agit pas de la naissance d'un dix-huitième enfant ou de la guérison miraculeuse d'une belle-mère. L'homme heureux n'a pas de chemise, dit le sage. Et dire qu'il y a tant de fascistes qui nous emprisonnent l'existence. Mais il ne s'agit pas de chemise. Il s'agit d'une jeune fille.

Tharcile s'était acheté un mignon chapeau Dietrich pour sa tête coiffée à la Shearer, le tout allant de pair avec son manteau Garbo. Qui aurait pu lui faire écran? Elle rutilait donc comme une star à la parade de Pâques. Ajoutons qu'elle marchait dans des souliers en cervelle de veau et brillants comme le raisonnement d'un politicien.

Mais, sa rivale dans le coeur d'Octave, cette minaudignarde de Léopoldine s'était promise une blague humiliante. Elle donna un beau dix cents à son petit frère, Malcolm, pour que ce dernier salisse la toilette de Tharcile. Malcolm se plaça dans la fenêtre d'un hangar donnant sur la rue ou devait passer Tharcile pour faire parade de sa toilette, et attendit....

Il avait une chaudière pleine de belle vase extraite de nos plus grandes rues. Quand Tharcile passa, il laissa maladroitement se renverser la chaudière. Et le plus incroyable de l'histoire, c'est qu'il ne manqua pas son coup. Après tout, on n'est pas tous des Chamberlain!

On devine l'aspect de la belle élégante, sur le trottoir. Elle avait l'air aussi malpropre que nos rues les plus passantes. Et, dans quelques minutes, elle devait rencontrer le beau Octave! Cris, pleurs, hurlement, le tout sur un ton hautain. Mais, l'affaire n'en resta pas là. La jeune fille, salie dans sa toilette et humiliée dans son orgueil, a intenté une action en dommages contre le père du petit Malcolm et de la rusée Leopoldine qu'elle tient responsable de la mauvaise éducation de ses rejetons. Ce procès sera enlevant, même si la vase est enlevée de la toilette avant celle de nos rues.

"Ca, c'était des hommes comme je suis"

Un vagabond qui avait des courants d'air dans la boîte et travaillait du chapeau, il y a un an, est revenu rendre visite à M. le juge Laetare Roy, hier. L'an dernier, cet homme était un dégoûté, un misanthrope. "Ah seigneur, il n'y a plus de bons hommes comme Laurier, Champlain, Charlemagne et tous les autres de nos jours!" disait-il avec un soupir. Et il ajoutait, en baissant modestement la voix: "Il y a encore moi, mais, je suis méconnu. Je puis faire n'importe quoi, obtenir ce que je veux. On ne reconnait pas mon génie".

Ce pauvre hère ne connaissait probablement les grands hommes de nos jours, les aspirants dictateurs de la future Laurentie, les croisés de la prohibition, les conférenciers traitant de questions nationales et les politicens dont on coiffe la photo des mots entre guillemets: "Contre la conscription", avec une note, au bas: "Pour la participation". Encore d'autres méconnus bien bien connus.

Mais, le juge avait pris le prevenu en pitié l'an dernier, et lui avait permis d'aller suivre des cours de santé, à l'infirmerie de la prison de Bordeaux. Revenu hier, le vagabond magnifique était taciturne et songeur. Le juge lui a fait connaitre la sentence qu'il lui gardait depuis un an: huit jours de prison. Mais l'homme est resté muet. Il ne dit plus qu'il n'y a pas de grands hommes. Il attend la visite de Georges.

Encore un autre

Les détectives ont traduit, hier, en cour, un autre accusé impliqué dans l'assaut dont fut victime M. Giroux, de Beauport. Ce dernier prevenu subira son enquête preliminaire en même temps que ses copains d'accusation.

Laitier à l'amende

Un laitier de cette ville a été condamné à dix dollars d'amende et aux frais, hier, par M. le juge J.-H. Fortier, après avoir plaidé coupable à l'accusation d'avoir vendu du lait en bas du prix fixé par l'ordonnance de la commission d'industrie laitière. Cette dernière était représentée par Me Jacques Drouin.

"A qui la belle bague?"

Cette fille, qui est accusée d'avoir volé la bague d'un jeune homme, dans un grill de la ville, a commencé de subir son procès, hier devant M. le juge Laetare Roy. La Couronne était représentée par Me Noël Dorion, C.R. La fille avait demandé d'essayer la bague du jeune homme. "A qui la belle bague?" —"A mouman". Le jeune homme s'absenta quelques instants et revint à sa table pour constater que la fille était partie et l'avait "fait de sa bague".

Deux jugements

L'hon. juge Aimé Marcnand, de la Cour Supérieure, a rendu jugement hier, dans les causes de Leclerc vs Cantin et de Robert vs Thibault. Les deux actions ont été maintenues, l'une pour une somme de $369.58 et l'autre pour une somme de $413.10. Le premier demandeur était représenté par Me Pierre Letarte.

ON CREUSE LES FONDATIONS DE L'E. DES MINES

Le creusage des fondations de l'Ecole des Mines est poussé activement et l'on espère pouvoir commencer prendre la construction proprement dite dans quelques semaines. Les autorités de l'Université Laval croient que l'ouverture de l'édifice pourra coincider avec la rentrée des élèves, en septembre.

On sait que le gouvernement Duplessis a versé un octroi annuel de $100,000, pour l'Ecole des Mines qui sera sensiblement plus considerable que les édifices actuels de l'Ecole de Chimie, près desquels elle s'élèvera.

Primes de $950,000 aux producteurs de fromage

12E DINER DES COMPTABLES

L'octroi de 2 cents par livre de première qualité rapportera ce montant aux producteurs de tout le pays.

LE QUEBEC

Ottawa, 12, (P.C.) — La prime sur le fromage, qui sera accordée en vertu d'un projet de loi présenté hier aux Communes, donnera environ $950,000 par année aux producteurs.

Le projet de loi prévoit l'octroi d'une prime de deux sous par livre de fromage de première qualité. La prime s'appliquera à tous les producteurs du pays. Il n'y a que la province de la Nouvelle-Ecosse qui ne produit pas de fromage.

La production totale du fromage au Canada a été l'an dernier de 120,726,005 livres, évaluées à $12,000,000. La production de 1937 s'évaluait à $17,845,300.

La province de Québec, avec une production de 27,308,202 livres, vient immédiatement après l'Ontario qui avec 85,643,767 livres, est à la tête des provinces pour la production du fromage.





L'huile à moteur Quaker State constitue un triomphe d'épuration scientifique d'huile à moteur. Sa *pureté* vous défend contre les tracas infligés par des moteurs encrassés de fange, de carbone ou de corrosions. Son *extraordinaire* résistance à la chaleur vous garantit une généreuse lubrification à n'importe quelle vitesse. Soyez libres de soucis cet été. Changez dès aujotd'hui pour l'huile à moteur ***Sans-Acide Quaker State.*** Quaker State Oil Refining Company of Canada, Ltd., Toronto, Ontario.

Supérieur en qualité

THÉ "SALADA"

TF

CERTAINES FEMMES EN ONT..



LE CHARME—"*C'est comme l'épanouissement de la femme. Si vous en avez, vous n'avez besoin de rien d'autre; si vous n'en avez pas, peu importe tout ce que vous avez d'autre.*"—*Sir J. M. Barrie dans "Ce que toutes les femmes savent".*

Un des premiers effets produits par le Sirop Fellows est une sensation de "bien-être" et aussi la stimulation de l'appétit. Le Sirop Fellows agit rapidement, car ce composé d'éléments minéraux essentiels et toniques est facilement absorbé—même par les hommes et les femmes physiquement épuisés, anémiques et nerveux. Encourage la croissance chez les enfants nerveux qui souffrent de malnutrition. Un tonique créé et préparé au Canada, et prescrit dans le monde entier depuis plus de 60 ans—goût agréable, action rapide, effet durable. Le Sirop Fellows est vendu dans toutes les pharmacies.

SIROP FELLOWS Un Tonique SOUVENT PRESCRIT

● Vos auditions préférées

ECOUTEZ, AUJOURD'HUI
Jeudi, 13 avril

8.00 a.m.—CHRC — Nouvelles de l'Evénement-Journal
8.30 a.m.—CBF — Radio-Matin
9.00 a.m.—CKAC — Voisinons
9.30 a.m.—CKAC — Bonjour, Madame
9.30 a.m.—CBF — Les chansons que vous aimez entendre
10.00 a.m.—CBF — Vie de Famille
10.15 a.m.—CKCV—Piano classique
10.15 a.m.—CBF — Voulez-vous savoir, Madame ?
10.30 a.m.—CBF — Le théâtre lyrique
10.45 a.m.—CKAC - CHRC — Grande Soeur
11.00 a.m.—CBF — L'Heure symphonique
11.00 a.m.—CKAC — Un quart-d'heure d'opérettes
12.00 midi—CBF — Quatuor vocal
12.00 midi—CBM — Winston Currie, baryton.
12.35 p.m.—CBF - CBV - CBM — L'orchestre de Pelham Richardson
1.00 p.m.—CKCV — Les Nouvelles du Soleil
1.00 p.m.—CBF - CBV — Le Reveil rural. Conférencier, M. X. N. Rodrigue
1.30 p.m.—CBF - CBV - CBM — "Words and Music"
1.45 p.m.—CBF - CBV — Rakov et son orchestre
2.00 p.m.—CBM — Relais de Londres
2.15 p.m.—CHRC - CKAC — La rue principale
2.30 p.m.—CBV - CBF — Concert sous la direction d'Harold Sanford
2.45 p.m.—CHRC - CKAC — La femme à la page
3.00 p.m.—CKAC - WABC — Musique de l'armée américaine
3.30 p.m.—CKAC - WABC — Récital de sonates. Eugène Dubois, violoniste et Alexandre Semmler, pianiste, exécuteront le Concerto en mi bémol, de Mozart.
4.00 p.m.—CKCV — Le dilettante
4.00 p.m.—WABC — Revue des livres (En anglais, émission de Chicago)
4.15 p.m.—CKAC - WABC — Les variétés Ray Block
4.15 p.m.—CBM — Roland Todd, organiste
4.30 p.m.—CBM - CBF — Les chefs-d'oeuvre de la musique
4.45 p.m.—WABC — Quatuor vocal
5.30 p.m.—CBF - CBV — Gabrielle Bruchesi, soprano
5.45 p.m.—CBF - CBM - CBV — Cotes de la Bourse
6.00 p.m.—CBF - CBV — Les plus beaux disques nous présentent:
Ballet : Aurora's wedding ..... Tschaikowsky
Le Bien-Dunube ..... Strauss
6.00 p.m.—CBM — Eugene Conley, tenor
6.15 p.m.—CKAC — Serenade tzigane
6.30 p.m.—CBF - CBV — Radio-journal parle français de Radio-Canada
6.30 p.m.—WTIC — Les Cordes mélodiques
6.45 p.m.—CBM — L'ensemble Metropolitain, avec Ruth Markus, chanteuse et un orchestre dirige par Howard Fogg
6.45 p.m.—WABC — Les chansons de Nan Wynn
7.00 p.m.—CBF - CBV — La pension Velder
7.00 p.m.—CKAC - WABC — Amos'n Andy
7.00 p.m.—HAT4, 9.12 meg., 32.8 m. Musique d'orchestre (Budapest)
7.15 p.m.—CBV - CBF - CBRC — Les Aventures de Robin Hood
7.15 p.m.—WEAF - WTIC — Variétés vocales
7.15 p.m.—W1XAL, 6.04 meg., 19.6 m. Les splendeurs de la littérature (Boston)
7.30 p.m.—CBF - CBV — Les belles histoires des pays d'En-Haut
7.30 p.m.—2RO, 11.81 meg., 25.4 m. Extraits d'opéras (Rome)
7.45 p.m.—CKCV — Chronique parlementaire
7.45 p.m.—CBF - CBV — Le Quart-d'heure de la Bonne Chanson — Alcert Viau, baryton, François Brunet, ténor et Roland Van de Goor, pianiste, exécuteront les airs suivants :
Les Montagnards ..... A. T. Bourque
Evangeline ..... Godard
Berceuse de Jocelyn ..... Larrieu
La mort du cerf ..... Larrieu
Notre chez-nous ..... Larrieu
8.00 p.m.—CBV - CBM — Sevilliana — Concert de musique populaire espagnole. Henri Miro qui dirigera, a inscrit au programme les airs suivants :
Sol Lucero (paso doble) ..... José Sentis
Dias Felices ..... Luchesi
Cubanella ..... Alberto Rizzi
Amanda (paso doble) ..... Grunnland
Pena y Dolor (tango) ..... Lao Silesu
Mi Payanita (java) ..... Pizarro
Juanita (rumba) ..... Mercier
El Pericon ..... Espinosa
Amor Criollo (tango) ..... Lentis
De Sevilla a Triana (paso doble) ..... Luchesi
8.00 p.m.—CKAC — L'Amour voyage. Premier épisode. — Cette nouvelle émission, est un roman-voyage "à clé" des plus intéressants qui se déroule à travers toute la province de Québec. Ses péripéties amusantes et mystérieuses susciteront un intérêt général tant par la valeur éducative du fond que par la forme enjouée romanesque de l'incident policier de chaque épisode. Il s'agit d'un professeur parisien, Achille Dural, qui débarque au Canada, pour y faire un voyage d'études, et pour oublier une épreuve toute récente. D'un caractère sérieux, et peu communicatif, le professeur se trouve tout de même mêlé involontairement à toutes sortes d'intrigues émouvantes, grâce à l'intervention intempestive de Jacqueline Braycourt et de sa tante-chaperon Mme Zoé Ballard.
Le pauvre professeur s'trouve donc toubli forcé de ses maux ... mais que de soucis nouveaux !
Les protagonistes sont :
Le professeur Achille Dural ..... Jacques Auger
Jacqueline Braycourt ..... Nicole Germain
Tante Zoé Ballard ..... Madame S. Alarie
et plusieurs autres.
Ce programme rédigé en collaboration par Orlia Légaré et Paul L'Anglais, est une réalisation de PAUL L'ANGLAIS.
8.00 p.m.—W1XAL, 6.04 meg., 49.6 m. — L'Heure symphonique (Boston)
8.00 p.m.—WEAF - WTIC — Ruddy Vallée et son orchestre
8.00 p.m.—GSD, 11.75 meg., 25.5 m., BIG BEN. — Récital de violon par Isolde Menges (Londres)
8.30 p.m.—CBF - CBV - CBM — Petite symphonie, sous la direction d'Alfred Wallenstein. Nous entendrons la Symphonie No 6, de Haydn, Danse, de Glinka, et Suite (chansons anglaises) de Williams.
8.30 p.m.—WJZ - CFCF — Le quatuor Coolidge, Nadia Boulanger et ses chanteurs
9.00 p.m.—CBF - CBV — "The Melody Weavers", avec Gordon Calder, ténor
9.00 p.m.—CKAC - WABC — L'Heure amateur du major Bowes transmise de Oshkosh, Wisconsin.
9.00 p.m.—CBM - WTIC — "Good News of 1939" avec Frank Morgan, Fanny Brice et l'orchestre de Meredith Wilson.
9.15 p.m.—CFCF — Whispering Choir"
9.25 p.m.—GSD, 11.75 meg., 25.5 m. L'Orchestre de la BBC (Londres)
9.30 p.m.—CKCV — Le trio Laroche lle
9.30 p.m.—DJD, 11.77 meg., 25.4 m. Nouvelles compositions pour cuivres (Berlin)
10.00 p.m.—CBM - WTIC — Bing Crosby, Bob Burns, et l'orchestre de Johnny Trotter
10.00 p.m.—CBF - CBV — Gilbert Darisse et son orchestre
10.00 p.m.—CKAC - WABC — Tune-up time, avec André Kostelanetz et son orchestre, Ray Heatherton, les chanteurs de Kay Thompson, et Walter O'leefe, maître de cérémonie
10.30 p.m.—CBF - CBV — Henry Weber et son orchestre
10.30 p.m.—CKCV — Informations du Soleil
10.30 p.m.—WOR — Musique de concert
11.00 p.m.—TGAW, 9.68 meg., 31 m. L'ensemble Marimba (Emission du Guatémala)
11.00 p.m.—CHRC — Nouvelles de l'Evénement-Journal.
11.00 p.m.—W8XAL, 6.06 meg., 49.5 m. Musique classique (Cincinnati)
11.15 p.m. à 1.00 a.m.—CKAC - WABC — Orchestre de danse de Henry Busse, Charles Baum, Sammy Kaye, Leighton Noble.
11.15 p.m.—CBF - CBV — Jay Mills et son orchestre

ECOUTEZ, DEMAIN
Vendredi, 14 avril

8.00 a.m.—CHRC — Nouvelles de l'Evénement-Journal
8.30 a.m.—CBF — Radio-Matin
9.00 a.m.—CKAC — Voisinons
9.30 a.m.—CKAC — Bonjour, Madame, avec Jovette
9.30 a.m.—CBF — Les chansons que vous aimez entendre
10.00 a.m.—CBF — Vie de famille
10.15 a.m.—CKCV — Violon classique
10.15 a.m.—CBF — Le théâtre lyrique
10.45 a.m.—CKAC - CHRC — Grande Soeur
11.00 a.m.—CBF — L'Heure symphonique
11.15 a.m.—CHRC - CKAC — Le vieux Maître d'Ecole
11.30 a.m.—CKCV — Musique d'opera
12.00 midi—CBM — Ernest Coulton, baryton
12.00 midi—CKAC — L'orchestre d'Arthur Romano
12.35 p.m.—CBF - CBV - CBM — Le trio Toronto
1.0 p.m.—CKCV — Nouvelles du Soleil
1.00 p.m.—CBF - CBV — Le Réveil rural. Conférencier, Dr Georges Préfontaine
1.15 p.m.—CFCF — Musique de danse
1.30 p.m.—CBF - CBV - CBM — "Words and Music"
1.45 p.m.—CBF - CBV — Jackie Heller, ténor
2.00 p.m.—CKCV — Musique d'orgue
2.00 p.m.—CBM — Relais de Londres
2.00 p.m.—CBF - CBV - WJZ - CFCF — L'orchestre symphonique de la N.B.C. ; soliste : Eugene Conley, ténor.
2.15 p.m.—CHRC - CKAC — La rue principale
2.30 p.m.—WABC — Causerie du Président Roosevelt, à l'occasion du 130e anniversaire de la nomination de Washington comme président des Etats-Unis.
2.30 p.m.—CKAC — Orchestre de concert
2.45 p.m.—CHRC - CKAC — La femme à la page

Bonne circulation favorise cicatrisation naturelle

Comprimés

Elasto

ENREGISTRÉ

SOULAGEMENT RAPIDE du MAL de JAMBES

IL SUFFIT de prendre Elasto pour calmer promptement les maux et douleurs aux jambes. Le lancinement et l'engourdissement des veines enflées, congestionnées variceuses et les affections des jambes qui en résultent et auxquelles on donne généralement le nom de "jambes malades" cèdent vite et vous pouvez alors faire votre ouvrage et jouir de vos loisirs en tout confort. Des victimes de maux de jambes par tout le Canada louangent Elasto pour le soulagement bienvenu qu'il leur a procuré.

Vous vous demandez naturellement—qu'est-ce qu'Elasto?

Cette question a sa réponse au long dans une intéressante brochurette qui explique en langage simple la méthode Elasto de traiter les affections par le sang. Vous pouvez vous en procurer un exemplaire gratuitement, voir coupon ci-dessous. Qu'il suffise de dire ici qu'Elasto aide les puissances reconstituantes elles-mêmes de l'organisme. Il redonne au sang certains reconstituants précieux qui aident à la formation des tissus élastiques organiques, et qui permettent ainsi à la NATURE de donner de nouveau du ton et de l'élasticité aux veines et aux tissus relâchés. Elasto aide à améliorer la circulation dans les parties affectées et à promouvoir un rétablissement sain et naturel. NEUF FOIS SUR DIX LE VRAI MAL RESIDE DANS UNE MAUVAISE CIRCULATION.

Lisez ce que disent les usagers d'Elasto :

"Je marche maintenant de longues distances avec aise."

"L'enflure des chevilles aux cuisses est maintenant disparue et je peux faire toute une journée d'ouvrage, restant sur mes pieds toute la journée."

"Vilaines plaies de jambes maintenant cicatrisées."

"Depuis que j'ai commencé à prendre Elasto je puis faire mon ouvrage confortablement et sans douleur."

"Je constate une grande amélioration dans mes jambes depuis que je prends Elasto."

METTEZ AUJOURD'HUI MEME CE COUPON A LA POSTE POUR AVOIR UN ECHANTILLON GRATUIT

COUPON POUR ECHANTILLON-ESSAI GRATUIT D'ELASTO

ELASTO, (Dép't 102-A10), 455 rue Craig Ouest, Montréal, Canada.

Veuillez m'envoyer l'échantillon gratuit et la brochurette spéciale gratuite expliquant au long comment Elasto soulage les victimes des maux de jambes.

NOM .....

ADRESSE .....

CONTRE MAUX DE JAMBES, ESSAYEZ ELASTO!

3.00 p.m.—CKAC - WABC - CBV - CBF — Musique de la marine américaine.
3.30 p.m.—WJZ - CBF - CBV — "The four of us"
3.30 p.m.—CKAC - WABC — Les Concerts du Clavier. Helen Schaefmeister et Federico Longas, pianistes, exécuteront un programme de musique pour deux pianos, comprenant des arrangements de Longas, pianiste-compositeur :
Dance de "La Vida Breve" ..... de Falla-Longas
Un Sueno en Granada ..... Longas
Ritmo ..... Infante
Gitanerias ..... Leginia
Sante Domingo ..... H. Murray Jacoby
Aragon : Bolero Ritmico ..... Longas
3.45 p.m.—CBV - CBF — Récital de violoncelle
4.00 p.m.—CKCV — Le dilettante
4.0 p.m.—CKAC - WABC — John Sturgess, barylon
4.45 p.m.—WABC — Quatuor vocal
5.00 p.m.—WABC — Les chansons de Ruth Carhart
5.15 p.m.—CBM — Airs tyroliens, par Curley
5.15 p.m.—WABC — Causerie scientifique sur la vie de Percival Lowell, astronome
5.45 p.m.—CBF - CBV - CBM — Cotes de la Bourse
6.00 p.m.—CBF - CBV — Les plus beaux disques — Nous entendrons :
Wine, Women and Song ..... Strauss
Ich Liebe dich ..... Grieg
Lost Spring ..... Grieg
A Waltz Dream ..... Strauss
Richard Tauber, ténor
Wiener Blut (Sang viennois) ..... Strauss
6.00 p.m.—WJZ - CFCF — Alma Kitchell
6.00 p.m.—CBM — Yoichi Hiraoka, xylophoniste
6.15 p.m.—DJD, 11.77 meg., 25.4 m. Concert symphonique (Berlin)
6.30 p.m.—CBF - CBV — Radio-journal parle français
6.30 p.m.—WTIC — Les cordes mélodiques
7.00 p.m.—CKAC - WABC — Amos'n Andy
7.00 p.m.—CBF - CBV — La pension Velder
7.00 p.m.—CBM — L'orchestre de Wilfrid Charette
7.00 p.m.—HAT4, 9.12 meg., 32.8 m. Mephisto, valse de Liszt, exécuté par l'orchestre symphonique de Budapest
7.15 p.m.—CBV — Claude Lagace, pianiste
7.15 p.m.—WEAF - WTIC — Jimmy Fiddler
7.30 p.m.—CBF - CBV - CBM — Orchestre et solistes dirigés par Marjorie Payne
7.30 p.m.—CKAC—Que faisons-nous de nos loisirs ?
7.45 p.m.—CBF - CBV - CKAC — Rions ensemble
7.45 p.m.—WTIC — Peg la Centra et ses "Serenaders"
8.0 p.m.—CBF - CBV — C'est la Vie. Nous apprenons au cours de cet épisode, comment doit s'y prendre une femme qui désire épouser un magnat du cinema
8.00 p.m.—CBM — "Make mine Music", Pauline Rennie, Alec Morgan, et un orchestre sous la direction de Percy Pasternak
8.00 p.m.—CKCV — La Petite Maîtrise de Beauport
8.00 p.m.—W1XAL, 6.04 meg., 49.6 m. Causerie en anglais sur la paix (Boston)
8.00 p.m.—GSD, 11.75 meg., 25.5 m. L'orchestre de la B.B.C., dirigé par Eric Fogg
8.00 p.m.—CKAC - WABC — Orson Welles présente Pearl Buck et Anna May Wong
9.00 p.m.—DJD, 11.77 meg., 25.4 m. Le pianiste américain Edward Weiss (Berlin)
9.00 p.m.—CBF - CBM - WTIC — L'Heure de la Valse, avec Frank Munn, ténor, le choeur Manhattan et l'orchestre d'Abe Lyman
9.0 p.m.—CBV — Quatuor de violoncelles
9.30 p.m.—CBF - CBV - CBM —, Trio vocal et orgue
10.00 p.m.—TGWA, 9.68 meg., 31 m. Radio-théâtre (en espagnol) Emission du Guatémala
10.00 p.m.—WEAF - WTIC — L'orchestre de Guy Lombardo
10.00 p.m.—CBF - CBV — Les chefs-d'oeuvre du piano, avec Hortense Lord, qui jouera pour l'auditoire, Fatum, Thème et Variations, de Sinding
10.15 p.m.—CBM — Orchestre et solistes sous la direction de Bruce Holder
10.15 p.m.—W3XL, 6.10 meg., 49.1 Emission musicale de Washington, D.C.
10.30 p.m.—CKAC - CHRC — Paulette Mauce
10.30 p.m.—CKCV — Informations du Soleil
10.30 p.m.—CBF — Le Choeur Pie X, de New-York, donnera un concert sacré, qui saura interesser, nous n'en doutons pas, les ecclésiastiques, les éducateurs, les artistes, etc et qui a pour but le développement du goût pour la forme la plus pure de la musique d'église.
M. Antoine Montreuil dirigera. Le Choeur Pie X se compose de vingt-cinq chanteurs, tous specialistes de la musique religieuse polyphonique. Olin Downes, du Times, en a fait un bel éloge. Il y a trois ans, à la suite d'un concert que cette Société avait donné à New-York. La plupart de ses membres sont des professeurs.
11.00 p.m.—CHRC — Nouvelles de l'Evenement-Journal
11.15 p.m. à 1.00 a.m.—CKAC - WABC — Orchestre de Leighton Noble, Cab Calloway, et Count Basie.
11.15 p.m. à 12.00 minuit CBF - CBV — Orchestre de Del Courtney et de Ernie Holst
12.00 minuit—CBF - CBM — Le courrier du Nord

691,200 porcs sur les fermes de la province

Le nombre des bêtes à cornes, dans la province, est de 1,671,000. — Il y a aussi 6,367,300 poules.

504,500 MOUTONS

691,200 porcs — — — — — — — —au

Le Bureau provincial des statistiques, section agricole, a publié le résultat final du relevé semi-annuel du cheptel sur les fermes de la province au 1er décembre 1938.

Le nombre des bêtes à cornes sur les fermes est de 1,671,000; une augmentation de 1.7 pour cent sur l'an dernier. Le nombre des porcs est de 691,200; une diminution de 3.9 pour cent. Moutons: 504,500; diminution de 2.2 pour cent. Poules: 6,367,300; diminution de 2.8 pour cent. On estime qu'au 1er décembre 1938 (chiffres de 1937 entre parenthèses) la province de Québec avait 745,600 (734,000) vaches en lactation. La production laitière au 1er décembre a été de 8,039,800 livres (7,736,600), soit une production moyenne et quotidienne par vache de 10.8 (10.5) livres.

Dans le tableau établissant le cheptel par régions agronomiques, la région No 7, comprenant les comtés de Drummondville, Nicolet, Richelieu et Yamaska, vient en tête.

UN OCTOGENAIRE EST MORT HIER A ST-HYACINTHE

St-Hyacinthe, 13. — (D. N. C.) Un des vieux citoyens de St-Hyacinthe, M. Hermas-Ulderic Robert, qui fut pendant 61 ans agent de la C. N. R. Express, à St-Hyacinthe, est décédé hier matin à son domicile après une longue maladie qui suivit une intervention chirurgicale. Il était âgé de 82 ans et 6 mois. Le défunt était connu non seulement à St-Hyacinthe, mais dans tout le district. Veuf de Marie Bouffard, il laisse trois fils et deux filles, MM. Alphonse et Ovide Robert, de St-Hyacinthe; Albert, de Montréal; Alice, épouse de M. J.-A. Girard, inspecteur d'écoles à St-Hyacinthe; Mlle Eva Robert, de St-Hyacinthe. Deux frères lui survivent également, MM. Joseph et Ernest Robert; un beau-frère et une belle-soeur, M. Valmore Chaput et Mme Edmond Robert, aussi de notre ville. Le défunt avait été échevin de St-Hyacinthe de 1907 à 1909. Les funérailles auront lieu samedi matin à la cathédrale, à 10 heures 30.

Duncan's
ROYAL PALACE
Liqueur WHISKY
MÉLANGÉ ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA
13 oz. $1.20 - 25 oz. $2.20 - 40 oz. $3.50

LES REGISTRATEURS SERONT PAYES POUR L'ENREGISTREMENT DES PRETS CONSENTIS PAR LE CREDIT AGRICOLE

(Suite de la page 8)

gouvernement de la province n'a pas cru devoir collaborer avec le fédéral, et je suis convaincu qu'il a eu tort. Je suis persuadé qu'il est possible d'établir dans le pays un système d'assurance-chômage pour faire face à la situation. Depuis quelques années, on a institué le secours direct. C'est un système qui menace les intérêts des municipalités et toute la province. Si nous avions l'assurance-chômage, nous verrions disparaître le chômage".

"C'est ridicule"

M. Duplessis — "C'est ridicule..."
M. Bouchard — "On n'a pas trouvé cela ridicule, en Angleterre."
Voix à droite — "Nous sommes en Canada".

M. Bouchard — "Nous sommes en Canada, oui, mais nous avons quelque chose à apprendre des pays d'Europe. Il y a certaines choses que nous faisons mieux ici qu'ailleurs, mais il y en a d'autres que peuvent nous enseigner les pays étrangers. Je crois que l'assurance-chômage serait un bon moyen de guérir la plaie du chômage. La ville de Montréal est dans une situation précaire. On ne sait ce qu'elle pourra faire, lundi prochain, pour venir en aide aux chômeurs."

M. Duplessis — "L'assurance-chômage, c'est pour le chômage à venir. Comment un homme qui ne travaille pas peut-il contribuer?"

M. Bouchard — "C'est l'ouvrier qui travaille, c'est le patron, c'est l'état qui doivent contribuer..."

Réplique de M. Duplessis

Le Premier Ministre soulève alors un point d'ordre.

M. Duplessis — "On n'a pas le droit de présenter un amendement qui contient tant de choses inexactes".

Le chef du gouvernement relit alors la motion de M. Bouchard puis continue.

M. Duplessis — "Le gouvernement King, il y a quelques mois, a envoyé à tous les premiers ministres du Dominion une demande en vertu de laquelle il se disait prêt à établir l'assurance-chômage en amendant la constitution, en prenant le contrôle entier de l'assurance et de tous les bureaux de placement. Le projet d'amendement à la constitution était absolument vague. Heureusement, le Conseil privé a décidé que les questions sociales de cette nature relevaient de l'autorité provinciale. Notre autonomie est notre seule garantie. Nous avons une constitution qui est une forteresse, un rempart et, aussi longtemps que je serai premier ministre, je n'endurerai jamais qu'un gouvernement, quel qu'il soit, ne vienne s'attaquer à cette forteresse (lgs appl.).

"Pas de mandat en blanc"

"Lorsque M. King m'a écrit, je lui ai fait la même réponse que les premiers d'autres provinces, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, par exemple. Je lui ai dit: Vous voulez amender la constitution, montrez votre loi. Vous avez toujours proclamé que vous étiez contre le mandat en blanc; moi je suis contre le mandat en blanc quand il s'agit de la constitution. Avant de prendre un engagement, je veux voir votre loi. J'ai dit encore à M. King. Nous pouvons établir l'assurance-chômage sans amender la constitution. Cela a été démontré lors de l'établissement des pensions de vieillesse. Instituez une assurance-chômage sur la même base, ai-je dit à M. King, et nous passerons une loi pour l'accepter.

"Jamais M. King n'a voulu montrer sa loi. Est-ce que le premier ministre de cette province a manqué à son devoir en s'opposant à ce que l'on déchire un contrat, en se défiant de gens qui voulaient faire passer une loi mais qui ne voulaient pas dire ce qu'ils désiraient faire? En vertu de cet amendement à la constitution, le gouvernement fédéral prenait jusqu'au contrôle des bureaux de placement. Cela voulait dire que le gouvernement fédéral, si nous lui abandonnions le droit exclusif d'établir l'assurance-chômage pouvait la modifier quand bon lui semblerait. Pouvions-nous donner ainsi un mandat en blanc à un gouvernement. Nous sommes pour la coopération, oui; pour l'assimilation, jamais" (lgs appl.).

Les provinces de l'Est sacrifiées

"Les faits que je soumets à la Chambre", poursuit M. Duplessis, "sont connus. Les lettres ont été publiées dans les journaux. Je vais aller encore plus loin. Je dis que depuis quelque temps tous les gouvernements à Ottawa, rouge, bleu ou caille, se sont ingéniés à sacrifier les droits des provinces de l'Est pour enrichir les provinces de l'Ouest."

M. Bouchard: — "Je soulève un point d'ordre. J'ai laissé parler le premier ministre sur le point d'ordre qu'il a lui-même soulevé tout à l'heure mais il est en train de faire un discours."

M. Duplessis: — "Je réponds aux assertions de la motion. J'ai le droit de rétablir les faits. J'ai dit à Ottawa que la province était prête à collaborer à une assurance-chômage sur une base constitutionnelle. J'ai dit que nous n'étions pas prêts à céder notre droit d'ainesse et que nous n'avions confiance dans aucun gouvernement fédéral pour administrer seul l'assurance-chômage. Nous sommes pour l'harmonie des provinces mais pas au détriment de la nôtre. Avec une loi d'assurance-chômage qui relèverait seulement d'Ottawa, le fédéral pourrait décréter que les fermiers de l'Ouest qui vont se promener en Californie sont des chômeurs."

Le premier ministre termine en disant que la motion du chef de l'opposition est une motion de non confiance et qu'il est prêt à discuter n'importe quand la question de l'assurance-chômage.

M. l'Orateur explique alors qu'il appartient plutôt à la Chambre qu'à lui-même de décider de la véracité des faits contenus dans la motion. En conséquence, il maintient le point d'ordre du premier ministre et formule l'espoir qu'on en appelle de cette décision pour que la Chambre puisse se prononcer.

Le point d'ordre maintenu

Effectivement, l'opposition en appelle de la décision qui est maintenue par 52 voix contre 15. L'opposition libérale, le parti national et M. F.-J. Leduc votent contre le point d'ordre de M. Duplessis.

M. Cléophas Bastien se lève immédiatement et propose tout de suite un amendement ainsi conçu:

"Cette Chambre, tout en étant disposée à voter des subsides à Sa Majesté, regrette l'incurie du gouvernement qui a jusqu'ici refusé de faire bénéficier les villes de la province de la loi fédérale pour aider les municipalités à faire des améliorations rentables (2 Geo. VI, chap. 55, sanctionnée le 24 juin 1938) et de garantir le versement des intérêts et de l'amortissement des prêts consentis en vertu de cette loi."

M. Bouchard: — "Le gouvernement devrait faire profiter la province de cette loi en vertu de laquelle le gouvernement fédéral est disposé à prêter à deux pour cent aux municipalités qui veulent faire des travaux d'améliorations, moyennant la permission et la garantie des législatures. S'il nous donnait l'assurance qu'il est disposé à le faire nous retirerons notre motion. C'est un système avantageux dont profitent déjà cinq provinces. Nous ne demandons pas au gouvernement de garantir les prêts du fédéral à toutes les municipalités mais à celles qui sont solvables seulement. On aurait là une belle occasion de collaborer avec Ottawa."

Loi néfaste, injuste

M. Duplessis: — "Je n'ai pas d'hésitation à dire que cette loi fédérale est une loi néfaste, une loi injuste, un truc électoral. La province de Québec paie trente pour cent des taxes fédérales et on se sert du crédit de la province pour prêter de l'argent à qui le fédéral veut en prêter, à condition que nous garantissions cent pour cent des prêts. Nous aurons une hypothèque sur la maison et le fédéral aura une hypothèque sur la province. On veut ruiner financièrement la province pour mieux l'accaparer. Si Ottawa a besoin de l'endossement de la province de Québec sur des bases raisonnables, nous en sommes, mais il faut que notre autonomie soit respectée. Le crédit de la province est tellement bon qu'Ottawa en a besoin pour emprunter. Si Ottawa veut nous presser sur son coeur pour mieux nous étouffer, jamais."

Le Dr Hamel: — "Elle est vieille, celle-là. Le fédéral offre de l'argent à deux pour cent et laisse les provinces libres d'autoriser ou non les municipalités à en profiter. C'est très avantageux. Le fédéral a voté $30 millions. Hâtons-nous de profiter de la loi avant que les autres provinces aient entièrement absorbé le montant."

L'amendement est rejeté par un vote de 54 à 15; même division que les autres fois. C'est le 5e vote de la séance.

La Chambre vote $163,000 de crédits, puis s'ajourne à cet après-midi.

ECOUTEZ LE REPORTER — de — L'EVENEMENT-JOURNAL — à — CHRC tous les jours (dimanche excepté) à 11 heures du soir



Achetez-en un carton de six bouteilles avec votre épicerie

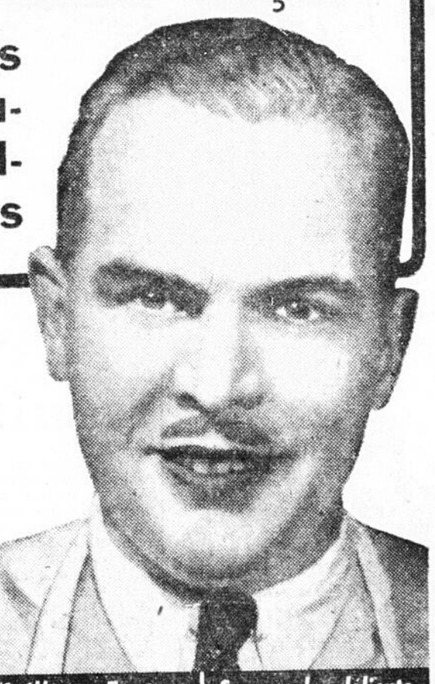
Un carton de six bouteilles de "Coca-Cola" assure, à toute la famille, *la pause qui rafraîchit*. Pur, sain, délicieux . . . "Coca-Cola" doit figurer sur votre liste d'emplettes. Achetez-en un carton aujourd'hui. 7F

THE COCA-COLA COMPANY OF CANADA, LIMITED

Buvez Coca-Cola Délicieux et Rafraîchissant

Cuites de la NOUVELLE façon

Le Double de Votre Argent vous sera Remboursé, si vous ne trouvez pas qu'elles sont les meilleures que vous ayez goûtées



1 Avec PORC et SAUCE TOMATE
2 A la VÉGÉTARIENNE avec SAUCE TOMATE (sans viande)
3 Avec PORC et MÉLASSE
4 FÈVES ROGNONS avec PORC



Couleur plus foncée



COULEUR PLUS FONCÉE. Brun foncé, chaud, appétissant. Chaque fève possède un goût exquis e uniforme.

Meilleure Texture



MEILLEURE TEXTURE. Ferme, tendre, délicieusement farineuse—chaque fève est parfaitement cuite et brune jusqu'au centre.

Saveur plus délicate



SAVEUR PLUS DÉLICATE. Plus riche, plus exquise—la nouvelle méthode de cuisson Libby's fait ressortir *toute* la saveur.

La *nouvelle* façon dont Libby cuit les fèves lui permet de vous dire que "Le Double de Votre Argent vous sera Remboursé, si vous ne trouvez pas qu'elles sont les meilleures que vous ayez jamais goûtées". Vous n'avez *jamais* goûté à aucunes fèves comme les Fèves Brun-Foncé Libby's! Les fèves n'ont *jamais* été cuites, jusqu'ici, de cette *nouvelle* façon.

Voici ce que fait cette méthode de cuisson entièrement nouvelle, différente et brevetée: elle *brunit* jusqu'au centre chacune des fèves qui ont été soigneusement sélectionnées—ni trop, ni trop peu, mais juste 'à point'. Toute femme qui a fait elle-même des fèves au four sait combien il est important, mais difficile, d'obtenir cette uniformité—pas de fèves "dures"—pas de fèves "écrasées"—chaque fève "à point".

Regardez-les! Voyez si vous ne trouvez pas que les Fèves Brun-Foncé Libby's ont une couleur plus foncée, plus chaude, plus appétissante. Voyez si vous ne trouvez pas qu'elles ont une texture plus ferme et cependant plus tendre—avec la consistance farineuse d'une pomme de terre au four bien cuite. Et maintenant goûtez-les! Voyez si vous ne trouvez pas qu'elles ont une saveur plus exquise—une saveur qui vous en fait redemander une seconde portion.

C'est ce que la nouvelle méthode de cuisson Libby's fait pour ces fèves—elle les rend absolument différentes de *toutes* les autres fèves que vous avez pu manger auparavant! Et c'est pourquoi Libby peut dire en toute confiance "Le Double de Votre Argent Remboursé, si vous n'êtes pas d'accord avec nous". Servez ces Fèves Brun-Foncé demain — vous n'avez rien à perdre—si vous ne trouvez pas qu'elles sont les meilleures que vous ayez mangées, Libby vous remboursera le double du prix d'achat.

REMBOURSEMENT DU DOUBLE DE VOTRE ARGENT!

Si vous ne trouvez pas que les Fèves Brun-Foncé Libby's sont les meilleures que vous ayez jamais goûtées, au point de vue: 1. Saveur; 2. Texture; 3. Couleur—Libby vous REMBOURSERA LE DOUBLE DE VOTRE ARGENT. Dites simplement pourquoi, en envoyant l'étiquette avec vos nom et adresse, le nom de votre épicier et le prix d'achat à Libby, McNeill & Libby of Canada, Limited, Chatham, Ontario.

Préparées au Canada par
LIBBY, McNEILL & LIBBY OF CANADA LIMITED
CHATHAM, ONTARIO

B1239BF

FÈVES BRUN-FONCÉ Libby's

Carnet Mondain

(Suite de la page 5)

Mademoiselle Meredith Millen, de Montréal, passe une quinzaine de jours à Québec, l'invitée de son oncle et de sa sante, M. et madame M. T. Bancroft.

M. J. W. H. Burstall, de New-York, a passé quelques jours à Québec.

Mademoiselle Germaine Mercier a reçu à un bridge intime, samedi, en l'honneur de mademoiselle Marguerite Blouin, à l'occasion de son prochain mariage avec M. Gaston Brochu.

Mademoiselle Hazel Ross et M. Harry Ross sont retournés à Montréal après avoir passé le temps de Pâques avec leurs parents, M. et madame F. W. Ross, "Holland House", chemin St-Louis.

Mademoiselle Yvette Forgues a reçu à l'heure du thé, lundi, au Club Renaissance en l'honneur de mademoiselle Marguerite Blouin, à l'occasion de son prochain mariage. Des oeillets et des bougies rouges ornaient la table. Madame J.-F. Forgues et madame J.-L. Blouin servaient le thé et le café, aidées de mesdemoiselles Jeanne Gaumont, Yvette Bélanger, Jeanne Vermette et Cécile Blouin.

Dans la métropole

Montréal. — Lundi matin, en la chapelle de l'Archevêché, Son Excellence Mgr Deschamps a béni le mariage de mademoiselle Héva (Nouchette) Fauteux, fille du docteur et de madame Homère Fauteux, décédés, avec M. Honoré Mercier, fils de l'honorable Honoré Mercier, décédé, et de madame Mercier, de Bellevue.

Au mariage de mademoiselle Lucile Lévesque, fille de M. et de madame J.-W. Lévesque, avec M. Dostaler O'Leary, fils de M. Emile O'Leary, décédé, et de madame O'Leary, qui aura lieu le samedi 15 avril, à dix heures et demie, en l'église Saint-Léon de Westmount, madame Gilbert Manseau, de Shawinigan Falls, soeur de la mariée, sera dame d'honneur, mademoiselle Thérèse Lévesque, soeur de la mariée, madame Théodore Lévesque, madame Bernard Lévesque, de Trois-Rivières, belles-soeurs de la mariée, seront demoiselles d'honneur. M. Yves Lévesque, frère de la mariée, sera le garçon d'honneur. MM. Théodore Lévesque, Bernard Lévesque, Gilbert Manseau et Guy Desaulniers placeront les invités.

Le mariage de mademoiselle Marcelle Beaudry, fille de M. Horace-J. Beaudry, décédé, et de madame Beaudry, et petite-fille de madame W. DuTremblay-Payette, avec M. Gérard Beaulieu, I. C., fils de M. J.-A. Beaulieu, C. R., et de madame Beaulieu, sera célébré, dans l'intimité, le samedi 22 avril, en l'église Saint-Louis de France. Pas de faire-part.

M. et madame Gérard Delâge (Yvette Jutras) ont le plaisir d'annoncer la naissance d'un fils.

Mademoiselle Hélène Casgrain a reçu intimement à dîner, hier soir, en l'honneur de mademoiselle Lucile Lévesque et de son fiancé, M. Dostaler O'Leary.

Mesdames Théodore Lévesque et Bernard Lévesque ont reçu à l'heure du thé, dimanche, en l'honneur de mademoiselle Lucile Lévesque et de son fiancé, M. Dostaler O'Leary. Madame Emile O'Leary, madame J.-W. Lévesque et madame Charles Drapeau servaient le thé.

Mademoiselle Fernande Daoust a donné ces jours derniers un shower, et a reçu à l'heure du thé. Le thé et les glaces furent servis par mesdames A.-E. Morin, T. Daoust, E. Daoust, aidées de madame Rodolphe Lefebvre et de mesdemoiselles Annette Daoust, Solange Meunier et Jeanne Brodeur.

Mesdemoiselles Rhéa et Simone Forgue ont reçu à l'heure du thé, hier, au Cercle Universitaire.

Le docteur et madame J.-R. Toupin annoncent les fiançailles de leur fille, Madeleine, avec M. Jacques-M. Décary, fils de M. Gervais Décary, décédé, et de madame Décary, de Westmount.

M. et madame J.-H. Lussier, d'Outremont, annoncent les fiançailles de leur fille, Laurette, avec M. Maurice Lessard, fils de M. J.-A. Lessard, d'Outremont, et de madame Lessard, décédée.

Madame Carlo Karrer (Marie-Huguette Morin), mariée par procuration à Rome le 2 mars dernier, est partie à bord du "Conte di Savoia", samedi, pour l'Italie. Le capitaine Karrer fait partie du commissariat de l'armée royale d'Italie à Rome.

Madame A.-B. Colville, de retour de New-York, est actuellement au Ritz-Carlton.

M. B. Wilson, M. et madame Jean-Charles Wilson et mademoiselle Madeleine - Couture - Wilson, de Montréal, ont passé les fêtes de Pâques à Plattsburgh, N.-Y.

M. Philippe Roy a passé la fin de semaine à Ottawa, l'hôte de M. et de madame Wilson Southam.

M. Gérard Pratte est retourné au Camp Borden, après un court séjour en ville.

M. et madame Gérard Boudrias ont passé les fêtes de Pâques à Albany.

M. et madame J.-A. Savoie et M. et madame Maurice Gervais ont passé les fêtes de Pâques à Saint-Jovite, au "Gray Rock Inn".

Madame Victor Drury, mademoiselle Diana Drury, mademoiselle Frances Sise et mademoiselle Jehanne Languedoc sont revenues, à bord du "Lady Rodney" d'une croisière aux Indes Occidentales.

Dans la capitale

Ottawa. — L'Honorable et madame J. L. Ilsley sont de retour de New-York où ils ont passé quelques jours.

L'Honorable Sénateur Cairine Wilson fait un bref séjour à Montréal l'invitée de sa soeur madame Robert Loring.

Madame R. B. Viets a reçu à une danse ces jours derniers au Royal Ottawa Golf Club en l'honneur de ses fils MM. Peter et Digby Viets. Les invités étaient au nombre d'environ cent cinquante.

Madame H. F. Hertzberg a reçu à un dîner mardi, avant la danse donnée par madame R. B. Viets, en l'honneur de son fils et de sa fille M. Peder Hertzberg et de mademoiselle Dagman Hertzberg.

Le Major et madame Gladstone Murray et leurs enfants sont de retour du Club Seigneurial.

Madame J. A. Schuurman a reçu à un dîner mardi soir en l'honneur de sa fille mademoiselle Tillie Schuurman avant la danse donnée par madame R. B. Viets.

Madame Delante est retournée dans la métropole après avoir été l'invitée de sa soeur madame Paul Leduc.

Madame A. Dwight a reçu à l'heure du thé, hier.

Madame J. T. Clarke est partie pour Esquimalt, C. B., afin de passer un mois avec son fils et sa belle-fille M. et madame Andrew Clarke.

L'OUVERTURE DES ROUTES RETARDE DE QUINZE JOURS

Les routes seront ouvertes quinze jours plus tard que l'an dernier, dit-on au département de la circulation. La neige et la température froide du début d'avril ont considérablement retardé le dégel. Rien n'a encore été fait pour ouvrir les chemins et on ne prévoit pas quand l'on pourra commencer.

S. E. MGR H. ANTONIUTTI CHEZ S. EM. LE CARDINAL

S. E. Mgr Antoniutti, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, est de passage à l'archevêché de Québec où il fut accueilli par Son Eminence le cardinal Villeneuve. Mgr Antoniutti fait une visite purement personnelle au primat de l'Eglise Canadienne.

RETRAITE POUR HOMMES ET JEUNES GENS

Jeudi, 27 avril aura lieu à la Villa Manrèse, une retraite fermée pour les hommes et jeunes gens.

Ceux qui désireraient se joindre à ce groupe, voudront bien s'adresser au R. P. Directeur, Villa Manrèse, 100 Chemin Ste-Foy, Québec. Tél. : 5052.

MORT DE MME G.-H. DUGGAN

M. le Dr James Stevenson, de Québec, a été éprouvé par la mort de sa soeur, Mme G. H. Duggan, épouse du président de la Dominion Bridge Company, qui est décédée avant-hier, à Montréal.

LA BONNE CUISINE

TARTE AUX PECHES

1 croûte, faite au all-bran (en mélangeant du all-bran écrasé à la farine)

2 1-2 tasses de pêches en tranches, fraîches ou en conserves

2 tasses de jus de pêches

1 paquet de gélatine aux cerises.

Egouttez les pêches, ajoutez assez d'eau pour faire 2 tasses de liquide, chauffez ce liquide et dissolvez la gélatine dedans. Refroidissez jusqu'à épaississement, placez ensuite les pêches dans la croûte de tarte et versez la gélatine sur le tout. Mettez au froid, servez avec crème fouettée.

CANARD A LA TOULOUSAINE

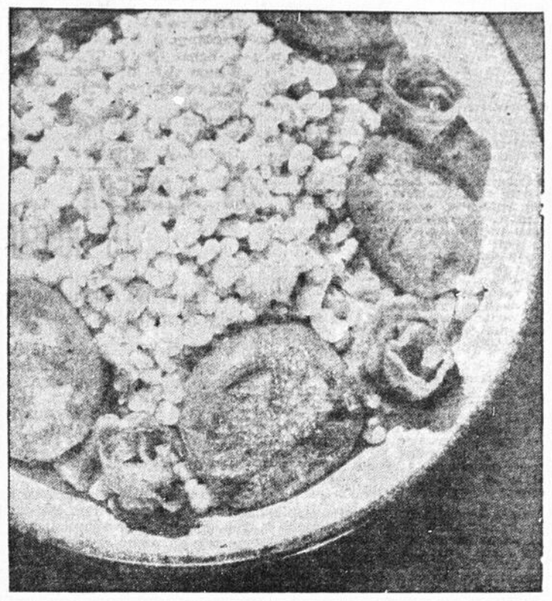
Ouvrez par les reins un jeune canard; désossez-le entièrement; assaisonnez à l'intérieur avec sel et poivre. Avec 1-2 liv. de foie de veau cru et haché, le foie et le coeur du canard, 1-4 liv. de graisse de rognon de veau hachée, deux poignées de mie de pain râpée, deux oeufs, persil haché avec une pointe d'ail et une pincée d'oignon haché cuit au beurre, préparez un hachis. Avec ce hachis, emplissez le canard, cousez-le et emballez-le dans une serviette, en le ficelant aux deux bouts; plongez-le tout simplement dans du bouillon ou de l'eau en ébullition; cuisez environ une heure, à couvert et à grands bouillons. Egouttez ensuite; servez avec une sauce piquante.

OEUFS A LA COQUE

Mieux vaut couvrir vos oeufs à la coque d'eau bouillante retirée du feu et les y laisser cinq minutes, que les laisser deux ou trois minutes dans une eau qui continue à bouillir sur le feu. Dans le premier cas, ils sont plus digestifs et plus nourrissants.

HARICOTS VERTS AU LARD

Les haricots verts, cuits à l'eau bouillante, sont, au moment de les servir, égouttés, puis jetés dans une poêle où l'on a fait fondre quelques morceaux de lard gras. On sale, on poivre et l'on met en garniture du persil et de l'ail hachés très finement. Ces haricots, d'une préparation rapide et peu coûteuse, donnent un plat excellent.



Blé-d'Inde à la crème, servi avec tomates rondes et rillettes de bacon. Servez comme présenté sur l'illustration ci-haut.

L'opérette "Mikado" au Capitol au mois de mai

Le Capitol présentera à ses clients et aux fervents du cinéma en mai prochain un grand film musical et en couleurs tiré de l'opérette des compositeurs américains W. S. Gilbert et Arthur Sullivan. Cette production cinématographique, qui a pour titre "The Mikado", sera présentée au Capitol dans quelques semaines, propablement à l'époque de la visite du roi George VI et de la reine Elizabeth à Québec. Elle a été réalisée en Angleterre par une compagnie qui a déjà porté à l'écran plusieurs oeuvres musicales et elle est distribuée par l'Empire Universal Films Ltd.

Grâce à l'obligeance de M. Paul Vallière, gérant du Capitol, un représentant de "L'Evénement-Journal" a eu l'opportunité d'assister mardi soir à une représentation spéciale de "The Mikado", d'ailleurs la première à Québec. Les privilégiés qui ont assisté à ce spectable ont été émerveillés par la beauté de la musique et la richesse des décors. Les principaux rôles sont tenus par Miss Jean Colin, Benny Barker, John Carclay et Sidney Granville. Les choeurs sont puissants et bien enlevés.

Les décors sont d'une très grande richesse et forment un merveilleux fond de scène à cette opérette qui se déroule dans le cadre exotique de l'Empire du Soleil Levant. La musique est fournie par le "London Symphony Orchestra". "The Mikado" est un spectacle artistique qu'il faudra voir et les fervents de la musique seront heureux de revoir à l'écran cette opérette que la radio a beaucoup popularisée.

Hier après-midi, à cinq heures, le Capitol a offert également à un groupe d'invités la première de "Three Smart Grils Grow Up" avec la charmante Deanna Durbin, et Charles Winniger, Nam Grey, Helen Parish, et plusieurs autres étoiles. Le charme de la vedette de "Mad About Music" est toujours le même et on l'entend à plusieurs reprises chanter quelques pièces qui confirment une fois de plus son grand talent.

Résidences pour les citoyens sans logis

M. Pierre Bertrand suggère que la ville fasse construire une centaine de maisons pour les sans-abri.

PAS DE DECISION

L'échevin Pierre Bertrand a demandé hier après-midi à l'exécutif que la ville entreprenne des démarches auprès des gouvernements en vue de commencer la construction d'une centaine de maisons pour loger les sans travail. M. Bertrand a ajouté que la cité pourrait payer les matériaux de ces maisons, soit un montant de $700 à $800 dans chaque cas, ce qui ferait une dépense totale de $70,000 à $80,000 pour la ville.

"Il y aura deux cents familles sans logis, cette année", a dit M. Bertrand. "On pourrait bâtir une centaine de maisons, par exemple, près de la Côte des Bell, ou dans d'autres terrains vacants. Si le gouvernement payait la main d'oeuvre, la ville pourrait se charger de défrayer le coût des matériaux. L'an dernier, nous avons dû héberger les sans travail, et cela nous a coûté $19,000 à $20,000. Je calcule qu'il en coûterait environ $80,000 à la cité pour construire une centaine de maisons." M. Bertrand ajouta qu'il n'y a pas actuellement assez de maisons pour les ouvriers et que la construction des logements pour les travailleurs ne suit pas le rythme de l'accroissement de la population.

M. Emile Morin, C.R., déclara par la suite que si la ville construit 100 maisons cette année, il faudra en construire autant l'an prochain, et que la ville ne pouvait pas faire le commerce des logements. Le maire Borne rappela l'aventure des logements ouvriers et souligna qu'il ne conviendrait peut-être pas de s'embarquer dans une nouvelle affaire semblable. Ce fut aussi l'argument de M. L.-F. Martel, qui déclara cependant que l'entreprise aurait du bon si elle était conduite par une compagnie privée.

Un représentant du quartier St-Sauveur, M. Arthur Drolet souligna qu'une telle politique aurait pour but de faire émigrer à Québec les chômeurs sans logis des localités environnantes. M. Bertrand donna des précisions sur le genre de constructions qu'il aimerait voir ériger, mais le comité ne prit aucune décision, laissant la question sur la table.

REVENUS DE $502,453.35

Drummondville, 13 (DNC) — M. Laurent Lemire, percepteur des douanes et de l'accise à Drummondville, nous informe qu'il y a eu augmentation ici sur les revenus de l'année précédente. Le revenu de la dernière année fiscale a été de $502,453.35.

TRIBUNAUX A ARTHABASKA

Arthabaska, 13, (DNC) — Le terme de la cour supérieure, pour le mois d'avril, s'est ouvert le 11, sous la présidence du juge Lucien Cannon, de Québec.

ETES-VOUS A BOUT ?

Lisez et prenez courage

Etes-vous tellement découragée que la vie ne vous semble plus digne d'être vécue ? Pleurez-vous pour des riens ? Vous sentez-vous abattue, triste, déprimée — absolument rendue A BOUT ?

Alors voici des bonnes nouvelles pour vous dans le cas où vous auriez besoin d'un bon tonique général de l'organisme ! Prenez simplement le Composé Végétal de Lydia-E. Pinkham. Faites en sorte que ses excellentes herbes et racines aident la nature à vous créer plus de résistance physique et tonifier votre organisme tout entier, de façon qu'il puisse vous débarrasser plus facilement de la "bile noire" et vous donner plus d'énergie pour jouir de la vie.

DES MILLIONS de femmes ont eu recours à cette préparation; elles en ont parlé à leurs amies, à leurs voisines et à leurs enfants.

Pourquoi ne pas prendre le Composé Pinkham et vivre la vie "le sourire aux lèvres" ? ANN.



EXCELLENTS MACARONS EN UN CLIN D'OEIL!

MACARONS MAGIQUES

½ tasse de Lait Eagle Brand Condensé-Sucré
2 tasses de noix de coco déchiquetée
1 cuillerée à thé de vanille (facultative)

Mélangez le Lait Eagle Brand et la noix de coco. Ajoutez la vanille, si vous en voulez. Faites tomber à la cuiller sur une plaque beurrée, avec intervalles d'un pouce. Faites cuire 10 minutes à four modéré (350° F.), ou jusqu'à ce qu'ils soient dorés. Retirez immédiatement de la plaque. Recette pour environ 24 macarons.



★★ **UNE OFFRE SUPERBE** — **Deux jolies Fourchettes à Salade** en argent, modèle 'Crusader', pour une étiquette de Lait Eagle Brand et 20c en espèces. LIVRE DE CUISINE GRATIS avec chaque commande. Adresse: The Borden Company Limited, Dept. F., Spadina Crescent, Toronto, Ont.

LAIT CONDENSÉ SUCRÉ
EAGLE BRAND

149-AF

Si c'est du Borden's il FAUT que ce soit Bon!

J. RAYMOND MARCHAND O.O.D.
OPTOMETRISTE-OPTICIEN
Correction Musculaire
EXAMEN DES YEUX
325½ St-JOSEPH Tél.: 3-0043
(Vis-à-Vis l'Eglise Jacques-Cartier)

Il a épousé un Ange!



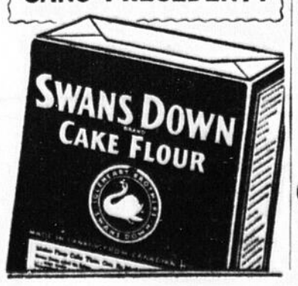
"Um-m-m! Le Gâteau des Anges d'Annabelle est *délicieux* jusqu'à la dernière miette!", dit l'Aimable Ambroise. "Les gâteaux ordinaires peuvent satisfaire certaines gens, mais moi, je suis content que ma femme soit une bonne pâtissière—elle emploie toujours la Swans Down—et je ne vous dis que ça des merveilleux résultats qu'elle obtient!"



Mme Ambroise sait que la Swans Down est faite avec le meilleur blé d'hiver canadien moulu et remoulu, puis qu'elle a été tamisée et retamisée jusqu'à ce qu'elle soit vraiment 27 fois plus fine que la farine ordinaire. Cette farine à gâteaux excellente vous assure la réussite si vous suivez bien les instructions. Novice ou experte, vous verrez que votre mari se délectera de vos gâteaux si vous les faites avec de la Swans Down! Et la Swans Down est aussi économique parce qu'elle évite le gaspillage d'autres ingrédients.

S-69F

LA SWANS DOWN SE VEND À UN BAS PRIX SANS PRÉCÉDENT!





Pour Vous Aider à EVITER des RHUMES

Au moindre reniflement ou irritation du nez, mettez du Vicks Va-tro-nol — quelques gouttes seulement dans chaque narine. Employé à temps, il aide à éviter complètement nombre de rhumes.

VICKS VA-TRO-NOL

OFFRE DE PRESENTATION BIENTOT RETIREE!

Achetez boite de 1 lb. Obtenez ½ boite . . . GRATIS



OPTOMETRISTE - OPTICIEN
EXAMEN DE LA VUE
Bachelier ès Sciences de l'Université Laval, Québec
Bachelier en Optométrie de l'Université de Montréal
TEL. : 4-1140 62, ST JOSEPH, QUEBEC
ANDRÉ DORION, O.D.

LE NOUVEAU COMPOSÉ À LAVER

mirak

LA MERVEILLE DU JOUR



Lave et Nettoie TOUT

Soie -- Coton -- Lainage -- Toile
Verrerie -- Vaisselle -- Argenterie
Boiseries -- Planchers -- Prélarts
plus VITE et MIEUX!

MOUSSE CONTROLÉE — "Mirak" est le seul composé à laver dont la MOUSSE ne remonte pas toute à la surface. Cette mousse s'incorpore à l'eau, d'où son action plus rapide et plus efficace sur le linge — moins de rinçage.

Participez au CONCOURS MIRAK

Economique TRÈS DOUX *pour* LES TISSUS ET LES MAINS

IL N'EST PLUS DÉCHARNÉ

faible, las et nerveux



MAIGRE? FATIGUE? NERVEUX? VOICI COMMENT UNE FOULE ONT GAGNE DE 5 A 15 LBS ET VIGUEUR NOUVELLE — *AISEMENT!*

NE VOUS découragez pas au point de tout quitter. N'allez pas croire que vous ne pourrez jamais avoir la chair naturellement belle, l'énergie infatigable et les nerfs d'acier qui font le grand succès et la popularité des autres. En effet, comme résultat de récentes découvertes foule d'hommes et de femmes ont justement pris les livres de chair normalement belle dont ils avaient besoin -- gagné une nouvelle vigueur conquérante et tout le succès que cela apporte -- avec ces petites tablettes de vitamine B et de fer scientifiquement préparées et faciles à prendre, appelées comprimés d'Ironized Yeast.

Action reconstituante de cette méthode

Vous voyez, on a maintenant constaté qu'un grand nombre de personnes sont maigres et épuisées — fatiguées, nerveuses et irritables — simplement parce qu'elles n'ont pas assez de vitamine B et de fer dans leur régime quotidien. En l'absence de ces substances alimentaires vitales vous pouvez manquer d'appétit et ne pas tirer de ce que vous mangez tous les éléments voulus pour vous reconstituer l'organisme.

Maintenant dans les efficaces petits comprimés d'Ironized Yeast vous pouvez avoir exactement ces substances déficitaires. Voilà pourquoi l'Ironized Yeast a déjà aidé tant de personnes maigres, fatiguées à gagner des livres de nouvelle chair naturellement belle, santé et succès nouveaux — et cela dans l'espace de quelques semaines seulement!

Essayez-les sans risquer un sou

Faites le simple et raisonnable essai suivant: Procurez-vous dès aujourd'hui des comprimés d'Ironized Yeast chez votre pharmacien. Si dès la toute première bouteille vous ne mangez et ne vous SENTEZ pas mieux, plus fort et plus énergique — si vous n'êtes pas convaincu que l'Ironized Yeast vous donnera les livres de chair nouvelle, l'énergie et la vie nouvelle que vous souhaitez ardemment, le plein prix de cette première bouteille vous sera promptement remboursé.

Mais juste un conseil: Ne manquez pas d'avoir la **véritable** Ironized Yeast d'**origine**. N'acceptez rien à sa place. C'est le remède qui a donné des résultats si excellents chez tant d'autres. Pour avoir les mêmes résultats il vous faut l'Ironized Yeast authentique et pas d'autre. Voyez les lettres IY sur chaque comprimé. Pas une autre n'est authentique.

SYNTONISEZ L'HEURE "GOOD WILL"

Consultez dans ce journal les annonces de radio pour avoir l'heure et le poste exacts.



QUEL SERA LE VERDICT — *Par L. Allen Heine*

Une affaire étrange "L'HOMME QUI VOULUT BOIRE SON INTERET" EN SIX EPISODES **No 4**



Excellente situation financière de la C. A. H. A.

On a suffisamment d'argent en banque pour faire de magnifiques cadeaux. — $3,000 au comité olympique pour les autres sports. — $1,000 à chaque branche provinciale. — Règlements en français. — Cadeaux aux finalistes actuels. — Le champion senior aux Olympiades.

LES OFFICIERS SONT REELUS

Winnipeg, 13. — La C.A.H.A. a terminé sa réunion annuelle, hier, en déclarant officiellement que le gagnant de la série Royal vs Port Arthur, pour la coupe Allan, représenterait le pays dans les Jeux Olympiques de 1940. Tous les officiers de l'Association ont été réélus pour un autre terme d'un an, le Dr Hardy demeurant à la présidence.

Le gagnant de la coupe Allan gardera son équipe intacte pour les Jeux Olympiques à moins que les dirigeants décident de faire quelques changements qui seraient approuvés par les autorités.

A la suite de la décision prise de permetre aux finalistes dans les séries Allan et Memorial d'aligner 15 joueurs au lieu de 12, on palera les dépenses de 18 hommes l'an prochain. On donnera $100 par jour pour les voyages sur les trains et $130 à l'hôtel, plus un bonus de $50 aux clubs visiteurs et de $100 aux clubs receveurs pour les dépenses imprévues.

Un montant spécial de $500 a été voté pour chaque des quatre clubs qui se sont rendus dans les finales Allan et Memorial.

On a refusé de se rendre à une demande de la Ligue Internationale de hockey sur Glace qui aurait voulu que la C.A.H.A. brise son entente avec l'Association du Hockey amateur des Etats-Unis.

On a voté $1,900 à chacune des branches provinciales pour promouvoir le développement du hockey mineur et la branche québecoise a reçu un montant additionnel de $75 pour faire traduire en français les réglements du jeu.

Une résolution nouvelle a été adoptée par laquelle les joueurs intermédiaires pourront déménager au 1er décembre seulement, au lieu du 1er novembre.

Le Dr Hardy demeurera président, tel qu'annoncé, et Georges Dudley, de Midland, Ont., et Frank Sargent, de Port-Arthur, resteront vice-présidents. F. H. Marples sera encore secrétaire et W. A. Hefitt régistraire-trésorier.

Il y a eu également une autre décision excessivement importante prise par la C.A.H.A. Un montant de $3,000 a été voté au Comité Olympique canadien dans le but d'aider à l'envoi d'autres équipes que celle du hockey aux concours de 1940. On financera l'équipe de hockey au complet, les finances étant assez bonnes pour qu'on puisse se permettre la chose. Le Dr Hardy a fait remarquer la chose en expliquant pourquoi on votait $3,000 pour le Comité Olympique.

LES ATHLETIQUES NE JOUERAIENT PAS EN '39

Voilà la dernière rumeur qui circule dans le baseball local.

Selon une rumeur qui circule présentement, les Athlétiques suspendront leurs activités pour un an s'ils sont incapables de s'entendre avec la ville ou ses représentants pour la location du stade municipal. Il avait été rumeur récemment que les Athlétiques joueraient comme club visiteur seulement mais on aurait changé d'avis depuis et l'on ne jouerait pas du tout s'il est impossible de présenter des parties à Québec même. Une décision finale serait rendue bientôt.

UN LANCEUR AU QUEBEC

Bill Chamberlain est signé par Bissonnette

Un autre lanceur vient d'être engagé par la direction des Athlétiques dans la personne de Bill Chamberlain, qui vient de Milton, Mass. Ce lanceur est un gaucher qui mesure 5.11 pieds et qui pèse 178 livres. Il est âgé de 27 ans et il a une grande experience du jeu. On ne doute pas qu'il saura rendre de grands services à l'équipe locale. Chamberlain est le 8e joueur à signer pour le club local, Ryan, un receveur, et Lepine, un autre lanceur, ayant été engagés ces jours derniers.

TROISIEME BUT AU 3-RIVIERES

Un joueur d'espérience

Trois-Rivieres, 13. — Chest Cichosz, un puissant intérieur qui vient du Minnesota, a accepté les offres du Trois-Rivières pour jouer au 3e but et on le verra au travail dans la ligue Provinciale en 1939. Ce joueur mesure 6 pieds, il pèse 195 livres et il lance et frappe à droite. Il n'a que 23 ans mais il a figuré dans le baseball organisé et semi-pro durant les 4 dernières saisons.

Cichosz cogna pour .335 avec le Supérieur en 1935 puis il cogna 22 circuits avec le Fargo en 1936. Il a passé l'année suivante à la ligue du Piedmont, dont il fut l'un des plus durs cogneurs.

QUILLES

Samedi soir prochain à 8 heures 30, aura lieu à la salle Palace, 25, rue St-Jean, un important match de petites quilles pour le championnat provincial féminin entre une équipe de la salle Karry's de Montréal, composée de Mlles Dorothy Nutchison, Kate O'Brien, Isabel Dorman et celle de la salle Palace composée de Mlles E. Quinn, Jeanne Baribeau, Marie-Paule Delisle.

Nous invitons le public québecois à assister à cette importante partie.

Golg à Lévis

L'assemblée annuelle du club de golf de Lévis aura lieu samedi, le 15 avril 1939, à l'hôtel Larochelle, Lévis, pour élire des officiers pour la saison 1939, la lecture des plans pour la saison 1939.

L'assemblée sera précédée d'un souper comme dans le passé. Le souper aura lieu dans la salle à diner de l'hôtel à 7.15 p. m. Pour faciliter l'ouvrage des organisateurs, les membres sont priés d'avertir le secrétaire par téléphone (Zone 3-024) ou par lettre.

Circuit Pouliot

La ligue de baseball Québec-District, dont le président est Georges Pouliot, opérera de nouveau en 1939 et l'on décidera sous peu des équipes qui feront partie du circuit. Il semble certain que l'on trouvera au moins quatre clubs pour la prochaine saison car un directeur du circuit nous déclarait hier que Plessisville et St-Georges voulaient encore opérer tandis que le Napoléon reviendrait au travail. On aurait ensuite une équipe pour représenter Québec, les parties locales se jouant au stade municipal. Une assemblée sera convoquée sous peu à ce sujet.

Un joueur d'espérience

Trois-Rivieres, 13. — Chest Cichosz, un puissant intérieur qui vient du Minnesota, a accepté les offres du Trois-Rivières pour jouer au 3e but et on le verra au travail dans la ligue Provinciale en 1939. Ce joueur mesure 6 pieds, il pèse 195 livres et il lance et frappe à droite. Il n'a que 23 ans mais il a figuré dans le baseball organisé et semi-pro durant les 4 dernières saisons.

Cichosz cogna pour .335 avec le Supérieur en 1935 puis il cogna 22 circuits avec le Fargo en 1936. Il a passé l'année suivante à la ligue du Piedmont, dont il fut l'un des plus durs cogneurs.

LIGUE JUNIOR

Une assemblée de la ligue Junior de hockey aura lieu ce soir à 9 heures à l'hôtel Victoria, alors que le rapport fin de saison sera soumis aux intéressés. Tous les clubs sont priés d'envoyer des représentants à cette réunion.

Les damistes

L'Association des Damistes de Québec a annoncé que M. Jean-Marie Ferland avait gagné le championnat dans le concours tenu à la villa des Oblats.

Assistance officielle

Montréal, 13. — On a la certitude qu'un nouveau record pour la série Allan, en ce qui regarde l'assistance, sera établi au cours de la ronde Royal vs Port-Arthur. La série du Royal avec les Goodyear de Toronto a donné de bons profits et l'assistance payante, à la dernière partie, lundi dernier, a été de 10,565 spectateurs.

SERIE MEMORIAL

Winnipeg, 13. — Le président W. G. Hardy, de la C. A. H. A., a annoncé que toutes les parties de la série Memorial, pour le championnat junior canadien, se joueraient à Toronto. Les Roamers d'Edmonton et les Generals d'Oshawa sont les clubs qui se disputent ce championnat et ils devaient déménager dans l'Ouest si la finale Allan se jouait dans l'Est. On a changé d'idée depuis et les deux finalistes juniors termineront la série à Toronto même.

Rugby en Ontario

Toronto, 13. — Le rugby à six hommes, introduit l'an dernier au Canada par l'Ontario Rugby Union, sera joué au moins par 69 collèges et écoles d'Ontario durant la saison 1939, a-t-on appris ici. Ce jeu n'est pas un remplacement pour le rugby ordinaire, mais il permet aux jeunes de s'entraîner pour le grand sport.

La partie du 22

Montréal, 13. — C'est le 22 du courant, samedi en huit, qu'aura lieu la grande exhibition entre les professionnels et les amateurs du hockey, au profit d'une oeuvre de charité, et plusieurs joueurs professionnels ont fait connaître leur intention de figurer dans la joute, jusqu'à date. Earl Robinson, ancien Maroon, qui joua pour le Chicago cete année, a déclaré qu'il figurerait sur l'équipe. Jimmy Ward, Johnny Gagnon, Hooley Smith, Babe Siebert, Nels Stewart, Wilf. Cude, Des Smith, Red Goupille, Moe Croghan, Jimmy Orlando, Marty Barry, Russ Blinco, Dave Trottier, Georges Mantha, Toe Blake, Lorne Duguid et Phil Watson joueront également pour les pros, qui seront dirigés par Red MacKenzie, coach des Sea Gulls d'Atlantic City. Dave Campbell et Frank Carlin auront charge du club amateur.

Le Dragon

La soiree de clôture, au club de raquetteurs Le Dragon, aura lieu dimanche prochain, au chalet, 96 rue St-Jean. Il y aura également une grande assemblée à 10 heures a. m. pour les membres, le même jour.

CARLIN GARDERA LE MEME ALIGNEMENT

Le coach du Royal laissera O'Connor se reposer jusqu'à lundi. — Un grand enthousiasme à Montréal.

Montréal, 13. — La grande série finale pour le championnat canadien, dans le hockey amateur, et la coupe Allan s'ouvrira demain soir au Forum, alors que 12,000 personnes iront voir les champions des deux parties du pays. Le Royal de Montréal représentera l'Est tandis que les Bearcats de Port-Arthur seront les porte-couleurs de l'Ouest. Il est difficile de se prononcer sur le résultat final de la série car les deux équipes alignent de bons joueurs qui devraient se livrer une lutte excitante.

Chez les amateurs locaux, on parle toujours de la tenue sensationnelle du Royal contre le Goodyear, qui fut vaincu malgré l'absence de deux étoiles dans le camp ennemi. Pour le coach Frank Carlin et les joueurs du Royal, toutefois, les succès du passé ne comptent plus. Il faut envisager la situation actuelle, qui consiste à préparer les plans d'attaque contre les Bearcats.

Carlin a déclaré hier qu'il songeait à utiliser dans la partie de vendredi le même alignement que lors de la joute de lundi, alors que le Royal gagna 2-1 contre les Goodyears pour passer en finale. Jete Jotkus, Cy Allen et Hal Dewey devraient donc figurer encore demain sur l'alignement, leur bon travail de lundi leur méritant cette chance. Buddy O'Connor aurait pu jouer, au besoin, dans la première partie, mais Carlin préfère le laisser reposer jusqu'à lundi, considérant que les trois jours supplémentaires de repos aideront à Buddy à se remettre complètement de sa blessure à l'épaule. Le premier scoreur de la ligue Senior pourra ensuite donner un meilleur rendement dans les joutes suivantes.

Les Bearcats pratiqueront de 11 heures à midi au Forum, ce qui leur permettra de se dégourdir les jambes tout en se maintenant en grande condition. On rapporte que tous les joueurs des champions de l'Ouest sont actuellement dans la meilleure des conditions, ce qui veut dire que les locaux devront se surveiller étroitement dans chaque partie.

L'enthousiasme des amateurs montréalais continue à se manifester sous plusieurs formes et il est certain maintenant que le Royal, qui n'était guère populaire durant l'hiver, est considéré comme le véritable représentant de la métropole. Ce support moral ne pourra qu'avoir un bon résultat chez les joueurs, qui n'hésiteront pas à se dépenser sans compter pour faire triompher leur équipe dans la finale.

LIGUE SENIOR DE BASEBALL

Assemblée générale vendredi

La première assemblée générale de la ligue Senior de baseball aura lieu vendredi soir à 8 heures à l'hôtel St-Roch. Tous les clubs qui ont l'intention de figurer dans ce circuit voudront donc envoyer des représentants à l'heure mentionnée vendredi soir. On a la certitude que ce nouveau circuit comptera plusieurs figurants dès sa première année.

Les organisateurs ont annoncé hier qu'Ambroise Whittam avait été nommé arbitre en chef de la ligue et c'est lui qui s'occupera du recrutement des officiels pour la cédule régulière.

Remerciements

La direction du club du collège St-Grégoire, par l'entremise de son capitaine Georges Archibald, désire remercier tous les amateurs qui ont encouragé l'équipe durant l'hiver, de même que M. Nap. Côté, qui mit gratuitement en plusieurs circonstances l'Arena à la disposition du club au cours de l'hiver.

Neuf circuits

Roanoke, 13. — (U.P.) Neuf circuits ont été cognés hier alors que les Boston Red Sox se sont ralliés pour vaincre le Cincinnati 17 à 14. Les Reds firent six circuits, Wally Berger en cognant deux pour sa part.

Bartell est mieux

Chicago, 13. (UP) — Une semaine de repos a suffi pour remettre en bonne condition la cheville de Dick Bartell, le court-arrêt que les Cubs ont obtenu des Giants et auquel ils donneront $24,000 cette année. Bartell a été renvoyé de l'hôpital hier et le Dr Davis a déclaré qu'il pourrait jouer mardi prochain contre le Cincinnati.

On le retire

Lexington, Ky., 13. (UP) — Benefactor, l'un des favoris dans le Derby du Kentucky, a été retiré de l'épreuve hier par son propriétaire, le colonel Ed Bradley. Une blessure à la patte tiendra Benefactor inactif pendant quelques semaines.

MISE AU POINT

Le groupe qui proteste parce que nous n'avons pas publié plus d'un communiqué de tous ceux qu'il a envoyés est prié de noter qu'il nous est impossible de faire servir notre page sportive à une "répétition" de ce qu'il fournit aux journaux de l'après-midi. Si ce groupe désire exposer son point de vue, il trouvera chez nous la même hospitalité qu'ailleurs mais à condition qu'il ait l'idée de faire alterner ses nouvelles. Nos lecteurs comprendront que nous ne pouvons continuellement répéter ce qui est écrit dans les journaux de la ville.

Giants l'emportent

Greenville, 13, (UP) — Les Giants ont scoré sept points dans la 10e manche hier pour vaincre le Cleveland 12-8, remportant leur 1ère victoire en cinq parties.

Pirates battus

Paragould, 13, (UP) — Clint Brown et Duncan Rigney ont tenu le Pittsburg à quatre hits hier et les White Sox de Chicago ont gagné par 6-2. Trois circuits furent cognés par les vainqueurs.

LA COTATION FAVORISE DAVANTAGE LE BOSTON

L'absence de Jackson va nuire aux Leafs. — La 4e partie ce soir.

Toronto, 13. — L'accident survenu à Harvey Jackson dans la 3e partie de la série finale pour la coupe Stanley, mardi soir, a eu plus d'importance qu'on peut le croire. Non seulement le départ de Jackson a-t-il fait baisser les parts des Leafs, mais encore on se demande si le Toronto sera capable de retrouver son aplomb pour continuer la série avec les Bruins. Ces derniers ont su profiter du désarroi qui se remarqua dans les rangs du Toronto après que Jackson eut été forcé de se retirer mardi, et l'on prétend maintenant que le Boston a de fortes chances de triompher dans les deux prochaines rencontres, ce qui lui assurerait la victoire. Ce serait une victoire très douce pour Art. Ross, qui n'a jamais été capable de faire triompher ses Bruins contre les Leafs, dans le passé.

La 4e joute, ce soir, attirera encore une foule énorme car même si les locaux ont été battus mardi, la joute a été excitante. Les deux clubs ont patiné rapidement et les Bruins, contrairement à l'avance, ne sont pas demeurés sur la défensive comme ils l'avaient fait dans la première rencontre.

La cotation favorise maintenant le Boston pour triompher, bien qu'il soit possible que les Leafs opèrent à leur tour un grand ralliement. Conny Smythe a groupé ses joueurs après la partie de mardi afin de relever le moral et il se peut que l'on songe un peu moins, ce soir, aux accidents qui ont nui à l'équipe durant toute la saison et qui semblent devoir se continuer au cours du détail.

On avait tellement vanté le travail efficace de Jackson au cours de la partie de dimanche qui son départ eut, dans le camp des Leafs, l'effet d'une bombe. Les joueurs se dirent immédiatement qu'ils seraient incapables de gagner et leur rendement en souffrit. La situation sera différente ce soir et les Leafs sauront faire une lutte plus corsée à leurs rivaux. La joute devrait donc être fertile en sensations, d'autant plus que les défenses, dans les deux camps, continuent à distribuer de solides coups d'épaule.

Après la joute de ce soir, les joueurs se reposeront jusqu'à dimanche, alors qu'ils donneront la 5e partie à Boston.

Hier soir, la cotation se faisait 2-1 en faveur des Bruins pour gagner la coupe et Ross prétend toujours que ses joueurs n'auront aucune difficulté à gagner les deux prochaines joutes.

Conny Smythe a annoncé qu'il ferait jouer Red Héron à la place de Harvey Jackson, ce soir, tandis que Pete Langelle sera remplacé par Don Metz, l'étoile des Goodyears qui signa pour les Leafs il y a trois jours.

Baseball

EXHIBITIONS D'HIER

Cincinnati, 14; Boston (A), 17.
Yankees, 7; Brooklyn, 9.
St-Louis, (N), 3; Chatanooga, 4.
Boston (N), 13; Washington, 7.
Philadelphie (A), 14; Williamsport, 13.
Giants, 12; Cleveland, 8.
St-Louis (A), 12; Chicago (N), 7.
Détroit, 10; Atlanta, 6.

ON ALIGNERA 15 JOUEURS

Pour les séries Allan et Memorial dorénavant.

Winnipeg, 13. — Le comité des réglements de la C. A. H. A. a fait approuver un amendement en ce qui regarde la quantité des joueurs qu'un club peut utiliser dans le détail et dorénavant les équipes jouant pour la coupe Memorial ou la coupe Allan auront droit à 15 joueurs au lieu de 12.

On reviendra également au système d'un arbitre et d'un assistant au lieu de continuer l'emploi du système mis en vogue cette année et qui consistait à envoyer un arbitre sur la glace avec un officiel pour surveiller les hors-jeux aux lignes.

On ne jouera aussi que dix minutes supplémentaires dans les parties de détail, au lieu de se rendre jusqu'à 30 minutes si nécessaire. Ce règlement sera en vigueur à moins que le président de la C. A. H. A. en décide autrement dans certaines joutes.

A la suggestion de la Q. A. H. A., il a été décidé que l'on devrait dorénavant utiliser le filet Art Ross pour toutes les parties de détail.

Reiser blessé

Charlotte, 13, (UP) — Pete Reiser jeune intérieur qui a fait sensation au camp du Brooklyn, a été transporté à l'hôpital hier après avoir été frappé au coude par une balle cognée durant une pratique.

L'OSHAWA ECRASE LES ROAMERS PAR 12-4 HIER

Bill Taylor est la vedette

Toronto, 13, (PC) — Les Generals d'Oshawa ont défait les Roamers d'Edmonton par 12 à 4 hier pour enregistrer leur seconde victoire consécutive dans la finale Memorial, enlevant pratiquement tout espoir aux champions de l'Ouest de conserver la coupe. La série est de 3 dans 5 et une autre victoire des Generals, samedi, leur permettrait de succéder aux Seals de St-Boniface comme champion juniors du pays.

Il y eut une véritable orgie de points, hier, et Billy Taylor fut la grande vedette pou rles vainqueurs. Le brillant centre, qui avait scoré cinq points dans la première joutes, en compta quatre, hier, tout en fournissant cinq assists pour un total de neuf durant la soirée.

Les Roamers travaillèrent ferme avec l'idée de se montrer à la hauteur de la situation, durant la 1ère période, et ils réussirent à diviser les honneurs alors, le score étant de 2-2 après vingt minutes de jeu. Mais quand les Generals se mirent à donner leur rendement, les gars de l'Ouest ne purent résister et les vainqueurs firent 3 points dans la 3e période et sept autres durant le dernier vingt.

Les neuf points de la 3e période ont presque tous été comptés sur ouvertures, alors que les Roamers envoyaient cinq hommes à l'attaque. Nick Knott, Jim Drummond et Jud McAtee ont scoré chacun une couple de points pour les vainqueurs.

Yanks encore battus

Charlotte, 13. — (U.P.) Les Dodgers de Brooklyn ont de nouveau vaincu les Yankees hier scorant 3-7, pour une 3e victoire consécutive. Les champions cognèrent plus souvent que leurs rivaux mais ils ne purent grouper leurs coups. Joe DiMaggio fit un circuit.



QUAND un rasoir offre quatre importantes améliorations, un prix des plus bas et une garantie de remboursement . . . c'est une aubaine. Voilà ce qu'offre le nouveau Rasoir Tech Gillette avec sa barre solide de garde. Achetez-en un chez votre marchand. Si vous n'êtes pas convaincu que c'est le meilleur rasoir jamais fabriqué, votre argent sera remboursé sur le champ.



Il s'agit de savoir quel type de batterie il vous faut!

Si vous avez une auto de quatre ans ou moins — si vous roulez plus de 8,000 milles par année — si vous avez un radio d'auto, ou si vous conduisez la nuit, ne manquez pas de lire cette annonce.

1 ***Les voitures modernes plus les conditions modernes de conduites augmentent*** les charges de la batterie au point que les batteries ordinaires ne peuvent "suffire"! Aussi les ingénieurs Willard ont-ils réalisé une batterie qui répond à ces conditions et fournissent en même temps une *longue durée*. Elle porte le nom de nouvelle Willard "H-R".

2 ***Cette "H-R" est l'indéfectibilité même !*** Elle vous protégera contre les troubles du démarrage, votre moteur vieillissant, parce qu'elle a de l'*énergie en abondance pour le démarrage*. Elle vous donne le maximum de performance pour vos lampes, radio et autres dispositifs qui dépensent du courant — parce qu'elle est de *capacité exceptionnelle*.

3 ***Et elle est bâtie pour durer plus longtemps !*** Parce qu'elle contient une nouvelle sorte d'isolation en caoutchouc-fil qui empêche le "court-circuitage" des plaques gondolées, cette nouvelle Willard "H-R" fournit une durée remarquablement longue. La compagnie Willard a analysé l'histoire de la vie de 78,000 batteries (ayant roulé un billion de milles), puis elle a fabriqué la "H-R" *pour durer 68% plus longtemps que la moyenne des 100 autres marques dont on a fait le relevé.*

4 ***Ne courez pas de risques.*** Si votre présente batterie vieillit, n'attendez pas jusqu'à ce qu'elle vous quitte. PROTEGEZ-vous DES MAINTENANT en la remplaçant par une Willard "H-R". Son prix coûtant n'est pas élevé, et vous constaterez qu'elle revient moins cher. Elle est fabriquée en grandeurs pour faire à toutes les marques populaires d'automobiles.

BATIE POUR DURER 68% PLUS LONGTEMPS



WILLARD STORAGE BATTERY COMPANY OF CANADA, LIMITED
TORONTO, ONTARIO

DEMANDEZ-LA PAR SON NOM — The WILLARD H-R HEAVY DUTY THREAD RUBBER — CHEZ VOTRE VENDEUR WILLARD

STATION DE SERVICE DES BATTERIES "WILLARD"
GERARD GUAY
99 côte d'ABRAHAM QUEBEC Téléphone 2-3707







Coin des Carreaux

Il est rumeur que les gouverneurs de la N. H. L. attendent la fin de la série Boston-Toronto pour prendre une décision au sujet de la durée des séries éliminatoires l'an prochain. Si les Bruins triomphent, on ne fera aucun changement vu que les recettes d'une série 4 dans 7 sont intéressantes à encaisser. Une victoire des Leafs inciterait toutefois les magnats à donner une finale 3 dans 5 l'an prochain, car la critique ne manquerait pas de jeter du discrédit sur la façon d'opérer de la N. H. L. Conny Smythe pour un, est opposé au système actuel mais il comprend qu'il y a une question de revenu dans le détail et il ne portera aucune plainte si son équipe remporte la victoire. Il laissera toutefois pleine latitude à ses confrères de critiquer.

On donne crédit actuellement à Smythe d'avoir réussit le plus beau coup de toute la série éliminatoire pour la coupe. Quand les Leafs se qualifièrent pour la finale, Smythe exigea que les joueurs du Boston suivent les règlements et qu'ils utilisent des bâtons de longueur normale. Portland, Crawford et Welland employaient, jusqu'alors, des bâtons trop longs qui leur donnaient un certain avantage et ils durent obéirent à l'ordre qui fut donné. Leur efficacité diminua d'autant et l'on dit que les Leafs ont vu augmenter ainsi leurs chances de remporter la victoire.

Quand on parle de hockey amateur, on vante toujours les recrues de l'Ouest et ce n'est pas sans raison que l'on blâme les dirigeants de l'Est de trop négliger les juniors. On ne semble porter aucune attention aux jeunes jusqu'au moment des séries de championnat et il est alors trop tard pour que les conseils puissent donner des résultats. Il vaudrait mieux s'occuper des jeunes dès le début et la province de Québec pourrait fournir son contingent annuel de prospects à la N. H. L. Il ne manque pas de bons juniors dans la province et la preuve en est fournie par l'attention spéciale que les Leafs de Toronto ont donnée à Frank Eddols, du Verdun. On voudrait amener Eddols à Toronto l'hiver prochain pour le développer pour le club majeur; le Canadien interviendra cependant et Eddols jouera probablement pour le Westmount, qui succède au Victoria dans la ligue Senior et qui sera encore dirigé par Dave Campbell. En passant, disons que le Westmount portera probablement le surnom de Plymouth dans le circuit Slater.

Défaite causée par la température

Toronto, 13. — On a été surpris jusqu'à date de la tenue des Roamers d'Edmonton contre les Generals d'Oshawa, en série Memorial, mais on croit avoir découvert la cause de ce trouble. Eddie Shore, qui demeure près d'Edmonton, a déclaré que ses jeunes amis de la Saskatchewan étaient incapables de bien jouer tout simplement parce que la température n'était pas la même dans l'Est et dans l'Ouest. Le climat à Edmonton est sec tandis qu'il y a beaucoup d'humidité dans l'Est. Les joueurs professionnels s'habituent à ce changement après quelques joutes mais des joueurs qui ne font qu'une visite sont incapables de trouver leur aplomb et ce serait la cause de la tenue des Roamers.

DUFRESNE FERA FACE A SANSFACON, DEMAIN

Le programme du Club Champlain fera sensation. — Cinq combats en plus d'une bataille royale.

Il est maintenant décidé, de façon officielle, que le fameux Henri Dufresne sera le rival de Lucien Sansfaçon dans la semi-finale de vendredi, à la Tour. Le promoteur Lantier avait fait des offres à Dufresne et Sam Shuck et c'est le premier qui a accepté la rencontre, réalisant qu'il avait une chance inespérée de gagner du terrain dans le classement en rencontrant Sansfaçon. Une victoire pour le rude gladiateur montréalais lui permettrait en effet de réclamer plusieurs choses importantes dans les affaires de championnat.

On aura donc deux combats principaux passablement rudes puisque la finale entre Georges Cagney et Jack Britton fournira de tout, excepté une exhibition de "gentillesse". Britton est considéré comme l'un des athlètes les plus rudes dans la province et il aura certainement recours à ses tactiques favorites pour son combat de vendredi. Et comme Cagney a prouvé depuis quelque temps qu'il ne craignait personne, puisqu'il est capable de rendre les coups, on peut prédire une finale à sensation pour la prochaine carte.

Il y aura cependant d'autres numéros moins rudes, plus scientifiques sur le programme de vendredi. Georges Girard et René Geoffrion devraient être capables d'intéresser les amateurs car on prétend que leur style est du genre populaire. Bien qu'il ne soit pas connu ici, Geoffrion est considéré partout comme une nouvelle sensation et le promoteur Lantier est convaincu qu'il plaira aux Québecois.

On a appris aussi hier que Maurice Desparois, le frère de Georges, serait l'adversaire de Kid Lévesque dans un numéro de 20 minutes, Young Marquette ne pourra venir ici vendredi, mais le changement ne désappointera pas les amateurs.

Lantier complètera sa carte aujourd'hui en ajoutant une bataille de 15 minutes et il annoncera en même temps qu'un grand combat royal sera à l'affiche. Ce genre de numéro aver plusieurs figurants est toujours populaire et comme il y aura des figurants de grande valeur dans le prochain combat royal, on a l'assurance d'avoir pour son argent, vendredi.

RETRAITE DE ROSS ?

Le gérant des Bruins annonce la chose . . . pour l'an prochain.

Toronto, 13. — (P.C.) Art Ross, gérant des Bruins de Boston, a déclaré hier qu'il avait la certitude que son équipe gagnerait facilement la coupe Stanley, ce qui n'a surpris personne, mais il a ajouté qu'il en était à sa dernière saison comme coach et qu'il entendait occuper une position de bureaucrate l'an dernier, ce qui fut plus surprenant. Le vétéran n'a donné aucun détail supplémentaire au sujet de cette dernière déclaration toutefois, ne disant pas ce qu'il ferait ni quel serait son successeur chez les Bruins. On croyait que le nom de Cooney Welland serait mentionné mais Ross garda le silence. Il y aura probablement des surprises dans ce domaine sous peu.

Mike Jacobs a des inquiétudes

Los Angeles, 13. — Mike Jacobs, le promoteur new-yorkais qui est intéressé dans le combat Joe Louis-Jack Roper, cédulé pour lundi prochain, ici, semble quelque peu inquiet des rumeurs qui ont circulé au sujet du champion. On a rapporté que Joe Louis ne s'était pas bien préparé au combat et qu'il était en mauvaise condition. Jacobs a un très gros programme pour Louis, durant les mois d'été, et s'il fallait que le chapion soit vaincu lundi, toute l'organisation tomberait à l'eau. Jacobs s'est rendu dans l'Ouest afin de surveiller les dernières pratiques du champion.

Mariage d'un jockey

Willits, Cal., 13. — John Michael Pillard, d'Edmonton, le jockey qui a conduit Seabiscuit dans plusieurs épreuves, vient d'épouser Mlle Agnès Marie Conlon, de Boston, Ict.

SIX JOUEURS SOUS CONTRAT

L'engagement du receveur Ryan est annoncé par les Athlétiques.

Del Bissonnette vient de signer, comme premier receveur, un gradué de Holy Cross, le collège américain qui a fourni tant d'étoiles aux ligues majeures de baseball, Bill Ryan, de Brighton, Mass., vient d'apposer sa signature au contrat que lui a présenté le gérant des Athlétiques et c'est avec satisfaction que ce dernier en a informé les directeurs du club local.

Ryan est un joueur de haute stature ; il mesure cinq pieds et onze pouces et bien en forme il fait osciller la balance à 190 livres. Dans les détails que nous fournit le gérant Bissonnette, il appuie sur le fait que Ryan est un redoutable frappeur et que ses coups fréquents ont généralement une longue portée. Apparemment, Bissonnette semble viser aux gros frappeurs, car jusqu'ici il n'a que des éloges pour le travail au bâton de ceux dont il a obtenu les services.

Dans le même message, Bissonnette déclare qu'il "serait surpris si tous les joueurs qu'il a signés à date ne faisaient pas excellente figure dans la ligue Provinciale". La signature de Ryan porte à six le nombre de joueurs signés par le club local.

La direction des Athlétiques a pris note des communiqués publiés ces jours derniers, au sujet de la location du Stade municipal ; elle se réserve de relever en temps et lieux certaines assertions faites dans ces articles.

Cet article publicitaire est peut-être le dernier que nous publions au sujet des Athlétiques d'ici l'ouverture de la saison régulière. Nous avions promis à la direction du club, avec nos confrères, que nous respecterions l'ordre de présentation des joueurs, mais un reporter qui s'excuse toujours en disant que la nouvelle est toujours bonne à publier, ne respecte jamais l'entente de gentilshommes passée entre les journalistes et nous sommes forcé de prendre cette décision de ne rien publier. Nous changerons d'idée seulement si la direction du Québec peut voir à donner à tout le monde une protection efficace contre les raids qui donnent parfois à penser qu'il n'y a aucun honneur dans la profession du journalisme.

POPULARITE DU TENNIS SUR TABLE

Quelques détails nouveaux sur ce sport d'intérieur.

Réellement, la popularité incessante dont le jeu d'intérieur, le tennis sur table ou ping-pong jouit présentement, en Europe, aux Etats-Unis, au Canada, n'est pas du tout connue des Québecois.

Lorsqu'on fait de la publicité pour le tennis sur table, on est taquiné. On nous dit qu'il n'y a aucune utilité à se dépenser pour un jeu si enfantin.

Mais c'est ici que la réelle signification de cet amusement (qui demande à ses adeptes une énergie à toute épreuve, surtout lorsqu'ils ont à combattre pour un championnat), nous revient à la mémoire et nous stimule à continuer notre oeuvre si l'on considère que notre initiative aide à fortifier la santé et le moral de notre jeunesse présente et future.

Nous permettons par les nombreux comités d'organisations et par les améliorations qui en résultent, aux jeunes à se livrer à un sprt sain et passionnant, un sport qu'ils peuvent pratiquer dans leur propre domicile.

Il est bien légitime de croire qu'un passe-temps qui réunit de tels avantages parviendra tôt ou tard à mériter la considération des plus sceptiques et à expliquer ce qui nous pousse à donner de l'essor à son organisation.

Pouvons-nous trouver un jeu plus divertissant, plus excitant? Dans l'affirmative, du moins on doit convenir que le tennis sur table a la précieuse qualité d'amuser ferme tous ceux qui s'y adonnent.

Le tennis sur table attire aux Etats-Unis, en Hongrie, en Tchécoslovaquie, en Autriche, en Allemagne, et autres puissances célèbres du monde, des foules de plus de dix milles personnes à une finale pour le championnat de l'un de ces pays. L'on voit souvent des foules de 2,000 personnes assister aux premières rondes des tournois, tant est grand l'engouement du public de ces différentes parties de l'univers, pour le tennis sur table. L'on dispute ces rencontres dans la salle principale des plus somptueux hôtels des villes où se jouent les championnats nationaux; à Boston par exemple, on va jusqu'à louer de vastes arénas à l'occasion des rencontres les plus importantes.

Tous ces chiffres nommés plus haut sont véridiques, et puisque des puissances, comme la Hongrie la Tchécoslovaquie, l'Angleterre, l'Autriche, les Etats-Unis, la France, etc., ont fait du tennis sur table un sport, qui, chez eux est un sujet de conversations enthousiastes et que en Hongrie par exemple un champion de tennis sur table est presque considéré comme un héros ational, pourquoi alors, nous les Canadiens ne parviendrons-nous pas à marcher de pair avec eux, et pouvoir combattre dans un avenir rapproché tous ces pays aujourd'hui supérieurs, mais que nous pourrions approcher si nous avions l'occasion de leur livrer souvent des matchs internationaux.

Pour achever de prouver l'emprise du tennis sur table sur les autres pays, laissez-nous vous dire qu'il nous suffit d'aller aux Etats-Unis, dans les villes comme New-York, Boston, St-Louis, Détroit, Toledo, Columbus, Kansas City, etc., pour apprendre que ces cités importantes publient des journaux complets consacrés exclusivement au tennis sur table.

Donc, faisons- nous un point d'honneur de reconaître que le tennis sur table est bien un sport, et non un simple "petit jeu" comme plusieurs gens non avertis, seraient portés à le croire.

C'est donc avec plaisir que les amateurs de ce sport à Québec désirent assister au prochain tournoi qui aura lieu à Québec. Le tournoi pour le titre de l'Est du Canada. On est prié de s'en parler et de venir en foule admirer ce magnifique spectacle jamais présenté à Québec. Nous donnerons d'autres détails concernant la tenue de ce prochain tournoi et aussi concernant le tennis sur table en général.

(Communiqué)

AMUSEMENTS



Une scène de la revue "FRIDOLINONS '39", que tout Québec ira voir aujourd'hui, vendredi et samedi. La troupe de Fridolin arrivera ce midi, sur le train de 12h.10.

Horaire des cinémas

CANADIEN : — "Les Galetés de la Finance", 1.00, 7.00 hrs ; "Avec le Sourire", 2.15, 8.15 hrs ; "L'enfant de Troupe", 3.50, 9.50 hrs.

CAPITOL : — "Fridolinons '39" à 2.15 et 8.15 hrs.

CARTIER : — "Too Hot to Handle" et "Goodbye Broadway". Représentations à 2.00 et 7.00 hrs.

CAMBRAI : — "Gangs of New-York" et "Ladies in Distress". Matinée, 1.00 et 2.30. Soirée : 7.00 et 8.30 hrs.

CINEMA DE PARIS : — "Champions de France", 2.40, 7.20 hrs ; "Forfaiture", 1.00, 3.55, 8.36, 10.16 hrs.

EMPIRE : — "There's that woman again" 3.42, 7.00, 9.55 hrs et "The Oklahoma Kid", 2.08 et 8.21 hrs.

FRANCAIS : — "Call of the Wild", 1.30, 8.30 h.; "Secret Treasure Island", 3.00 et 8.00 hrs ; "Renegade Ranch", 3.20, 7.00, 10.00 hrs.

IMPERIAL : — "Bar 20 Justice", 1.00, 4.06, 7.00 et 10.06 hrs ; "Shadows over Shanghai", 3.00 et 9.00 hrs.

PRINCESS : — "Frontiers of 49", 1.00, 3.45, 7.00 et 9.45 ; "The Lady objects", 2.39, 8.39 hrs.

RIALTO : — "High, Wide and Handsome", 3.40, 8.30 hrs ; "L'Occident", 2.25, 9.45 et 10.15 hrs.

VICTORIA : — "Le Coeur Ebloui", 1.20, 4.40 et 8.00 hrs ; "Princesse Tarakanova", 2.40, 6.00 et 9.20 hrs. Représentation continuelle tous les jours.

Le Montréal

Lake Wales, Flo., 13. — Le gérant Burleigh Grimes, du Montreal International, aurait pratiquement de la composition de son alignement pour l'ouverture de la saison la semaine prochaine. Chris Hartje sera receveur régulier et le champ intérieur comprendra Bert Haas, 1er but, Sammy Bel, 2e but, Ben Sankey, court-arrêt, et Don Ross, 3e but. Dans l'extérieur, on verra Lindsay Deal au centre, Arnold Moser à gauche et Anton Parks ou Maurice Van Robays à droite, selon que le lanceur sera droitier ou gaucher.

Baer en trouble

Binghamton, N.-Y., 13. — (P.A.) Max Baer, ancien champion du monde, et son gérant Ancil Hoffman ont été avisés d'avoir à comparaitre en Cour Suprême et d'apporter leurs "feuilles d'affaires" s'ils veulent éviter des difficultés avec la justice. L'ordre a été donné par le juge Riley Heath à la suite d'une plainte de négligence portée par Frank R. McKeeby, qui fut blessé en 1935 au camp d'entrainement de Baer à Speculator, N.-Y. L'estrade s'écroula et McKeeby fut blessé mais Baer et son gérant prétendent qu'ils n'avalent rien à voir dans la chose.

Farr vs Burman

Londres, 13. — (P.A.) — Tommy Farr était coté comme favori à 4-5 hier soir pour vaincre Red Burman dans leur combat de 12 rondes cédulé pour ce soir à Harringay. Les experts prétendent que Farr gagnera car ils disent que si Burman obtint une décision à New-York, on fit du favoritisme pour un Américain. On croit que 13,000 personnes paieront $50,000 pour voir le combat.

Adams verra Norris

Détroit, 13. — Jack Adams, gérant des Red Wings de Détroit, est parti pour la Floride afin de rencontrer James Norris, propriétaire du clubz, pour discuter des remaniements à faire l'an prochain. Adams aura plusieurs échanges à proposer aux autres clubs, lors de la réunion annuelle de la N. H. L., en mai, et il veut obtenir auparavant l'autorisation du propriétaire pour agir. Si Adams obtinet ce qu'il veut, les Wings auront l'an prochain le club le plus rapide du circuit.

Echec des Cubs

Kansas City, 13, (UP) — Les Brons de St-Louis ont défait les Cubs de Chocago par 12-7 hier, scorant quatre points dans la 9e manche.

"Vacances Payées" au Cinéma de Paris



● SUZANNE DEHELLY et DUVALLES dans une scène amusante de "VACANCES PAYEES", à l'affiche samedi, au Cinéma de Paris, en programme double.

Au Cartier



● CLARK GABLE dans une scène de "TOO HOT TO HANDLE" aujourd'hui au cinéma Cartier.

Une explication

Pour des raisons incontrôlables, qu'il serait trop long d'énumérer ici, les organisateurs du deuxième gala de la chanson française, qui devait avoir lieu au Palais Montcalm lundi et mardi de cette semaine ont dû suspendre les représentations pour lesquelles plusieurs de nos amateurs de musique avaient déjà retenu leurs places.

Enrico Caruso, fils, était bien à Québec mais il manquait malheureusement d'autres artistes dont la présence avait été annoncée et l'impresario, plutôt que de désappointer son public, a préféré contremander le spectacle. Il nous promet de nous ramener Enrico Caruso dans un autre concert qui sera annoncé bientôt.

(Communiqué)

PRINCESSE
Western: "FRONTIERS OF '49"
avec BILL ELLIOT
Aussi
"THE LADY OBJECTS"
avec
G. STUART et le chanteur Lanny Ross
Ep. 11 "The FLAMING FRONTIERS"

IMPERIAL
Terrible aventure. Emotions de toutes sortes.
"SHADOWS OVER SHANGHAI"
avec
RALPH MORGAN
Aussi
"BAR 20 JUSTICE"
avec BILL BOYD
Ep. 10 "The Fighting Devil Dogs"

VICTORIA
Pierre Richard-Willm dans Vernay dans
PRINCESSE TARAKANOVA
avec Max Dearly, Huguette Duflos, Henri Rollan, José Noguero
LE COEUR ÉBLOUI

CINEMA DE PARIS
Danielle Darrieux et John Loder dans
KATIA
Myno Burney, André Fouché et Georgius dans
CHAMPIONS DE FRANCE
CE SOIR REPRISE
FORFAITURE

EMPIRE
AUJOURD'HUI
Cagney à cheval . . tire . . tue !
James Cagney as THE OKLAHOMA KID
avec
HUMPHREY BOGART-ROSEMARY LANE
AUSSI
"THERE'S THAT WOMAN AGAIN"
Melvyn Douglas — Virgina Bruce
Voyez "A Day at the Zoo"

CARTIER
AUJOURD'HUI et VENDREDI
UN FILM ROMANTIQUE DEBORDANT D'AVENTURES — parce qu'emprunté à la vie hasardeuse des photographes d'actualités filmées : Emotions à foison sur terre, sur mer et dans les airs !
Clark Gable · Loy Too Hot to Handle
avec Walter Pidgeon, Walter Connolly, Leo Carrillo
Directed by Jack Conway
AU MEME PROGRAMME
UNE DESOPILANTE AVENTURE . . .
GOODBYE BROADWAY
avec Alice Brady, Charles Winninger
Tom Brown — Dorothea Kent et Frank Jenks

RIALTO
AUJOURD'HUI
Un film éclatant de force dramatique
"L'OCCIDENT"
Charles Vanel et Rama Tahe
SECOND FILM
Idylle: — Musique! — Action!
"High, Wide and Handsome"
Irene Dunne et Randolph Scott
MATINEE 12c — SOIREE 20c

CAMBRAI
2 GRANDS FILMS EN PRIMEUR
Une menace invisible terrorisant toute une grande ville
MAT. 1.00-2.30 SOIR 7.00-8.30
CHARLES BICKFORD
ANN DVORAK
GANGS of NEW YORK
POLLY MORAN et ALISON SKIPWORTH
LADIES in DISTRESS
MAT. .21 Taxe .04 SOIR .30 Taxe .04

CANADIEN 3 FILMS
1er FILM
L'ENFANT de TROUPE
("CEUX DE DEMAIN")
Constant REMY Viviane VALLIN Jeanne BOITEL
2e FILM
MAURICE CHEVALIER dans
"AVEC LE SOURIRE"
3e FILM
FERNANDEL dans
"LES GAITES DE LA FINANCE"

FRIDOLINONS "39"
AUJOURD'HUI
VENDREDI et SAMEDI
à 2h.15 et 8h.15 précises
Il reste encore de bons billets. Contrôle ouvert toute la journée. Positivement aucune réservation par téléphone. PRIX TAXE incluse: Mat. Bal.: 57c Orch 57c, 85c, $1.13. Soirée: balcon, 57c, 85c, $1.15; Orchestre, $1.13, $1.42, $1.69.
Ecoliers cet après-midi 35c Plus taxe 5c
Capitol TEL 2-6300

PALAIS MONTCALM
Vendredi le 14 avril
Chorale Pie X
choeur de 30 femmes et filles
professeurs de New-York
Presenté pour la première fois à Québec par les C. de C.
Billets en vente au contrôle, le 10 avril
Admission générale 50c plus taxe

PALAIS MONTCALM
-- CE SOIR --
Création d'une pièce canadienne par des artistes français et anglais
Oeuvre de PHILIP COOK
Billets en vente au PALAIS MONTCALM à partir de 40 cents.
Interpretes: RENE ARTHUR, DOROTHY PFEIFFER, RENE CONSTANTINEAU.

Quelque chose de tout à fait exquis vous attend dans le



Hiram Walker's SPECIAL HIGHLAND WHISKY
PRODUIT DE HIRAM WALKER & SONS, CANADA
DISTILLATEURS DU
WHISKY "CANADIAN CLUB"
DE RENOMMEE MONDIALE

TARIF DES MARQUES HIRAM WALKER

CANADIAN CLUB WHISKY		SPECIAL HIGHLAND WHISKY		SCOTTISH CHIEF WHISKY	
13 onces	$1.50				
25 onces	2.85	13 onces	$1.20	25 onces	$2.20
40 onces	4.25	25 onces	2.20	40 onces	3.50
IMPERIAL WHISKY		**OLD RYE WHISKY**		**EPICURE WHISKY**	
13 onces	$1.35	10 onces	$ .90	13 onces	$1.20
25 onces	2.55	25 onces	2.10	25 onces	2.20
40 onces	3.80	40 onces	3.15	40 onces	3.50

LONDON DRY GIN	
25 onces	$1.90
40 onces	2.85



DU NOUVEAU CHAQUE MATIN DANS LES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT-JOURNAL



Chars Usagés



Pièces de rechange
ACCESSOIRES DE TOUS GENRES

L'EXCELLENCE DE VOTRE ACHAT DEPEND DU VENDEUR AVEC QUI VOUS FAITES AFFAIRES

Stock		
No 955	1934 Chevrolet M. Coach	$450
No 925	1936 Chevrolet Std Coach	$445
No 950B	1937 Chevrolet Std Coach	$535
No 970	1938 Olds Coach de Luxe	$950
No R-80	1933 Ford Coach	$255
No 939	1935 Ford Coach Std	$340
No 987	1936 Plymouth Coach	$450
No 640A	1935 Chevrolet S. M. de L.	$450
No 941	1938 Olds Sedan de Luxe	$990
No 976A	1933 Pontiac Sedan	$400
No 903	1935 Dodge Sedan DU	$485
No 892	1937 Ford Sedan de Luxe	$600
No 990	1938 Pontiac Sed de Luxe	$860
No 760A	1936 Plymouth Sed. 7 pas	$600

CONSIDEREZ LA COMPAGNIE QUI GARANTIT L'AUTO

J.-L. DROLET AUTOMOBILES Ltée
379 Rue Saint-Joseph Québec
1er avril-26fs-12H-18500

AUTOMOBILES A VENDRE

Ford Sedan 1932

4 CYLINDRES, peu de millage, deux pneus neufs, les autres très bons, intérieur et extérieur de très belle apparence. Moteur en parfaite condition. Occasion exceptionnelle pour du comptant seulement. S'adresser à NAP.-L. GIROUX, Courville (près du Kent House), Québec.
J.n.o.-12B-18750

TARIF
des annonces classifiées
L'EVENEMENT - JOURNAL
Tél. 7116

1 insertion — 25 mots ou moins. . . . 35
Chaque mot additionnel. 02

Annonce classée avec titre en gros caractère (chaque titre comptant pour une ligne). 25

Annonce classée avec vignette Double tarif, 6 insertions consécutives pour le prix de 4 insertions moins. . . . 15%

26 insertions consécutives pour 4fs le prix de 6 insertions.

Contrat d'un an, 48 fs le prix de six insertions.

Les annonces venant de l'extérieur et réclamant un casier devront être accompagnées de .05 pour frais d'expédition du courrier.

Les avis de naissances, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, grand'messes, remerciements pour sympathies, etc., seront chargés à $1.00 l'insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel : .02; exception est faite cependant pour les annonces de faveurs obtenues qui seront chargées à 0.50 l'insertion. Dans les notes sociales, carnets mondains, etc., ces avis seront chargés à $1.50 l'insertion.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès par téléphone. Il en est de même pour les avis de non-responsables.

Prix de l'abonnement à L'Evénement-Journal, Québec et Lévis: $6 par année, $3.00 pour 6 mois; $1.50 pour 3 mois. A la campagne: $5 par année, $2.50 pour 6 mois, $1.25 pour 3 mois.

26 SUCCURSALES

où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau:

DEPT DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT Tél.	2-6412
ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne Tél.	4-0653
ALLIANCE LIMOILOU Ltée, 138, 5e Rue Tél.	4-0581
M. EDGAR GAGNON, 766, rue St-Vallier Tél.	4-0422
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233 rue St-Joseph Tél.	3-0738
DERY C. A., Beauport Tél.	4-5033
LANGEVIN, L., Club des Marchands, coin de la Couronne et Charest Tél.	3-0442
MAURICE BOUDE, 420 rue du Roi Tél.	3-3542
J.-A LEVESQUE, 146, 3e Rue Tél.	4-0320
RENE DION, 786, rue Saint-Vallier	0.0473
MARCEL CHANTAL, 130 rue Bayard	
Mme L.-P. GARNEAU, 470 St-François Tél.	3-0032
Mlle R. CLOUTIER, 1131 rue St-Vallier Tél.	7840
Pharmacie J.-U. DEMERS, 430, rue St-Jean Tél.	2-6105
Mlle BIGAOUETTE, tabaconiste, 1251 rue Saint-Vallier Tél.	4-0081
C.-H PARE, 5 rue St-Joseph, Bienville, Lévis Tél.	827
EUG PARENT 29 Ave du Collège, Beauport Tél.	4-5373
JOS. COTE (Ltée), Succursale No 2, 26 rue St-Jean Tél.	4-0574
Sucursale No 3, 332 rue St-Jean Tél.	2-0205
Sucursale No 4, 15 rue Bunde Public Tél.	2-0288
Sucursale No 5, 459 Saint-Joseph Tél.	4-0582
Sucursale No 6, 321 rue Saint-Joseph Public Tél.	4-0082
Sucursale No 8, 108 rue St-Joseph Tél.	4-0454
Sucursale No 11, 178, 3e Avenue	4-0523
Sucursale No 12, 27 rue Saint-Joseph Public Tél.	2-0395
Sucursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy Public Tél.	4-0262
Sucursale No 14, 353 rue St-Paul Tél.	2-0117

AGENTS

BON PROFIT pour vendre carte métallique d'identification, très utile. S'adresser à DOMINION IDENTIFICATION Co., 1590, Mont-Royal Est, Montréal.
12avril-24fs-2P-18595

SPECIAL

Réo Sedan 1929	No 224	$ 65.
Pontiac Coach 1930	215	95.
Chevrolet Coupé 1931	201	110.
Ford Coupé 1933	214	145.
Chevrolet Coach 1933	220	155.
Ford Sedan 1933	29	225.
Crevrolet Sedan de luxe	165	275.

GARANTIE R. & G.

Willys Sedan 1936	No 30	$350.
Ford Sedan de Livraison 1935	23	395.
Austin Panel 1938	72	475.
Ford Coach 1937	4	495.

Nous invitons le public à visiter notre atelier spécialement aménagé pour reconditionner nos autos usagés portant la fameuse Garantie R. & G.

LAURENTIDE
Automobiles Inc.
distributeur du Ford
25 Dorchester, tél. 8181
27mars-26fs-12H-18428

ASSORTIMENT MERVEILLEUX

Dans
Toutes les marques populaires prêtes pour livraison.

CHEVROLET de . . .	1929 à 1936
DESOTO de	1930 à 1937
DODGE (50 chars)	1930 à 1938
DODGE 7 Pass. . .	1936-37-38
FORD de.	1930 à 1936
PLYMOUTH de . . .	1930 à 1938

Enfin des Buicks, Chrysler, Nash, Oldsmobiles, Studebaker, Pontiac, Reo, etc.

Ce serait prudent de ne pas acheter sans regarder notre assortiment et nos bas prix.

Morisset & Frère
DISTRIBUTEUR DES
AUTOMOBILES DODGE & DE SOTO
CAMIONS DODGE
337, PRINCE-EDOUARD
(ANGLE CARON)
Tél. : 7158
17mars-26fs-12H-18426

INVITATION AU PUBLIC DE VISITER LE PAVILLON DE L'AUTOMOBILE, 1ère AVENUE

Voyez la grande exposition d'autos usagés, de camions et de chars neufs.
TOUTE LA SEMAINE
Un grand spécial est offert chaque jour dans chacune des sections du pavillon de l'Automobile.

1ère section
SPECIAL
PLYMOUTH Coach 1936, chaufferette . . . $490

2e section
SPECIAL
PONTIAC Sedan 1936, radio et chaufferette . . . $495

3e section
SPECIAL
PLYMOUTH Sedan 1937, radio et chaufferette . . . $615

Ce vaste pavillon est actuellement occupé par
CANADIAN AUTO CORP.
UNIVERSAL AUTO LTD.
La plus importante organisation automobile dans l'est du Dominion.
25 à 41 de la Couronne
Tél. 5112
16mars-26fs-12H-18340

ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES

ECONOMISEZ 50% en achetant vos pièces neuves et usagées chez Paul Auto Parts, 42 1ère Ave tél 2-6918. Attention spéciale aux commandes par malle. Plusieurs autos usagés en parfaite condition, à prix d'aubaine. Vitres d'autos $2.00 posées. 4avril-26fs-12H-18516

LUDGER FERLAND, Parties d'automobiles, pour toutes marques de chars, neufs ou usagés. Achetons les vieux chars. Payons prix raisonnable S'adresser 105 1ère AVENUE, tél. 4-2920
1avril-26fs-12H-18499

AU PLUS BAS PRIX

GRAHAM superchargeur	1938
GRAHAM spécial	1938
GRAHAM superchargeur	1937
GRAHAM spécial	1938
GRAHAM superchargeur	1936
GRAHAM spécial	1935
LAFAYETTE sedan	1936
FORD sedan	1936
PLYMOUTH 7 pass.	1934
TERRAPLANE sedan	1934

Plusieurs camions usagés

COTE & COTE Enr.
163 St-Vallier Tél. 2-6290
AUTOS GRAHAM, CAMIONS FEDERAL
6avril-26fs-12H-18542

CAMIONNEURS et automobilistes, rendez-vous chez J.-A Cadorette pour vos parties neuves et usagées de toutes marques, brake lining, muffler, radiateur, batteries hoist hydrauliques, moteurs pour goélettes, huile de toutes qualités Aux plus bas prix en ville. J.-A. Cadorette, 37-39, 1ère AVENUE, Limoilou.
10avril-26fs-12H-18567

L'AGENT SECRET X-9

EPISODE No 42

PAR ROBERT STORM
(Copyright Public Ledger Inc.)



CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

ATTENTION. — Merisier, érable 2 pds et 30 pouces, slabs de bouleau, croûtes de merisier. Aussi croûtes et slabs d'épinette $1.25 le cordon de 4 pds Livré dans toute la ville. P. Desharnais, 349 MARIE DE L'INCARNATION, tél 2-1834
22mars-26fs-34H-18403

CHAMBRES A LOUER

BIENHEUREUX MARTYRS — Grande chambre chauffée, chez deux personnes, accès boudoir, balcon, téléphone (ligne seule), près église et oratoire St-Joseph. Usage poêle si désiré. TEL. 2-6085.
11avril-3fs-27B-18584

GRANDE CHAMBRE MODERNE, eau chaude à l'année, douche, située près du Parlement. S'adresser par TEL. 3-3013.
1fs-27B-18604

DEUX BELLES CHAMBRES A LOUER, avec salle de bain, pension privée, près du parc des Champs de Bataille. S'adresser immédiatement par téléphone à 5689.
13avril-1fs

DIVERS A VENDRE

BALANCE DAYTON — La Compagnie Dayton est la plus ancienne et la plus grande compagnie de balances calculatrices au monde, justes, honnêtes et rapides. Nous avons toujours en main un assortiment complet d'ameublements reconditionnés d'épicerie et de boucheries. Hache-viande, Tranche-Jambon Hobart. Réparation de balances de toutes marques, ouvrage garanti, exécuté par des experts. Distributeur exclusif pour la Compagnie Dayton & Hobart VICTOR BUTCHERS SUPPLY INC., 93 Québec. 29mars-26fs-43H-18454

REFRIGERATEURS UNIVERSAL—Cooler depuis $139 à $284 50, lampes de radios, radios R. C. A. Victor, $29.95 et plus. Aussi quelques radios usagés. Gros et détail. LAVIGUEUR & HUTCHISON, LTEE. 81-85 St-Jean, tél. 2-2123
30mars-26fs-43H-18468

Achetez les marchandises annoncées dans L'EVENEMENT-JOURNAL

FOURRURES

Léo Bernard — Tél. 3-1329
810 ST-VALLIER. Voûte moderne pour entreposage de fourrures. Assortiment renards, martres, etc Réparations et transformation. Beau choix de manteaux faits. Prix réduits pour l'été.
15mars-52fs-59H-18332

Pour votre storage tél. 3-4892
CONFIEZ-NOUS votre storage. Assortiment de fourrures du printemps Ainsi que garnitures, confection et réparation durant l'été à prix modéré. Uld. Bédard, 244 RUE RICHELIEU, tél. 3-4892 et nous irons chercher votre manteau
31mars-26fs-59H-18495

Pierre Leclerc "Storage"
TEL. 9700 — Storage de vos fourrures contre feu, vol, mites. Assortiment complet de fourrures de printemps. Confection et réparations durant l'été prix réduits. 117 RUE ST-JOACHIM, tél. 9700.
31mars-26fs-59H-18501

WILFRID LACHANCE, marchand, manufacturier en fourrure. Voûte très moderne contre feu, vol, mite Spécialité, assortiment de fourrure de printemps, confection et réparation durant l'été Prix réduits. Tél 4-2458. 108 DES COMMISSAIRES
20mars-26fs-59H-18377

APPELEZ 6394, pour votre storage de fourrures contre feu, vol et mites Voûtes garanties par les inspecteurs Une visite vous convaincra. Assortiment complet de fourrures du printemps. Henri Poitras, 70 DOLBEAU, près des Franciscains
18mars-26fs-59H-18367

Ph. Breton — Fourrures
NOUS NOUS SPECIALISONS dans les manteaux de fourrure faits sur mesures, dans les tout derniers styles et aux plus bas prix Réparation et remodelage à prix très avantageux Il est dans votre intérêt de nous consulter avant de conclure toute transaction 152 RUE ST-OLIVIER, tél. 8656. 30mars-26fs-59H-18465

J.-B. Pelletier — Tél. 3-3050
ENTREPOSAGE des fourrures. Remodelage dans les nouveaux styles avancés 1938. Modèles exclusifs Spécialité, renards argentés et autres couleurs, martres de roches, etc. aussi boléros. 538 ST-JEAN Québec. tél 3-3050.
15mars-52fs-59H-18330

G. Mercier, Fourrures
CONFECTION sur mesure, les plus récents modèles, ouvrage garanti. Renards, martres garnitures notre choix est au complet. Faites réparer vos manteaux maintenant. Profitez des bas prix, aussi storage, 150 DORCHESTER, tél 9830.
15mars-52fs-59H-18334

RENARDS ARGENTES, le couple $39.00 et plus. Assortiment de fourrures du printemps. Aussi storage, voûte contre feu, vol, mites. Réparations durant l'été, prix réduits. J.-E. Prémont, 129 DE LA COURONNE Tél. 4-3420.
3mars-52fs-59H-18203

J.-E. Fleury, "Storage"
SPECIALITE: Tailleur pour dames. Beau choix de tweed importé pour costumes, manteaux, robes, etc. Coupe garantie. Storage assuré feu, mites. Assortiment fourrures printemps. 10 DES ZOUAVES, tél. 2-1162
Jeudi-sam.-mardi-au 13mai-59H-18349

LOGEMENTS A LOUER

AVENUE MAISONNEUVE, No 68. — Logement réparé à neuf, 6 chambres, plus chambre bain, chauffé, 2e étage, garage si désiré. S'adresser Louis Careau, 127 SCOTT
29mars-26fs-73H18457

MAGNIFIQUE LOGEMENT de 8 appartements, un service, 2 salles de bain, foyer ouvert, frigidaire, toutes améliorations modernes, chauffé, eau chaude à l'année, service de concierge, 1er étage, situé au centre de la ville. S'adresser à Georges Paquet, 351, BLVD CHAREST. Tél. 4-4221. Immeubles et Assurances-Feu
8avril-26fs-73H-18555

AVE BOUGAINVILLE, No 36, appt 5. — Logement 6 chambres plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année Refrigérateur si désiré Aussi garage. S'adresser Emile Frenette, 75, St-Laurent, tés : 3-4840 — 7949 — 6933
11avril-6fs-73H-18582

ANCIENNE LORETTE, Rang St-Jean Baptiste, maison de 7 appartements à vendre, améliorations modernes, avec quelques arpents de terre si désiré S'adresser à J.-ALPHONSE DROLET, village Ancienne-Lorette. 11avril-6fs-73B-19578

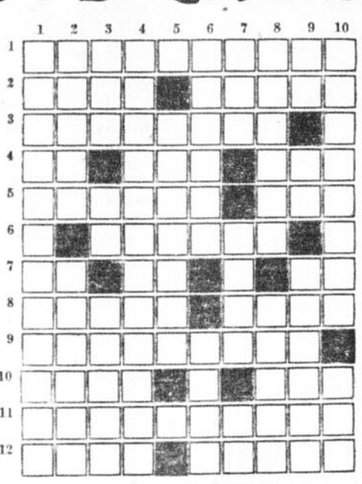
HAUTE-VILLE, partie centrale—A louer logement moderne de 6 appts, plus chambre bain, planchers bois dur, chauffé et eau chaude à l'année. Pour information tels. 2-6488 ou 2-0403, ou s'adresser au concierge, 138 STE-ANNE.
11-12-13avril-73B-18583

RUE MONT-CARMEL, No 18, 4 logements à louer. S'adresser sur les lieux. TEL. 2-1333. 13avril-3fs-73B-18607

98 Marquette
MAGNIFIQUE LOGEMENT de 10 pièces plus chambre de bain, 1er étage, aussi logements de 6 pièces plus chambre de bain, 1er, 2ème et 3ème étages, tous ces logements munis de réfrigérateurs et système de Televox S'adresser à C.-E. MIGNER, 96 Marquette, Tél 2-3130 ou 4-1840.
13avril-6fs-73H-18600

RUE ST-CYRILLE, 462-464 — Logements 9-10 pièces, chauffés, eau chaude à l'année, 2e et 3e étages. S'adresser O. PLAMONDON, 8167—3-3826.
13avril-26fs-73H-18602

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1.—Importante en parlant d'une somme.
2.—Arme blanche — Moment d'immobilité.
3.—Ancien roi d'Egypte.
4.—Note. — Terre entourée d'eau — Séduit.
5.—Prophète. — Fluide.
6.—Epoque de l'année.
7.—Anagramme de ci. — Se trouvent dans tope. — Note.
8.—Choisis. — Excès.
9.—Méchancetés.
10.—Terres entourées d'eau. — Propre.
11.—Manifestations religieuses.
12.—Epoques. — Cérémonie.

VERTICALEMENT

1.—Blamante.
2.—Choisir. — Effleurer.
3.—Préfixe exprimant nouveauté — Carte importante. — Département français.
4.—Attentions gentilles.
5.—Courbe allongée.
6.—Couvertes de morceaux de métal. — Ville d'Auvergne.
7.—Epoque. — Enleval. — Au monde.
8.—Outil pour perforer le crâne.— Sanctifiés.
9.—Pronom. — Mesure chinoise.— Endroits où l'on conserve des objets d'art.
10.—Irréfléchis. — Première partie du nom d'une mouche pestilentielle.

Solution du problème d'hier

H	O	T	E	L	L	E	R	I	E	
A	B	I	M	E	■	L	■	M	U	
R	I	M	A	■	M	Y	O	P	E	
N	E	O	N	■	A	S	S	I	S	
A	R	R	A	N	G	E	■	E	■	
C	■	E	T	A	M	E	■	S	A	
H	E	S	I	T	A	N	T	■	S	
E	T	■	O	U	■	R	A	S		
M	■	E	N	R	A	C	I	N	E	
E	R	S	■	E	L	I	M	E	R	
N	A	T	A	L	I	T	E	■	V	
T	U	A	I	S	■	A	S	T	I	

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

F.-M. BERNIER, 40 St-Bernard. — Pour achat de chevaux venez me voir, j'ai reçu 2 chars de bons chevaux, tous bien domptés, 1200 a 1900 lbs. vendus avec garantie par écrit.
Sam.-lundi-leudi-au 17avril-31H-18089

COMMERCE A VENDRE

A VENDRE — cause santé, pension privée, centre St-Roch, avec continuation du bail, ouvert depuis 6 ans, possède encore mêmes clients, louée de suite si désiré Informations écrire CASIER 23, L'Evénement-Journal, Québec.
8avril-6fs-36B-18556

CONSTRUCTION

BOIS DE CONSTRUCTION. — Merisier de plancher, bardeaux B. C. Fir embouveté, moulures, épinette, préparée ou brute, etc. Il vous intéresserait de connaître nos prix BILODEAU & DORE, marchands de bois 280 St-Paul tél 2-5035.
15mars-26fs-Const.-H-18329

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

ELEVES DEMANDES

MISS STURTON, 93 Crémazie, tél. 9571 Cours anglais. Spécialité, heure au goût de l'élève, enseignement garanti, sténographie et clavigraphie bilingues. Traduction faite sur demande.
28mars-26fs-46H-18443

ANGLAIS, FRANCAIS, STENOGRAPHIE, comptabilité — Cours commercial complet, classique et préparation pour brevet et tous les examens de la province. Cours d'été le jour et le soir. INSTITUT J. THOMAS, No 25, rue St-Stanislas (angle rue St-Jean), tél. 2-7490. Cours tout l'été.
31mars-26fs-46H-18496

EXTERMINATION, VERMINE

MAHEU et MAHEU & CIE. Tous nos ouvrages d'extermination d'insectes avec ou sans gaz, sont entièrement garantis. Meilleures références. Nous vendons la poudre à Coquerelles "Mystérieuse" et le liquide à punaises "Mysto" parfumé et garanti 100 p.c. actif par Gouvernement Fédéral. Consultations gratuites. 145 DU PONT, Québec, tél. 8380.
13avril-26fs-Ext. Vermine-18605

AGENTS

IMPORTANTE MAISON fabriquant engrais, nourritures pour animaux et autres produits pour cultivateurs cherche commerçants ou agents, accorde exclusivité pour le district. CASIER 213, L'Evénement-Journal. 1fs-2B-18398

$60.00 par semaine
FAITES $60.00 par semaine, vendant linge seconde-main, meilleur marché que n'importe où. Robes 10c, souliers 08c, manteaux 20c, etc., etc. Agents demandés dans chaque paroisse. Ecrivez pour avoir cette agence chez-vous. Paquet échantillon tout mélangé assorti $20.00. Stock nouveau, promptement servi. Ecrire chez GENERAL JOBBERS IN TRUST, Saint-Zacharie, Qué. 13avril-26fs-2B-18603

APPARTEMENTS A LOUER

CLARIDGE, 220 GRANDE-ALLEE, le 1er mai, quelques appartements de 2 à 7 pièces avec toutes les commodités modernes, poêle électrique et refrigérateur. Pour informations, TEL. 2-2961, entre 9.30 et 6 heures, p.m. Heures de visite 2 à 5 heures p.m. 13avril-6fs-3H-18601

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER, sur 1ère hypothèque; maison à vendre à Québec et en dehors. Aussi beaux logements à louer Courville et Québec S'adresser L.-E. FORTIER, 87 de l'Eglise, tél. 9450, rés 4-5312
10avril-26fs-7H-18568

ARTICLES DE MENAGE

ACHETONS meubles et lingerie usagés Plus haut prix payé. A vendre set salle, chambres, boudoirs, à déjeuner divanette, bureau, garde-robes, buffet, poêle-fournaise, studio et fauteuil chromés, chaises assorties, grand miroir, moulin Singer, table extension, lits, sommiers, matelas. Isidore Bouchard, 46 ST-NICOLAS, tél. 2-8666. 30mars-26fs-9H-18466

MEUBLES A VENDRE pour cause de déménagement, mobilier de salle à manger, poêle électrique, frigidaire, tapis, mobilier chambre à coucher chaises fauteuils. S'adresser à 311 AVE LAURIER entre 1 heure et 2 heures 30, l'après-midi 8avril-5fs-9H-18558

PIERRE DENIS tél 4-0388 —Nous achetons ménage, tels que set chambre, set de salle, lits sommiers, matelas, set rotin, cuisine, habit d'homme, fusil carabine, poêles, fournaises, outils. Aussi quantité de meubles à vendre Tous en bon ordre. S'adresser 188 DU PONT, tél. 4-0388. 10avril-26fs-9H-18566

NOUS ACHETONS, VENDONS, ECHANGEONS meubles et effets de ménage de toutes sortes, toujours en mains assortiment considérable de meubles neufs et d'occasion, piano automatique $75 piano droit $30. Type Underwood balances, vitrine, cash register, pupitre, bibliothèques, laveuse électrique, etc. L.-J.-A. DEMERS & CIE, 183 de la Couronne, tél 2-2685
11avril-26fs-9H-18578

GLACIERE en parfaite condition, gramophone sur table, quelques berceuses, une petite table, paletot de monsieur pour le printemps, très propre, grandeur 36. S'adresser 84 CHEMIN STE-FOY, tél. 6967. 12avril-3fs-9B-18597

BALAYEUSE ELECTRIQUE à louer, à la journée ou la semaine. Termes raisonnables. J.-E. Beaudoin, 66 ST-JOSEPH, tél. 2-2724. 24mars-26fs-9H-18417

BOUTEILLES

QUEL QUE SOIT LE PRODUIT que vous embouteillez nous avons des bouteilles, flacons (flasks), pour répondre à tous vos besoins tels que bouteilles de pharmacie de tous genres et de toutes dimensions, jarres à confitures, marinades et miel de toutes grandeurs, bouteilles pour sirop d'érable. S'adresser à l'Echange de Bouteilles de Québec Enrg., 425 RUE ST-JOSEPH. Tél. 4-3898.
8avril-26fs-Bouteilles-H-18553

BICYCLES

Henri Falardeau "Bicycles"
ASSORTIMENT DE BICYCLES C. C. M. neufs et usagés, ainsi que tricycles Spécialité, réparations de toutes marques de bicycles, à prix modérés Assortiment complet d'accessoires. 3241½ RUE RICHELIEU, tél. 5494. 6avril-26fs-H-18541

CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

A.-B. FORTIN. — Erable, merisier, 2 pds 2½ pds, slabs de bouleau, merisier, épinette, spécial 1-2 corde bois mêlé $1.80 Cour 59 ST-BENOIT résidence 80 Ave Renaud, tél 9481. Aussi déménagement à bon marché
20mars-26fs-34H-18376

Charbon qui domine
(Pesée garantie)
"CHARBON BLEU" Stove, Chestnut, meilleur que tout autre charbon dur Plus de chaleur, plus longue durée, moins d'attention 100 lbs 75c, 500 lbs $3.65, 2000 lbs, $14.00 Aussi Chestnut en sacs 25 lbs aux épiciers J.-U. DORE, 102 Dollard Téléphone: 3-0837 24mars-26fs-34H-18413

ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES

ECONOMISEZ 50% en achetant vos pièces neuves et usagées chez Paul Auto Parts, 42 1ère Ave tél 2-6918. Attention spéciale aux commandes par malle. Plusieurs autos usagés en parfaite condition, à prix d'aubaine. Vitres d'autos $2.00 posées. 4avril-26fs-12H-18516

LUDGER FERLAND, Parties d'automobiles, pour toutes marques de chars, neufs ou usagés. Achetons les vieux chars. Payons prix raisonnable S'adresser 105 1ère AVENUE, tél. 4-2920
1avril-26fs-12H-18499

AU PLUS BAS PRIX

GRAHAM superchargeur	1938
GRAHAM spécial	1938
GRAHAM superchargeur	1937
GRAHAM spécial	1938
GRAHAM superchargeur	1936
GRAHAM spécial	1935
LAFAYETTE sedan	1936
FORD sedan	1936
PLYMOUTH 7 pass.	1934
TERRAPLANE sedan	1934

Plusieurs camions usagés

COTE & COTE Enr.
163 St-Vallier Tél. 2-6290
AUTOS GRAHAM, CAMIONS FEDERAL
6avril-26fs-12H-18542

CAMIONNEURS et automobilistes, rendez-vous chez J.-A Cadorette pour vos parties neuves et usagées de toutes marques, brake lining, muffler, radiateur, batteries hoist hydrauliques, moteurs pour goélettes, huile de toutes qualités Aux plus bas prix en ville. J.-A. Cadorette, 37-39, 1ère AVENUE, Limoilou.
10avril-26fs-12H-18567

Commerce --- Professions --- Métiers
—LE GUIDE—
Chaque jour un service impeccable

LINGE — SECONDE MAIN

Catalogue Gratis
IL EST PLUS QUE TEMPS pour vous de demander le nouveau catalogue du plus grand magasin de seconde-main et neuf à Québec, que nous vous enverrons absolument gratis, contenant une quantité de toutes sortes de marchandises neuves et seconde-main, au prix du gros et détail Marchands, colporteurs et autres écrivez-nous et faites affaire avec nous Satisfaction garantie ou argent remis. Remarquez bien l'adresse, D. Assh, 30 SAINT-JOSEPH, Québec, P. Q.
5avril-26fs-C.D.H-18528

QUEBEC NEW SECOND HAND, déménagé à 44½ St-Joseph, 3 manteaux lames pour $1.00 et plus, seconde main. Robes 25c 7 robes assorties pour $1.00 Blouses d'hommes 50c et plus Pantalons soldat 69c. Transport à nos frais. Gros et détail. Demandez catalogue
22mars-26fs-C.D.H-18409

TABAC

AUBAINE INCOMPARABLE. — 8 livres de tabac assorti pour $1.00; Quesnel, Belgique, Champlain, Obourg, Rouge, Bleu Havane, comme stock, 3 paquets d'allumettes gratis Satisfaction garantie Joseph Tremblay, 811 ST-VALLIER
20mars-26fs-C.D.H-18374

COUTURE

Au Travesti
SPECIALITE, robes de tennis, badmington, plage, shorts, bonnes, etc. et petites réparations S'adresser "Au Travesti" 83 AVE CARTIER, tél. 2-3648.
Jeudi-sam-mardi-au 29avril-C.D.H-18195

PLANCHER DE BOIS DUR

Sablage sans poussière
PLANCHER posé et sablé à la perfection. Seul représentant du fini le plus résistant et de la cire non-glissante imperméable. S'adresser E. DUFOUR, 82 Côte Ste-Geneviève, tél. 2-4360
5avril-26fs-C.D.H-18528

Montreal Jobbing
21-21½ SAINT-JOSEPH, QUEBEC IMPORTANTE NOUVELLE — $35000.00 de marchandises. Nous venons de recevoir quatre chars de marchandises neuves et de seconde-main pour le printemps et l'été comprenant des paletots et habits pour messieurs, des manteaux et des robes pour dames et fillettes, un gros lot de coupons de toutes sortes, soie, satin broadcloth piqué coton à chemise et à overalls. Aussi une grande quantité de linge d'ouvrage tel que chemises, pantalons, coupe-vent, bas, etc., etc. Nous avons aussi à l'année un assortiment de beaux capots de chat sauvage, de chèvres, et en ours aussi de belles robes de carrioles. C'est le temps de faire votre choix. Avant d'acheter ailleurs rendez-vous à notre magasin, vous vous convaincrez que nous avons le plus beau stock et les plus bas prix en ville de Québec. Demandez notre catalogue 1939, il est gratis. N'oubliez pas l'adresse : Montreal Jobbing, 21-21½ ST-JOSEPH, Québec.
12avril-26fs-C.D.H-18596

REPARATIONS DE LAVEUSES

JE PASSERAI CHEZ-VOUS évaluer le réparation de votre laveuse électrique, sans aucune charge de votre part Prix modique, toutes réparations. MARCEL DOSTIE, tél. 2-2724.
Mardi-jeudi-sam-au 15avril-C.D.H-18170

SALONS de Coiffure

ACCESSOIRES SALON BEAUTE

LA MAISON ULRIC BEDARD LTEE, 878 St-Vallier, a toujours grand assortiment machines permanents sans fils, nouvelle machine Lido, automatique, Acmé Junior, Paristyl, machines fils, usagées ou neuves, séchoirs toutes sortes, ameublements des plus modernes. Prix défiant compétition. Ecrivez pour détails.
21mars-26fs-C.D.H-18390

Poils superflus
ENLEVES pour toujours par la machine "Electrolise Multiple" SALON DE SALABERRY. Aussi coiffures de tous genres et massage avec les fameux produits "Audrey Allyn". 617½ RUE ST-JEAN, tél. 3-4780
15mars-26fs-S.C.H-18326

Salon de Beauté Laflamme
LE SENSATIONNEL APPAREIL à la vapeur, frise cheveux blancs, teints ou décolorés, sans en obstruer la nuance. Pas de chaleur ni pesanteur, sécurité absolue, coiffeuses expertes. Pour vous, messieurs, 4 barbiers sont disponibles pour servir rapidement notre clientèle. Studio de Beauté J.-K. Laflamme, 60, AVE CARTIER, tél. 4-0269 6avril-26fs-S.C.H-18539

SALON REGINA, 640 RUE ST-VALLIER.— Vous offre pour un temps limité des permanents garantis, pour un prix réduit, coiffures de tous genres Pour appointement, TEL. 4-4875. Mme Drouin, prop.
24mars-26fs-S.C.H-18416

Salon Beauté Yvette
SI VOUS DESIREZ être bien coiffée, prenez votre appointement au Salon Yvette, tél. 2-6560. Permanents de tous genres, Komol, Marcel, Ondulation à l'eau, teinture, etc. Mlles Binet et Samson, 7B BOURLAMAQUE 11avril-26fs-S.C.H-18577

Permanent garanti pour 12 mois
TRES BEAUX PERMANENTS garantis pour 12 mois, à l'huile française, indéfrisable, $15.00 pour $1.50, pour 10 jours seulement avec ou sans fil. Aussi teinture et tout genre de coiffures. Salon Larose, 87 DE L'EGLISE, coin St-Joseph, tél. 8021. Simone Perron, propriétaire.
12avril-26fs-S.C.H-18592

Mlle Harris "Coiffeuse"
HOTEL ST-LOUIS — Spécial, shampoo, ondulation à l'eau, manucure les 3 pour $1.25 Pour appointement TEL. 2-2771
Jeudi-sam.-mardi-au 22avril-S.C.H-18127

Salon de Salaberry
AVIS. — Pour avoir une bonne coiffure et un bon massage avec produit "Audrey Allyn" et autres et tout ce qui concerne la chevelure, consultez nos experts. Soyez assurée d'une entière satisfaction Mlles Nadeau, Dufour, Bérubé et Drolet; M. Marcotte, Salon de Salaberry, 617 SAINT-JEAN. Tél 3-4780
15mars-26fs-S.C.H-18329

Permanent garanti 15 mois
PERMANENT à l'huile pour 8 jours seulement sur machine moderne sans fils ou avec fil de $12.00 pour $1.50 Spécialité, teinture de cheveux Komol, Ondulation à l'eau, papier, Manucure, etc Pour appointement appelez 9370, Salon Lely, Mlle R. Perron, prop., 118 RUE ST-JOSEPH, 2ième étage 30mars-26fs-S.C.H-18469

Salon Ivoire
REDUCTION sur tous nos Permanents à l'huile $7.00 pour $1.50 Traitement du cuir chevelu, gratis avec permanent de $3.00. Bain Turc. Tous genres de coiffures. Poêle électrique et accessoires de foyer à vendre M. G. Bélanger, prop., 93 ST-JOSEPH, tél. 2-8376.
5avril-26fs-S.C.H-18537

Salon Paulette
PRENEZ votre appointement maintenant pour Pâques, permanents spécial régulier $5.00 pour $1.50, avec ou sans fils, garanties sur les cheveux les plus difficiles. Aussi solution spéciale pour cheveux blancs. Aussi, coiffures de tous genres. Venez avec ou sans appointement. 764 ST-VALLIER, tél. 4-2754.
Jeudi-mardi-sam-au 17avril-C.D.H-18408

LOGEMENTS DEMANDES

ON DEMANDE à louer un logement de 9 à 10

IMMEUBLES

H. P. Cimon

IMMEUBLES ET ASSURANCES
3-6 COTE D'ABRAHAM — TEL. 5169
PARC PRESTON — Terrains à vendre ou rente constituée à prix très bas. Aussi autres terrains à vendre dans toutes les parties de la ville et de la banlieue.
21mars-26fs-114H-18389

MATERNITE

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, chambres semi-privées, interne en permanence, médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Securité d'hôpital, antisepsie, stérilisation, réaction sérologique et traitement de toutes affections. Avantages religieux, aumônier chapelle, sacrements, édification. Vu rareté des places demander admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice. 682 CHEMIN STE-FOY, Québec.
15mars-26fs-M.H-18328

MATERNITE LICENCIE, honnête, tranquille, médecin au choix de la personne. Attention spéciale aux gens de la campagne. Placons bébé. S'adresser 10 D'ARTIGNY, Québec, tél. 2-1966.
11avril-26fs-H-18575

MUSIQUE

APPRENEZ LA GUITARE — Cours rapide par professeur de 17 ans d'expérience. Système chiffré ou noté. Guitares fournies. Instruments à cordes et accessoires des meilleures marques. Demandez liste de morceaux populaires chiffrés. Artistes du poste CHRC. T.-W. Gagnon, 74 ST-JOSEPH, tél. 2-3700; rés 4-2802. Ouvert tous les soirs.
Jeudi-sam.-lundi-10juin-Musique-H-18606

MEDECINS

Docteur Chs Rinfret

VOIES GENITO-URINAIRES, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques, maladies vénériennes. 59 ST-JOSEPH, App. 101. Heures de bureau: 10 h. à 11 h. a.m., 2 h. à 4 h. p.m., le soir de 7 h. à 8 h. TEL. 4-4061.
29mars-26fs-Médecin-H-18455

Dr René Plamondon

EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS. Maladies vénériennes et de la peau. 15 RUE LACROIX, tél. 2-3062. Heures de bureau: 10 à 1 h. et 2 à 6 heures. Le soir sur entente. 31mars-26fs-M.H-18497

NETTOYAGE

TEINTURERIE MATHIEU LTEE, tél. 4-1600. — Pour nettoyage à sec, Pressage, Teinture de complets, Paletots, manteaux, robes, etc. Service Prompt Courtois. Appelez 4-1600, 15 rue St-Albert, Québec.
30mars-26fs-Nett-H-18464

ON DEMANDE A ACHETER

VIEIL OR — VIEUX BIJOUX — Achetons vieux bijoux, chaines, bracelets, dents or, évaluation gratis, $26.00 pour 22 carats, montres seconde main toutes sortes, etc. Raffinerie de l'Est, 74 ST-JOSEPH, Ch. 6, Edifice St-Cyr. Tél 3-4097. 30mars-26fs-86H-18463

PIANOS A VENDRE

NOUS AVONS 8 bons pianos Cottage de $35.00 à $50.00, tous en bonne condition. Aussi set de Chesterfield $10.00, set de vivoir $15.00 et quantité de meubles d'occasion à très bon marché. LES ENCHERES MARCEAU, 12 rue St-Joseph.
25mars-26fs-93H-18422

PLANCHERS DE BOIS DUR

SABLAGE SANS POUSSIERE — Planchez fini pâle. Ouvrage en général, tapissage, peinturage, vernissage. Attention particulière aux meubles. S'adresser R. Leblanc, 104 AVE MURRAY. Tél. 3-2873 au 21 juin-H-18983

PROPRIETES A VENDRE

Edifice "L'Evénement"

30-32 RUE DE LA FABRIQUE—30' x 100', 4 étages et cave, façade sur deux rues; excellent poste pour commerce de touristes, magasins, restaurant, bureaux, petits appartements, chambres, etc. Prix atrayant avec conditions très faciles. S'adresser "LE SOLEIL". Phone 7131.

REPARATIONS DE MATELAS

Matelas Frontenac—Tél. 5347

FRONTENAC MATTRESS ENR., manufacturier de matelas Spécialité, réparations tous genres matelas à ressorts, crin, laine échiffée, lit plume, réparations sommiers, rembourrage meubles. Attention spéciale aux communautés. 15 RUE BOISSEAU. Tél. 5347 Ulric Pouliot, prop.
20mars-26fs-Matelas-H-18371

Louis Rousseau

REPARATIONS DE MATELAS. Faites réparer vos vieux matelas. Manufacturons matelas neufs. Réparations sommiers, Louis Rousseau, 386, 3ème AVENUE, Limoilou. Tél. 4-1429.
30mars-26fs-Rep.-H-18470

RESTAURANT

Café L'Aigle Canadien

VENEZ TOUS PRENDRE vos repas au meilleur restaurant de la ville, (bière et vin) Prix très populaires. Emile Boivin, prop., 26-30 RUE ST-NICOLAS.
28mars-26fs-Rest.-H-18444

NON CLASSIFIEES

Dr Léo Robert

EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS—Spécialités: Maladies vénériennes, maladies de la peau et du cuir chevelu. 24 COTE DU PALAIS. Tél 2-1003.
21mars-26fs-115H-18391

BAIN TURC
Pour appointement,
Tél. : 6200
Mlle COTE
4avril-26fs-118H-18517

LE PAPILLON D'OR
267 rue St-Jean
Nouveau Local
au 1er mai
109 rue St-Jean
29mars-26fs-115H-18452

Restaurant Chez Pierrot

LE PLUS VIEUX restaurant canadien et des plus modernes. Depuis 16 ans le café Pierrot est au service d'une clientèle sans cesse croissante. Les repas sont de 1ère qualité et le prix est populaire. Service 2 minutes. Aussi comptoir-lunch. 32-34 ST-PIERRE, Pierre Carrier, prop.
Sam.-lundi-jeudi au 13avril-115H-18292

STENO DEMANDEE. — Langlais & Langlais, avocats, demandent une sténographe immédiatement, connaissant parfaitement le français et l'anglais et habituée au travail d'un bureau d'avocat. Application immédiate personnellement à 126, rue St-Pierre.

VOLAILLES

ROCKS blancs et Wyandottes blancs Bray pour envoi immédiat. Races première qualité pour oeufs et viande. Lots de gros oeufs. Excellent type de marché. BRAY HATCHERY, Case D, 30 Dufferin, Sherbrooke, P. Q. 10-13avril-112B-18564

DENTISTE

Dr Alphonse Dion

24 COTE DU PALAIS, Chirurgien-Dentiste, tél 4-2153. Heures de bureau: 9 à 12 a.m., 2 à 5 p. p.m. Le soir sur appointement. 30mars-26fs-H-18467

ANIMAUX PERDUS

UN CHIEN BUSTER BULL, de la couleur brun et blanc, a été perdu. Toute personne qui le retrouvera est priée de communiquer avec 30, Ste-Julie. Récompense promise. 13avril-2fs

MAISON A LOUER

39 BELVEDERE, maison neuve, 7 chambres plus chambre de bain, eau chaude à l'année, avec frigidaire. S'adresser par téléphone 5809. 1fs

MAIN ARRACHEE

Lac-Mégantic, Compton, 13. — (D. N. C.) M. Eugène Lachance, de Lac-Mégantic, a été ces jours derniers victime d'un grave accident pendant son travail. Alors qu'il appuya sa main sur une hélice de la machine "snowboat", qui était en mouvement, il eut l'index et le majeur de la main droite, ainsi qu'une partie de la main arrachés. Il fut aussitôt transporté chez le Dr C. Boisvert, qui lui prodigua ses soins, avant de le faire conduire à l'hôpital Blais, où une opération a été pratiquée par les docteurs Boisvert et J.-A. Dubé. L'état de la victime est satisfaisant. M. Lachance est un employé de la Lake Megantic Pulp

FROID ACCUEIL DU FEDERAL AUX MAIRES

Ottawa, 13, (UP) — La requête de la Fédération des maires pour que le fédéral prenne sous ses charges tous les frais du chômage a reçu un accueil assez frold, hier, au cabinet fédéral.

Les délégués ont déposé leur requête devant un comité special formé par le cabinet et présidé par l'hon. Rogers, ministre du Travail. Le ministre a assuré les délégués que leur requête serait étudiée soigneusement par le cabinet fédéral mais il a d'autre part dit que le budget pour le chômage en 1939 était préparé et qu'il ne fallait pas entretenir beaucocp d'espoir au sujet de sa modification.

BISBILLE EN POLOGNE

Ville libre de Dantzig, 13. — (P.A.) L'agence officielle allemande de nouvelles rapporte qu'environ cent Allemands ont quitté la Pologne pour se réfugier ici "à cause d'outrages anti-nazis commis par les Polonais" le long du corridor polonais.

BOHEME ET MORAVIE NON REPRESENTEES

Prague, 13. — (UP) Un communiqué officiel a annoncé hier que la Bohême et la Moravie, actuellement sous le protectorat allemand, ne prendront pas part à l'exposition universelle de New-York. La Tchéoslovaquie a déjà dépensé $243,000 pour construire un pavillon à New-York.

'BINGO! QUI! QUE! QUOI! BINGO'

Vendredi, le 14 avril, à 8.30 heures sera présenté dans la sacristie de la Crypte de l'église St-Roch, le grand "Bingo-Qui! Que! Quoi! organisé au profit de l'église. De magnifiques prix seront distribués aux gagnants, tels que: Lameps, couvertes, vaisselle Pirex, Alluminium et chocolat.

Cartes en vente à la porte de la salle ou à la sacristie. La quantité est limitée. — Communiqué.

TIRAGE DE 25 PRIX

D'UNE VALEUR DE $70.00

1er prix: $30.00; 4 prix de $5.00 et 30 prix de consolation. Ce tirage au profit de l'église du Saint-Esprit aura lieu le 3 juin. Billets en vente au presbytère du Saint-Esprit, 72, 6e rue, aux prix de 3 pour 10 sous, 10 pour 25 cts et 25 pour 50 cts.

S. V. P. ajouter une enveloppe affranchie avec la commande.

CHANTONS EN CHOEUR

A la salle paroissiale St-Joseph, 218 St-Sauveur, grande soirée "Chantons en Choeur", avec concours instructifs et amusants, lundi, le 17 avril, à 8 heures p.m., sous le distingué patronage de M. le curé I. Laroche, organisée par les Enfants de Marie. Cartes en vente à la pharmacie Rousseau, rue St-Luc et le soir à la porte de la salle. Allons en foule à cette soirée. Nombreux prix distribués. Trois heures d'amusement. — (Communiqué)

ATTENTION — ATTENTION

BINGO AU ST-ESPRIT

Mercredi, le 19 avril, à 8.15 heures. 25 parties pour 25 sous, 15 prix de présence d'extraordinaire valeur.

Couvertes — lampes électriques — cendriers — fers à repasser — Aluminiums — nappes — serviettes — etc., etc.

Magnifiques prix pour chaque partie.

Cartes en vente chez Mme Rhéaume, 297, 3ième avenue, tél. : 4-0162.

Prix exposés et cartes en vente chez Barakati, 164, 3ième avenue. — (Communiqué)

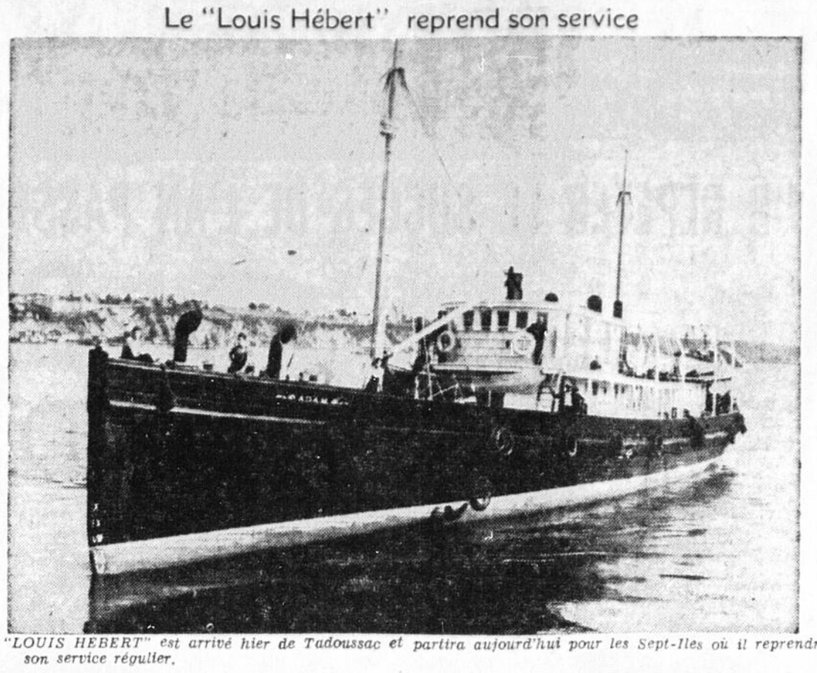
Le tirage à St-Dominique

Le tirage du magnifique panier de provisions organisé au bénéfice de l'église Saint-Dominique aura lieu vendredi soir le 14 avril. Le Père Curé et un comité de dames organisatrices invitent tous les paroissiens et leurs amis à venir assister à cette soirée récréative. On y trouvera de variés et nombreux amusements. Il y aura un buffet où on pourra se procurer des choses délicieuses comme sandwiches, gâteaux, crème glacée, café, liqueurs. Le public est cordialement invité. L'entrée est libre. (communiqué)

POUR L'EGLISE DE NOTRE-DAME DU CHEMIN

C'est l'undi et mardi, les 17 et 18 avril courant, que doivent avoir lieu les euchres-bridge organisés par la Société St-Jean-Baptiste de Notre-Dame-du-Chemin. Le profit de ces parties de cartes ira à la paroisse, pour l'embellissement du parterre de l'église. On compte donc que tous les paroissiens se feront un plaisir de contribuer à l'oeuvre alors qu'ils peuvent le faire de façon si agréable. Les deux parties auront lieu à la salle paroissiale, 76, Chemin Ste-Foy. — Communiqué.

Le "Louis Hébert" reprend son service



Le "LOUIS HEBERT" est arrivé hier de Tadoussac et partira aujourd'hui pour les Sept-Iles où il reprendra son service régulier.

Chronique Ouvrière

***

Mort de M. Brunet

Montréal, (D.N.C.)— M. Georges-Raoul Brunet, ancien échevin et ancien président du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, est décédé hier matin, à la suite d'une longue maladie, à l'âge de 57 ans. M. Brunet avait passé toute sa vie dans les unions ouvrières internationales où il avait occupé plusieurs postes élevés. Il jouissait de l'estime et de la confiance de tous les ouvriers organisés.

Né le 4 décembre 1881, à Alfred, Ontario, M. Brunet fit ses études primaires à Chicago où son père alla s'établir. Il entra comme apprenti dans les ateliers de l'imprimerie à l'âge de 14 ans. C'est vers 1900 qu'il vint à Montréal où il devint le président de 1904 à 1907, et l'organisateur de 1907 à 1912 de l'Union internationale des pressiers (local 52). Plus tard, il fut élu président du Conseil des Métiers et du Travail, puis organisateur général de la Fédération américaine du travail dans notre province. Il fut aussi officier des salaires minima, poste qu'il occupa durant six ans.

En 1927, il représenta les unions canadiennes au congrès des Trade-Unions, en Angleterre, puis ensuite nommé délégué de ces unions au congrès de la Fédération américaine du travail, en 1936. En 1935, il succéda également à M. John T. Foster, à la présidence du conseil des Métiers. Le défunt avait aussi été vice-président de l'Union internationale des pressiers de 1923 à 1935.

CONVOCATIONS

Les Syndicats, 17, rue Caron

CE SOIR — L'Union Nationale des charpentiers menuisiers; le Syndicat national des briqueteurs maçons; l'Union des tanneurs-corroyeurs; le Syndicat catholique des ingénieurs stationnaires et mécaniciens.

L'ALLEMAGNE JETTERAIT LES YEUX SUR LES INDES

Bombay, Inde, 13.—(A.P.) Le Dr Schacht, ex-président de la Reichsbank, qui est ici "en vacances", est pris à partie par le "Bombay Chronicle", qui l'accuse de vouloir exploiter l'économie indienne. Le "Times of India" prétend que Schact est ici pour acheter aux planteurs de coton non seulement leurs stocks actuels mais leurs stocks à venir. Il engage les commerçants de l'Inde à se rappeler l'amère expérience des pays balkaniques, qui bâclèrent un marché similaire avec l'Allemagne, pour s'apercevoir ensuite qu'ils ne pouvaient retirer leurs fonds du Reich. Le "Bombay Chronicle" publie une lettre de l'Anti-Nazi League où l'on soutient que Schacht visite l'Inde pour se rendre compte de l'opinion publique, au cas où l'Angleterre serait entraînée dans une guerre avec les puissances de l'axe.

Goebbels à Istamboul

Istanboul, 12 — Le ministre de la propagande du Reich, Paul Goebbels, est arrivé d'Egypte par avion aujourd'hui pour une visite de deux jours.

Merveilleux rinçage capillaire 4-FINS

qui donne aux cheveux plus de

vie, de lustre et de couleur



Vos cheveux n'ont pas besoin d'être ternis, fades, ou décolorés. Lovalon employé après un shampooing donne les 4 résultats suivants:

1. Fait prendre aux cheveux des reflets lustrés, brillants et pleins de santé.
2. Les nuance en les rinçant. Accentue la couleur *naturelle*, "dissimule" les mèches fanées.
3. Enlève toute trace de shampooing.
4. Aide à tenir les cheveux bien en place.

Lovalon ne teint pas, ne fait pas blanchir. Essayez l'une des 12 nuances dans lesquelles Lovalon est fabriqué, et voyez quelles merveilles il fait pour vos cheveux.

Paquet de 5 rinçages aux pharmacies et magasins à rayons. (Paquet de 2 rinçages aux magasins de 10 cents)

LOVALON

le RINÇAGE CAPILLAIRE végétal à 4 fins

Mme Georges Vanier et les étudiants

Paris, 13. (P.C.) — Madame Vanier, épouse du lt-col. Georges-P. Vanier qui vient d'être nommé chef de la Légation canadienne en France, s'intéresse beaucoup aux étudiants de son pays qui font actuellement un stage d'études à Paris. Aux journalistes qui l'ont interviewée à son arrivée, sa première question a été de s'enquérir de leur nombre et du moyen de communiquer avec eux.

SERVICES DES SIGNAUX

Service des signaux.

St-Jean, 74 -- Nuageux, fort est. Pas de glace en vue.

Ile aux Grues, 31 -- Nuageux, fort sud est. Pas de glace en vue. Montant 7.55 a. m. J. B. Anna.

Cap Saumon, 82 -- Nuageux, nord est. Montant 2.30 a. m. Goélette.

Rimouski, 155 -- Goélette St-Rodrigue partie descendant 5 a. m.

Pte au-Père, 158 -- Nuageux, est. Pas de glace en vue. Montant hier 5 p. m. Goélette Sept Iles Trader, 11.30 a. m. Goélette.

Matane, 202 -- Nuageux, sud est. Pas de glace en vue. Goélette Coronation parti hier.

Pte Renommée, 330 -- Nuageux, nord. Glace ouverte au large.

Cap des Rosiers, 354 -- Nuageux, nord. Glace épaisse et ouverte.

Pte Escuminac, 466 -- Tempête de neige, fort nord est.

Cap Tormentine, N. B. -- Tempête de neige, nord est. Glace foulée.

Shippigan, N. B. -- Nuageux, calme. La baie remplie de glace ici et Miscou.

Bathurst, N. B. -- Nuageux, est. Le Havre est rempli de glace.

Richibucto, N. B. -- Neigeux, est. Glace solide.

Pasapebiac, P. Q. -- Nuageux, nord est. Glace à l'ouest. Pas de glace à l'est.

Berasimis, 170 -- Clair, nord est. Pas de glace en vue.

Pte des Monts, 220 -- Clair, est. Pas de glace en vue.

Pte de l'Ouest, 332 -- Nuageux, variable. Glace épaisse et ouverte.

Pte de l'Est, 444 -- Nuageux, calme. Glace épaisse et ouverte.

Iles de la Madeleine -- Neige épaisse, est.

Ile St-Paul, 545 -- Neigeux, nord est.

Point Tupper, 581 -- Pluvieux, est. Glace dispersées.

Chéticamp, N. E. -- Neigeux, calme. Glace solide.

Monastery, N. E. -- Nuageux, calme, avec grêle. La baie remplie de glace.

Meat Cove, N. E. -- Neigeux, est. Glace au large.

Pictou, N. E. -- Pluvieux, est. Glace en dérive dans le havre.

Porthood, N. E. -- Pluvieux, est. Glace solide dans la baie.

Elmira, I. P. E. -- Neigeux, nord est. Détroits clair de glace au sud ouest. Glace épaisse en dérive au sud est. Glace solide sur la rive. Golf, pas de glace à 5 milles au nord.

Borden, I. P. E. -- Neigeux, nord est. Glace épaisse et foulée.

Tignish, I. P. E. -- Neigeux, sud est. Glace épaisse à l'ouest et à l'est.

Flat Point, 593 -- Brumeux, nord est. Pas de glace en vue.

Scatari, 12 -- Brumeux, nord est. Pas de glace en vue.

C. G. S. N. B. Mclan rapporte le 11, 5 p. m. arrêté dans la glace dans le moment 21 milles à l'est de l'Ile St-Paul, vent modéré du sud est en augmentant avec neige épaisse. N'ons passé à travers le barrage du Détroit de Cabot deux milles est de l'Ile St-Paul à midi hier.

Veines variqueuses — ulcères — vieilles plaies

Huile pénétrante propre et puissante qui les soulage de façon rapide

Pas une seule personne raisonnable ne saurait continuer à souffrir lorsqu'elle peut facilement se procurer l'Huile Emeraude antiseptique pénétrante propre et puissante dans n'importe quelle pharmacie de premier ordre.

Les instructions en sont simples et faciles; aussi dites-vous dès aujourd'hui que vous allez donner à vos jambes la chance de se rétablir. Demandez simplement à votre pharmacien une bouteille d'origine d'Huile Emeraude de Moone et appliquez-en pleine force soir et matin sur les veines enflées et dilatées jusqu'à ce que le gonflement soit réduit et que l'ulcère ou la vieille plaie disparaisse. Cette huile est tellement pénétrante et économique qu'une petite bouteille dure longtemps. L'Huile Emeraude de Moone se trouve chez les pharmaciens de partout. Si vous êtes avisé vous vous en procurerez une bouteille dès aujourd'hui. Pharmacie Livernois. ANN.

FEMME VIEILLIE PAR LA SCIATIQUE

Louange maintenant Kruschen

Lorsque la sciatique s'attaqua à cette femme, il y a six ans, elle ne pouvait se mouvoir sans éprouver les plus grandes douleurs. Les traitements de toutes sortes qu'elle suivit ne purent lui procurer le moindre soulagement. Mais il n'en fut pas ainsi de Kruschen. Lisez sa lettre:

"Il y a six ans, je souffris terriblement de sciatique. J'essayai toutes sortes de remèdes, mais sans résultat. Un jour j'achetai des Sels Kruschen. Je fus soulagée dès les premières doses et, au bout de quelques semaines, ma sciatique avait complètement disparu. Aujourd'hui, je commence toujours la journée avec une pincée de Sels Kruschen dans un verre d'eau. Comme je suis veuve depuis quatre ans et que j'ai un fils à élever, mon existence est très remplie. Je tiens une maison de pension. Debout à 6 heures le matin, je ne puis guère me coucher avant 11 heures du soir. J'ai 52 ans mais on m'en donne à peine 32 — grâce aux effets bienfaisants de Kruschen". (Mme) F. E. R.

Les douleurs aigues qui caractérisent la sciatique sont souvent occasionnées par la présence de cristaux acérés d'acide urique dans l'enveloppe du grand nerf sciatique. Deux des ingrédients de Kruschen dissolvent ces cristaux, tandis que d'autres ingrédients en favorisent l'expulsion par les voies naturelles. ANN

A l'Unité nationale

Soyez aux écoutes, ce soir, à 10 heures, pour entendre la radio-causerie hebdomadaire de l'Unité Nationale de Limoilou.

Conférencier: M. Joseph Marier, M.P.P. (Drummond).

Présentation: M. Albert Gaudreau, M.P.P. (Richmond).

Remerciements: M. Henri Gérin, M.P.P. (Stanstead).

Irradiée par CHRC.

LE "CHATEAU" REMPLACERA LE VAPEUR "ILE D'ORLEANS"

Le remorqueur "Château" servira de transbordeur aux navires des lignes Cunard White Star et Donaldson Atlantic durant la prochaine saison. On sait que ces navires font escale à Québec en remontant le fleuve, mais qu'en revenant de Montréal ils ne font que ralentir pour embarquer les passagers de Québec. Dans le passé, c'était le traversier "Ile d'Orléans" qui faisait ce service de transbordeur. Mais ce navire a été vendu à la Clarke Steamship.

LIBERTE D'ASSOCIATION

Toronto, 13. — (P. C.) David Croll, (libéral Windsor-Walkerville) a présenté à l'Assemblée législative d'Ontario, hier, un bill pour donner aux ouvriers le droit de liberté d'association.

L'autobus est appelé à remplacer le tram

"De même que l'autobus est appelé à remplacer le tramway de même le camion, dans certains cas spécifiques, doit remplacer le chemin de fer", déclarait, hier midi, M. J.-B. Baillargeon, président de la Baillargeon Express, qui était le conférencier invité à un déjeuner-causerie de la Chambre de Commerce.

M. Baillargeon, qui revient d'un voyage d'étude en Belgique, en France et en Allemagne, a réclame une réglementation du transport dans notre province. Il s'est élevé contre certains manufacturiers qui veulent obtenir des coupures de prix et il a affirmé que si certaines mesures ne sont pas immédiatement décrétées, le transport par camion sera tué au profit des chemins de fer.

Présenté par M. Raoul Fortier, le conférencier fut remercié par M. F. Beaudry. Le déjeuner, qui eut lieu au restaurant Kerhulu, fut présidé par M. B.-S. Scott.

Après avoir exposé les divers systèmes de réglementation en usage en Europe, M. Baillargeon demanda à la Chambre de Commerce de s'opposer à l'augmentation de la taxe sur l'essence. Puis il suggéra que l'on fasse les recommandations suivantes au gouvernement provincial: 1—limitation des permis pour fins de camionnage; 2—assurance obligatoire; 3—publication des taux chargés aux clients; 4—remise au gouvernement de la liste des localités desservies; 5—que ces règlements — qui devront être en vigueur en 1939 — soient obligatoires pour toute personne faisant le commerce du camionnage ou transport.

L'attitude anglaise a été approuvée de tous

Epping, Angleterre, 13. — (U.P.) M. Winston Churchill a déclaré hier soir que "maintenant que la Grande-Bretagne a entrepris de former une société pour la préservation de la paix de l'Europe, même au risque de la guerre, elle ne peut s'en tenir à des demi-mesures".

"La vigueur est nécessaire pour l'exécution de cette politique, dit-il en s'adressant à l'Association unioniste de West Essex. Il y a un an, une telle combinaison d'Etats aurait empêché la guerre. Je ne peux pas donner cette garantie aujourd'hui, mais c'est peut-être un moyen d'éviter la guerre. "Il importe de poursuivre cette politique, mais non pas d'une façon dilatoire. Il nous faut précipiter l'organisation de la défense chez nous, et même au risque d'être entraînés dans un conflit armé, nous devons appuyer les actes de nos alliés.

"Je m'attends à ce que l'attitude que le gouvernement prendra devant le parlement, quand le premier ministre Chamberlain prononcera son discours demain (aujourd'hui) soit telle que je puisse lui accorder mon appui total".

Mussolini se lance à l'assaut des Balkans

Rome, 13 — (P.A.) — Le premier ministre Mussolini a fait hier soir de la couronne de l'Albanie le symbole de l'union de ce petit pays récemment conquis avec l'Italie, cependant que la Grèce acceptait la garantie du Duce de respecter l'intégrité territoriale des Grecs.

L'assemblée nationale albanaise ayant offert la couronne du roi exilé Zogu 1er à Victor Emmanuel, Mussolini, convoqua hier le grand conseil fasciste. Ce dernier devait au cours de la nuit considérer l'offre albanaise.

Le cabinet italien se réunira vendredi et le Sénat et la Chambre d'Italie siégeront samedi. Le souverain italien a besoin de l'autorisation du grand conseil fasciste avant d'accepter la couronne albanaise, mais cette autorisation était pratiquement assurée hier soir.

Ainsi donc le petit royaume de Zogu, dont les forces fascistes ont pris possession la semaine dernière, sera englobé dans l'empire italien tout en conservant un caractère d'état souverain, et Rome dominera entièrement à l'entrée de la mer Adriatique.

Dans les capitales étrangères, on se demandait avec anxiété si la conquête de l'Albanie ne serait pas le prélude à de nouvelles tentatives Italo-allemandes pour mettre la main sur les pays des Balkans, principalement la Grèce, mais Mussolini, dont les troupes ont pris position sur la frontière gréco-albanaise, a promis de respecter l'intégrité territoriale grecque.

TENSION OFFICIELLE

Londres, 13. — (U.P.) Le ministère britannique de l'air a annoncé officiellement hier que la situation en Méditerranée était très tendue et avait atteint son point culminant

Déclaration plus énergique

(Dernière heure)

Londres, 13. — (P. A.) On apprend de bonne source ce matin que le premier ministre Neville Chamberlain a décidé à la onzième heure de présenter aujourd'hui au parlement une déclaration encore plus énergique que celle qu'il avait d'abord projeté de prononcer. Un revirement de l'opinion publique devant sa politique d'apaisement serait à la base de cette décision.

On dit que M. Chamberlain craint que l'unité nationale, renforcee par sa promesse d'aide à la Pologne, ne se rompe s'il ne prend pas une attitude énergique contre l'agression dans la déclaration que tout le pays attend aujourd'hui avec impatience.

LAIT ÉVAPORÉ *Borden's*



Si c'est du Borden's il FAUT que ce soit Bon!

IN MEMORIAM

FORTIER. — A Québec, le 11 avril 1939, à l'âge de 75 ans 6 mois, est décédée Dame Zélia Fournier, dit Larose, épouse de feu Philias Fortier.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 8.30 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 8 rue Lavergne, à 8.15 heures, pour l'église de Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles.

12avril-2fs-B-18590

POITRAS. — A Québec, le 11 avril 1939, à l'âge de 26 ans et 3 mois est décédé Maurice, fils de feu Louis-Arthur Poitras et de Dame Alexandrina Savard.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, chez sa mère, Mme L.-A. Poitras, No 145 des Franciscains, à 8.45 heures, pour l'église de Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière St-Charles.

12avril-2fs-B-18594

Parents et amis sont pries d'assister aux funérailles

REMERCIEMENT

ROBERT. — M. Georges Robert, de Beauport, et sa famille, remercient bien sincerement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mgr Arthur Robert, recteur de l'Université Laval, par offrandes de messes, bouquets spirituels, tribute floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. 1fs

SERVICES SPECIALISES

CHARLES CLOUTIER, directeur de funérailles et embaumeur. Service jour et nuit. Service d'ambulance. Satisfaction assurée. Prix modérés. Maison fondée en 1858. Bureau 174 D'AIGUILLON, tél. 6210
20mars-26fs-S.F.H-18373

Au Salon Fleuri Enrg.

COURONNES MORTUAIRES, corbeilles et décorations de toutes sortes. Grandes variétés de fleurs naturelles et artificielles. Spécialité fleurs pour Tag-Day. 362 RUE ST-JOSEPH, tél. 5068.
12avril-26fs-S.F.H-18591

Teinturerie Dorchester Enrg.

$1.00 — NETTOYEUR-TEINTURIER-EXPERT — Vous offre son nettoyage du ton clair parfait, en plus de son procede de stérilisation 100% efficace au prix populaire Robes unies, complet paletot de printemps nettoyé à $1.00. Teinture pour deuil dans les 24 heures suivant la réception des vêtements. 116-120 RUE DORCHESTER, Québec, tél. 4-2484
20mars-26fs-S.F.H-18372

($1.00)— P. Ferland —($1.00)

TEINTURIER-NETTOYEUR-EXPERT — La seule et veritable Maison D'un Ton Plus clair, vous offre son nettoyage scientifique, au prix populaire de $1.00 pour robes unies, complets de 3 morceaux, paletots de printemps, etc. Notre procede UNIQUE de traiter les tissus chimiquement, prolonge la vie de vos vêtements. P. FERLAND, 155-159 DE PONT, tél. 4-3531.
27mars-26fs-S.F.H-17835

REMERCIEMENT

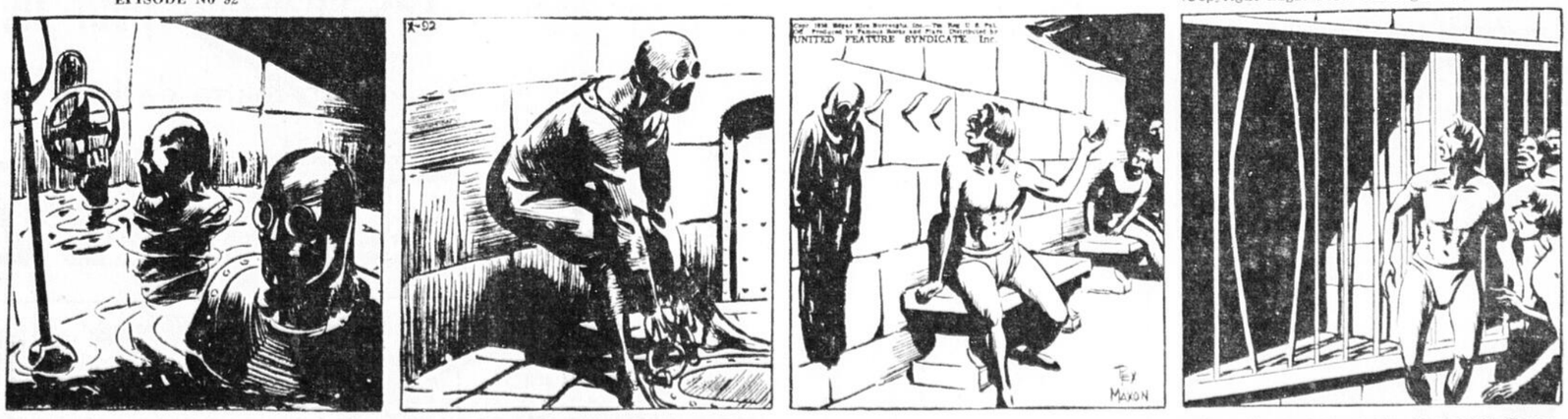
LEMIEUX. — Mme Vve Ernest Lemieux, ses enfants et petits-enfants remercient bien sincerement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Ernest Lemieux, survenue le 10 avril 1939. 1fs

TARZAN DANS LA CITE FERMEE

EPISODE No 92

Par Edgar Rice Burroughs

(Copyright Edgar Rice Burroughs Inc)



Enfin Tarzan et Herkuf atteignirent la chambre à air qui se trouvait au-dessus de la cellule d'Hélène. Cette chambre était remplie d'eau. Herkuf manoeuvra une pompe. Entre temps, Tarzan se demandait avec inquiétude si Hélène n'avait pas cessé de vivre . . .

Finalement, la chambre à air fut vidée. Tarzan se pencha sur une lourde trappe ronde et tira de toutes ses forces sur l'anneau. Mais en dépit de son puissant effort, la trappe ne bougea pas. Et Hélène qui était dessous, attendant la vie ou la mort . . .

Dans l'intervalle, dans le temple, un ptome s'éveilla et se frottait les yeux en se demandant s'il ne rêvait pas encore. Il constata à sa grande surprise qu'il manquait trois vêtements étanches. Il donna l'alarme aussitôt. Ses compagnons se levèrent précipitamment.

Ce qu'ils constatèrent alors leur suffit. Tarzan et Herkuf étaient disparus. "Mais trois vêtements manquent", dit un ptome. "Ils sont allés à la chambre sous-marine pour délivrer la jeune fille". "Allons, vite! Il nous faut les reprendre" crie alors leur chef.

Aujourd'hui AU RAYON DE LA CONFECTION POUR HOMME CHEZ Pollack

LA PLUS BELLE OFFRE DE LA SAISON POUR REPETER LE SUCCES DE L'AN PASSE AU RAYON POUR HOMMES

COMPLETS 2 PANTALONS

Tous les tons de:
VERT,
BRUN,
GRIS,
BLEU,
DRAB,
pour maintenant et l'été

ICI **20**

Retouches gratuites par nos tailleurs d'expérience





PALETOS DE PRINTEMPS

AUSSI EN GABARDINE

ICI **15**

Tous les tons de:
VERT
GRIS
BRUN
BLEU
DRAB

Commencée l'an passé, cette promotion importante d'après Pâques, qui a remporté un immense succès, nous la répétons cette année pour augmenter notre chiffre de vente. Les hommes qui connaissent les valeurs, auront vite fait de réaliser toute la valeur de ces complets deux pantalons. Ils ont l'apparence de vêtements de $30.00 et leur confection, leur coupe, leur fourniture sont de la dernière minute.



- Chaque complet taillé et fait suivant les propres indications de Pollack — et représente une valeur en dehors de l'ordinaire.
- Un prix populaire— avec des lainages de meilleure qualité. Une légère diminution dans le prix des lainages et la coopération des manufacturiers vous donnent une plus grande valeur encore à plus bas prix.
- Un assortiment de riches teintes nouvelles, de dessins à la mode, de modèles élégants inclus le genre drapé. Tout ce qui sera vu dans les places d'affaires des hommes les plus importants.

Plancher de la rue.



VOYEZ NOS VITRINES

Une valeur aussi extraordinaire mérite sûrement d'être considérée. Quand on pense que des paletots aussi élégants, aussi bien confectionnés, faits de tissus aussi remarquables peuvent être obtenus pour seulement $15.00, c'est vraiment un tour de force des acheteurs de Pollack. Choisissez le vôtre aujourd'hui, parce qu'il y a du profit à faire et parce que la variété comme le prix priment tout ce que vous avez vu jusqu'ici.



TISSUS :

- GABARDINE de haute qualité.
- TWEED anglais, Harrowtex et écossais.
- CHEVRONNE
- VELOURS
- DONEGAL
- ENVERS Quadrillé.

MODELES :

- WRAP-AROUND
- RAGLAN à devant simple ou croisé.
- MODELES AJUSTES
- DRAPES Anglais.

TAILLES :

35 à 46 pour hommes et jeunes gens. Venez de bonne heure, ne manquez pas un tel spécial.

Plancher de la rue.





Robes de Chambre

de flanelle tout laine ou de soie moirée pour hommes
rég. 4.95
SPECIAL

2.89

Nous sommes certains que vous n'avez pas encore eu l'opportunité de vous procurer une robe de chambre semblable a un bas prix aussi remarquable. Venez de bonne heure pour ce spécial. Flanelle bleu marine, brun, vert et soie vert. Tailles petites, moyennes et grandes.

Plancher de la rue.



SPECIAL

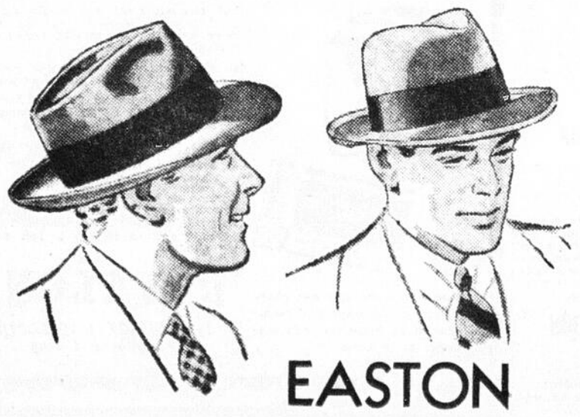
Chemises pour Hommes

Broadcloth anglais tissé

C'est sûrement une chose inusitée de trouver des chemises de broadcloth anglais tissé pour seulement $1.55 . . . et particulièrement des chemises d'une aussi belle apparence. Rayures nettes et riches sur des fonds pâles ou foncés. Collet attaché rigide ou 2 faux cols empesés. Encolures 13½ à 17, dans le groupe. Faites provision durant cette promotion.

1.55
2 pour 3.00

Voyez notre grand choix de cravates de soie et soie foulard de tous les dessins et teintes. **.50**



EASTON

Les chapeaux pour Hommes

En feutre de fourrures

Un prix que vous n'avez pas encore vu pour des chapeaux aussi nouveaux, aussi élégants dans toutes les formes nouvelles pour le printemps. Doublure de soie et bande intérieure de cuir. Vous pouvez les obtenir dans toutes les teintes nouvelles de la saison. **2.25**

Casquettes de tweed Donegal, chevronné, quadrillé pour appareiller vos paletots 6½ à 7½ **1.00**



Gants Nouveaux

- CAPESKIN
- PIGTEX
- PECARI

1.00

Nouveaux gants du printemps pour accompagner vos nouveaux paletots. Modèles Slip-On ou avec un bouton. Teintes de gris, drab, brun, noir. Modèles avec revers de la main cousu à la main. Voyez cette valeur spéciale de la promotion d'après Pâques chez Pollack.

Plancher de la rue.

Maurice Pollack Ltée
75-85 ST JOSEPH-TEL 4-4661
CENTRE DE LA MODE ET DE L'ECONOMIE